

# HISTOIRE D'IGNACE DE LOYOLA & DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PAR ANDRÉ LORULOT



Ignace de Loyola

*"Quand un Père de la Compagnie va rendre visite à une femme, qu'il s'adjoigne un autre Père et que, tandis que le premier s'entretient avec elle, il ait un poste d'observation d'où il puisse les voir, l'un et l'autre, sans cependant les entendre, et si cela ne peut se faire commodément, qu'au moins la porte de l'appartement reste entre-baillée tandis qu'ils sont ensemble."*

*"Celui qui aurait vu se passer quelque chose de contraire aux bonnes mœurs en avertira le supérieur."*

*(Règles de la Compagnie de Jésus)*

*"Avec les Jésuites il ne peut y avoir de paix dans les États."*

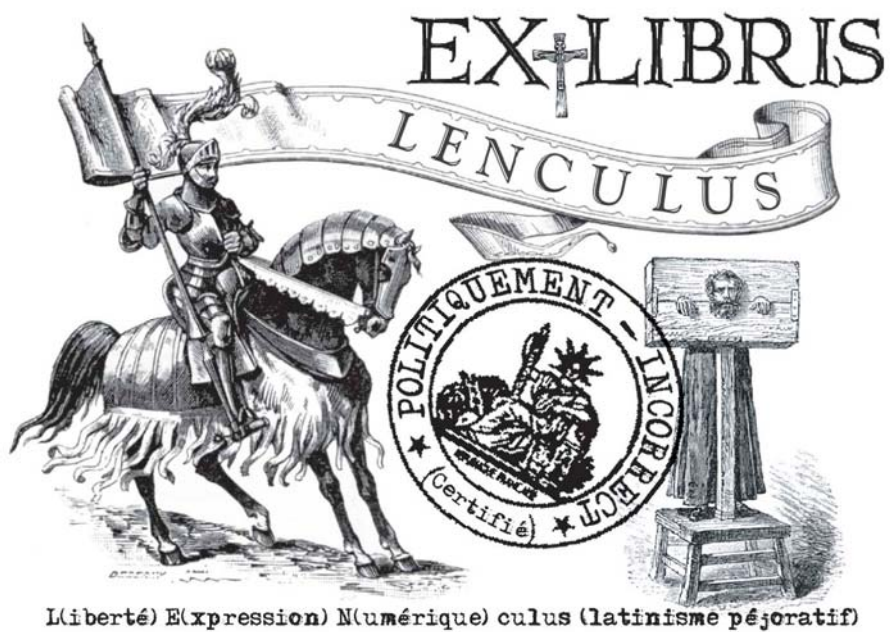
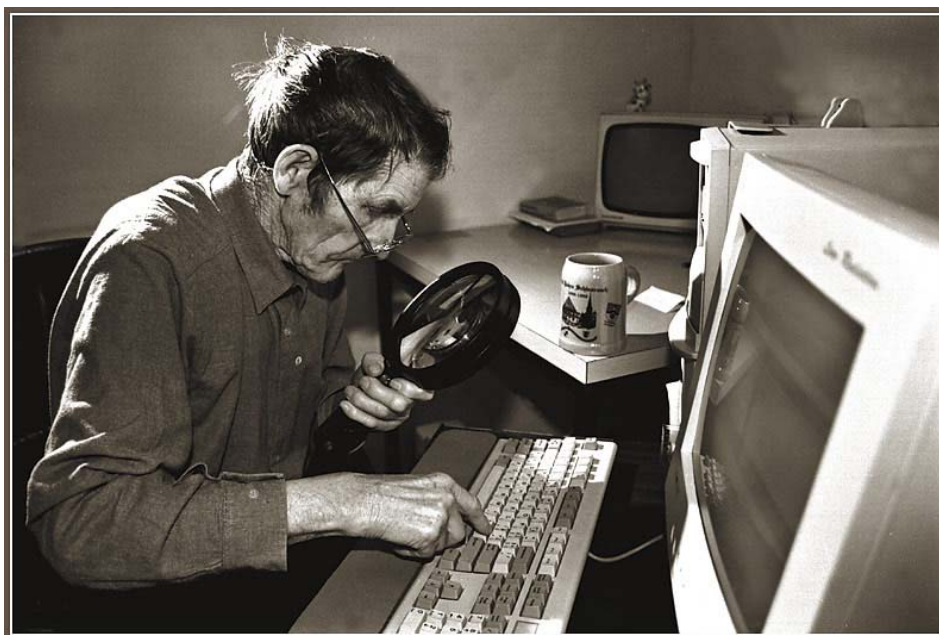
*(Pape Clément XIX)*

*"Je n'aime pas l'Institut des Jésuites."*

*Élevé dans leur sein, je savais discerner, dès cette époque, l'esprit de séduction, d'orgueil et de domination qui se cache, ou qui se révèle dans leur politique, et qui, en immolant chaque membre au corps et en confondant ce corpus avec la religion, se substitue habilement à Dieu et aspire à donner à une secte surannée le gouvernement des consciences et la monarchie universelle de la conscience humaine. "*

*(Alphonse de la Martine)*

Les Jésuites ! Les Jésuites ! Un sujet bien usé, dira-t-on ? Et l'on affectera d'en rire et de passer à autre chose. Notons simplement que les Jésuites ne sont pas étrangers à cet état d'esprit, et qu'ils font tout pour le répandre et le maintenir. Ils font de la religion un instrument politique. Désarmer toute opposition, afin d'avoir le champ libre, égarer les esprits, brouiller les cartes, ce sont des exercices où ils excellent. Nous le montrerons au cours de cet exposé, aussi succinct et insuffisant qu'il soit.



Mise en page : Lenculus  
Texte sur le site <http://site.ifrance.com/mission/default1aaa.htm>



## Les origines

### Ignace de Loyola

— La Compagnie de Jésus a été fondée par l'Espagnol Inigo Lopez de Recalde, devenu célèbre sous le nom d'Ignace de Loyola. Il est utile de donner quelques renseignements sur sa personne. Né à Loyola, en 1491, Ignace était, à l'âge de 23 ans, un jeune officier qui menait une existence très mondaine et même très dissipée. Il avait eu maille à partir avec les tribunaux de l'Ordinaire de Pampelune, pour avoir commis "d'énormes délits" pendant les nuits trop joyeuses du Carnaval. Il ne songeait nullement à devenir un ascète et encore moins un "saint" de la Sainte Église catholique et romaine...

En 1521, Pampelune étant assiégé par les troupes françaises, Don Ignace est grièvement blessé à la jambe. Il doit subir une opération pénible. Il était presque guéri, lorsqu'il s'aperçoit que sa jambe fracturée resterait plus courte que l'autre. Désolé, mais courageux, il n'hésite pas à briser lui-même sa jambe de nouveau, espérant par un traitement approprié la voir reprendre par la suite sa longueur primitive. Il endura de grandes souffrances, pendant de longs mois, mais n'en resta pas moins boiteux.

C'est au cours de cette inaction prolongée que son esprit fut attiré par les questions religieuses. Il se mit à lire des ouvrages de piété. D'autre part, devenu infirme, obligé de renoncer à la carrière militaire, désespéré d'abord, il cherche ensuite à orienter son activité dans une autre direction. On le soigne à Manrèse. Il se retire souvent dans une grotte voisine, afin de méditer à son aise. C'est dans la grotte de Manrèse qu'Ignace recevra — de source divine — la révélation du nouvel ordre religieux qu'il est appelé à fonder. Il prétendra plus tard que les constitutions et les règles de cet ordre (la Compagnie de Jésus) lui ont été dictées ou inspirées directement par Dieu. C'est l'histoire de Moïse, de Mahomet et de tous les hommes qui ont parlé et agi, à travers les siècles, au nom d'une Révélation impossible à contrôler par les humbles humains...

Contentons-nous, pour l'instant, de remarquer ceci : si Loyola n'avait pas eu la jambe cassée à la guerre, il n'eût pas été visité par la Grâce de Dieu et il n'aurait pas fondé l'ordre des Jésuites.

Cette fondation, qui a joué un rôle si important dans l'histoire de la Catholicité, est donc simplement la conséquence d'un fait insignifiant en lui-même. Un jeune officier libertin se voit contraint de renoncer aux gloires (!) de la guerre et aux joies mondaines, il tombe dans la dévotion, sincère ou non. Et plus tard, ne voulant pas rester inactif, il cherchera le succès et la satisfaction de ses ambitions dans une autre direction que celle qu'il avait primitivement adoptée...

Son instruction était nulle. À 33 ans, il était complètement ignorant et dut se mettre à étudier — avec une rare volonté, il faut en convenir

Il avait le don d'une parole entraînante et il semble avoir exercé une incontestable influence sur ceux qui l'entouraient et le suivaient.

Ignace rêvait donc d'organiser un nouvel ordre religieux, une sorte de phalange militaire (son tempérament autoritaire l'y disposait,) destinée à venir à la rescousse de l'Église romaine, combattue de tous côtés.

Luther venait de se dresser, en révolté, devant la papauté et ses trafics. La réforme protestante s'infiltrait partout et faisait des propres inquiétants. Les papes offraient à Rome un spectacle peu édifiant et Ignace lui-même, parlant de Rome dans une lettre, écrit qu'elle est "vide de bons fruits, abondante en mauvais." Plus tard, les Jésuites se flatteront d'avoir sauvé l'Église catholique.

Ignace se met donc à l'œuvre, mais il se heurte à de nombreuses difficultés. Avant 1543, avant même que ses projets soient venus à maturité, il avait déjà eu 8 procès devant les tribunaux ecclésiastiques et l'Inquisition — laquelle s'inquiète de ses menées. Il parvient à échapper à ses griffes, mais il doit quitter l'Espagne, car les Inquisiteurs lui rendent toute activité impossible. Loyola vient donc en France, et c'est à Montmartre qu'il fondera (le 15 août 1534) l'ordre de la Compagnie de Jésus. Ses collaborateurs sont peu nombreux. Les Jésuites sont sept, en tout : 5 Espagnols, 1 Portugais, 1 Savoyard. Pas un Français. Et par la suite, jamais un Français ne sera général des Jésuites. Pleurez, patriotes inféodés au cléricalisme !

## Origines musulmanes du Jésuitisme

— Fondée en 1534, la Compagnie est approuvée par le pape Paul III dès 1540. Le Vatican semble avoir compris bien vite tout le parti qu'il pourrait retirer d'une semblable milice, à condition, bien entendu, qu'elle lui fût entièrement subordonnée, ce qui n'a pas toujours été le cas, par la suite.) Dominicains et Franciscains, autorisés naguère par Innocent III, n'avaient-ils pas rendu de signalés services à l'Église Catholique et ne pouvait-elle en attendre d'aussi grands de la nouvelle Compagnie ?

Certains écrivains ont discuté la question de savoir si Loyola fut un imposteur ou un fou. Entant très ambitieux, voulant jouer un rôle important, Ignace a joué la comédie de Manrèse et a monté très adroitement toute son affaire.

On a prétendu qu'il s'était inspiré d'une secte musulmane, les Haschischins (dont on a fait les Assassins,) qui prenaient du haschisch, pour se mettre dans un état spécial. Loyola remplaça le haschisch par le mysticisme poussé jusqu'à l'exaltation — et les résultats furent identiques.

Le chef des Haschischins ou Ismaïliens, Hassan Ibn Sabbah (1056 ~ 124,) devint célèbre sous le nom de "Vieux de la Montagne."

Muller avait déjà relevé "l'étrange analogie théorique et pratique des deux obéissances : celle des Jésuites et celle des Khouans" (cité par l'abbé Mir.)

L'ex-abbé Victor Charbonnel publia en 1899, dans la Revue des Revues, une intéressante étude sur les origines islamiques de la Compagnie de Jésus. Certains rapprochements de textes sont curieux :

**Textes musulmans :** 'Tu seras entre les mains de ton cheikh comme entre les mains du laveur des morts (Livre de ses appuis, par le cheikh Sisnoussi, traduction de Colas ; livre antérieur aux Exercices et aux Constitutions d'Ignace.)

Les Frères auront pour leur cheikh une obéissance passive ; ils seront entre ses mains comme le cadavre aux mains du laveur des morts. (Dernières recommandations dictées à son successeur par le Cheikh Aliel-Djemal, de la Congrégation du Derquaonas.)

**Textes de Loyola :** Que ceux qui vivent dans l'obéissance se laissent conduire par leur supérieur, comme le cadavre qui se laisse tourner et manier en tous sens (Constitution de la Compagnie de Jésus, 6e partie, chat. I.)

Je dois me remettre aux mains de Dieu et du supérieur qui me gouverne en son nom, comme un cadavre qui n'a ni intelligence ni volonté.

(Dernières recommandations dictées par Ignace de Loyola peu de jours avant sa mort.) Bartoli, Ignace de Loyola, II, p. 534.

Les maures avaient laissé en Espagne des traditions nombreuses et toute une littérature. Il est vraisemblable, par conséquent, que Loyola ait eu connaissance de ces principes autoritaires et qu'il se les soit appropriés.

### Premières difficultés et premiers succès

— En formant sa milice sur cette base tyrannique, on ne peut affirmer qu'Ignace avait prévu toutes les fautes et tous les crimes qui s'ensuivraient certains de ses successeurs, tels que Lainez et Salmeron, ont d'ailleurs accentué encore ses tendances.) Mais cet ancien officier, au tempérament dominateur, comprenait qu'il lui était nécessaire de subordonner étroitement ses affidés pour arriver au but poursuivi.

Dès l'origine de la Compagnie, Ignace se heurte à la jalousie des autres congrégations, lesquelles voient d'un œil hostile surgir une concurrence qui menace d'être redoutable. Les Augustins et les Dominicains la combattent âprement, mais les "enfants d'Ignace" vont se défendre avec énergie et par tous les moyens.

Le 17 avril 1541 Ignace est solennellement reconnu comme Général de la Compagnie. Il le restera jusqu'à sa mort (Rome, 1556.)

Le pape Paul IV lui-même prit ombrage de la Compagnie et tenta de modérer les ambitions envahissantes de ses dirigeants. Ignace était alors malade, à l'agonie ; il ne put organiser la résistance, mais il chargea son successeur Lainez de le faire à sa place.

Peu de temps après la mort d'Ignace, le pape Paul IV mourut à son tour, en effet, et miraculeusement. Ses neveux (dont l'un était cardinal) furent jetés en prison et livrés au bourreau. Les crimes qui leur étaient reprochés étaient pourtant communs à toutes les familles des papes qui se succédaient alors sur le trône de saint Pierre, donnant un singulier spectacle.

La Compagnie, non seulement était vengée, mais elle avait montré sa puissance. D'ores et déjà, elle est décidée à se frayer la voie, sans hésiter sur le choix des moyens à employer.

Sur son lit d'agonie, Ignace fit déployer une carte du monde, sur laquelle les établissements des Jésuites sont marqués en Rouge. Le P. Bobadilla les lui indique : 12 provinces ; 100 maisons ou collèges ; des milliers de membres répandus partout. Ce résultat avait été réalisé dans une courte période de 16 années seulement.

En 1609, c'est-à-dire 53 ans après sa mort, Ignace sera béatifié et sa Compagnie, continuant de grandir, comprendra 33 provinces (au lieu de 12,) 356 maisons ou collèges (au lieu de 100) et plus de 11.000 membres...

## Nos sources

— Nous allons à présent étudier, successivement, le fonctionnement de la Compagnie, son esprit, ses principes, son œuvre — à travers l'histoire, empruntant les éléments de notre récit à toutes les sources impartiales et véridiques.

Il existe, on s'en doute, un grand nombre d'ouvrages rédigés à la gloire de l'illustre Compagnie. Ils suintent le parti-pris à toutes les lignes et ils dénaturent les faits d'une façon systématique.

Le pape Clément XIV (qui prononça la dissolution des Jésuites) a pu dire avec raison que c'était l'orgueil qui avait perdu la Compagnie. Les Jésuites se sont grisés de leurs succès. Ils ont mis leur Compagnie au-dessus même de l'Église. Le P. Suarez dit "qu'un profès instruit, en demeurant dans son humble état, est plus utile à l'Église que s'il avait accepté un évêché."

Le P. Lainez (qui succéda à Ignace,) dans une lettre adressée à toute la Compagnie déclare que "ni parmi les hommes, ni parmi les anges eux-mêmes, on ne saurait rencontrer un plus sublime office (que le leur...)"

Les sombres Jésuites se croient donc supérieurs aux anges eux-mêmes C'est de la prétention.

"La Compagnie surpasse l'Église, tant parce qu'elle est le monument qui a révélé à la terre les merveilles du Christ, que par les prérogatives singulières qu'elle octroie et décerne à ses fils. Dans l'Église, le bon grain est mêlé à l'ivraie, et beaucoup y sont appelés, peu sont élus ; il n'en est pas de même pour la Compagnie, où tout est choisi, limpide, pur et exquis... Les missionnaires de la Compagnie sont des Hercules, des Samsons, des Pompées, des Césars, des Alexandres. Tous les Jésuites en général, sans aucune exception, sont des lions, des aigles, des foudres de

guerre, la fleur de la milice de l'Église Chacun d'eux vaut une armée... Saint Ignace dépasse et surpasse tous les fondateurs d'ordres religieux. C'est lui qui s'est le plus rapproché du Christ. Il a vu intuitivement la Divine Essence. En fondant la Compagnie, il a Fondé pour la seconde fois l'Église. Sa conversation avait un si divin attrait que les habitants du Ciel descendaient sur la terre pour l'écouter..." Ces éloges grotesques (qui frisent souvent l'hérésie, au surplus) semblent l'œuvre d'un farceur ou d'un fumiste. Ils sont pourtant extraits d'un livre fameux : *Imago primi saeculi Societatis Jésus*, publié en Belgique pour célébrer le centenaire de l'Institut, gros volume de plus de 1.000 pages, rempli d'apologies aussi ridicules que celles-là. Les Jésuites sont d'ailleurs coutumiers du fait et ils ont toujours publié ou fait publier sur la Compagnie des ouvrages dithyrambiques... de mauvais goût. Leurs historiens emploient la même méthode et le fameux Crétineau-Joly, l'historien le plus connu de la Compagnie, a laissé un gros ouvrage dont nous ferons bien de nous méfier car "a force de compliments et d'enthousiasme, il devient un outrage à la vérité." (Abbé Miguel Mir.)

Je retiendrai cependant les livres des Pères de Ravignan et Du Lac, où nous trouverons des aveux très précieux, ainsi que celui de Schimberg, si favorable à la Compagnie.

Je laisserai de côté les livres de Boucher, Arnould et autres auteurs intéressants et courageux (tels que Michelet et Quinet) que l'on ne manquerait pas de récuser comme tendancieux. Semblable reproche ne peut être fait aux ouvrages si documentés et si impartiaux de Bœhmer, de Wallon, de l'abbé Mir, d'I. de Récalde, etc.

Ce dernier nom m'oblige à ouvrir une parenthèse. Derrière ce pseudonyme (Récalde est le nom du village où naquit Ignace de Loyola) se cache la personnalité d'un très savant et très éclairé Jésuite, sorti de la Compagnie, qui lui a consacré une série d'ouvrages de premier plan : le bref *Dominus ac Redemptor* ; les *Écrits des Curés de Paris* ; une histoire du Cardinal jésuite Bellarmin, et surtout la traduction de l'*Histoire Intérieure de la Compagnie de Jésus*, de l'abbé Mir. L'abbé Mir, de l'Académie royale espagnole, entré tout jeune dans la Compagnie, en sortit à la suite de démêlés politiques et publia en 1913 sa remarquable *Histoire Intérieure*. Il y garde un ton très mesuré, il respecte les autorités ecclésiastiques et les croyances et il se défend d'attaquer, aussi exagérément que certains l'ont fait : "un Institut qui, à certains égards, mérite le respect." Je ne partage pas du tout ce respect, mais je m'incline devant la probité et la modération de l'abbé Mir.

Il s'est basé uniquement sur des pièces officielles et des documents historiques irréfutables. Il a eu en mains "par des voies assez extraordinaires," une collection de pièces provenant des archives du Tribunal suprême de l'Inquisition et d'autres documents, tirés de l'antique couvent de San Esteban, à Salamanque. L'ouvrage de l'abbé Mir est donc

une mine incomparable de documents et de textes. Il a été traduit en français par M. de Récalde.

Malheureusement le premier volume est seul paru (en 1922) (l'ouvrage complet doit former trois gros volumes de 600 pages chacun.) Je me suis rendu tout récemment chez l'éditeur, qui m'a déclaré que les autres volumes ne paraîtraient jamais, qu'il était sans aucune nouvelle de M. de Récalde et qu'il ignorait même s'il n'était pas mort... Ce serait un "miracle" de plus à l'actif de la fameuse Compagnie ! A moins que M. de Récalde ait été amené à faire sa soumission et à faire au bercail jésuite une rentrée repentante ? J'utiliserai donc, indépendamment d'un grand nombre d'autres auteurs, le livre de l'abbé Mir, en regrettant toutefois que sa publication — si fâcheuse pour la noire cohorte ! — ait dû être interrompue (petit fait qui en dit long sur la force que possèdent encore ces messieurs.)

### **Les raisons du succès de la Compagnie**

— Ces raisons sont multiples : obéissance aveugle et servilité des membres, d'abord ; habileté des tactiques, ensuite. Mais tout à l'origine, il a fallu que les Jésuites, pour supplanter les autres ordres religieux, déploient une intelligence toute particulière.

Par sa bulle de 1540, le pape Paul III avait décidé que la Compagnie ne devrait pas grouper plus de 60 membres ; Mais, dans la bulle suivante (1543,) cette condition ne figure déjà plus. Les ambitions jésuites ne pouvaient accepter d'être ainsi limitées plus longtemps.

Il en fût de même pour la Pauvreté. Au début, ils ne vivent que d'aumônes et n'acceptent aucun honoraire, pas même pour les messes qu'ils célèbrent.

Grande colère chez les autres religieux, en voyant leurs clients les abandonner pour donner la préférence aux Jésuites — si désintéressés !

En 1554, l'évêque de Cambrai va jusqu'à menacer les Jésuites de les mettre en prison parce qu'ils persistent à refuser toute rétribution pour leurs services, ce qui faisait injure aux curés et autres religieux (car ces derniers acceptaient des honoraires, cela va sans dire !)

Cela ne dura pas. Les Jésuites faisaient tout simplement du "dumping" pour chiper la clientèle de leurs concurrents. Lorsqu'ils auront réussi, lorsqu'ils seront connus et recherchés, ils se départiront de leur primitive sévérité. Et cette Compagnie, que l'on voulait mettre en prison parce qu'elle refusait de prendre de l'argent, deviendra, au bout de quelques années seulement, plus riche à elle seule que les Bénédictins et les Dominicains réunis.

Le P. Nectoux écrira plus tard (1765) : "Je nourris l'intime conviction que notre Compagnie ne peut tenir, sans préjudice, cachés ou amoncelés dans ses coffres, tant de millions...

Je crains tout pour notre très aimée Société, si elle ne fait pas les œuvres qu'elle devrait."

Depuis le pape Jules III, qui leur avait permis d'acquérir les biens nécessaires à leurs collèges, les continuateurs d'Ignace avaient fait du chemin.

Ils ont évolué sur bien d'autres points et souvent même en violation des lois même de l'Église. Le P. Lancicio énumérait, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, 58 points sur lesquels la Compagnie s'écartait du droit commun.

"Aujourd'hui, il y en a bien davantage," constate mélancoliquement l'Abbé Mir. Il y a pourtant un point sur lequel les Jésuites n'ont pas varié ; Je veux parler de l'animosité et de la jalousie qu'ils ont toujours montrées envers les autres moines et congréganistes. Ils ont toujours cherché à grandir et à développer la Compagnie en rabaissant et en dépouillant les ordres concurrents — qui finirent par les détester cordialement... et par les craindre.

Le P. Ribadeneira raconte qu'un Jésuite fut un jour réprimandé vertement et puni par saint Ignace. Pourquoi ? En causant avec un jeune novice, il lui avait vanté incidemment les vertus d'un certain frère franciscain. Quand Ignace l'apprit, il se montra furieux : "N'y a-t-il donc pas dans la Compagnie des exemples de ces vertus-là ?" Et il interdit au Jésuite en question d'adresser désormais la parole aux novices.

Pour développer cet "esprit de corps," ce dévouement absolu à la Compagnie, on cachait soigneusement aux novices tout ce qui émanait des autres ordres et même la vie des saints non Jésuites. Le mot d'ordre était de mettre toujours la Compagnie au-dessus de tout.

Dans les Constitutions, on a compté que la célèbre formule A. M. D. G. (Ad maiore Dei Gloriam : "Pour la plus grande gloire de Dieu") revient 242 fois. Mais une autre formule revient plus souvent encore : "Pour le bien (ou pour le plus grand bien) de la Compagnie. Pour les Jésuites, c'est d'ailleurs la même chose, et la gloire de Dieu n'est pas séparable de la grandeur de leur Compagnie !

### **Rapide histoire de la Compagnie en Europe**

— Les Jésuites ne tardèrent pas à mettre la main sur l'éducation (nous en reparlerons plus loin) et, à force d'intrigues plus ou moins sournoises, ils se développèrent tant et si bien qu'un siècle seulement après la fondation de la Compagnie, sa bannière flottait sur le monde entier.

Leurs luttes contre la royauté française sont connues. Ils s'imposèrent en France par l'assassinat et se développèrent surtout sous le règne de Louis XIII, après le meurtre à Henri IV. Mais Richelieu, jaloux de son autorité, résista cependant à leurs exigences. Ils avaient déchiré la

France en alimentant les guerres et les complots de la Ligue. Ils exciteront la répression contre les huguenots.

Ils engageront contre le Jansénisme une lutte sans merci. (On connaît, sans qu'il soit utile de s'y attarder la querelle de l'Abbé Quesnel, les controverses de port-Royal et du grand Arnaud, l'histoire de la bulle Unigenitus et les disputes fastidieuses sur le libre arbitre, la grâce divine, etc.) Contempteurs du pouvoir quand ils n'en étaient pas les maîtres (allant même jusqu'au régicide, comme nous le verrons,) ils deviennent les serviteurs et les apologistes de l'autorité royale absolue, des qu'ils y ont intérêt.

C'est d'ailleurs sous le règne de Louis XIV qu'ils arrivent à l'apogée de leur puissance. Leur platitude à l'égard du "grand roi" ne connaît pas de limites. Le P. Daniel écrit une Histoire de France (qui lui valut faveurs et pensions) dans laquelle il va jusqu'à glorifier, pour plaire à Louis XIV, les bâtards royaux (doublement adultérins, pourtant) et à soutenir leurs prétentions. Les Jésuites n'avaient pas d'épithètes assez louangeuses pour célébrer le roi, qui, devenu vieux, était entre leurs mains le plus docile des instruments.

A cette courtoisierie, ils joignent le conservatisme social le plus outrancier. Tout était partait dans le royaume de France ; il n'y avait rien à réformer et il ne fallait toucher à quoi que ce soit.

La révocation de l'Édit de Nantes est leur œuvre, en grande partie. Dans leur collège de Louis-le-Grand, ils organisèrent une fête pour célébrer le "Triomphe de la Religion," glorifiant le roi d'avoir détruit plus de 1.600 temples protestants, le comparant à Dieu en personne, "pour sa rapidité à frapper l'hérésie." Dans leurs collèges de province, feux d'artifices, cavalcades, représentations théâtrales et réjouissances de toutes sortes furent organisés. Jamais satisfaits, ils reviendront à la charge quelques années plus tard et demanderont de nouvelles rigueurs contre la "secte calviniste expirante." Louis XIV, gouverné par ses confesseurs jésuites (Le Tellier, La Chaise) est leur jouet. À sa mort, la Compagnie groupe 20.000 Jésuites et 1.390 établissements. Jamais elle n'a été aussi puissante.

Sous la Régence, ils continuent et ils ont soin de munir Louis XV d'un confesseur jésuite. Néanmoins, ils ont trop abusé, trop exagéré. Les protestations s'élèvent de toutes parts contre leurs exactions et l'heure du déclin est proche.

La Chalotais dresse contre eux des Conclusions qui font un bruit considérable. On l'enferme (1765) puis on l'exile. Mais la vérité poursuit son chemin. Des rangs même du clergé et de l'épiscopat, des critiques se font entendre et l'on demande à la Papauté de prendre enfin des mesures contre cette secte néfaste. C'est à ce moment que Voltaire écrivait à La Chalotais : "Vous avez rendu, monsieur, à la nation, un service essentiel en l'éclairant sur les Jésuites. Vous avez démontré que des émissaires du pape, étrangers dans leur patrie, n'étaient pas faits pour instruire cette jeunesse."

Nous dirons aussi quelques mots de leurs méfaits dans les autres pays d'Europe. Ils ont déchiré le Portugal (qui les avait pourtant accueilli en premier lieu, lors de leur fondation, et qui ayant assuré leur réussite et leur fortune dans les Indes.)

Ils poussèrent l'Espagne à s'emparer du Portugal (le pays fut conquis par le féroce duc d'Albe.) D'horribles massacres furent commis, mais le pape donna son absolution à Philippe II, bien que des milliers de prêtres et de moines portugais aient été mis à mort (1580).

Le Portugal retrouve son indépendance en 1640 — et les Jésuites (ils ont toujours un pied dans chaque camp) l'y aident.

Mais ils ne devaient plus y retrouver leur ancienne faveur, car on les avait vus à l'œuvre. Le ministre Pombal chercha même à s'en défaire.

Alors, ils essaient d'assassiner le roi, qui voulait garder Pombal (Ce dernier, après la mort du roi, finira dans la disgrâce et la misère). Ils ont appauvri et émasculé la Pologne d'une façon irrémédiable.

("Aucun État n'a subi dans son développement l'influence des Jésuites d'une manière aussi forte et aussi malheureuse que la Pologne," a dit Bœhmer.) Ce pays n'est-il pas resté, récemment encore, inféodé au jésuitisme le plus dangereux POUR LA PAIX EUROPÉENNE ?

L'archiduc d'Autriche Ferdinand, leur créature, élevé par eux, n'ira-t-il pas jusqu'à dire : "J'aime mieux régner sur un pays ruiné que sur un pays damné." Et il persécuta et chassa les protestants de ses États (1598).

M. Schinberg (qui n'était pas de la Compagnie mais qui l'aimait beaucoup) raconte qu'à Schlestadt, les Pères avaient obtenu un arrêté interdisant aux cabaretiers de servir à boire dès que la cloche de l'église avait sonné. Il n'est pas nécessaire d'aller si loin chercher de tels exemples, car en France même on agissait de façon identique. J'ai trouvé récemment à Chaumont un règlement permanent général de police dont l'article 6 dit : "Il est défendu aux hôteliers, aubergistes, cabaretiers, logeurs et cafetiers de tenir leurs établissements ouverts pendant les offices les dimanches et jours de fête reconnus par la loi."

Cet arrêté est basé sur la loi du 18 novembre 1814 (article 3) et l'on y reconnaît la pure inspiration des Jésuites, qui devait, sous la Restauration, se manifester si brillamment (Le Républicain de la Haute-Marne, 15 novembre 1851, — ledit arrêté était encore appliqué en certains endroits à cette époque)

Les Jésuites ont approuvé l'extermination des Vaudois (Savoie) par le fer et par le feu "comme une œuvre sainte et nécessaire." (Bochmer.)

Ils ont ensanglanté l'Irlande et l'Angleterre, les Pays-Bas, la France, le Portugal, la Pologne. Ils ont asservi et ravagé les Indes, le Japon, la Chine, le Paraguay, le Mexique. Partout où ils ont pu pénétrer, ce fut pour accomplir une œuvre odieuse de domination et de mort.

Les Jésuites en Asie. — L'un des premiers collaborateurs d'Ignace, François Xavier, était un homme intrépide et intelligent, dévoué et actif, aimant les courses aventureuses. Ignace l'avait connu professeur de philosophie au Collège de Beauvais. Il en sera un missionnaire et l'enverra conquérir à la Compagnie les contrées lointaines d'Asie.

Grâce à l'appui du gouvernement portugais, qui facilita ses entreprises et le protégea militairement, François Xavier parcourut les Indes en tout sens pendant plusieurs années, convertissant les "idolâtres" par dizaines de milliers et les baptisant à "tour de bras." Conversions des plus superficielles, comme nous le verrons.

Xavier créa l'Inquisition dans les Indes et doit être regardé, par conséquent, comme responsable des brutalités qu'elle commit.

Plusieurs peuplades, réfractaires au christianisme, furent massacrées par les conquérants portugais, dont saint François Xavier (car l'Église en a fait un saint) était l'auxiliaire.

Il passe ensuite dans l'Île de Ceylan, où ses prédications eurent encore le triste résultat de faire couler des fleuves de Sang.

Pour arriver à ses fins, il employait tous les moyens. Par exemple, il écrit au roi du Portugal pour lui demander de punir et de révoquer certains gouverneurs des Indes qui le secondaient trop mollement.

Il recommande à ses Jésuites, lorsqu'ils arrivent ; quelque part, de se renseigner sur les mœurs, le commerce, les vices régnants, etc. "La connaissance de toutes ces choses étant très utile," ajoute-t-il. La Compagnie a toujours su gouverner les hommes, en effet, en exploitant leurs vices, leurs faiblesses et leurs appétits.

Après une incursion à Malacca, il arrive au Japon, où il pénètre grâce à l'appui d'un criminel, qui le guide clandestinement. Il y reste deux ans, sans avoir obtenu de grands résultats, mais ayant préparé le terrain pour ses continuateurs.

Il meurt le 2 décembre 1552, en vue des rivages de la Chine (sans y avoir pénétré,) âgé de 46 ans, après avoir parcouru l'Asie pendant 10 années. (En 1612, on exhumera son corps et l'on en détachera un bras, sur l'ordre du général jésuite Aquaviva. Cette relique se trouve encore à Rome.

J'ai dit plus haut que les conversions obtenues par les Jésuites étaient superficielles. En effet, ils se contentaient d'obtenir une adhésion de principe, sachant bien que, s'ils avaient voulu faire pénétrer intégralement les conceptions chrétiennes dans les cerveaux, ils n'auraient converti personne — et leur influence politique et sociale n'aurait pu se développer, par suite, aussi rapidement qu'elle le fit. Ils accommodèrent donc les dogmes chrétiens aux cultes locaux, afin de les faire accepter des "idolâtres." On pourrait citer des exemples bien amusants de ces accommodements. Ils allèrent jusqu'à écrire, pour les Japonais, une histoire spéciale de Jésus-Christ, tout à fait différente de celle qui est enseignée dans nos pays par

l'Église. Leurs exagérations furent si grandes qu'il y eut des plaintes et des enquêtes et que le Vatican fut obligé de sévir. Des rites malabares (Inde) et les rites chinois furent condamnés solennellement par Rome en 1645 — ce qui ne veut pas dire que les Jésuites les abandonnèrent totalement et immédiatement.

En attendant, ils avaient trouvé le moyen de rafler, non seulement dans les Indes, la Chine, mais le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, d'immenses richesses. Selon leur habitude, ils avaient concurrencé terriblement les autres ordres religieux ; ils obtinrent même du pape Grégoire XIII une bulle leur accordant l'exploitation exclusive des Missions au Japon. Il est vrai que cette bulle outrancière, qui fermait la porte aux religieux autres que les Jésuites, fut révoquée par les successeurs de ce pape trop docile.

Par leurs intrigues, les Jésuites troublèrent profondément le Japon. Ils contribuèrent à la révolte du roi d'Arima, qui fut décapité (tandis que le P. Morejon, qui avait tout conduit, parvenait à s'échapper.)

Ils entretenirent les discordes intérieures, car ils en tiraient profit et chaque année ils envoyaient en Europe plusieurs vaisseaux entièrement chargés des produits les plus rares et de richesses inestimables. Ils annonçaient alors, avec tracasserie, que les chrétiens étaient plus de 100.000 au Japon. C'était du bluff, mais ils commirent tant de méfaits que l'esprit public finit par se monter contre eux et que des persécutions s'ensuivirent. Elles furent sanglantes. Pour la seule année 1590, les Jésuites donnent avec orgueil le chiffre de 20.570 martyrs chrétiens au Japon. Il faut espérer que ce chiffre est faux, car si la persécution avait atteint de pareilles proportions, toute la honte en rejaillirait sur la Compagnie de Jésus, qui en fut la véritable responsable par ses agissements provocateurs.

Quoi qu'il en soit, les Jésuites furent expulsés du Japon et en 1638 il n'y restait plus un seul chrétien. Le succès de l'Évangile avait été de courte durée et la parole du Christ d'amour et de bonté avait fait, là comme ailleurs, beaucoup plus de mal que de bien.

J'ai dit que François Xavier était mort avant d'entrer en Chine. Ses successeurs furent plus heureux, mais ils durent surmonter bien des difficultés, car les Chinois se méfiaient énormément des Européens — en quoi ils n'avaient pas tort.

Le P. Ricci, très adroitement, sut vaincre les préventions chinoises ; il s'assura les bonnes grâces de l'empereur en réparant ses horloges (sic.) Il était médecin, mécanicien, astronome, astrologue, horloger, et j'en passe. Les Jésuites surent se rendre utiles par de multiples talents et les Célestes, facilement émerveillés, leur laissèrent prendre pied dans la place. Le P. Couler prédit l'avenir (merveilleux) d'un fils de l'Empereur et gagna ainsi ses faveurs. Plus tard, le P. Verbiest installa une fonderie de canons — tous les métiers leur sont bons pour arriver à leurs fins.

Cela ne va pas sans vicissitudes, le P. schah faillit être exécuté pour son avidité, les persécutions commencent (la Compagnie possède alors en Chine 151 églises et 38 résidences.) Les chrétiens chinois ne sont chrétiens que de nom et continuent à participer à toutes les cérémonies païennes. Les Jésuites leur permettent même d'épouser leurs propres sœurs. Le pape Innocent X les blâme et leur ordonne de prêcher le dogme catholique dans son intégrité ; ils n'en tiennent aucun compte.

L'envoyé du Pape, le cardinal de Tournon, fut même maltraité par eux. Ils excitèrent le gouvernement chinois contre lui et le firent expulser. Le malheureux vieillard mourut, prisonnier en quelque sorte des Jésuites, qui ne voulaient pas laisser revenir en Europe — et pour cause — un témoin aussi gênant de leurs turpitudes et de leurs crimes.

Avant de mourir, le cardinal de Tournon écrivit une lettre accablante contre eux. En voici un passage : "On n'apprendra qu'avec horreur que ceux-la mêmes qui devaient naturellement aider les pasteurs de l'Église, les aient provoqués et attirés aux tribunaux des idolâtres, après avoir pris soin d'exciter contre eux la haine dans les cœur des païens et engagé les païens à leur tendre des pièges et à les accabler de mauvais traitements..."

Furieux de la désobéissance et de l'obstination des Jésuites, le pape Innocent XIII se disposait à prendre des mesures contre eux. Mais il mourut subitement... et providentiellement.

L'entreprise jésuitico-chrétienne se terminée en Chine aussi piteusement qu'au Japon, Aires avoir fait couler, bien inutilement, des fleuves de sang.

## Amérique du Nord

— Les Jésuites s'installèrent en Floride en 1566 avec les Espagnols, mais ils n'y firent pas grand-chose. Les indigènes y étaient trop hostiles, ainsi que dans toute l'Amérique du Nord.

Ils obtinrent quelques résultats au Canada cependant, où ils exploitèrent de leur mieux les Indiens. Pour leur être agréable, Richelieu interdit aux protestants d'aller s'installer au Canada.

Les exilés huguenots portèrent donc leur intelligence et leur puissance de travail dans les colonies anglaises et chez divers peuples plus accueillants (Hollande, Prusse, etc.)

Bœhmer signale une conséquence peu connue de cet ostracisme. La France perdit en effet le Canada, qui lui fut ravi par l'Angleterre, parce que l'émigration française y était insuffisante.

Les Jésuites qui avaient éloigné du Canada les protestants français, sont donc responsables de la perte de cette belle colonie.

Encore un "bon point" pour le patriotisme échevelé de l'Église ! Les Dominicains étaient solidement installés au Mexique, ce qui n'empêcha pas les Jésuites d'y pénétrer à leur tour.

-L'Espagne y régnait par le fer et par le feu et elle y écrivait une des pages les plus sanglantes de l'histoire chrétienne — qui en compte pourtant de nombreuses.

Les fils de Loyola se socialisèrent dans le négoce et les affaires de banque, dont ils tirèrent d'immenses revenus. A la Martinique, les Jésuites possédaient plus de quatre millions en biens-fonds. (Bœhmer.)

### Amérique du Sud

— Ils furent plus heureux encore en Amérique du Sud. Des 1550, ils débarquèrent à San Salvador (Brésil) et ils s'y développèrent selon leurs habituels procédés.

"J'ai trouvé, disait don Juan de Palafox, dans une lettre qu'il écrivait au Pape (1647), entre les mains des Jésuites presque toutes les richesses, tous les fonds et toute l'opulence de l'Amérique méridionale."

Mais c'est particulièrement au Paraguay que nous allons les voir à l'œuvre. Ils y arrivent en 1549, avec les Portugais, et se répandent dans le pays, descendant les cours d'eau en jouant de la musique, afin d'attirer et d'appriivoiser les indigènes candides — et inoffensifs. Ce pays, riche et fertile, était habité en effet par les Guaranis, race peu belliqueuse et sans énergie, que nos "Loyolistes" vont pouvoir manipuler à souhait.

Jamais leurs méthodes déformatrices ne trouveront pareil terrain d'élection.

Il s'est trouvé les esprits avancés pour soutenir que les Jésuites avaient été au Paraguay les précurseurs du socialisme... En réalité, il n'y a rien de plus opposé au vrai "socialisme" que cette oppression savante, coulant aux pieds l'individu et organisant l'esclavage de la masse au profit d'une minorité de parasites. (Il ne vaut pas confondre l'organisation jésuitique du Paraguay avec celle de l'ancien Pérou. Celle-ci se rapprochait du système d'Henry George.

Les chefs de famille possédaient la terre individuellement, mais ils ne pouvaient l'aliéner. Les pâturages, les forêts, les eaux d'irrigation étaient collectifs et le système péruvien se rapprochait beaucoup de celui qui est préconisé par la Ligue pour la Nationalisation du sol, dont nos bons amis Soubeyran et Daudé-Bancel sont les ardents protagonistes en France. Entre ce système équilibré et humain et celui des Jésuites exploiters, il n'y a absolument rien de commun.)

Les Jésuites occupèrent au Paraguay une superficie de 180.000 kilomètres carrés. Ils y installèrent une trentaine de réductions, ou villes indiennes, groupant chacune plusieurs milliers d'habitants.

La vie des indigènes était réglée de la façon la plus méticuleuse. tout se faisait au son de la cloche : le réveil, les repas, le coucher. La population tout entière était soumise à une discipline monastique abrutissante et avilissante

Les indigènes devaient se prosterner au passage des Révérends Pères Jésuites, véritables dieux et rois, et ne pouvaient se relever que lorsque leurs maîtres étaient partis.

Les Guaranis étaient occupés aux travaux les plus divers : jardinage, briqueterie, fours à chaux, travail des peaux, culture du tabac, du coton, du thé, de la canne à sucre et. Les Jésuites ne cherchaient nullement à civiliser l'indigène, mais à l'exploiter. Aussi l'évolution des Guaranis fut-elle retardée de plusieurs siècles et sont-ils demeurés, aujourd'hui encore, parmi les races humaines les plus rétrogrades. Il est vrai que les réductions rapportaient aux Jésuites plus de deux millions par an. (Bochmer.)

Leur seul collège de Buenos-Aires soutirait au public 12.000 pesos or par an, avait 600 esclaves et des propriétés plus vastes que celles du roi de Sardaigne (Bernard Ibanez de Echevarri.) Le collège de Cordoba était plus riche encore et possédait 1.000 esclaves. Aussi l'abbé Mir écrit-il :

"On peut conjecturer que les richesses de la Compagnie au Nouveau-Monde étaient réellement fabuleuses."

Pour mieux abrutir les Indiens, ils leur avaient fabriqué un culte spécial. Les saints des temples jésuites remuaient des yeux terrifiants et brandissaient des lances et des épées.

Les Jésuites avaient réglé la vie de leurs esclaves d'une façon si parfaite qu'ils dirigeaient même les accouplements sexuels de ce pitoyable troupeau humain, pour en obtenir une reproduction intensive.

Il vaut reconnaître qu'au point de vue humain, les Indiens n'étaient pas trop malheureux. En échange de leur travail, ils étaient nourris d'une façon convenable. C'était la moindre des choses, quand on évoque les formidables revenus qu'ils fournissaient à leurs exploiters.

Mais la discipline était rigoureuse. On n'enfermait personne en prison (car, pendant l'emprisonnement, l'indigène n'aurait rien rapporté.) On recourait rarement à la peine de mort, car on ne tenait pas à décimer un bétail aussi rémunérateur. Par contre, le fouet était souvent employé. Il constituait pour les Jésuites l'instrument de gouvernement par excellence.

Les indigènes étaient fouettés nus (Voltaire.)

Les Jésuites opéraient eux-mêmes, tant sur les femmes que sur les hommes. "A Buenos-Aires, dans une chapelle consacrée à une congrégation de femmes, on voyait derrière l'autel un petit corridor où se faisaient ces opérations, moins saintes que lubriques et que le sang des victimes avait gravé ces horreurs sur les murailles..." (Extrait du manuscrit routier de Louis-Antoine de Saint-Germain, embarqué comme écrivain sur la frégate La Boudeuse, commandant Bougainville, dans son voyage autour du

monde, manuscrit qui m'a été confié par Mme de Saint-Germain, descendante du compagnon de Bougainville. Ce dernier a d'ailleurs confirmé les faits dans ses mémoires personnels.)

On comprend que les Jésuites aient défendu leurs fructueuses réductions par tous les moyens. En 1628, ils engagent une guerre terrible contre les Indiens des bords de l'Uruguay, qu'ils exterminent avec féroce. Plutôt que de renoncer au Paraguay, ils luttent, les armes à la main, avec le Portugal et l'Espagne. Ils lutteront même avec l'évêque du Paraguay (Dom Bernardin de Cardenas) qu'ils insultent, combattent, emprisonnent et qu'ils finissent par expulser (parce qu'il leur tenait tête) après une guerre sanglante et le sac de la capitale de l'Assomption (1649).

Lorsque Benoît XIV ("le dernier grand pape qu'ait eu le Saint-Siège") (Jean Wallon) condamnera la compagnie, il lui reprochera ses brutalités à l'égard des Indiens et ses trafics éhontés dans les Amériques, l'Inde, etc.

Il leur reprochera même d'avoir réduit en esclavage et d'avoir vendu, non seulement des Indiens idolâtres, mais des baptisés (ce qui était une aggravation aux yeux de ce pointilleux chrétien.)

Déjà, la bulle papale du 20 décembre 1741 avait interdit aux Jésuites — vainement — "d'oser à l'avenir mettre en servitude les Indiens du Paraguay, de les séparer de leurs femmes et de leurs enfants, de les acheter ou de les vendre." On frémit en songeant qu'une telle tyrannie sévit pendant deux siècles !

En 1768, les Franciscains avaient partout remplacé les Jésuites. Ce serait un leurre que de croire que le sort des indigènes en fut grandement amélioré. J'ai sous les yeux une photographie représentant des indigènes colombiens obligés de fuir devant les mauvais traitements des missionnaires (1924). Les Missions Évangéliques font régner une véritable terreur en Sierra-Nevada, confisquant les biens des indigènes pour les obliger à travailler pour eux, leur appliquant les plus humiliants systèmes de punition, etc. (El Espectador, de Bogota (Colombie), N° du 14 avril 1924.)

En 1918, le Dr Medina interpellait à la Chambre colombienne et dévoilait les agissements scandaleux des moines capucins dans les missions de Putumayo, dépouillant et exploitant les Indiens, avec autant d'âpreté que les anciens Jésuites du Paraguay.

Il en est de même partout. The Freethinker, parlant des Missions Anglaises en Nouvelle-Guinée, affirme qu'elles n'ont enseigné aux indigènes que l'art de mentir. Aux Îles Philippines, les missions possèdent de grandes plantations et frappent d'interdit toute tentative d'organisation syndicale. En Cochinchine, colonie française, les missionnaires détiennent le quart du territoire. Etc., etc.

## Afrique

— Terminons ce rapide voyage, car nous nous exposerions à des répétitions inutiles. La cause des Jésuites est jugée.

Contentons-nous simplement d'indiquer qu'ils ont également essayé de pénétrer en Afrique.

Leur action y fut moins efficace. Certains de leurs agents s'y rendirent pourtant pour y chercher des cargaisons de nègres, qui étaient transportés et répartis dans les différentes possessions Jésuites (Mexique, Paraguay) et, ou revendus pour couvrir les frais de l'expédition. Esclavagiste, traite des noirs, forme les plus écœurantes de l'oppression, voilà l'œuvre de la prétendue charité chrétienne, dont certains hypocrites nous rebattent quotidiennement les oreilles.

Ne prouvant tirer grand-chose des nègres (à moins de les vendre,) les Jésuites s'infiltrèrent dans un pays plus évolué, l'Abyssinie. Leur arrivée dans ce pays fut le signal de sa décadence (Ernest Renan, Histoire générale des langues sémitiques.)

Quand ils le quittèrent, il était plongé dans une barbarie profonde et il n'en est plus guère sorti par la suite.

## **Dissolution de la Compagnie**

— Excédés par ces pratiques inhumaines, les gouvernants de divers pays finirent par se révolter contre le parasitisme des descendants d'Ignace. Ils seront successivement expulsés de la plupart des nations européennes : Angleterre, Hollande, France, Portugal, Espagne, etc.

Le Portugal, qui leur avait fait tant de bien (et qui en avait été si mal récompensé,) embarque ses 200 Jésuites en 1759, sur un bateau — qui prend la route de Rome.

L'Espagne (et pourtant les Jésuites avaient toujours servi sa politique fanatique) suivra elle-même cet exemple en 1767. 6.000 Jésuites sont embarqués pour Rome, mais à Civita Vecchia on refuse de les laisser débarquer et les autorités papales les reçoivent à coups de canon.

Au sein même de l'Église, la Compagnie a été violemment combattue par saint Charles Borromée, sainte Thérèse de Jésus, par les papes Paul IV, saint Pie V, etc., etc. En 1658, les curés de Paris sont unanimes à se dresser contre la Compagnie et publient une série de neuf lettres documentées qui forment un implacable réquisitoire contre les théories des casuistes, du probabilisme, des cas de conscience, l'apologie du meurtre (par le P. Lamé,) etc. Tout le clergé de France était, on peut le dire, unanime à répudier les principes et l'action des Jésuites. Hélas ! nous sommes bien éloignés aujourd'hui de cet état d'esprit, car le jésuitisme a conquis l'Église tout entière.

Le Parlement de Paris et les Parlements provinciaux ont condamné à maintes reprises la Compagnie. J'ai sous les yeux, par exemple, le " Compte rendu des Constitutions des Jésuites," par Jean-Pierre-François de Ripert de

Monclar, procureur général du Roy au Parlement de Provence, les 28 mai, 3 et 4 juin 1762. L'auteur montre que les Constitutions des Jésuites, tenues secrètes au début, sanctionnent le despotisme du Général, dépouillent les dupes qui entrent dans la Compagnie, font un dogme de l'obéissance servile, foulent aux pieds la morale lorsque l'intérêt de la Compagnie l'exige, etc. Monclar cite ce conseil des Constitutions, bien digne de figurer dans les Monita Secret :

"S'il a du crédit (le Jésuite) qu'il le cache soigneusement, parce que la haine qui pourrait en résulter pour la Société serait un Grand préjudice pour elle." (p. 212.) toujours dans l'ombre et sournoisement ils travaillent.

La banqueroute du P. La Valette aux Antilles vint mettre le comble au mécontentement public. Pratiquant la traite des nègres et exploitant d'immenses plantations, les Jésuites, pour accroître leurs bénéfices (qui dépassaient 1 million de francs pour la seule année 1753) s'étaient fait banquiers, recevaient des fonds et ne rembouraient pas leurs créanciers.

Le Parlement rendit tout l'ordre responsable de la déconfiture, qui atteignit plusieurs millions.

Enfin, en 1762, un arrêté fortement motivé chassait de France l'encombrante Compagnie. (Voir plus loin.)

Le pape Clément XIV céda aux remontrances qui lui étaient faites, en particulier par l'Espagne et l'Autriche et se résolut à frapper l'ordre fameux, qui avait été si longtemps protégé par la Papauté, malgré ses crimes.

En 1773, il signa le Brel célèbre Dominus ac Redemptor, qui prononçait la dissolution complète de la Compagnie de Jésus.

Les Jésuites assurent que le Pape eut la main forcée, ce qui n'est pas lui attribuer un grand courage. Plutôt que de commettre une injustice, n'eut-il pas dû résister jusqu'aux plus extrêmes conséquences ?

Ils prétendent également que la décision papale fut la conséquence d'un regain de calvinisme et de jansénisme (voir Ravignan, Institut des Jésuites, p. 12 ; Jean Guiraud (de La Croix,) Histoire partielle, histoire vraie, IV, p. 383) ce qui n'est pas flatteur non plus pour l'Infaillibilité du dit pape.

En réalité, la Cohorte Ignacienne n'était plus défendable.

Au moment de leur expulsion, les Jésuites français possédaient encore pour plus de 60 millions de biens. Bochmer évalue la fortune immobilière globale de la Compagnie à plus de un milliard 250 millions.

Ces chiffres ne sont-ils pas éloquents ?

Le P. de Ravignan cite avec plaisir dans son livre une pensée très élogieuse de Chateaubriand sur les Jésuites. Il se garde bien d'indiquer que le génial écrivain avait changé d'avis à leur endroit dès qu'il eut appris à les connaître. Il écrivit en effet ceci : "Je dois avouer que les Jésuites m'avaient semblé trop maltraités par l'opinion. J'ai jadis été leur défenseur et depuis qu'ils ont été attaqués dans ces derniers temps, je n'ai dit ni écrit un seul mot

contre eux. J'avais pris Pascal pour un calomniateur de génie, qui nous avait laissé un immortel mensonge ; je suis obligé de reconnaître qu'il n'a rien exagéré..." (Chateaubriand, Journal d'un Conclave, cité Revue des Revues, 15 janvier 1896.)

Qu'elle condamnation plus sévère pourrions-nous invoquer que celle du très clérical auteur du "Génie du Christianisme ?"

## Du fonctionnement de la Compagnie

— Après ce rapide exposé de la vie historique de la Compagnie de Jésus, il nous faut à présent — toujours très rapidement — dire quelques mots de son fonctionnement intérieur, de ses règles, de ses méthodes.

Les Jésuites sont divisés en 4 catégories : les novices, les scolastiques qui prononcent les premiers vœux monastiques, étudient pendant 5 ans et professent pendant 5 ou 6 ans. L'écolier est ensuite renvoyé en théologie, où il étudie de nouveau pendant 4 ou à ans.

Il arrive donc au sacerdoce vers 32 ou 33 ans, il passe une Année dans la méditation et accède au rang de coadjuteur et renouvelle les trois vœux religieux. Enfin les profès, qui sont seuls astreints au quatrième vœu, le vœu d'obéissance au pape ; Tous les supérieurs et dirigeants de la Compagnie sortent des profès.

La Compagnie est divisée en 22 provinces et, tous les 3 ans, chaque province se réunit en congrégation particulière, choisit un profès, délégué auprès du général. Ces délégués forment la congrégation des procureurs, qui décide s'il y a lieu de convoquer une congrégation générale (formée de tous les supérieurs des provinces.) Cette congrégation générale nomme le général de la Compagnie et les six assistants.

En théorie, les assistants peuvent contrôler et même déposer le général, mais il n'y a pas d'exemple que le fait se soit jamais produit. Le général a d'ailleurs le droit de suspendre les assistants qui lui déplaisent et même de les chasser de l'ordre, ce qui lui confère un pouvoir absolu.

Chaque supérieur est souverain dans sa Maison.

Il a le droit de décacheter les lettres adressées à tous les Jésuites placés sous ses ordres ; il peut même ne pas les leur remettre si bon lui semble. Un théologien éminent d'Angleterre, le P. Tyrell, est sorti de la Compagnie parce qu'une telle exigence était devenue insupportable pour sa dignité (voir le récent ouvrage sur le Modernisme catholique, par M. Buonaiuti.)

Il faudrait dire aussi deux mots des "Jésuites de robe courte," instruments dociles, non affiliés à la Compagnie, que l'on peut utiliser pour diverses besognes, sans compromettre ladite Compagnie, car il est toujours possible de se désolidariser d'avec eux.

À notre époque, où la corruption politique est si grande, il n'est pas douteux que les créatures et les instruments des Jésuites ont pénétré tous les milieux.

La forte discipline de la Compagnie la met à l'abri des scandales, car il est assez difficile de savoir ce qui se passe dans son sein. Quelques rayons de lumière filtrent pourtant de temps à autre et les paroles du Père Jean Mariana (Jésuite) sont assurément toujours vraies : "Quelque faute qu'un des membres de la Société ait commise, pourvu qu'il ait beaucoup d'audace et de ruse et sache voiler sa conduite, l'affaire en reste là. Je ne parle pas des crimes les plus grossiers dont on pourrait faire un dénombrement assez grand et qu'on dissimule, sous prétexte qu'il n'y a pas de preuves suffisantes, ou de peur que cela ne fasse du bruit et ne nuise à l'ordre.. Parmi nous, les bons sont affligés et même mis à mort, sans cause ou pour des causes très légères, parce qu'on est assuré qu'ils ne résisteront pas. On en pourrait rapporter plusieurs exemples fort tristes.

Quant aux méchants, on les supporte parce qu'on les craint." (Des maladies de la Compagnie de Jésus, cité par Boucher, I, 103.) Collin de Plancy, dans son livre en faveur des Jésuites (Paris, 1870,) déclare que le livre de Mariana, accablant pour la Compagnie, est l'œuvre d'un faussaire, mais il ne fournit aucun argument à l'appui de son affirmation. C'est une vieille tactique des Jésuites (ces maîtres faussaires !) de déclarer apocryphe tout texte qui les accuse ou tout document qui les gêne...

### **L'obéissance chez les Jésuites**

— toutes les religions sont assises sur le renoncement individuel exagéré. La religion catholique est assurément l'une des plus autoritaires, mais, dans les rangs catholiques, personne n'a poussé aussi loin que les Jésuites, le despotisme des chefs et des supérieurs. Ignace a gouverné la Compagnie tout seul et sans aucun contrôle. Il ne sollicite jamais de conseils. Le Père Maître Ignace était père et seigneur absolu et faisait tout ce qu'il voulait," a pu écrire le P. Bobadilla.

Le pape Paul IV, de son côté, a reconnu qu'Ignace avait régi la Compagnie "tyranniquement." Nos critiques ne sont donc nullement exagérées.

Pour obtenir cette omnipotence, Ignace avait trouvé un système très simple, employé du reste par tous les fondateurs de religions. Il était l'élu de Dieu. Lui obéir, c'était obéir à Dieu même.

En 1521, à Manrese, n'avait-il pas reçu, comme je l'ai dit, directement de Dieu, au cours d'une extase, la révélation complète des principes et des règles du futur Institut des Jésuites ? Son collaborateur, le P. Jérôme Nadal, appelait cette révélation "une sublime illumination de son esprit par un singulier bienfait de Dieu". La substance de cette prétendue révélation ne méritait pourtant pas une telle admiration... En tout cas,

Ignace avait l'habitude, pour justifier ses décisions, de se contenter de dire : Je m'en rapporte à Manrese," ce qui coupait court à toute objection.

Dans ses Exercices, Ignace veut que "nous ne désirions quant à nous pas plus la santé que la maladie, la richesse que la pauvreté, l'honneur que la honte, une vie longue qu'une vie courte, et ainsi de suite pour tout le reste, voulant et choisissant seulement ce qui nous conduit le mieux à la fin que nous poursuivons..."

Et cette "fin," on sait qu'elle consistait uniquement dans la grandeur et dans la puissance de la Compagnie.

L'abbé Mir emprunte aux Monumenta Ignatiana une anecdote curieuse. Deux Jésuites en s'amusant s'étaient jetés un peu d'eau à la figure.

Grande colère d'Ignace, qui n'hésita pas à les punir cruellement, pour une "faute aussi bénigne, les condamnant à faire pénitence publique, à manager à une table spéciale, les mains attachées, à passer le dimanche à l'écurie et à manger avec les mules, etc. Tout ceci pour un amusement sans conséquence !

On juge par ce petit exemple de la sévérité que Loyola tint à maintenir dans sa Compagnie.

Dés les origines, nous assistons aux plus grands éloges de l'obéissance.

Le mémoire ou résumé des premières délibérations des fondateurs de la Compagnie (1539) rédigé, soit par le P. Jean Coduré, soit par François-Xavier lui-même, déclare en effet que : "Rien n'abat toute superbe et toute arrogance comme l'obéissance, car le superbe s'enorgueillit de suivre ses propres lumières et son propre vouloir, ne cède à personne, s'exalte en grandeurs et en émerveillements sur soi même.

Mais l'obéissance engage dans une voie diamétralement contraire, car elle suit toujours le jugement d'autrui et la décision des autres ; elle cède à tous et s'allie étroitement avec l'humilité, car elle est l'ennemie de l'orgueil."

Pour vaincre l'orgueil, on foule aux pieds la personnalité humaine, le libre examen, l'esprit critique. Et l'on arrive à développer... l'hypocrisie, la fourberie, le mensonge, qui sont devenus les "qualités essentielles de la Compagnie. A tel point que le mot "jésuitisme" est employé comme synonyme, dans le langage courant, de dissimulation et de tartuffisme.

Le lecteur nous sera sans doute reconnaissant de lui donner quelques textes, rigoureusement authentiques, sur l'obéissance jésuitique.

Peu avant sa mort, Ignace dicta au Jésuite Philippe Vito ses Instructions suprêmes sur l'Obéissance.

Le morceau renferme 11 paragraphes, dont je me borne à extraire les passages suivants : "A mon entrée en Religion, et une fois entré, je dois

être soumis en tout et pour tout devant Dieu Notre Seigneur et devant mon supérieur...

"Il y a trois manières d'obéir : La première, quand on me l'ordonne par la vertu d'obéissance, et c'est la bonne ; la seconde, quand on me demandée de faire ceci ou cela sans plus, et c'est la meilleure ; la troisième, quand je fais ceci ou cela au premier signe de mon supérieur avant même qu'il me le demande, et c'est la parfaite...

"Quand il me semble ou que je crois que le supérieur me commande une chose qui est contre ma conscience ou un péché et que le supérieur est d'un avis contraire, je dois le croire à moins d'évidence... Je dois me comporter ;

1. Comme un cadavre qui n'a ni désir, ni entendement ;
2. Comme un petit crucifix qui se laisse tourner et retourner sans résistance ;
3. Je dois me faire pareil à un bâton dans la main d'un vieillard, pour qu'on me pose où on veut, et pour aider ou je le pourrai davantage."

Ignace poussant très loin cet amour de l'obéissance... pour les autres L'abbé Mir reproduit la lettre qu'il fit écrire au P. Lainez, l'un de ses plus précieux collaborateurs de la première heure.

Il le blâme dans les termes les plus sévères pour s'être permis de ne pas être de son avis. (Rome, le 2-11-1552.)

Dans le Sumario de las Constituciones (qui fait partie des Reglas de la Compania de Jesús) on peut lire également : "Que chacun de ceux qui vivent sous l'obéissance se persuade qu'il se doit laisser mener et régir par la divine Providence par le moyen du supérieur, comme s'il était un cadavre, etc., etc. " Et dans un autre passage : "Soyons prêts à la voix du supérieur, comme si nous appelait le Christ Notre Seigneur, laissant là sans la finir une lettre ou une affaire commencée."

Le supérieur est ainsi comparé à Dieu en personne'

Pourtant, le supérieur peut se tromper ? Il faut obéir quand même. L'inférieur n'a rien à y perdre. "Au contraire, il y gagne devant Dieu. Car l'obéissance, pour être méritoire, doit être surnaturelle." (Abbé Mir.)

Dans ses Instructions aux Recteurs de la Compagnie, le P. Nadal insiste sur la nécessité de perfectionner l'obéissance de l'entendement (c'est-à-dire le renoncement à tout esprit critique, à toute velléité d'examen) et il indique par quels moyens on peut y arriver : exercices de l'oraison, etc. ("Abêtissez-vous," disait Pascal.)

Une telle obéissance est choquante. Mais ce qui est plus choquant encore, c'est que ceux qui la prêchaient étaient loin de la pratiquer eux-mêmes. Ignace fut un véritable potentat, souvent en lutte avec l'Église et résistant aux autorités ecclésiastiques. La Compagnie, dans son ensemble, a été le plus indocile des ordres religieux'

Il faut reconnaître que les Jésuites n'ont pas inventé l'obéissance aveugle. Ils l'ont simplement perfectionnée et systématisée.

Car saint Paul (Romains XIII, 15) ordonnait déjà aux premiers chrétiens d'obéir à leurs princes et à leurs seigneurs, même lorsqu'ils étaient injustes et méchants. Et le célèbre Concile de Trente (voir Catéchisme, p. 468) a confirmé cette néfaste théorie : "Ainsi, s'il s'en rencontre des méchants (parmi les rois, princes et magistrats,) c'est cette même puissance divine qui réside en eux que nous craignons et que nous révérons et non leur malice et leur mauvaise volonté, tellement que ce n'est pas même une raison suffisante pour être dispensé de leur rendre toute sorte de soumission et d'obéissance que de savoir qu'ils ont une inimitié irréconciliable..."

Et l'angélique saint Thomas n'écrivait-il pas : "Le sujet n'a pas à juger de ce que lui commande son préposé, mais seulement de l'exécution de l'ordre reçu et dont l'accomplissement le regarde..."

Saint Bonaventure a recommandé la vertu d'obéissance. Saint Basile a dit que le religieux doit être aux mains du supérieur "comme la hache aux mains du bûcheron." Etc., etc. Dans un récent article de la revue *Études*, un Jésuite éminent, le P. de La Brière, assurait que la formule "obéir comme un cadavre" avait été employée longtemps avant Ignace de Loyola, par le doux Saint François d'Assise lui-même.

Mais avec les Jésuites, le pouvoir des supérieurs devient absolu. Il n'y a plus de règle, plus de garantie, si faibles soient-elles. Suarez pourra s'exclamer : "L'Église n'a point encore vu de général d'Ordre revêtu d'un pouvoir aussi vaste, et dont l'influence soit aussi immédiate dans toutes les parties du gouvernement."

Ce que confirmera le P. de La Camara, quand il dira : "Il n'y a plus qu'un homme dans la Compagnie : le Général."

Aussi l'abbé Mir peut-il constater (I, 123 :) "Un pouvoir sans précédent ira s'affermissant dans l'Église, inconnu du droit canonique ancien, le plus autocratique et le plus indépendant de Rome qu'il y eût jamais, pénétrant jusqu'aux replis les plus intimes et les plus sacrés des consciences, plus puissant et plus autonome dans sa sphère d'action que le pouvoir même du Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ sur le texte." Ledit "Souverain Pontife" germera d'ailleurs les yeux, car, si la Compagnie travaille avant tout pour elle, elle travaille aussi, par ricochet, pour l'Église et la Papauté.

Le P. Louis Sempé, S. J., continue dans le *Messenger du Cœur de Jésus* de décembre 1934 une étude sur Jésus, Directeur de Sainte Marguerite-Marie, et modèle des directeurs. "Il nous révèle, d'après l'autobiographie que Jésus aurait dit à Marie Alacoque : "...et désormais, j'ajusterai mes grâces à l'esprit de ta Règle, à la volonté de tes supérieures et à ta faiblesse ; en sorte que tu tiennes suspect tout ce qui te retirera de l'exacte pratique de ta Règle, laquelle je veux que tu préfères à tout le reste.

De plus, je suis content que tu préfères la volonté de tes supérieures à la mienne, lorsqu'elles te défendront de faire ce que je t'aurai ordonné.

Laisse-les faire ce qu'elles voudront de toi :

Je saurai bien trouver le moyen de faire réussir mes desseins, même par des moyens qui y semblent opposés et contraires... (p. 680.)

Évidemment, Jésus n'a pas parlé à Marie Alacoque. Mais ce qu'elle a cru entendre n'est que l'expression des sentiments et des habitudes d'obéissance de son milieu. Eh bien, n'est-ce pas, que nous retrouvons dans le passage cité ci-dessus la plus pure doctrine jésuitique de l'obéissance passive aux supérieurs, comme un cadavre, *perinde ac cadaver* ?

Les paroles de Jésus peuvent très bien se condenser dans cet axiome : Quand un commandement de votre supérieur vous paraît opposé à un autre commandement de votre Dieu..., c'est le supérieur qui a raison !

On peut aller loin, avec de telles maximes.

### Les Exercices spirituels

— Je ne dirai que quelques mots de cet ouvrage trop célèbre, simplement pour montrer par quelles méthodes les chefs jésuites arrivent à domestiquer leurs inférieurs.

Les "Exercices" sont l'âme et la source de la Compagnie, a dit le P. de Ravignan. Ils ont pour but d'apprendre à se vaincre soi-même et régler tout l'ensemble de sa vie, sans prendre conseil d'aucune affection désordonnée." Les Exercices ont pour auteur Ignace lui-même (il en existe de nombreuses éditions ; j'ai utilisé celle qui a été annotée par le R. P. Roothaan Général de la Compagnie, Paris 1879.) Ce livre a été approuvé dès les débuts par le Vatican (bulle du pape Paul III, le 31 juillet 1548.) Il a recueilli les éloges des plus hautes personnalités ecclésiastiques et théologiques (ceux de saint François de Sales, par exemple.)

L'étude des Exercices est obligatoire pour tous les novices pendant deux années. On y prêche l'indifférence complète pour les choses de La terre, par "l'offrande entière de soi-même et de tout ce qu'on possède à Dieu." On frappe surtout l'imagination par des évocations effrayantes : méditations sur la mort et sur l'enfer. Le novice doit se représenter les deux armées ennemies, celle de Jésus et celle de Satan, avec leurs deux étendards. Par le jeûne, la prière, la solitude dans les ténèbres, il doit concentrer ses idées sur un seul point : la vision de l'enfer qu'il doit se représenter d'une façon précise, imaginant la fournaise affreuse, l'odeur de soufre qui s'en dégage, les hurlements épouvants des damnés, etc. Ensuite, d'autres Exercices lui apprendront à contempler l'Incarnation, le Crucifiement, la descente de Croix, la Passion tout entière et la Résurrection. Le novice "appliquera tous ses sens aux contemplations." Après des mois de cette

obsession morbide, s'il ne reste pas irrémédiablement abruti, c'est que son cerveau est vraiment solide.

Ce livre est parfait, puisqu'il a été dicté à Ignace de Loyola par la Sainte Vierge elle-même et puisque Dieu lui envoya, par-dessus le marché, la collaboration de l'ange Gabriel. Je n'insisterai donc pas davantage.

Un mot encore sur les Constitutions de la Compagnie.

Elles ont été souvent discutées — et souvent condamnées.

Le Parlement de Paris, par son arrêt de 1762, condamnait la doctrine perverse de la Compagnie "destructrice de tout principe de religion et même de probité, injurieuse à la morale chrétienne, pernicieuse à la société civile, séditeuse, attentatoire aux droits et à la nature de la puissance royale, à la sûreté même de la personne sacrée des souverains et à l'obéissance des sujets, propre à exciter les plus grands troubles dans les États, à former et à entretenir la plus profonde corruption dans le cœur des hommes."

Dans le jugement sévère qu'il porta contre la Compagnie, le Parlement de Provence signalait qu'à côté des Constitutions que l'on connaît (et qui sont déjà très critiquables, pour leur absolutisme effréné,) il existe des Constitutions secrètes, que l'on tient soigneusement cachées et qui ne sont connues que des seuls supérieurs.

Ceci m'amène à parler des fameux Monita Secreta (Les secrets des Jésuites.) La revue Études, dans un article subtil et habile, s'élève une fois de plus contre l'authenticité de ce document. Elle trouve invraisemblable que les supérieurs de la Compagnie aient publié des Instructions secrètes aussi cyniques et aussi compromettantes. Un argument prime, à mes yeux, toute autre considération : les idées contenues dans les Monita se retrouvent dans les Constitutions et dans tous les textes de la Compagnie ; elles sont confirmées par l'histoire elle-même. N'oublions pas, d'autre part, que les Monita Secreta ont été publiés au début du VII<sup>e</sup> siècle, à une époque où la Compagnie toute puissante, se croyant tout permis, commettait des maladresses et des exagérations qu'elle n'a plus renouvelées par la suite.

## Les Jésuites et la confession

### Un moyen de gouvernement : la Confession

— Les Monita nous initient aux pratiques tortueuses de la Compagnie pour mettre la main sur la fortune des veuves, pour attirer dans ses collèges les enfants des grandes familles (avec leur argent,) pour exercer une influence efficace sur les nobles, les princes, les dirigeants.

Là réside, en effet, le secret de l'extraordinaire fortune des disciples de saint Ignace. Ils ont su manœuvrer de façon à s'assurer, bon gré mal gré, par la persuasion ou par la crainte, les appuis et les concours les plus précieux. A l'origine même de la Compagnie, les Pères Miron et de Caméra, avaient cru devoir refuser, dans un esprit d'humilité, la charge de confesseurs du roi du Portugal.

En apprenant cette décision, Ignace réprimanda vertement ses deux collaborateurs, leur démontrant que les Jésuites ne devaient négliger aucune occasion et aucun moyen de servir utilement la Compagnie.

Depuis lors, les Pères Jésuites n'ont jamais manqué d'intriguer pour occuper de semblables fonctions. Ils se sont, en quelque sorte, spécialisés dans la charge de confesser les têtes couronnées — ce qui était un moyen excellent d'obtenir leurs faveurs.

Bochmer écrit avec raison : "Quand il (Ignace) envoie à tous les prêtres de l'Ordre, une instruction sur leurs devoirs de confesseurs, il est facile de voir qu'il est conduit par la pensée d'accroître la puissance de l'ordre par le Tribunal de la Pénitence."

François Xavier donnait de son côté des instructions... très habiles, à ses collègues en jésuitisme : "Vous prendrez garde de vous mettre mal avec les dépositaires du pouvoir temporel, lors même que vous verriez qu'ils ne font pas leur devoir en des choses graves..." Commencez-vous à comprendre comment et pourquoi l'illustre Compagnie par vint à se développer si rapidement".

Un document bien curieux nous est fourni par l'abbé de jargon : Lettres sur le Confessorat du P. Le Tellier. (L'abbé de Margon n'appartint pas à la Compagnie, mais il fut l'instrument des Jésuites.) Ces derniers préférèrent se servir de créatures prises en dehors de la Compagnie, Afin de pouvoir plus facilement s'en désolidariser par la suite, s'il y a lieu. C'est ce qui advint à cet abbé de Margon : après l'avoir employé plus ou moins adroitement, les Jésuites le désavouèrent.

Furieux, de Margon chercha à se venger en dévoilant les manigances de ses ingrats patrons. Ses lettres jettent un jour curieux sur le rôle du Père Le Tellier, confesseur de Louis XIV, et sur la mauvaise influence qu'il exerça sur lui.

Dans son ouvrage sur sa Compagnie, le P. du Lac (qui fit beaucoup parler de lui pendant l'affaire Dreyfus) dit que ce fut "un dangereux honneur," pour la Compagnie, de donner des confesseurs aux princes. En ce cas, pourquoi les Jésuites ont-ils recherché si souvent et dans tous les pays, à exercer cette périlleuse fonction ? Ils ne se seraient pas exposés aux ennuis qui en pouvaient résulter s'ils n'avaient eu la certitude de trouver, en compensation, d'énormes avantages et de précieux privilèges. Par le Confessionnal, en réalité, ils ont dirigé les rois... et les reines, sans parler des favorites !

# Théorie et pratique du régicide

## Le Régicide et les Jésuites

— D'ailleurs, lorsque les Grands résistaient aux suggestions des fils d'Ignace, ceux-ci n'hésitaient pas à les faire assassiner. Les Jésuites avaient participé aux massacres de la Saint-Barthélemy d'une façon plutôt occulte, mais avec la Ligue ils vont se lancer à fond dans la mêlée. A Toulouse, ils excitent des émeutes et fomentent un peu partout des troubles contre l'autorité royale, mettant à profit le désordre extrême dans lequel se trouve le pays.

Les prédicateurs jésuites s'élèvent avec véhémence contre Henri III et soutiennent de toutes leurs forces le parti des Guise, car la Compagnie est subventionnée par l'Espagne et les immenses trésors du fanatique Philippe II sont à sa disposition pour lutter brutalement contre la Réforme. Dans leurs sermons contre Henri III, dont l'action anti-huguenote est jugée trop molle, ils le comparent à Néron, à Sardanapale, et.

Le moine Jacques Clément, après avoir consulté son supérieur, le dominicain Bourgoïn (qui lui déclare qu'il n'y a aucun Pêché à tuer le roi et qu'il ira droit au ciel,) frappe Henri III et le tue.

Le Jésuite Mariana écrira que le crime de Clément est "un exploit insigne et merveilleux." En effet, Henri III avait été excommunié par le pape Sixte-Quint, qui avait délié ses sujets de leur serment de fidélité à son égard ! (Il est vrai que le même Sixte-Quint ne tardera pas à succomber mystérieusement à son tour, au moment où il voudra réfréner le zèle exagéré des Jésuites.)

La haine des Jésuites contre Henri IV fut plus grande encore que contre Henri III. Ils multiplièrent contre lui les tentatives d'assassinat.

Ce fut d'abord Barrière, stimulé par le P. Varade (de la Compagnie.) L'attentat de Barrière échoua et il fut exécuté, tandis que l'on n'osa pas inquiéter Varade.

Henri IV avait beau multiplier les manifestations de bienveillance à l'égard du catholicisme, l'Église ne lui pardonnait pas son libéralisme. Le pape Clément VIII ne voulait pas désarmer et menaçait même de l'Inquisition les rares prélats français qui intercédèrent en faveur du Béarnais converti. C'est que ledit de Nantes, dont il était l'auteur, qui reconnaissait la liberté de conscience pour tous, était un acte véritablement révolutionnaire pour l'époque.

Un nouvel attentat, celui de Jean Chatel, est organisé par les Jésuites. Cette fois, Henri IV est blessé à la bouche. Le peuple, furieux, assiège le Collège de Clermont (qui devint par la suite le Lycée Louis-le-Grand.) Chatel avait été élevé dans ce collège jésuite. On y perquisitionne et l'on trouve, dans la cellule du P. Geignard, des papiers très compromettants.

On y lisait, par exemple :

"L'acte héroïque fait par Jacques Clément, comme doué du Saint Esprit, a été justement loué."

"Si on ne peut le déposer (Henri IV) sans guerre, qu'on guerroye ; si on ne peut faire la guerre, qu'on le fasse mourir." Guignard fut inculpé, mais refusa de se rétracter, même sur l'échafaud.

Il ne voulut jamais reconnaître Henri IV comme roi "puisque le pape ne l'avait pas reconnu." Chatel et Guignard furent exécutés (7 janvier 1595.) La maison de Chatel fut rasée et une pyramide expiatoire fut élevée sur son emplacement. Puis les Jésuites furent expulsés de France sur l'ordre du Parlement. Ce qui n'empêcha pas l'historien jésuite Jouvénay de glorifier le P. Geignard et de le comparer.. à Jésus-Christ, le sauveur des hommes'

Tous les Jésuites ne partirent pas, et Henri IV ferma les yeux pour ne pas les exaspérer davantage, car il en avait terriblement peur. Il savait de quoi la Compagnie était capable et vivait dans une inquiétude continuelle. D'autre part, il avait un confesseur jésuite, le P. Coton ("il avait du Coton... dans les oreilles") qui l'importunait. Ses maîtresses et la plupart de ses courtisans le harcelaient aussi, lui demandant de laisser rentrer les Jésuites, pour les désarmer. Il finit par céder.

Malgré les remontrances du Parlement, dont le Président, Achille de Harlay, lui écrit que son geste sera fatal à la paix du royaume et dangereux pour la vie de Votre majesté," Henri IV ce de quand même aux Jésuites et il en donne les raisons dans une lettre qu'il envoie à Sully, disant que les Jésuites ont des intelligences partout et que sa vie inquiète et misérable est pire que la mort...

Les Jésuites rentrent donc (1604.) La pyramide expiatoire est enlevée.

Huit ans plus tard, le roi sera mort, mais les biens de la Compagnie vaudront 300.000 écus de rentes et ils auront dépensé pour leur seule maison de La Fleche plus de 600.000 livres.

On s'étonne de l'influence que le P. Coton exerçait sur le roi. Pour obtenir sa confiance, il n'hésitait pas, en effet, à approuver ses débauches (Henri IV avait de nombreuses maîtresses et des bâtards à profusion.) Il allait jusqu'à le comparer au saint roi biblique Du Vid, qui possédait également un sérail Ajoutons que le P. Coton menait de son côté une vie très licencieuse.

Bref, en 1610, Henri IV fut tué par Ravaillac. Les faits sont trop connus pour que je veuille les retracer ici. Je rappellerai seulement que Ravaillac avait demandé, de son propre aveu, à entrer dans la Compagnie et qu'il fut en étroites relations avec le P. d'Aubigny, curé de Saint-Séverin. Mais ce dernier ne fut pas inquiété. La reine, Marie de Médicis, était pressée de gouverner, elle étouffa enquêtes et poursuites.

Le P. du Lac a cherché à innocenter la Compagnie de la mort de Henri IV.

Voici ses arguments :

1. Chatel n'accusa personne (cela prouve simplement sa fermeté de caractère) ;
2. Les textes régicides trouvés chez le P. Geignard reflétaient des idées qui étaient alors courantes et l'on aurait pu envoyer en Place de Grève dans ces conditions, "outre des milliers de bourgeois, tous les moines et curés de Paris et tous les professeurs de l'Université" (voilà un argument qui se retourne complètement contre la thèse du P. du Lac, car il montre que les idées régicides étaient celles de la presque unanimité du clergé) ;
3. Si les Jésuites avaient été coupables, le Pape n'aurait pas manqué de les blâmer (le R. P. se moque de nous, Pape, roi d'Espagne et Jésuites avaient partie liée) ;
4. Pourquoi l'aurions-nous tué ? Nous n'y avions aucun intérêt, il ne nous gênait pas... (C'est l'argument le plus habile. Il faut pourtant se souvenir que Henri IV, au moment où il tomba sous le poignard de Ravaillac, se préparait à soutenir la guerre contre l'Autriche et l'Espagne, les deux puissances foncièrement catholiques. Or, les Jésuites étaient à la solde de l'Espagne. Donc...)

### Autres exemples

— L'Angleterre fut également déchirée par les menées de la Compagnie. Le pape Paul IV voulant enlever son trône à Élisabeth, les Jésuites fomentent des troubles, particulièrement en Irlande. Un attentat est perpétré contre la reine, par Guillaume Parry et la complicité du clergé (et même celle du nonce) fut établie.

Les Jésuites excitent ensuite l'infortunée Marie Stuart contre Élisabeth. Babington, poussé par l'ambassadeur espagnol et par le Jésus te Billard, essaie à son tour de tuer Élisabeth. Il échoue et est supplicié avec douze de ses complices. Grâce aux Jésuites, les Espagnols s'introduisent en Irlande, d'où ils furent chassés en 1601.

En 1603, nouveau complot contre Jacques Ier fils de Marie Stuart, qui ne donnait pas satisfaction intégrale aux Jésuites. Le P. Watson est exécuté avec de nombreux complices. Puis, c'est la conspiration des Poudres. Les Jésuites imaginent de faire sauter le Palais de Westminster au moment où le roi et la reine ouvriraient solennellement le Parlement. 32 barils de poudre sont entassés dans les caves, mais le complot est découvert par un hasard fortuit. Les conjurés avaient tous des confesseurs jésuites. Le

P. Gérard, qui avait célébré une messe pour lesdits conjurés, parvint à s'échapper.

Passons en Hollande. L'Espagne voulait abattre Guillaume de Nassau (dit "Le Taciturne,") homme des plus remarquables.

Plusieurs attentats successifs sont préparés par les Jésuites.

Jaureguy le blesse gravement ; il est exécuté, ainsi qu'un moine nommé Tinnermann, qui l'avait confessé et encouragé.

Un autre assassin, Geraerts, parvint à tuer Guillaume.

Il avait consulté cinq moines, dont quatre Jésuites, dont il refusa de donner les noms.

Le clergé catholique des Pays-Bas chanta les louanges du meurtrier.

Revenons en France, pour dire deux mots de Damiens, ce fanatique catholique, qui tenta de tuer Louis XV. Il avait été pensionnaire des Jésuites à Béthune et à Paris. Au moment même de l'attentat (1757,) les Jésuites faisaient jouer Catilina dans leurs collèges. Ils étaient mécontents de Louis XV. Le Dauphin, par contre, leur était sympathique. Bien que la complicité des Jésuites dans le crime de ce malheureux, tout imprégné de leurs théories, et qui répétait sans cesse "que la religion permet de tuer les rois."

Parlerai-je du meurtre de Jaurès ?

C'est de l'histoire contemporaine et cela m'entraînerait dans des explications qui dépassent le cadre de la présente étude.

Le meurtrier, Raoul Villain, membre du Sillon de Marc Sangnier n'était qu'un instrument irresponsable, dirigé et conduit dans l'ombre, frappa Jaures, pour avoir servi la Paix et le rapprochement franco-allemand, avant 1914.

Et le tout récent assassinat du général Obregon, président de la République mexicaine, n'est-il pas l'œuvre des Jésuites, qui avaient déjà essayé de faire tuer Calles, pour briser la politique anticléricale et laïque des démocrates mexicains. N'est-ce pas une religieuse, la sœur Conception, et un prêtre, qui ont armé le bras du criminel Toral ?

Comment les Jésuites hésiteraient-ils à frapper un libre penseur, alors qu'ils n'ont pas reculé devant le meurtre de certains papes !

Innocent XIII, ayant dit qu'il se proposait de réformer la Compagnie, mourut subitement peu après.

Le P. Ribadeneira n'écrivait-il pas (avec quelle plume impertinente !) en parlant d'un autre pape :

"Il (le pape Sixte Quint) rédigea un décret par lequel il ordonnait d'appeler désormais notre Ordre, non plus Société de Jésus, mais Société des Jésuites. Par bonheur, le temps venu où le Pape eut en mains les copies officielles de son décret, serrées dans son secrétaire pour les publier dans quelques jours, le Seigneur lui barra la route et il perdit la vie... au moment

qu'il prétendait dépouiller la Compagnie de Jésus de ce titre glorieux et de ce très doux nom."

Le pape Sixte Quint avait commis d'autres crimes.

En particuliers il avait mis à l'Index le livre du cardinal Bellarmin sur l'obéissance aveugle. Son successeur Urbain VIII revint sur cette décision et les Jésuites eurent gain de cause une fois de plus. Mais comment peuvent-ils s'indigner des accusations que l'histoire a portées contre eux, lorsqu'on lit sous la plume d'un Jésuite aussi célèbre que Ribadeneira des phrases aussi imprudentes que celle que je viens de rapporter ? D'autant plus que derrière l'impertinence apparaît la satisfaction d'être débarrassé d'un adversaire — et de quels adversaires.

La mort de Clément XIV est tout aussi troublante. D'une Santa robuste, jeune encore (63 ans,) il dis paraît brusquement, après cinq années de pontificat. Cependant, il se méfiait et ne mangeait rien que des mains d'un moine, ami d'enfance. Il savait bien que les Jésuites ne lui pardonneraient pas d'avoir prononcé la dissolution de leur Ordre et il disait : "Cette suppression me donnera la mort. Et pourtant, je ne me repens pas de ce que J'ai fait." Le cardinal de Bernés, qui se trouvait à Rome, avoue que cette mort ne lui parut pas naturelle. Quant aux Jésuites, ils se contentent de dire que le pape mourut... de peur.

Le crime de Clément XIV, en supprimant les Jésuites, n'était pourtant pas bien grand, car aucun pays n'en voulait plus. Ils étaient chassés de partout et le pape n'avait fait que sanctionner un fait acquis. Les bons Pères se vengèrent néanmoins d'une condamnation qui achevait leur déroute.

## Textes régicides

— On voit de quoi sont capables ces disciples du doux Jésus. Quelques textes achever ont la démonstration.

Le P. de Ravignan (1862) pour disculper les Jésuites, dit que saint Thomas d'Aquin avait résolu la question du régicide par l'affirmative. Le fait est exact.

Il montre que, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, les Jésuites n'ont rien inventé et qu'ils se sont bornés à s'emparer d'une idée qui leur était favorable.

Mais Ravignan ajoute qu'il n'y eut qu'un seul Jésuite (le P. Mariana) qui dépassa vraiment la mesure. Singulière affirmation quand on sait que Boucher et Larousse ont énuméré plus de 75 écrivains jésuites ayant fait l'apologie du régicide. Encore ne parlent-ils que des écrivains, dont les ouvrages n'ont pu être détruits. Le nombre des orateurs et des prédicateurs ayant prêché dans leurs sermons le meurtre des rois serait dix fois plus considérable. Le livre du Jésuite allemand Busembaum (Saint Alphonse de Liguori s'est inspiré de sa Théologie Morale, qui fut brûlé à Paris après

l'attentat de Damiens et qui approuve le régicide, eut plus de 200 éditions successives, en dépit des condamnations qui l'ont frappé.

Le P. Volet, dans son livre sur L'Instruction des prêtres ; le P. Verona Constantinus et des dizaines d'autres Jésuites ont approuvés Jacques Clément. Le P. Geignard, exécuté comme complice de l'attentat contre Henri IV, a longtemps figuré au martyrologe de la sainte congrégation ignacienne.

Le Cardinal Bellarmin (le "saint Jésuite") a écrit (De la souveraine autorité du Pape, cité par Boucher.) "Lorsque l'Eglise, après de paternelles remontrances a retranché un prince de la communion des Fidèles, délié, si cela est nécessaire, ses sujets de leur serment de fidélité, dépose enfin le souverain obstiné dans ses erreurs, c'est à d'autres qu'il appartient d'en venir à l'exécution..." Quant au P. Sucrez ("Un des fils les plus méritants de l'Espagne et de la Compagnie," Études, 5 octobre 1921) il écrit ; "Il est de Foi que le pape a le droit de déposer les rois rebelles ou hérétiques. Or, un roi ainsi déposé il est plus souverain légitime ; donc, s'il refuse de se conformer à la sentence pontificale, il devient un tyran et peut, comme tel, être tué par le premier venu..."

Enfin, le P. Emmanuel Sâ déclare (d'accord avec la plupart des théologiens) que le pape, gardien des brebis, a le droit de tuer les loups. "Les Jésuites, demain encore, si tel était leur intérêt, exciteraient à l'assassinat comme à bien d'autres crimes." Larousse.)

## **L'œuvre pédagogique de la Compagnie**

— Notre étude serait incomplète si nous n'indiquions pas l'importance de l'œuvre pédagogique des Jésuites, car elle a grandement contribué à leurs succès.

Ils avaient compris de bonne heure tout le profit matériel et moral qu'ils pouvaient retirer de l'éducation de la jeunesse.

Pour concurrencer les autres collèges, ils réalisèrent La gratuité de l'enseignement, moyen radicale de vider les autres écoles pour remplir les leurs. Schimberg.) C'est ainsi que le Collège de Clermont parvint à avoir à lui seul davantage d'élèves que les 36 collèges du Quartier Latin réunis.

Aussi, la lutte entre l'Université et la Compagnie, qui débuta en 1552, ne devait-elle jamais connaître de répit.

La méthode d'enseignement des Jésuites est contenue dans le Ratio Studiorum, écrit en partie par Ignace, et dans les Constitutions (1599).

Ils ont négligé, volontairement, l'éducation primaire. Ils n'aimaient pas la culture pour elle-même, mais "comme une convenance imposée par le rang à certaines classes de la nation." Ils attiraient dans leurs établissements les intelligences brillantes, afin que leurs succès rejaillissent sur la Compagnie, mais leur but était exclusivement de former des chrétiens "hommes du monde", en recrutant de nobles écoliers. Ignace recommandait

spécialement le tact, les bonnes manières, la politesse, une culture superficielle en somme.

Ennemis de l'instruction populaire, ils partageaient contre elle toutes les préventions aristocratiques. On vit dans les Constitutions : "Nul d'entre ceux qui sont employés à des services domestiques pour le compte de la Société ne devra savoir lire et écrire, ou, s'il le sait, en apprendre davantage ; on ne l'instruira pas sans l'assentiment du général de l'Ordre, car il lui suffit de servir en toute simplicité et humilité Jésus-Christ notre Maître."

Ils s'occupaient parfois des pauvres, cependant, dans leurs œuvres charitables, pour les asservir.

Les classes s'ouvraient et finissaient par la prière. De temps à autre, on interrompait le travail, au beau milieu d'une explication, pour une oraison jaculatoire ! Le passage d'un exercice à l'autre, la sonnerie de l'horloge, tout était prétexte à de nouvelles prières.

"Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu." Tout était combiné pour assujettir les cerveaux. Ils infligeaient aux élèves d'humiliantes punitions : balayer la salle, baiser le sol, se mettre à genoux, recevoir la fustigation (voir sur ce point La flagellation chez les Jésuites, mémoires historiques sur l'Orbilianisme (Daragon 1912.) On y verra que ce n'est pas seulement sur le postérieur des Indiens du Paraguay que les Révérends Pères ont exercé leur sadisme.) Certes, le fouet existait avant Ignace, qui eut le "mérite" d'instituer un correcteur attitré, le Maître ne devant plus opérer lui-même.

Ils exaltaient l'amour-propre et l'orgueil par l'émulation, considérée comme excitatrice de l'esprit. Par des entretiens particuliers, ils se rendaient compte des caractères, des idées, des tendances de chaque élève. Chez eux, le surveillant jouait un rôle primordial ; il était le plus précieux auxiliaire des maîtres.

Ils n'inventèrent pas les Prix, mais ils en généralisèrent l'usage et entourèrent les distributions des dits prix d'une pompe inusitée jusqu'alors. M. André Schimber (qui est très favorable aux Jésuites) écrit dans son livre L'Éducation morale dans les Collèges de la Compagnie de Jésus en France sous l'ancien régime (Champion, 1913 :) "Mieux que personne, ils se sont rendus compte de la malléabilité de l'enfance ; mieux que personne aussi, ils ont prétendu en tirer parti, s'adressant à la fois et dans le même temps aux sens, à l'esprit, au cœur, à la volonté.

C'est une suggestion -à- en prenant ce mot dans son acception la plus haute — que les Pères pratiquent sur les âmes en psychologues consommés." Leur méthode supprimait l'action des parents, détruisant l'influence et l'amour de la famille. Pas de spontanéité, d'originalité, de personnalité chez leurs élèves. Le moindre geste est réglementé ; on fabrique des automates (Dictionnaire de pédagogie, art. Jésuites, p. 902, Gabriel Compayre.)

Ils suppriment les distractions au dehors et ne mènent jamais les enfants au théâtre, car il y en avait à l'école (mais quel théâtre). Le seul spectacle autorisé consistait à conduire les élèves en cortège pour assister à l'exécution des hérétiques !

L'élève était soumis à une surveillance tyrannique ; il n'était jamais livré à lui-même. "Un surveillant à poste fixe se tenait aux latrines, aux grilles et aux portes principales. Les élèves n'étaient seuls nulle part." Schimberg, p. 296.)

On connaît les résultats de ce système déprimant. M. Schimberg, bien qu'il soit fervent admirateur des Jésuites, est contraint d'avouer qu'ils sont responsables, en partie, de la frivolité des classes dirigeantes au déclin de l'ancien régime. Un noyau de nobles éclairés eût agi plus intelligemment que cette clique dégénérée par la vie de la Cour, le jeu, le libertinage et dont le cerveau avait été émasculé par la Compagnie. Peut-être la Révolution eut-elle été évitée...

Mgr d'Hulst est du même avis lorsqu'il déclare : "Nous demandons aux établissements religieux de nous envoyer des hommes, ils nous envoient des communians." (Cité par Édouard Drumont, Sur le chemin de la vie, p. 192.) Tout était combiné pour atteindre ce résultat. On exaltait la foi et l'on refoulait la raison.

Les Jésuites expurgeaient les auteurs profanes — avec exagération — pour les accommoder à leurs principes. Ils remplissaient par des textes de leur invention les coupures qu'ils avaient opérées (Schimberg.)

"L'interprétation des auteurs, dit le P. Jouveney, doit être faite de telle sorte que, quoique profanes, ils deviennent tous les hérauts du Christ." C'est ainsi qu'ils ont dénaturé et démarqué tant de textes. Voltaire disait n'avoir appris chez les Jésuites "que du latin et des sottises"

Les Jésuites faisaient effectivement une très grande place au latin, sous prétexte que les protestants se servaient du français comme moyen de propagande. Ils manifestaient un véritable ostracisme contre le français, ostracisme qui cadrait bien avec leurs efforts pour immobiliser la pensée, la figeant dans les formules moyenâgeuses pour l'empêcher d'évoluer.

C'est encore M. Schimberg qui cite l'intéressant document qu'on va lire. Il reproche d'autre part aux Jésuites d'avoir négligé l'enseignement de l'histoire et des sciences positives, au détriment d'une culture littéraire sophistiquée et superficielle.

"Le règlement du collège de Grenoble (1520) porte : "les écoliers ne devront parler que la langue latine. Ceux qui seront surpris parlant dans leur langue maternelle seront notés ; deux fois par mois, les notes seront réglées par une amende et ceux qui ne paieront pas l'amende seront fouettés de verges." Même règlement au collège séculier d'Autun (1587.) Le Ratio jésuite ne permettait l'usage du français dans les récréations que les jours de fête..."

## Mouchardage et délation

— Le mouchardage était très usité dans les cloîtres. Les Jésuites le transportèrent dans leurs collèges et en firent un de leurs principes pédagogiques.

Chaque élève avait son Aemulus, chargé de le reprendre, de le surveiller, de le dénoncer. (Bochmer.)

Dans leurs propres établissements les Jésuites créaient des groupes secrets, tels que les "Congrégations secrètes de Notre-Dame."

"Ils tâcheront par leurs entretiens de ramener les autres écoliers qu'ils verraient s'éloigner du chemin de la vertu. S'ils ne peuvent les gagner, ils avertiront le régent de leur conduite." (Chossat, cité par Schimberg, qui déclare que ces procédés étaient conformes aux mœurs du temps.)

Ils étaient conformes, surtout, à la mentalité jésuitique ;

Si l'élève avait son Aemulus, attaché à sa personne, le Père Jésuite avait son Socius. Quels que soient son âge, sa dignité, sa réputation, aucun Jésuite ne pouvait rendre de visite, surtout à une femme, sans être accompagné de son Socius. Celui-ci devait se placer de façon à tout voir, sans entendre la conversation (principalement lorsqu'il s'agissait d'une confession.) A son retour, il rendait compte au supérieur de ce qu'il avait vu.

La dénonciation mutuelle était (elle l'est probablement encore) une règle générale chez les Jésuites. L'article 9 du Sommaire des Constitutions assure que l'on doit s'estimer heureux de voir dénoncer ses erreurs et ses fautes. Un autre article des Constitutions va jusqu'à dire que le frère dénoncé devra remercier son dénonciateur avec la plus grande humilité.

L'ineffable Ignace avait organisé en quelque sorte, la délation : 1° Durant la première année, on n'avait le droit d'accuser personne ; 2° ceux d'un an accusaient les nouveaux, mais pas les anciens ; 3° ceux de deux ans pouvaient accuser leurs égaux, etc., etc.

On se mouchardait donc du haut en bas de l'échelle jésuitique.

Les frères coadjuteurs sont tenus de dénoncer chaque soir les fautes venues à leur connaissance.

Des confesseurs doivent prescrire la délation comme un cas de conscience et de sévères punitions sont prévues contre ceux qui ne se soumettraient pas.

Deux fois par an, les Recteurs et les Supérieurs font un rapport au Général, sous pli cacheté.

Ce rapport comprend deux parties : 1° les choses édifiantes et à l'honneur de la Compagnie, que l'on peut montrer à tout le monde ; 2° les choses qui sont... moins édifiantes et qui devront rester secrètes. — Si nous possédions la collection de ces rapports secrets, quel épouvantable réquisitoire contre la Compagnie il nous serait possible de dresser...

## La "morales" des Jésuites

— Singulière morale, dont Pascal a pu dire, qu'avec elle il y avait plus de plaisir à expier ses fautes qu'à les commettre."

Ces hommes si sévères, si tyranniques dans leurs Collèges et leurs Maisons, vont se montrer conciliants et indulgents à l'extrême, dès qu'ils auront intérêt à fermer les yeux sur les fautes ou les crimes de leurs créatures...

Alors, ils inventeront le laxisme, ou morale relâchée ; les restrictions mentales, ou science du mensonge ; le probabilisme, ou l'art de la casuistique...

La morale relâchée les mettra en conflit violent avec les Jansénistes, partisans de la morale sévère.

Discussions et chicanes théologiques, qui finirent en condamnations et excommunications, pour la plus grande gloire de la Compagnie. Les apôtres de la "morale facile" sont allés jusqu'à excuser les pires turpitudes :

"Il est permis de désirer la mort de son père, non en vue du mal qu'il en éprouvera, mais en vertu de l'avantage qui en résultera, c'est-à-dire d'un riche héritage." Proposition du P. Tagundez, condamnée en 1679. (Cité par Paul Bert, qui montre que cette doctrine est encore enseignée en plein XIX<sup>e</sup> siècle, puisqu'elle se retrouve dans le Petit Catéchisme de carotte, édité en 1870.) Nous pourrions citer quantité de textes semblables, concernant tous les vices et tous les crimes imaginables, que l'on excuse et que l'on permet selon les besoins de la cause. Le livre de Paul Bert en est rempli. (La Morale des Jésuites.)

M. Schimberg essaie d'excuser ses amis de la Compagnie en disant que, s'ils excusaient certains crimes, c'était pour s'accommoder à la faiblesse humaine et non pour se justicier eux-mêmes, car leurs mœurs étaient régulières. L'excuse me paraîtrait bizarre, même si la pureté des mœurs jésuitiques était vraiment parfaite, ce qui n'est pas. Les Jésuites Lessius, Bauny, Amicus, Escobar (le livre de ce dernier fut traduit dans toutes les langues ; rien qu'en Espagne il eut 42 éditions) ont excusé le vol, l'adultère, le vice et même le meurtre.

Le P. Caramuelfand dit : "Si une femme se vante d'avoir couché avec un religieux, celui-ci peut la tuer." Que serait-ce, ma foi, si leurs mœurs n'étaient pas pures ! Le P. Lami dit également qu'un religieux peut tuer pour défendre Sa réputation. L'opinion, contestée par le Saint-Siège, fut reprise quelques années plus tard par les Pères Desbois, Hereau, Fladrant, Le Court. Très tolérants lorsqu'ils y ont intérêt, les Jésuites ordonnent, par contre, aux enfants chrétiens d'accuser leurs propres parents hérétiques, quand bien même ils sauraient que ceux-ci seraient condamnés et brûlés. (Fagundez, Traité sur les Commandements de Dieu.)

Le mensonge est quelquefois permis. C'est une question de circonstances, de nécessité plus ou moins pressante.

Il est d'ailleurs très facile "de ne pas mentir... tout en cachant la vérité." Il suffit d'interpréter les mots d'une certaine façon, de leur donner — mentalement — un sens différent du sens courant.

"Comme le mot Gallus en latin peut signifier un coq ou un Français, si on me demande, en parlant cette langue, si j'ai tué un Français, quoique j'en ai tué un, je répondrai que non, entendant un coq..." Sanchez.)

Avec un peu de bonne volonté, on peut tout justifier, on peut tout permettre. Pour excuser le vol et pour démontrer qu'il est quelquefois permis de voler, on citera, par exemple, le cas des Hébreux, auxquels le bon Dieu lui-même permet de dérober les vases précieux des Égyptiens. Et pour le meurtre : l'exemple d'Abraham, auquel le même bon Dieu ordonne de tuer son fils Isaac.

Si Bourdaloue un peu sévère  
Nous dit : Craignez la volupté,  
Escobar, lui, dit-on, mon père,  
Nous la permet pour la Santé.

(Boileau)

S'ils n'avaient permis que la volupté, il n'y aurait rien à objecter, mais ils ont autorisé les pires turpitudes, en favorisant l'hypocrisie et la fourberie. "Si quelqu'un se délecte de l'union avec une femme mariée, non parce qu'elle est mariée, mais parce qu'elle est belle, faisant ainsi abstraction de la circonstance du mariage, cette délectation, selon plusieurs auteurs, ne constitue pas le péché d'adultère, mais de simple fornication (Compendium, p. 126.)

Arnould, qui relate cette singulière théorie, fait remarquer que, dans ces conditions, il serait rassurant d'épouser de préférence une femme laide. Quant au probabilisme, il consistait à résoudre les "cas de conscience."

Les Jésuites n'ont pas voulu dire qu'il n'y avait en morale que des "probabilités" — thèse dangereuse pour la religion ! Ils ont simplement observé que l'homme est souvent embarrassé pour savoir quelle conduite il doit adopter dans telle ou telle circonstance.

Beaucoup de leurs élèves étant destinés à devenir médecins ou avocats, constate Schimberg, il est indispensable qu'ils soient rendus aptes à résoudre les cas de conscience les plus différents.

Ces conceptions clastiques sont toujours en honneur. Crétineau-Joly a pu dire avec raison que la canonisation d'Alphonse de Liguori (1829) avait été la justification des casuistes de la Compagnie — car les théories des uns et de l'autre sont identiques. Lorsque le P. Pirot avait publié, en réponse à Pascal, son Apologie des Casuistes, il avait eu si peu de suc ces que la Compagnie l'avait froidement désavoué. Mais aujourd'hui la casuistique est

en honneur plus que jamais. Albert Bayet en a donné des preuves multiples dans son excellent petit livre : La casuistique chrétienne contemporaine. (Allan, 1913.) Pour finir de juger la morale des Jésuites, rappelons que les Papes ont vainement essayé d'obliger la Compagnie à faire une pension alimentaire à ceux qui sortiraient, volontairement ou non, de son sein. La charte et la bonté n'ont jamais caractérisé les chers enfants d'Ignace'

## Après la dissolution de l'Ordre

Après la dissolution de l'Ordre. — Terminons l'histoire de la très sainte Compagnie. Car ils ont survécu à toutes les condamnations...

Un fait assez curieux : chassés de partout, ils trouvèrent asile en Russie et en Prusse, pays non catholiques. Le pape Pie VI ferma les yeux et les laissa rire. Pie VII montra à leur égard de meilleures dispositions encore, mais la tourmente révolutionnaire survint, secouant la vieille Europe jusque dans ses fondations.

En 1801, un Brel de Pie VII reconstitue la Compagnie, sous le titre de Pères de la Foi, pour la Russie seulement, mais ils ne tardèrent pas à s'infiltrer ailleurs.

Le 17 décembre 1807, Napoléon écrivait à Fouché : "Je ne veux pas des Pères de la Foi, encore moins qu'ils se mêlent de l'instruction publique pour empoisonner la jeunesse par leurs ridicules principes ultramontains." (Cité par le P. du Lac, Jésuites, p. 121.)

A peine Napoléon sera-t-il tombé, que nous verrons les Jésuites rétablis par toute la terre (7 août 1814) — 41 ans seulement après leur suppression. Cependant, la Russie les avait assez vus et les expulsa en 1815. En France, Louis XVIII ne s'emballe pas et ne les accueille qu'avec méfiance. Son successeur, Charles X, plus maniable, leur livra le pays. Notre ami Albert Fua écrit : "Le roi était dévot perinde ac cadaver et dans la main des Jésuites : la France en sera bientôt réduite à regretter Louis XVIII. Il multiplie les procès de tendances il rétablit les biens de main-morte ; il accorde Stans cesse des privilèges aux congrégations ; l'instruction est livrée à l'ordre, légalement expulsé, des Jésuites. Le prince de Croÿ archevêque de Rouen, enjoint à ses curés de dénoncer à leur évêque ceux de leurs paroissiens qui manqueraient à la messe ; ils tiennent un registre de ceux qui ne feront pas leurs pâques..." C'est le moment où l'on vote la loi contre le blasphème et le sacrilège (1825) appliquant la peine de mort à de simples délits religieux. Néanmoins, les Jésuites exagéraient leurs manigances et se rendaient odieux, même aux yeux du clergé. Le 3 avril 1826 74 prélats français remettent à Charles X une protestation solennelle contre les doctrines de la Compagnie de Jésus (Wallon.) Ce fut le dernier acte d'indépendance de l'antique Église de France. Depuis lors, elle est restée sous la férule jésuitique et elle a renoncé à toutes ses libertés anciennes (gallicanisme) pour subir sans broncher toutes les injonctions de Rome

(n'oublions pas que le Pape blanc n'est qu'un jouet entre les mains du Pape noir, Général de la subtile Compagnie.)

Les Jésuites ont traversé sans encombre tous les régimes et toutes les révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle. Vers 1840, "bien qu'on ne vit les Jésuites nulle part, on les sentait partout" (Bochmer.)

Il en est de même aujourd'hui, pour tout observateur clairvoyant.

Le P. du Lac nous livre un aveu précieux (son livre renferme une quantité d'anecdotes et de récits habiles, mais il escamote le fond même de la question jésuite.) Il rappelle que, sous le Second Empire, la Compagnie se heurtait aux pires difficultés. Que d'ennuis et de démarches ! Tandis qu'avec le régime démocratique, il en fut tout autrement !

"Que la République nous ait été plus propice, cela est de toute évidence," conclut-il. (p. 211), ut il en profite pour insinuer que les Jésuites ne sont pas hostiles à la République. parbleu, ils préfèrent une République qu'ils gouvernent à leur guise à une monarchie qui leur résiste — et inversement, Leurs intérêts ont toujours Passy avant toute autre considération.

## Conclusion

Conclusions. — Le Général des Jésuites, parlant à Rome à un rédacteur du Petit Journal, lui disait : ode la République française, nous ne craignons ni les hommes, ni les lois, dont nous pouvons régler nous-mêmes l'exécution et l'interprétation avec quelques millions. à (Cité par Émile Hureau, dans son remarquable livre Les Jésuites, la Classe Ouvrière et la Révolution, p. 37.)

M. Wallon cite un propos plus ancien, mais identique, qu'il emprunte au P. Tamburini, qui fut également Général de la Compagnie : "Vous le voyez, Monsieur, de cette chambre, je gouverne non seulement Paris, mais la Chine ; non seulement la Chine, mais le monde (tutti il mon do) sans que chacun sache comme cela se fait"

Le gouvernement n'osa même pas leur appliquer les lois. Leur existence était illégale en France, puisqu'ils n'ont jamais voulu demander l'autorisation (même sous la monarchie) et puisqu'ils n'ont jamais déposé les statuts de leur groupement (ces fameux statuts que tout le monde ignore) Paul Bert pouvait déclarer à la Chambre des Députés (le 5 juillet 1879 à Presque tous les orateurs de ce côté de la Chambre (la droite) qui sont montés à la tribune, nous ont dit qu'il n'y avait plus de distinction à faire entre les Jésuites, les autres congrégations religieuses et même le clergé séculier ; ils nous ont dit — et c'est la vérité — que le monde catholique tout entier s'est rallié aux idées, aux doctrines jésuitiques."

Dans un remarquable article (publié dans l'Ère Nouvelle du 5 atout 1928,) à. François Albert attirait également l'attention sur le danger que constitue cette milice internationale : "la Compagnie de Jésus, la plus grande force organique existant actuellement dans notre vieille Europe. Et cette force est d'autant plus redoutable quelle manœuvre et dirige d'autres puissances néfastes, telles que le Capitalisme, l'état-major, la magistrature, les Parlements.

Partout, on trouve les créatures de la Compagnie.

La Presse, le Théâtre, l'Édition n'échappent pas non plus à l'action sournoise des Jésuites, et sans qu'il s'en doute, le monde entier obéit à leurs directives, car ils jouent sur tous les tableaux à la fois et ils sont experts dans l'art de noyauter leurs adversaires et de les lancer sur de fausses pistes, égarant les esprits, corrompant les dévouements et se frayant la voie, par tous les moyens, vers l'absolutisme rêvé...

Les Jésuites n'ont-ils pas été les artisans de ça foi en l'Infaillibilité du Pape ? N'ont-ils pas créé le dorme grossier du Sacré-Cœur ? Ne furent-ils pas la cheville ouvrière de la centralisation de l'Église ?

Ouvrez le livre de Mgr Cauly, Histoire de la Religion et de l'Église, et vous y lirez ceci : "L'ordre religieux particulièrement suscité de Dieu pour entraver le protestantisme et réparer les désastre occasionnés par la Réforme est sans contredit celui des Jésuites." (p. 546. à La même thèse est

soutenue dans l'histoire de l'Église du R. P. Paul Synaye (qui reçut l'Imprimatur à Paris, en 1922 :)

"La mission particulière des Jésuites fut de combattre l'erreur par une science très étendue. L'œuvre de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse fut un de leurs buts principaux, avec la propagation de la foi dans les pays catholiques, protestants et infidèles ; En butte à toutes les persécutions, ils furent toujours sur la Brecht ; et toujours ils se montrèrent les auxiliaires puissants et dévoués de l'Église romaine. L'impiété elle-même, malgré ses haines, n'a pu s'empêcher de leur rendre hommage..." (p. 382.)

De tels éloges se retrouvent sous la Plume de tous les écrivains catholiques. Nous sommes bien loin du temps où la Chrétienté tout entière vomissait le Jésuitisme ! Pourquoi le nier ? La Compagnie de Loyola s'achemine, si nous n'y prenons garde, vers un triomphe absolu et définitif.

À l'heure où la Nation française entre dans une période décisive de son histoire, ne devrait-elle pas prendre garde aux propres de cette Compagnie ? Et les catholiques sincères ne devraient-ils pas réagir eux-mêmes contre l'utilisation politicienne de la religion par les Jésuites, tantôt revanchards et tantôt "pacifistes", démocrates ou monarchistes, selon leur intérêt ?

André Lorulot

1. Les Jésuites professent l'obéissance passives qui est l'abolition de l'homme. (Ballanche.)
2. Un mystérieux nuage couvre toujours les affaires des jésuites. (Chateaub.)
3. La société des Jésuites est une épée dont la poignée est à Rome et la pointe partout. (Dupin.)
4. Essayez donc de montrer à une femme qu'elle agit ou parle en JE SUITE. (BALZ.)
5. Il y a quelque chose de plus menaçant qu'un jésuite c'est une JESUITESSE. (E. Sue.)
6. Le JESUITISME a compromis le catholicisme. (Quinet.)
7. L'histoire des moines n'est que l'histoire d'acquérir par la ruse, la souplesse et la CAPTATION. (Peyrat.)
8. Un arrêt du tribunal de Rheinfelden en Suisse, a condamné un habitant de cette ville à 5 fr. d'amende et aux frais du procès, sur la plainte en diffamation d'un percepteur qu'il avait traité de JÉSUI TE ; le magistrat qui a prononcé cette sentence à inscrit dans son jugement : "Que les JÉSUITES sont des individus dangereux pour l'état et qui pour cette raisons ont été expulsés du territoire de la Confédération."
9. Les jésuites sont les pharisiens du christianisme. (E. Quinet.)
10. Les jésuites défigurent l'Évangile pour le faire accepter, travaillant à soumettre les peuples et les gouvernements à leur idéal théocratique s'emparant partout de la jeunesse comme du plus solide levier. (E. Quinet)
11. Aucun sujet, on peut le dire, n'a aussi vivement passionné les historiens que l'histoire de la célèbre compagnie de Jésus ; Saint-Priest essaya d'introduire dans les discussions relatives à ce sujet brûlant une méthode qu'il ne paraissait pas comporter, celle de la modération. Le résultat fut singulier : à première vue, les jésuites se frottèrent les mains, et leurs adversaires se déclarèrent satisfaits ; après réflexions les uns et les autres se plaignirent, et peut-être eurent-ils également raison. Nous croyons, en effet, qu'un procès comme celui des jésuites ne peut être instruit sérieusement sans aboutir à un verdict d'absolution ou de condamnation. (Revue des Deux-Mondes.)

# **LES SECRETS DES JÉSUITES**

**INSTRUCTIONS SECRÈTES  
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,  
PRÉCÉDÉES D'UNE ÉTUDE SUR :  
"L'ORGANISATION ACTUELLE DES  
JÉSUITES"**

André Lorulot

## Préface

"En 1844, les Jésuites étaient 300 en France ; ils sont plus de 3.000 aujourd'hui. Voilà le mal ; il n'y en a pas d'autre."

C'est par ces mots que à. Jean Wallon commençait son magistral ouvrage Jésus et les Jésuites, publié en 1879. M. Wallon n'était pas anticlérical, bien au contraire. Il était resté croyant et catholique convaincu.

Mais il était effrayé devant les propres des méthodes et de l'esprit jésuitiques, absorbant le catholicisme et gangrenant la morale purement chrétienne, la morale de Jésus.

Que dira-t-il aujourd'hui !

Aujourd'hui, le nombre des Jésuites importe peu.

Qu'ils soient 300, ou 3.000, ou 10.000, cela est secondaire.

En effet, leur mentalité a pénétré partout. Aujourd'hui, catholicisme et jésuitisme sont devenus synonymes et toutes les résistances opposées à la morale des disciples de Loyola ont été surmontées : elles n'existent plus.

Comment la Compagnie de Jésus (que de Bonald appelait avec raison "l'institution politique la plus forte qui ait jamais existé") est-elle arrivée à ce résultat ? Par Sa discipline, sa hiérarchie, son organisation quasi-militaire. L'épiscopat a été réduit à l'impuissance, les autres Ordres ont été éliminés de toutes les situations influentes, la Papauté elle-même a dû s'incliner. Le P. Theiner, oratorien, qui fut l'ami du pape Pie IX et travailla durant plus de trente années au Vatican, a pu dire, au sujet du Concile de 1870 : "Ce sont les Jésuites seuls qui ont sapé toute l'autorité divine des Évêques, dans la seule et unique intention de les dominer d'autant mieux au moyen du pape infaillible, puis de se servir d'eux pour abrutir et asservir le clergé."

Le dogme grossier de l'infaillibilité papale est, en effet, une création des Jésuites — comme le culte répugnant du Sacré-Cœur, comme la charlatanesque officine de Lourdes, l'exploitation à outrance de la Vierge Immaculée, la canonisation et le culte de cette pauvre hérétique de Jeanne d'Arc.

Cette superstition, qui ravale l'esprit religieux et qui plonge les masses dans l'abrutissement, a pour but de maintenir le peuple dans la barbarie — ce qui rend plus facile la tâche de ses oppresseurs.

Les jésuites ont toujours rêvé, avec l'un des leurs, le P. de Scoraille (qui fut directeur des Études) "pour le clergé un grand rôle dans la direction des esprits ; et pour les Jésuites un grand rôle au milieu du clergé."

Ils veulent dominer le clergé et l'Église, afin de pouvoir régner plus facilement sur le monde entier. M. Lazare Weile, qui n'est pas suspect, car il fut un des artisans du rétablissement de l'ambassade au Vatican, écrivait dans l'Information, du 30 mars 1922 : "On peut concevoir, en dehors des

Jésuites, une action purement statique du catholicisme, non son action de propagande." Les Jésuites représentent donc (ce fut toujours du reste leur ambition) les forces vives de l'Église ; ils en sont les animateurs et les directeurs.

Dans une série d'articles publiés dans le *Rappel*, M. Charnu a cité quelques faits qui montrent que l'organisation catholique est toute entière, ou presque, entre les mains des Jésuites. L'Association Catholique de la Jeunesse française est leur chose.

(Elle compte 2.000 groupes et 120.000 membres qui reçoivent avec discipline le mot d'ordre Jésuite. (Siège : 14, rue d'Assas.)

De nombreux cercles ruraux, faisant une propagande active dans les milieux agricoles, y sont adhérents.) A la tête des Scouts de France se trouve l'abbé Sévin, Jésuite.

La Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France est accaparée par les Jésuites.

Les Cercles Catholiques d'Ouvriers (président : général de Castelnau,) ont comme aumônier général le R. P. Jésuite de la Bégassière. Les Unions Fédérales Professionnelles, qui groupent les patrons catholiques, sont logées 368 rue Saint-Honoré, dans un local qui abrite une foule d'autres œuvres de même tendance et qui constitue un véritable ministère jésuite. La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens a pour président M. Tirnheld, infatigable propagandiste que l'on retrouve dans la plupart des œuvres jésuites. Les Unions Catholiques Professionnelles (cheminots, métallurgistes, postiers, employés,) obéissent aux mêmes influences. On trouve également rue Saint-Honoré, la Ligue Patriotique des Françaises, qui travaille le terrain féminin, si fécond pour l'Église ! A noter aussi l'Union Centrale des Syndicats professionnels féminins (26.000 syndiquées) dont le Congrès fut présidé par l'abbé Gerbier, Jésuite.) Les Associations Jésuites agissent d'une façon particulièrement active dans les milieux intellectuels, puisqu'elles groupent 2.000 Polytechniciens et anciens Polytechniciens, 1.800 ingénieurs de l'école Centrale, 150 élèves de l'école des Mines, etc., etc. Abrégeons cette énumération, qui risquerait de paraître fastidieuse. Il n'entre pas dans nos intentions, d'ailleurs, de passer ici les forces jésuites en revue, ni de dévoiler toutes leurs intrigues. C'est un travail de longue haleine, qui doit être effectué au jour le jour, avec patience et ténacité. Nous avons simplement voulu rappeler en quelques mots que le danger jésuite était loin d'être disparu. Jamais le "Jésuitisme," je le répète, n'a été aussi puissant ; jamais son infiltration n'a été aussi grande dans tous les milieux — et jamais hélas ! L'indifférence des hommes éclairés n'a été aussi complète. Et pourtant l'invasion gagne... Demain nous serons submergés ! Les Jésuites ont été les principaux artistes du renouveau catholique actuel. Leur politique habile a permis au Vatican (c'est-à-dire à la Curie Romaine, où ils sont les maîtres) de coordonner, de centraliser, de subordonner toutes les énergies

catholiques mondiales. Tout ce que je pourrais dire, est confirmé par le passage suivant d'un article publié par Le Temps, (N° du 10 juin 1922 :) "Comme ils savent se diriger et se dominer, seul secret pour diriger et dominer les autres ! Comme ils ont soin de ne heurter rien ni personne, dans la préparation silencieuse de ce formidable succès qu'ils viennent de remporter ! Comme ils ont su faire accepter leur victoire, sans même qu'on s'en aperçoive publiquement ! Avec quelle science, ils ont su désarmer leurs ennemis et séduire les indifférents..." Le temps dit encore : Le catholicisme a repris toute sa puissance, il est aujourd'hui le seul vrai maître du monde... L'Église, en ce moment, est plus puissante qu'elle n'a jamais été." Qu'ajouter à cela ? Nous reproche-t-on encore d'être des visionnaires en lutte avec un danger imaginaire ? Le péril est si grave, si pressant, qu'on ne peut plus le nier. C'est une raison de plus, en ce qui nous concerne, pour redoubler d'efforts dans la lutte que nous menons, depuis tant d'années déjà, contre le catholicisme asservisseur.

La lecture des *Monita Secreta* permet d'apercevoir les causes de la puissance des Jésuites.

La première édition de ce petit livre date de plus de trois siècles (1614.) Mais les jésuites n'ont pas change. Leurs tactiques sont restées les mêmes et ils ne songent nullement à les abandonner. Ne leur ont-elles pas permis de triompher de toutes les vicissitudes, de passer impunément à travers les révolutions, les guerres, les persécutions et de conserver leur puissance intacte en dépit de tous les efforts tentés par les pionniers de la liberté ?

Il n'est donc pas inutile de montrer ce que sont ces hommes, d'indiquer le but et l'esprit de leur organisation, de dévoiler leur œuvre néfaste pour la paix des nations. Je n'hésite pas à dire que les *Monita* sont, à ce point de vue, un guide excellent — un guide qui initiera le lecteur mieux que les plus compactes démonstrations. Oh ! Je sais ce que nos adversaires répondront. Ils prétendront, une fois de plus, que cette œuvre est apocryphe et qu'elle a été imaginée uniquement pour nuire à leur ordre. La question a soulevé des controverses fort vives !

La plus ancienne édition connue de cet ouvrage parut en 1614, à Cracovie, sous le titre : *Monita privata Societatis Jésus*. Fut-il rédigé par un Jésuite, dans le but de conseiller utilement, pour le gouvernement intérieur de la Société, les supérieurs Jésuites ? Fut-il l'œuvre, comme on l'a prétendu, d'un apostat, désireux de nuire à la Société, en dévoilant publiquement ses principes ? Fut-il même forgé de toutes pièces, ainsi que les Pères l'affirment ? Les Jésuites se sont toujours cachés. De tout temps, ils ont dérobé leurs archives aux investigations, ils ont dissimulé leurs méthodes, leur force leur organisation. Il a fallu bien de luttes pour arriver à connaître leurs Constitutions. Aujourd'hui encore, nous savons peu de chose à leur sujet. Lorsqu'un document les gêne, les Jésuites commencent par le déclarer faux. Ensuite, quand l'authenticité dudit document est établie et qu'il leur est

impossible de se dérober, ils n'hésitent pas à désavouer l'auteur. Ils affirment alors que ce dernier agissait en son nom personnel, sans engager la Compagnie... C'est une règle, pour cette dernière, de ne jamais se compromettre. "Engagez les autres, le plus possible, sans jamais engager la Compagnie ;" telle est une de leurs formules favorites. Il me suffirait de rappeler l'histoire du P. Pirot. Il fut chargé par la Compagnie de rédiger un ouvrage qui parut sous le titre "Apologie des Casuistes." Cet écrit avait pour but de prendre la défense, contre l'immortel Pascal, qui venait de porter aux Jésuites des coups terribles par ses Provinciales, des singuliers "moralistes" de la Compagnie. Hélas, Pirot était trop chétif philosophe pour abattre l'œuvre d'un Pascal ! Son livre connut le plus noir insuccès et les membres du clergé eux-mêmes, en majorité, se dressèrent contre lui, répudiant toute solidarité avec cette apologie, aussi maladroite que cynique. Eh bien ! la Société de Jésus n'eut rien de plus pressé à faire que de désavouer le P. Pirot son docile instrument ! (1659) Ce qui ne l'empêcha pas, par la suite, de reprendre indirectement les principes de théologie morale dont Pirot s'était fait le bienveillant défenseur et de les propager de son mieux à telle enseigne qu'ils sont encore diffusés de nos jours dans les Séminaires.

Pour éviter tout malentendu, la Compagnie préfère évidemment avoir recours aux bons offices de "laïcs." Elle utilise des personnages dociles, souples, entièrement acquis à sa cause, mais qui n'appartiennent pas à l'Ordre. A ceux-la sont réservées les entreprises délicates, risquées, voire véreuses. S'ils réussissent, le Jésus triomphe. S'ils échouent... on fait mine de ne les avoir jamais connus. Un bel exemple nous est fourni par cet abbé de Margon, dont M. J. de Recalde a publié les curieuses lettres. éargon n'était pas Jésuite, il fut embauché par les Jésuites, qui travaillaient dur et ferme, sous le Confessorat du P. Le Tellier, à affermir leur puissance.

Il se prêta, par ambition semble-t-il, à leurs intrigues et fut chargé ainsi de rédiger divers pamphlets, contre les Jansénistes, les Oratoriens, etc. — Pamphlets d'ou la bonne foi et l'impartialité sont totalement bannies, cela va sans dire. Par la suite, on voulut se débarrasser de lui et il regimba. Il regimba en dévoilant tous les dessous de la politique jésuite et je ne connais rien de plus savoureux que ces "Lettres," ni rien de plus accusateur aussi. On comprend alors le secret de la puissance de la Compagnie : on comprend également comment le P. Le Tellier parvint à ses fins, trompant tout le monde, par les moyens les plus sournois et obtenant du Vatican (1713) cette bulle Unigenitus qui allait jusqu'à interdire la lecture de la Bible aux laïques et qui mettait le clergé séculier et la société civile sous la domination absolue des Jésuites.

Telles sont les tactiques des Jésuites. (Elles sont devenues, répétons-le, les tactiques de la catholicité toute entière. Comment le nier lorsque nous voyons Benoît XV, dont la duplicité a été souvent établie, écrire, par exemple, au Cardinal Boggiani, archevêque de Gênes, des lettres confidentielles, pour l'encourager à lutter contre le parti populaire italien, à

l'heure même où ledit Benoît XV marchait à fond avec les chefs de ce parti ? Et la condamnation de l'action Française !) Dans ces conditions, il convient de n'accepter leurs dires que sous bénéfice d'inventaire.

Il est assez piquant d'entendre les Jésuites accuser autrui de commettre des faux, alors qu'ils en ont eux-mêmes tant commis et qu'ils ont mis tant de zèle à étouffer la vérité. - Leurs fraudes (pas toujours pieuses) sont innombrables. Ils sont allés jusqu'à faire imprimer une édition falsifiée des Mémoires de Sully, accommodés à leur goût. Que d'ouvrages ils ont défigurés, tronqués, interpolés, rendus méconnaissables ! "Tout ce qui est utile à l'Eglise est vrai," disait Lamennais. Pour la plus grande gloire de l'Eglise et de Dieu, toutes les armes peuvent être employées, par conséquent.

Non seulement ils mutilent et falsifient les ouvrages dont certains passages leur déplaisent mais ils étouffent, boycottent, ou suppriment purement et simplement, les livres qu'il n'est pas possible de maquiller. Wallon a signalé un ordre du Général des Jésuites, enjoignant aux chefs des diverses maisons de mettre la main sur les exemplaires d'un ouvrage (sur les Congrégations de la Mission) et de les envoyer afin qu'ils soient détruits. La Société a des agents un peu partout, qui sont chargés de rechercher certains ouvrages et de les anéantir. C'est ainsi que sont disparus nombre d'ouvrages remarquables. C'est aussi la raison qui fait que les *Monita Secreta*, bien qu'ils aient été souvent réédités, restent introuvables.

Il existe plusieurs éditions des *Monita*, conservées dans les Bibliothèques et Archives publiques. On ne relève entre leurs textes respectifs que des différences insignifiantes. La plupart d'entre elles ont été saisies chez les Jésuites même, au cours de perquisitions effectuées par les Autorités. On avouera que ce fait constitue un argument en faveur de leur authenticité, car les Jésuites n'auraient pas conservé par simple souci de se documenter (c'est la thèse de Böehmer) un ouvrage qui pouvait constituer, en cas de découverte, la plus écrasante charge contre la politique de leur ordre. La présente édition est la reproduction exacte du manuscrit provenant de la succession du Père Brothier, dernier bibliothécaire des Jésuites de Paris avant la Révolution ; elle est également conforme à l'édition de Paderborn de 1661 et au manuscrit conservé aux archives royales de Bruxelles, et qui fut saisi au collège jésuite de Ruremonde (Limbourg Hollandais) en 1773 — réédité à Paris, chez Dentu, en 1867.

Les idées contenues dans les *Monita* sont tout à fait conformes à celles des Jésuites, chacun doit le reconnaître. N'est-ce pas le meilleur argument que l'on puisse fournir à l'appui de la thèse que nous soutenons ?

Les principes qui figurent dans les *Monita* sont exactement les principes de la Compagnie de Jésus ! Recherche de la Domination ; main mise sur les individus ; captation des héritages ; manœuvres sounoises pour amasser des richesses, etc., etc.

Quelle est leur fortune ? Qui pourrait le dire ? Puisqu'ils se cachent, puisqu'ils dissimulent avec soin tout ce qu'ils font et tout ce qu'ils ont, comment arriver à découvrir autre chose que des bribes de vérité sur leur compte ? (N'a-t-on pas connu l'existence, dans la cellule du Jésuite espagnol de Parédes, (si mystérieusement assassiné à Paris récemment !) de plusieurs millions de francs de valeurs diverses ?)

M. J. de Récalde avouait récemment que les documents sont, en effet, bien rares "sur le mystère que cette innombrable armée et ses chefs ont emporté avec eux de génération en génération dans la tombe. Rien, sur tout un passé séculaire, quand le présent, sous nos yeux, échappe aux informations et aux inductions les plus pénétrantes. Quel est, en effet, aujourd'hui même, le rôle que jouent le Général de la Compagnie de Jésus, ou tels et tels de ses instruments en vedette, au milieu des conflits sans nombre qui dévorent la terre ? Nous pouvons défier qui que ce soit, non pas certes de le deviner où de le dire — les indices en tout temps abondent — mais d'en apporter la preuve juridiquement établie. Les pièces à conviction n'existent pas, n'ont jamais existé peut-être ou se soit trouvées soigneusement détruites par ceux-la mêmes qui, de temps à autre, ont prétendu faire la lumière."

Les Pères ont donc beau jeu pour tromper leur siècle, pour faire des dupes et poursuivre leur œuvre malfaisante.

Il existe du reste bien des indices, comme le dit M. de Récalde, qui suffisent à montrer ce que vaut leur prétendu désintéressement. Dans les lettres de l'abbé de Margon, nous voyons par exemple, le Père Perrin manœuvrer d'une façon très hypocrite autour d'un chanoine de Notre-Dame, possesseur d'un bénéfice de quatre à cinq mille livres de rente, afin de s'emparer de cette prébende. Certes, les Monita n'ont rien exigé, au contraire ! (Les Jésuites ne sont pas seuls à faire la chasse aux héritages. La plupart des gens d'Église y excellent et ils n'emploient pas toujours des procédés très honnêtes. L'histoire, tout dernièrement relatée par la presse, de ces trois religieuses voleuses, inculpées par le Parquet de Montpellier, est assez démonstrative (voir le Petit Méridional, n° du 12 juin 1927.) Il s'agissait d'une veuve Reboul, âgée de 78 ans et impotente, que les congréganistes avaient dépouillée de sa fortune, s'élevant à 400.000 francs.) Dans son livre sur les Congrégations, Ch. Sauveste avait recueilli de piquants exemples : jugement du tribunal de Constantine (1865) reprenant aux Jésuites l'héritage du père Parabere ; jugement identique du tribunal de Villefranche pour une affaire du même genre, etc., etc. En neuf années seulement, de 1851 à 1860, les Congrégations ont été autorisées à recevoir pour plus de neuf millions de dons et de legs. Mais elles reçoivent bien davantage secrètement, de la main à la main. Lorsqu'on perquisitionna, en 1899, chez les Assomptionnistes, on découvrit toute une pile de testaments, rédigés en faveur des Pères, par leurs dupes dociles.

Cette cupidité s'abrite derrière le masque de la charité. C'est pour soulager les misérables que ces bons apôtres ont besoin de ramasser des millions. Bien entendu, ce n'est qu'un prétexte. Leur seul but, c'est la domination universelle. Et même lorsqu'ils font la charité, c'est encore pour eux un moyen de dominer les consciences et d'imposer leurs croyances.

En 1880, l'ordre des Jésuites détenait en France, à lui seul, pour 42 millions d'immeubles (valeur presque égale à celle de toutes les congrégations en 1850.)

A cette même date (1880) l'ensemble des congrégations françaises possédait pour 700 à 800 millions d'immeubles — sans parler de ceux qui ont échappé aux enquêtes du fisc et de l'enregistrement. (Henri Brisson a donné plusieurs exemples : les Zélatrices de l'Eucharistie possédaient de superbes propriétés à Montrouge, à Paris et au Plessis Piquet et ces propriétés ne figuraient pas sur les relevés de l'administration, etc.)

A côté de ces immeubles, les Congrégations possédaient de l'argent, mais cette forme de richesse échappe facilement au contrôle. Et pourtant, pour édifier toutes ces chapelles luxueuses, pour subventionner leurs œuvres nombreuses, publier des centaines de journaux, il faut des millions et des millions.

Ce sont surtout les veuves riches qui sont la proie des Congrégations.

Il suffit de parcourir les actes de vente, de donation, de mutation, etc., concernant les établissements religieux, pour y rencontrer à chaque instant des noms de veuves, instruments obéissants de leurs confesseurs habiles !

Dans les Écrits des Curés de Paris, on trouve une lettre de l'Évêque d'Angelopolis au Pape, contenant des plaintes amères sur les agissements des Jésuites, dans la ville de Séville. Veuves, pupilles, orphelins, prêtres et séculiers "se plaignent avec cris et avec larmes d'avoir été trompés misérablement par les Jésuites, qui, après avoir tiré d'eux plus de quatre cent mille ducats et les avoir dépensés pour leur usage particulier, ne les ont payés que d'une honteuse banqueroute... Ainsi, cette grande multitude de personnes qui sont réduites à l'aumône demande aujourd'hui avec larmes, devant les tribunaux séculiers, l'argent qu'ils ont prêté aux Jésuites, qui était aux uns tout leur bien, aux autres leur dot, aux autres ce qu'ils avaient en réserve, aux autres ce qui leur restait pour vivre..."

On voit que les Jésuites agissaient parfois sur une grande échelle et qu'ils n'hésitaient pas à plonger tout un pays dans la détresse. D'ordinaire, ils font moins de bruit, et vous verrez dans les Monita comment ils se font faire des donations et comment ils mettent la main sur les successions, se servant de personnes interposées (qui leur sont toutes dévouées ou qu'ils tiennent à leur merci par des moyens quelconques.) Par ces procédés, ils s'enrichissent à coup sûr et sans risque, sans même que l'on se doute, dans la plupart des cas, que c'est la Compagnie qui opère — dans la coulisse !

M. de Monclar apporte aussi un témoignage irréfutable sur la pseudo-pauvreté des Jésuites : "Il est prouvé, par les Constitutions, que la Société regarde comme un de ses plus grands avantages, l'augmentation de ses biens et de ses possessions et l'acquisition des richesses dont elle fait usage dans ses vastes et pieux projets..."

"En examinant le corps entier de la Législation Jésuitique, on reconnaît que toutes les dispositions se rapportent à deux objets principaux : cimenter le despotisme du Général, et préparer les voies à la grandeur de la Société... Il est établi en règle, et sauf les cas d'exception dont la politique décide, qu'on doit engager les sujets à se dépouiller de leurs biens, dès qu'ils ont atteint l'âge requis par les lois." (La règle veut, d'autre part, que la Société de Jésus conserve les biens du religieux qu'on renvoie, pour une cause quelconque. L'Ordre n'aime pas à rendre gorge...) Selon de Monclar, ce sont ces hommes "qui dirigent, qui enseignent, qui gouvernent des séminaires et des collèges, qui conduisent des congrégations nombreuses, qui pénètrent dans toutes les familles, qui s'insinuent dans toutes les Cours, qui confessent les Rois et les Princes, avec charge expresse de capter leurs faveurs pour la Société." Bœhmer n'a pas été dupe non plus de la "pauvreté" des Jésuites. " L'Ordre cherchait, dit-il, de propos délibéré, à recruter les élèves les plus riches et s'efforçait, si possible, de les décider à se faire Jésuites, même s'ils n'avaient pas encore atteint l'âge prescrit par les statuts." Pour accroître leurs revenus, les Jésuites se mêlaient de commerce et d'industrie, ils trafiquaient sur les denrées coloniales et exploitaient le travail d'esclaves nègres, spécialement achetés à cet effet. Singulière morale chrétienne !

Un Jésuite, le P. de La Valette fit, à la Martinique, une faillite retentissante : 4 millions de livres, somme énorme pour l'époque. La Compagnie se garda bien de rembourser les victimes rien qu'à la Martinique, elle avait pourtant pour plus de 4 millions de biens-fonds.) Ils offrirent aux gens qu'ils avaient ruinés de les rembourser... avec des messes pour les morts ! Cette dérision souleva un scandale inouï et de longs procès en résultèrent, qui mirent en lumière les agissements des Jésuites. Ceux-ci furent finalement condamnés, en dépit de tous leurs efforts, et leurs exactions furent si grandes qu'on les expulsa des principales nations civilisées !

Toujours d'après Bœhmer, les Pères estimaient leur fortune, en France, à 58 millions de livres, en 1760 ; cette somme est certainement bien au-dessous de la réalité, les Jésuites ayant tout intérêt à dissimuler leur fortune. Ceux d'Allemagne étaient beaucoup plus riches, mais ils n'ont donné aucun chiffre. Lorsque la Société fut chassée d'Autriche, ses biens furent évalués à 15 millions  $\frac{1}{2}$  de florins. Le seul collège d'Ingolstadt, en Bavière, jouissait d'un revenu liquide de 3 millions de florins. L'extraordinaire entreprise du Paraguay, sur laquelle il y aurait tant à dire, rapportait aux Jésuites plus de deux millions de francs par an.

Après bien des avatars, bien des luttes, ils avouaient posséder en France, vers 1840, (où ils n'avaient que 200 Pères) plus de deux millions de biens-fonds. L'expérience les a rendus prudents et discrets et de nos jours, ainsi que je le disais plus haut, les éléments d'information sont devenus de plus en plus rares. Nous en savons suffisamment, en tout cas, pour être fixé sur leur désintéressement et leur pauvreté. Néanmoins, soucieux d'impartialité, nous devons ajouter que leur poursuite des richesses n'est entachée d'aucun bas calcul, d'une façon générale. Ils ne recherchent pas l'argent par amour de l'argent, mais surtout comme moyen d'action, pour développer leur puissance, pour agir en faveur de leur cause avec le maximum d'intensité et d'efficacité.

On les sent partout, on ne les trouve nulle part. Comment les frapper<sup>1</sup> Ils sont insaisissables. Comment se défendre de leurs intrigues ? Ils restent toujours dans l'obscurité. Comment déjouer leurs plans ? Ils ont des émissaires dans tous les partis, qui servent leur politique, qui embrouillent toutes les situations et bernent même les hommes d'avant-garde !..

Le vice de la Congrégation, disait Waldeck-Rousseau, consiste en ceci : "Elle n'est pas une association formée pour développer l'individu : elle le supprime ; il n'en profite pas, il s'y absorbe." Et il rappelait les termes employés par les catholiques eux-mêmes, réclamant le renoncement du croyant à sa personnalité, "la donation de soi-même à Dieu dans la personne d'un homme."

Les Chartreux proclament en effet : "Le chapitre est pour nous le représentant de Dieu même." (La Grande Chartreuse, par Un Chartreux.) Saint-François de Sales, évêque de Genève, n'avait-il pas écrit : "Dépouillez-vous du prétendu droit de juger et de désirer ce qui vous semble meilleur, laissant à vos supérieurs le droit de prendre pour vous et de vouloir de vous tout ce qui leur plaira..." "Sans faire de réflexion ni sur le passé, ni sur le présent, ni sur l'avenir, sans voir, ni vouloir voir ce que vous ferez, ni ce que l'on vous fait faire, vous mettrez toutes choses en oubli, jusque à vous-mêmes. Dieu veut une obéissance aveugle. L'âme obéissante ne regarde pas la personne qui commande, mais Dieu par le pouvoir duquel on lui commande." (Vie de Saint-François de Sales (1658) cité par le Dr Rouby. La vérité sur Marie Alacoque, p. 115.) Le P. Tyrrel ne fut-il pas exclu de la Compagnie de Jésus entre autres motifs, parce qu'il refusait de soumettre sa correspondance au contrôle de ses supérieurs et parce qu'il protestait contre une foule de violations intolérables de sa liberté individuelle ?

"On pratiquera volontiers les actes d'humiliation indiqués dans cette règle, comme faire sa coulpe, baiser la terre ou les pieds de ses confrères..."

"On évitera les amitiés particulières, parce que cette union si étroite avec les uns est une séparation formelle d'avec les autres et tend par conséquent à détruire l'esprit de communauté, comme les amitiés sensibles et organiques affaiblissent ou même détruisent l'union avec Dieu..."

"On tiendra le plus ordinairement les yeux baissés, mais sans affectation, on ne les élèvera pas démesurément..." (Extrait des règles de la congrégation des Frères de Sainte-Croix-du-Mans, cité par Ch. Sauvestre.)

Dans les mêmes règles, nous trouvons (art. 331,) qu'il est absolument défendu de voir ses parents sans l'autorisation du supérieur. Nous trouverons la même interdiction dans la plupart des maisons congréganistes (particulièrement au Bon Pasteur, chez les assomptionnistes, etc.) Il faut soustraire l'enfant à l'influence de sa propre famille afin que rien ne puisse contrecarrer le travail d'assujettissement effectué par ses éducateurs religieux.

On trouvera dans les Monita des renseignements curieux sur la façon dont les Jésuites recrutent leurs créatures. Ce sont de forts psychologues et comme ils sont dénués de scrupules, ils n'en sont que plus redoutables. (Ils n'ont pas hésité à glorifier la délation et dans leurs collèges et leurs séminaires ils poussent les élèves au mouchardage de leurs camarades, toujours dans le but de les gouverner d'une façon autocratique.) Les assertions des Monita seraient, la encore, faciles à étayer et à confirmer. Il nous suffirait d'ouvrir les Constitutions, Nous y verrions avec quel soin il faut examiner ceux qui veulent entrer dans la Compagnie et de quelle façon impitoyable on repousse ceux qui ne peuvent apporter un concours très utile : "Quant aux gens d'un esprit lourd, y est-il dit, et qui ne pourraient pas être utiles à la Société, il faut, alors même qu'il pourrait leur être avantageux pour eux-mêmes d'être admis dans la Société, avoir soin de les en exclure," Rien ne montre mieux que l'Ordre des Jésuites poursuit un but politique plutôt qu'un but purement religieux et qu'il lui faut des hommes à l'esprit délié, aux aptitudes diplomatiques, aux facultés de ruse et d'intrigue, plutôt que de braves et sincères croyants à l'esprit lourd ! Croyez bien, amis lecteurs, que nous n'exagérons nullement. Il nous serait très facile d'apporter ici maint témoignage et de donner d'innombrables arguments. Un savant aussi éminent et aussi impartial que Salomon Reinach a pu établir, d'une façon rigoureuse, à quel point les Jésuites étaient une menace pour l'avenir de la Démocratie. Leur recrutement est admirablement organisé : ils n'ont plus à se défendre contre la rivalité des autres Ordres. La réconciliation s'est faite, dans l'intérêt même de leur commune cause. Assomptionnistes, rédemptoristes, etc., obéissent en général aux directives de la Compagnie. "Les Jésuites sont plus riches à eux seuls que tous les autres ordres et s'assurent ainsi, quand il le faut, des concours dans la société civile, c'est-à-dire qu'ils achètent et corrompent journalistes parlementaires, hommes d'état !

A. L. à côté de la bureaucratie, qu'ils ont d'ailleurs pénétrée depuis longtemps, les Jésuites sont encore malgré les mesures prises contre eux en France, le pouvoir le mieux organisé de ce pays." Orpheus, Histoire Générale des Religions, par Salomon Reinach.)

Qu'ajouter aux lignes écrites par l'illustre archéologue en 1909 ? Si les Jésuites Oïlt si bien résisté aux pouvoirs publics qui les combattaient, à plus forte raison peuvent-ils se développer désormais, sous l'œil indifférent ou complice de notre "Union Nationale" ! Il y a quelque temps, les journaux ont publié une protestation de la municipalité de Thonon-les-Bains, déclarant que les Jésuites ont ouvert une école dans leur localité, depuis plus d'un an, et que les autorités avaient fermé les yeux. Cela n'est pas fait pour nous surprendre.

De telles violations de la loi sont plus nombreuses qu'on ne le suppose, car nos adversaires, toujours prompts à se réclamer de la légalité lorsqu'ils y ont avantage, s'empressent de la fouler aux pieds quand elle les gêne ! Les Jésuites ont su tirer parti des circonstances. Car, non seulement la République n'a pas été persécutrice, mais elle a montré une faiblesse et une veulerie invraisemblable à l'égard des cléricaux – ce que ne l'a pas empêchée de se montrer impitoyable pour la classe ouvrière.

Le P. du Lac (ce fameux Jésuite dont il fut souvent question au temps de l'affaire Dreyfus) l'a reconnu lui-même : "Car, sur 20 collèges que nous dirigions en 1880, nous en devons 13 à la République de 1848, 10 à la troisième République, tandis que sous l'Empire, qu'on nous accuse maintenant d'avoir cléricalisé, en 18 ans qu'il a duré, nous n'avons pu en fonder que 3. L'Empereur en ferma un du jour au lendemain..."

Sur 88 collèges libres ecclésiastiques dirigés par des congrégations, 14 seulement avaient pu naître sous l'Empire. Le P. du Lac peut conclure : "que la République leur ait été plus propice, cela est donc de toute évidence." Aveu cynique, mais d'autant plus précieux à relever !

Je crois en avoir assez dit, par cette courte introduction, pour montrer au lecteur l'importance des *Monita Secreta* et pour avoir établi, brièvement mais clairement, que ce petit "manuel du parfait Supérieur Jésuite," non seulement n'est pas apocryphe ou calomniateur, mais qu'il reflète au contraire très sincèrement la mentalité de la Compagnie. Je renvoie les incrédules, s'il s'en trouve, à l'examen de la Morale des Jésuites. Ils y verront que les Pères, infatigables casuistes, ont légitimé le vol, le mensonge et l'assassinat, ont excusé le régicide, le parjure, la débauche, ont permis les pires immoralités et les crimes les plus laids, lorsqu'ils y ont eu intérêt, se contentant d'invoquer les arguties les plus misérables et les subterfuges les plus grossiers.

Une autre conclusion doit être dégagée de cette rapide étude. C'est que les Jésuites constituent pour le Progrès et pour la Paix une menace effrayante. L'Église catholique, dont ils sont la plus fanatique, la plus intolérante incarnation n'a pas modifié son état d'esprit et n'a renoncé à aucune de ses prétentions, souvent exorbitantes. Elle prétend posséder l'intégrale vérité divine et elle s'arroge toujours le droit de réprimer, par la prison, la flagellation, la mutilation et la mort ceux qui s'écartent de cette vérité. (Voir la Théologie de Clermont (p.p. 401-404,) rééditée en 1904 avec

approbations épiscopales) M. Guiraud, rédacteur en chef de la Croix, ne faisait-il pas dans ce journal (en 1921,) l'apologie de l'Inquisition, d'une façon cynique, déclarant que l'Église avait le droit de frapper les propagateurs d'idées néfastes, pour empêcher que ces idées "assassines" ne se développent et ne fassent des victimes ? M. Reinach, de son côté, a relevé la phrase significative d'un catholique proclamant que "la saint Barthélemy fut une nuit splendide pour l'Église et la patrie" et cela en 1906, à l'aurore même de notre XXe siècle ! La saint Barthélemy fut, certes, profitable à l'Église, mais à la patrie ?... On peut en douter quand on sait quel désastre fut pour la France la proscription des protestants et quelles ruines furent accumulées par les guerres fanatiques de religion.

L'Église n'a pas désarmé. Elle est prête à persécuter, aujourd'hui comme autrefois. Elle veut dominer le monde entier, parce qu'elle représente le Christ et que celui-ci est le roi suprême ! L'autorité de l'Église doit être toute puissante et toutes les autres autorités, toutes les autres puissances politiques et sociales, doivent s'incliner devant elle et accepter sa suprématie divine !

L'Église catholique serait vaincue demain si elle ouvrait sa porte à la tolérance et à la libre discussion. Elle le sait. Son absolutisme, sa tyrannie, sa hiérarchie, lui permettent seuls de durer, nonobstant son passé de crimes, la fragilité de ses dogmes et l'absurdité de ses croyances. Sa force morale est nulle, mais sa puissance politique est immense, grâce aux Jésuites !

Voilà ce qu'il faut apprendre aux aveugles et aux indifférents ! Voilà ce qu'il faut dire aux hommes d'avant-garde, qui luttent pour la transformation sociale ! Voilà ce qu'il faut opposer aux Jésuites, noirs ou rouges, lorsqu'ils osent insinuer que la lutte anti-cléricale est périmée, que l'Église n'est pas dangereuse et que les travailleurs n'ont pas à s'occuper des religions ! Cette indifférence est une des causes de notre stagnation. Elle a permis la guerre, elle a fortifié la réaction mondiale. Elle nous réserve peut-être encore de cruelles et sanglantes surprises. Il est temps de réagir. Tous les hommes de progrès (quelles que soient leurs opinions politiques ou sociales) doivent s'unir avant tout pour arracher le cerveau humain au préjugé, à l'erreur, à la résignation. Faites des hommes libres, des travailleurs conscients et éduqués ; frappez l'organisation malfaisante de l'Église qui asservit la femme, l'enfant, le peuple crédule ; délivrez-vous du Vatican odieux d'ambition et de fourberie. Faute de quoi vous piétinerez longtemps encore dans la trahison au lieu d'avancer vers un monde de lumière et de justice !

André Lorulot

# **MONITA SECRETA SOCIETATIS JESUS**

## Préface

Que les supérieurs gardent et retiennent entre leurs mains, avec soin, ces instructions particulières et qu'ils les communiquent seulement à quelque peu de profès ; instruisant de quelques-unes les nonprofes, lorsque l'avantage de la Société le demandera, et cela sous le sceau du silence et non comme si elles avaient été écrites par un autre, mais prises de la propre expérience de celui qui les dit. Comme plusieurs des profes sont instruits de ces secrets, la Société a réglé depuis son commencement que ceux qui les Sauraient ne puissent se mettre dans aucun des autres ordres, excepté dans celui des Chartreux, à cause de la retraite où ils vivent et du silence inviolable qu'ils gardent, ce que le Saint-Siège a confirmé.

Il faut bien prendre garde que ces avertissements ne tombent entre les mains des étrangers, parce qu'ils leur donneraient un sens sinistre, par envie pour notre ordre. Que si cela arrive (ce qu'a Dieu ne plaise'), que l'on nie que ce soient là les sentiments de la Société, en le faisant assurer par ceux que l'on sait de certitude l'ignorer, et en leur opposant nos instructions générales et nos règles imprimées ou écrites.

Que les supérieurs recherchent toujours avec soin et avec prudence si quelqu'un des nôtres n'a point découvert à quelque étranger ces instructions ; car personne ne les copiera ni pour soi ni pour un autre, ni ne souffrira qu'on les copie, que par consentement du général ou du provincial, et si l'on doute si quelqu'un est capable de garder de si grands secrets, qu'on lui dise le contraire et qu'on le renvoie.

# **INSTRUCTIONS SECRÈTES DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS.**

## CHAPITRE PREMIER.

**De quelle manière, la Société doit se conduire lorsqu'elle commence quelque Fondation.**

Pour se rendre agréable aux habitants du lieu, il importera beaucoup d'expliquer la fin de la Société, telle qu'elle est prescrite dans les règles, ou il est dit que la Société doit s'appliquer avec autant d'efforts au salut du prochain qu'au sien propre. C'est pourquoi il faut faire les plus humbles offices dans les hôpitaux, aller voir les pauvres, les affligés et les prisonniers. Il faut ouïr les confessions promptement et indifféremment, afin que les plus considérables habitants du lieu admirent les nôtres et les aiment, à cause de la charité extraordinaire que l'on aura pour tous et la nouveauté de la chose.

Qu'ils se souviennent tous de demander modestement et religieusement le moyen d'exercer les ministères de la Société et qu'ils tâchent de gagner la bienveillance principalement des ecclésiastiques et des séculiers de l'autorité desquels on a besoin.

Il faudra aussi aller dans les lieux éloignés, où l'on recevra des aumônes, même les plus petites, après avoir montré la nécessité des nôtres. Il les faudra ensuite donner aux pauvres, afin d'édifier ceux qui ne connaîtront pas encore la Société et qu'ils soient d'autant plus libéraux envers nous.

Que tous paraissent être inspirés du même esprit et qu'ils apprennent à avoir les mêmes manières extérieures, afin que l'uniformité, dans une si grande quantité de personnes, édifie chacun. Que l'on congédie ceux qui feront autrement, comme des gens nuisibles.

Au commencement, que les nôtres se gardent bien d'acheter des fonds, mais s'ils en ont acheté quelques-uns bien situés, que ce soit sous des noms empruntés de quelques amis fidèles qui gardent le secret ; afin que notre pauvreté paraisse davantage, que les biens-fonds qui sont voisins des lieux où nous avons des collèges soient assignés à des collèges éloignés, ce qui empêchera que les princes et les magistrats ne puissent jamais savoir exactement quels sont les revenus de la Société.

Que les nôtres n'aillent que dans les villes riches, avec intention d'y résider en forme de collègue ; car la fin de notre Société est d'imiter N.-S.-J.-C., qui s'arrêtait le plus souvent à Jérusalem, et qui ne faisait que passer dans les lieux moins considérables.

Il faut toujours extorquer des veuves le plus d'argent qu'il se pourra, en leur faisant souvent entendre notre extrême nécessité.

Qu'il n'y ait que le provincial en chaque province qui sache précisément quels sont nos revenus ; mais que ce qu'il y a dans le trésor de Rome soit un mystère sacré.

Que les nôtres prêchent et disent partout dans les conversations qu'ils sont venus pour instruire les enfants et pour secourir le peuple, et le font pour rien et sans acception de personnes, et qu'ils ne sont pas à charge aux communautés, comme les autres ordres religieux.

## CHAPITRE II.

**De quelle manière les pères de chaque Société pourront acquérir et conserver la familiarité des Princes, des Grands et des Personnes les plus considérables**

1. Il faut faire tous nos efforts pour gagner partout l'oreille et l'esprit des princes et des personnes les plus considérables, afin que personne n'ose s'élever contre nous ; mais, au contraire, que tous soient obligés de dépendre de nous.
2. Comme l'expérience enseigne que les princes et les grands seigneurs sont principalement affectionnés aux personnes ecclésiastiques, lorsque celles-ci dissimulent leurs actions odieuses, et qu'elles les interprètent favorablement, comme on le remarque dans les mariages qu'ils contractent avec leurs parentes ou alliées, ou en de semblables choses, il faut encourager ceux qui les font, en leur faisant espérer d'obtenir facilement, par le moyen des nôtres, des dispenses du pape, qu'il accordera si on lui explique les raisons, si l'on produit des exemples semblables, et si l'on expose les sentiments qui les favorisent, sous prétexte du bien commun et de la plus grande gloire de Dieu, ce qui est le but de la Société.
3. Il faut faire de même, si le prince entreprend quelque chose qui ne soit pas également agréable à tous les grands seigneurs ; il faut l'encourager et le pousser, et porter les autres à s'accorder avec le prince et à ne pas le contredire ; mais, en général, sans descendre jamais à aucune particularité, de peur que, si l'affaire échouait, on ne l'amputât à la société ; et enfin que, si cette action est désapprouvée, on produise des avertissements contraires qui la mettent hors de cause, et que l'on emploie l'autorité de quelques pères, à qui l'on soit assuré que ces instructions sont inconnues, et qui puissent affirmer par serment que l'on calomnie la Société, à l'égard de ce qu'on lui impute.
4. Pour s'emparer de l'esprit des princes, il sera utile que les nôtres s'insinuent adroitement et, par quelques tierces personnes, pour faire pour eux des ambassades honorables et favorables chez les autres princes et rois, mais surtout chez le pape et les plus grands monarques. Par cette occasion, ils pourront se recommander, et avec eux la Société ; c'est pourquoi il ne faudra destiner à cet office que des personnes fort zélées et fort versées dans notre institut.
5. Il faut gagner surtout les favoris des princes et leurs domestiques, par de petits présents et par divers offices de piété, afin qu'ils instruisent fidèlement les nôtres de l'humeur et de l'inclination des princes et des grands ; et ainsi, la Société pourra facilement s'y accommoder.
6. L'expérience nous a appris combien il a été utile à la Société de se mêler des mariages de la maison d'Autriche et de ceux qui se sont faits et

d'autres royaumes, en France, en Pologne, etc., et en divers duchés. C'est pourquoi il faut proposer prudemment des partis choisis, qui soient les amis et familiers des parents et des amis des nôtres.

7. On gagnera facilement les princesses par leurs femmes de chambre, et, pour cela, il faut entretenir leur amitié, car, par là, on aura entrée partout, et même dans les choses les plus secrètes des familles.
8. Dans la direction de la conscience des grands seigneurs, nos confesseurs suivront le sentiment des auteurs qui font la conscience plus libre contre le sentiment des autres religieux, afin que, abandonnant ceux-ci, ils veuillent entièrement dépendre de notre direction et de nos conseils.
9. Il faut faire part de tous les mérites de la Société, tant aux princes qu'aux prélats et à tous ceux qui peuvent favoriser extraordinairement la Société, après leur avoir signalé l'importance de ce grand privilège.
10. Il faut aussi insinuer habilement et prudemment le pouvoir très ample que possède la Société d'absoudre même des cas réservés, en comparaison des autres pasteurs et religieux, et, de plus, de dispenser, à l'égard des jeunes, des dettes que l'on a à rendre ou à exiger, des empêchements des mariages et autres choses connues ; ce qui fera que beaucoup de gens auront recours à nous et seront nos obligés.
11. Il faut les inviter aux sermons, aux confréries, aux harangues, aux déclamations, etc. ; les honorer par des vers, par des thèses et, s'il le faut, leur donner même des repas et les saluer en diverses manières.
12. Il faudra s'attirer le soin de réconcilier les grands dans les inimitiés et dissensions qu'il y aura entre eux ; car, par là, nous entrerons peu à peu dans le commerce de ceux qui leur sont familiers, dans la connaissance de leurs secrets, et nous obligerons l'une ou l'autre des parties.
13. Si quelqu'un qui n'aime pas notre Société se trouve au service de quelque monarque ou de quelque prince, il faut travailler ou par nous-mêmes, ou plutôt par d'autres, à le rendre ami et familier à la Société, par des promesses, par des faveurs, et par des avancements qu'on lui procurera de la part du monarque ou du prince.
14. Que tous se gardent de recommander auprès de qui que ce soit, ou d'avancer ceux qui sont sortis de quelque manière que ce soit de notre Société, et principalement ceux qui ont voulu sortir de leur propre mouvement, parce que, quoiqu'ils dissimulent, ils ont toujours une haine irréconciliable pour la Société.
15. Enfin, que chacun se préoccupe de gagner la faveur des princes, des grands et des magistrats de chaque lieu, afin, lorsque l'occasion se présentera, d'agir vigoureusement et fidèlement pour nous, même contre leurs parents, alliés et amis.

## CHAPITRE III.

**Comment la Société oit se conduire à l'égard de ceux qui sont de grande autorité dans l'état, et qui, sans être riche, peuvent néanmoins rendre d'autres services.**

Outre ce qu'on vient de dire, et tout cela peut s'appliquer aux grands, il faut encore s'attirer leur faveur contre nos ennemis.

Il faut se servir de leur autorité, de leur prudence et de leur conseil pour mépriser les biens et pour acquérir divers emplois qui puissent être exercés par la Société, en se servant, tacitement et en secret, de leurs noms, dans l'acquisition des biens temporels, si l'on croit que l'on puisse assez s'y fier.

Il faut se servir d'eux pour adoucir les personnes viles, et la populace contraire à notre Société.

Il faudra exiger ce que l'on pourra des évêques, des prélats et autres supérieurs ecclésiastiques, selon la diversité des raisons, et le penchant qu'ils auront pour nous.

Quelquefois ce sera assez d'engager les prélats et les curés à faire en sorte que ceux qui leur sont soumis aient du respect pour la Société, et qu'ils n'empêchent point nos fonctions dans d'autres lieux, ou ils ont plus de puissance, comme en Allemagne, en Pologne, etc. Il leur faudra rendre de grands respects, afin que, par leur autorité et celle des princes, les monastères, les paroisses, les prieurés, les patronats, les fondations de messes, les lieux consacrés, puissent tomber entre nos mains ; car nous les pourrions facilement obtenir, là où les catholiques sont mêlés avec les schismatiques et les hérétiques. Il faut remontrer à ces prélats l'utilité et le grand mérite de semblables changements, qu'on ne peut pas attendre des prêtres, des séculiers et des moines ; s'ils les font, il faut louer publiquement leur zèle, même par écrit, et rendre éternelle la mémoire de leur action.

A cette fin, il faut tâcher que ces prélats se servent des nôtres, soit pour les confessions, soit pour les conseils ; que s'ils aspirent à de plus hauts degrés dans la cour de Rome, il les faudra aider de toutes nos forces, et par nos amis qui peuvent y contribuer en quelque chose.

Que les nôtres s'attachent, auprès des évêques et des princes, lorsqu'ils fondent des collèges et des églises paroissiales, à ce que la Société ait le pouvoir d'y mettre des vicaires ayant cure d'âmes, et que le supérieur du lieu, en ce temps-là, en soit le curé, afin que tout le gouvernement de cette église soit à nous, et que les paroissiens soient tous soumis à notre Société, en sorte que l'on puisse obtenir tout d'eux.

Là où ceux des académies nous sont hostiles, là où les catholiques ou les hérétiques empêchent les fondations, il faut agir par les prélats et

occuper les premières chaires ; car ainsi il arrivera que la Société fera connaître, au moins par occasion, ses nécessités et ses besoins.

Il faudra, surtout, obliger les prélats de l'Église, quand il s'agira de la béatification ou de la canonisation des nôtres, il faudra, en toutes manières, obtenir des lettres des grands seigneurs et des princes par lesquelles l'affaire soit avancée auprès du siège apostolique.

S'il arrive que les prélats ou les grands seigneurs fassent une ambassade, il faudra bien prendre garde qu'ils ne se servent d'autres religieux qui sont en rivalité avec nous, de peur qu'ils ne fassent passer cette passion dans leur esprit, et qu'ils ne la portent dans les provinces et dans les villes où nous demeurons ; que si ces ambassadeurs passent dans les provinces et dans les villes où la Société a des collèges, il faut les recevoir avec beaucoup d'honneurs et d'affection, et les traiter aussi bien que la modestie religieuse le permettra.

## CHAPITRE IV.

### Ce qu'on doit recommander aux prédicateurs et aux confesseurs des grands

1. Que les nôtres dirigent les princes et les hommes illustres, de façon à ce qu'ils paraissent seulement tendre à la plus grande gloire de Dieu, et à une telle austérité de conscience que les princes mêmes voudront bien accorder ; car leur direction ne doit pas regarder d'abord, mais insensiblement, le gouvernement extérieur et politique.
2. C'est pourquoi il importe de les avertir souvent que la distribution des honneurs et des dignités, dans l'état, regarde la justice, et que les princes offensent directement Dieu, lorsqu'ils n'y ont point d'égard, et qu'ils agissent par passion ; qu'ils protestent souvent et sérieusement qu'ils ne veulent point se mêler à l'administration de l'État, mais qu'ils parlent malgré eux, par raison de leur devoir. Quand les princes auront bien compris cela, qu'on leur explique quelles vertus doivent avoir ceux que l'on choisit pour les dignités et pour les charges publiques et principales, et qu'on leur nomme et recommande enfin les amis sincères de la Société. Cela, néanmoins, ne doit pas se faire immédiatement par les nôtres, mais se pourra faire de meilleure grâce par ceux qui sont familiers avec le prince, à moins qu'il ne force les nôtres de le faire.
3. C'est pourquoi les confesseurs et les prédicateurs de notre Société seront informés, par nos amis, de ceux qui sont propres à quelque charge que ce soit, et surtout qui sont libéraux envers la Société ; qu'ils aient leurs noms, et qu'ils les insinuent, en leur temps, aux princes avec adresse, ou par eux-mêmes ou par d'autres.
4. Que les confesseurs et les prédicateurs se souviennent de traiter les princes avec douceur, et, en les caressant de ne les choquer ni dans les sermons, ni dans les entretiens particuliers, d'écarter d'eux toutes sortes de craintes, et de les exhorter principalement à la foi, à l'espérance et à la justice politique.

5. Qu'ils ne reçoivent presque jamais de petits présents pour leur usage particulier ; mais qu'ils recommandent la nécessité publique de la province ou du collège ; qu'ils soient contents à la maison d'une chambre meublée simplement, qu'ils ne s'habillent pas trop proprement et qu'ils aillent promptement aider et consoler les plus humbles personnes du palais, de peur qu'on ne croie qu'ils ne sont prêts à servir que les grands seigneurs.
6. Aussitôt après la mort des officiers, qu'ils aient soin de parler de bonne heure de leur substituer quelques amis de la Société, et qu'ils évitent le soupçon d'arracher le gouvernement des mains du prince. C'est pourquoi, comme on l'a déjà dit, qu'ils ne s'en mêlent pas directement, mais qu'ils y emploient des amis fidèles et puissants, qui puissent soutenir la haine, s'il arrive qu'il y en ait.

## CHAPITRE V.

### **Comment il faut se conduire à l'égard des religieux qui remplissent dans l'église les mêmes fonctions que nous**

Il faut supporter avec courage cette espèce de gens et faire entendre à propos aux princes et à ceux qui ont quelque autorité et qui sont en quelque sorte attachés à nous, que notre Société renferme la perfection de tous les ordres, excepté le chant et l'austérité extérieure dans la manière de vivre et dans les habits ; et que si les autres religieux excellent en quelque chose, la Société brille d'une manière plus éminente dans l'Église de Dieu.

Que l'on cherche et que l'on remarque les défauts des autres religieux, et après les avoir découverts et publiés avec prudence, et comme en les déplorant, à nos fidèles amis, que l'on montre qu'ils ne s'acquittent pas si heureusement des fonctions qui nous sont communes avec eux.

Il faut s'opposer avec plus d'efforts à ceux qui veulent établir des écoles pour enseigner la jeunesse dans les lieux où les nôtres enseignent avec honneur et avec profit ; que l'on fasse comprendre aux princes et aux magistrats que ces gens causeront du trouble et des séditions dans l'État, si on ne les empêchent, et que les brouilleries commenceront par les enfants qui seront instruits diversement, et qu'enfin la Société suffit pour instruire la jeunesse ; si ces religieux ont obtenu des lettres du pape, ou s'ils ont pour eux la recommandation des cardinaux, que les nôtres agissent contre eux par les princes et par les grands qui informeront le pape des mérites de la Société et de sa suffisance pour instruire la jeunesse en paix ; qu'ils tâchent d'avoir et qu'ils produisent des témoignages des magistrats, touchant leur bonne conduite et leur bonne instruction.

Cependant, que les nôtres s'efforcent de donner des marques particulier es de vertu et d'érudition, en exerçant les écoliers dans les études, et par d'autres jeux scolastiques, propres à attirer l'applaudissement, et représentés devant les grands, les magistrats et le peuple.

## CHAPITRE VI.

### De la manière de gagner les veuves riches

Que l'on choisisse pour cela des Pères avancés en âge, qui soient d'une complexion vive et d'une conversation agréable. Qu'ils visitent ces veuves-là et que d'abord qu'ils verront en elles quelque affection pour la Société, qu'on leur ocre les œuvres et les mérites de la Société. Que si elles acceptent, et qu'elles commencent à visiter nos églises, qu'on les pourvoie d'un confesseur, par lequel elles soient bien dirigées, dans la vue de les entretenir dans l'état de veuve, en disant et louant ses avantages et son bonheur, et en leur promettant certainement et leur répondant même que de cette manière elles auront un mérite éternel, et un moyen très efficace pour éviter les peines du purgatoire.

Que le même confesseur fasse en sorte qu'elles s'occupent à embellir une chapelle ou un oratoire dans leur maison, dans lequel elles puissent vaquer à des méditations ou autres exercices spirituels, afin qu'elles s'éloignent de la conversation et des visites de ceux qui les pourraient rechercher ; et quoiqu'elles aient un chapelain, que les nôtres ne laissent pas dry aller célébrer la messe, et particulièrement de leur faire des exhortations à propos et qu'ils tâchent de tenir le chapelain sous eux.

Il faut changer avec prudence et insensiblement ce qui concerne la direction de la maison, en sorte que l'on ait égard à la personne, au lieu, à son affection et à sa dévotion.

Il faut principalement éloigner les domestiqués (mais peu a peu) qui n'ont point de commerce avec la Société ; et s'il en faut substituer d'autres, recommander des gens qui dépendent ou qui veulent dépendre des nôtres ; car ainsi on nous fera part de tout ce qui se passe dans la Camille.

Que le confesseur n'ait d'autre but que de Caire en sorte que la veuve demande et suive son conseil en toutes choses, et qu'il lui démontre dans l'occasion que cette obéissance est l'unique fondement de son avancement spirituel.

Qu'on lui conseille le fréquent usage des sacrements, qu'elle les pratique, et surtout celui de la pénitence, dans lequel elle découvrira ses plus secrètes pensées et toutes ses tentations avec beaucoup de liberté. Qu'elle communie fréquemment ; qu'elle aille souvent écouter son confesseur, et qu'on l'y invite, en lui promettant des prières particulières ; qu'elle récite les litanies, et qu'elle examine tous les jours sa conscience.

Une confession générale réitérée, quoiqu'elle l'ait déjà faite à un autre, ne servira pas peu pour avoir une pleine connaissance de toutes ses inclinations.

On lui montrera tous les avantages de l'état de veuve, et les inconvénients du mariage, surtout lorsqu'on le réitère : les dangers dans lesquels on se met, et principalement ceux qui la concernent en particulier.

On peut aussi proposer de temps en temps et avec adresse, des partis pour lesquels on sait bien que la veuve a de la répugnance ; et si l'on croit qu'il y en a quelques-uns qui lui plaisent, qu'on lui en représente les mauvaises mœurs, afin qu'en général elle n'ait que du dégoût pour les secondes noces.

Quand donc on est assuré qu'elle est bien disposée pour le veuvage, il faut lui recommander la vie spirituelle, mais non pas la religieuse, dont il faut plutôt décrire les inconvénients, mais telle que l'était celle de Paula et d'Eustochim, etc. Que le confesseur fasse en sorte qu'ayant fait au plus tôt vœu de chasteté, pour deux ou trois ans au moins, elle ferme tout à fait la porte aux secondes noces. Alors il faut empêcher qu'elle ne fréquente des hommes et qu'elle ne se divertisse même avec ses parents et ses alliés sous prétexte de l'unir plus étroitement à Dieu. Pour les ecclésiastiques par lesquels la veuve sera visitée, ou qu'elle ira voir, si on ne les peut pas tous exclure, qu'ils soient de ceux qu'elle reçoive à la recommandation des nôtres, ou qui en dépendent.

Quand on en sera venu jusque-là, il faudra porter peu à peu la veuve à de bonnes œuvres, et surtout aux aumônes, qu'elle ne fera néanmoins pas sans la direction de son père spirituel parce qu'il est important que l'on mette à profit, avec discrétion, le talent spirituel, et que les aumônes mal employées sont la cause de divers péchés, ou les entretiennent de sorte qu'on n'en tire que peu de fruit et de mérite.

## CHAPITRE VII.

### Comment il faut entretenir les veuves et disposer des biens qu'elles ont

Qu'on les presse de continuer dans leur dévotion et dans leurs bonnes œuvres, en sorte qu'il ne se passe point de semaine qu'elles ne retranchent de leur superflu quelque chose en l'honneur de Jésus Christ, de la Sainte-Vierge ou du saint qu'elles auront choisi comme patron, et qu'elles le donnent aux pauvres ou pour l'ornement de l'église jusqu'à ce qu'on les ait entièrement dépouillées des prémices et des dépouilles de l'Égypte.

Que si, outre une affectation générale, elles témoignent leur libéralité envers notre Société, et qu'elles continuent, qu'on leur fasse part de tous les mérites de la Société, avec des indulgences particulières du provincial, ou, si ce sont des personnes d'assez grande qualité, du général de l'Ordre.

Si elles ont fait vœu de chasteté, qu'elles le renouvellent deux fois l'année, selon notre coutume, en leur accordant ce jour-là une récréation honnête avec les nôtres.

Qu'on les visite souvent et qu'on les entretienne d'une manière agréable, et qu'on les réjouisse par des histoires spirituelles et des plaisanteries, selon l'humeur et l'inclination de chacune.

Qu'on ne les traite pas avec trop de rigueur dans la confession, de peur qu'elles ne deviennent chagrines, à moins que peut-être, on ne désespère de regagner leur faveur, dont d'autres se seront rendus les maîtres. En cela il faut juger avec beaucoup de discernement du naturel inconstant des femmes.

Qu'on les empêche adroitement de visiter les autres églises et d'y aller voir les fêtes, principalement dans celles des religieux, et qu'on leur redise souvent que toutes les indulgences accordées aux autres Ordres sont rassemblées dans notre Société.

S'il faut qu'elles se mettent en deuil, qu'on leur accorde des ajustements qui aient bon air et qui ressentent quelque chose de spirituel et de mondain en même temps, afin qu'elles ne croient pas qu'elles soient gouvernées par un homme entièrement spirituel. Enfin, pourvu qu'il n'y ait pas de danger d'inconstance, et si elles sont toujours fidèles et libérales envers la Société, qu'on leur accorde, avec modération et sans scandale, ce qu'elles demandent pour la sensualité.

Que l'on mette chez les veuves des filles honnêtes et nées de parents riches et nobles, qui s'accoutument peu à peu à notre direction et à notre manière de vivre ; qu'elles aient une gouvernante choisie et établie par le confesseur de toute la famille ; qu'elles soient soumises à toutes les censures et à toutes les coutumes de la Société ; et pour celles qui ne

voudront pas s'y accommoder, qu'on les renvoie à leurs parents ou à d'autres par qui elles ont été amenées, et qu'on les décrive comme des fantasques d'un naturel difficile, etc...

Il ne faudra pas avoir moins de soin de leur santé et de leur récréation que de leur salut. C'est pourquoi, si elles se plaignent d'indispositions, on leur défendra les jeûnes, les cilices, les disciplines corporelles, et on ne leur permettra pas d'aller à l'église, mais on les gouvernera à la maison en secret et avec précaution. Qu'on les laisse entrer dans le jardin et dans le collège, pourvu que cela se fasse secrètement, et qu'on leur permette de se récréer en secret avec ceux qui leur plairont le plus.

Afin qu'une veuve dispose des revenus qu'elle a en faveur de la Société, qu'on lui propose la perfection de l'état des hommes saints qui, ayant renoncé au monde, à leurs parents et à leurs biens, se sont attachés au service de Dieu avec une grande résignation et avec joie. Qu'on leur explique, dans cette vue, ce qu'il y a dans l'examen de la Société touchant cette renonciation à toutes choses ; qu'on leur allègue l'exemple des veuves qui en peu de temps, sont devenues ainsi des saintes, en leur faisant espérer d'être canonisées si elles continuent de même jusqu'à la fin, et qu'on leur fasse voir que le crédit des nôtres ne leur manquera pas pour cela auprès du Pape.

Il faut imprimer fortement dans leur esprit que si elles veulent jouir d'un parfait repos de conscience, il faut suivre sans murmure, sans ennui et sans aucune répugnance intérieure, tant dans les choses temporelles que dans les spirituelles, la direction de leur confesseur comme destine particulièrement à Dieu.

Il faut les instruire aussi, dans l'occasion, que, si l'aumône qu'elles font aux ecclésiastiques et surtout aux religieux d'une vie exemplaire est la plus convenable, elles ne doivent cependant la faire qu'avec l'approbation de leur confesseur.

Les confesseurs prendront garde, avec le plus grand soin, que ces sortes de veuves qui seront leurs pénitentes n'aillent voir d'autres religieux, sous quelque prétexte que ce soit, ou qu'elles n'entrent en familiarité avec eux. Afin de l'empêcher, ils tâcheront de vanter à-propos la Société comme un ordre plus excellent que les autres, très utile dans l'Église, de plus grande autorité auprès du Pape et de tous les princes, très partait en lui-même, parce qu'il renvoie ceux qui sont nuisibles et peu propres, et dans lequel il n'y a ni écume ni lie, comme il y en a beaucoup parmi les moines, qui sont le plus souvent ignorants, stupides, paresseux, négligents en ce qui regarde leur salut, adonnés au ventre, et...

Que les confesseurs leur proposent et qu'ils leur persuadent de payer des pensions ordinaires et des tributs pour aider tous les ans les collèges et les maisons professes, et surtout la maison professe de Rome, à

s'acquitter de leurs dettes, et qu'ils n'oublient pas les ornements du temple, la cire, le vin, et., qui sont nécessaires à la célébration de la messe.

Que si une veuve, pendant sa vie, ne donne pas entièrement ses biens à la Société, qu'on lui propose, par occasion et surtout lorsqu'elle sera malade, ou en grand danger de sa vie, la pauvreté, la nouveauté et la multitude de plusieurs collèges qui ne sont pas encore fondés, et qu'on la pousse avec douceur et avec force à faire des dépenses, sur lesquelles elle puisse fonder sa gloire éternelle.

Il faut Caire la même chose à l'égard des princes et des autres bienfaiteurs ; il leur faut persuader ce qui est perpétuel dans ce monde et qui leur peut gagner une gloire éternelle dans l'autre, due la part de Dieu. Que si quelques malveillants allèguent par-ci par-là l'exemple de Jésus-Christ, qui n'avait pas ou reposé sa tête, et veulent que la Compagnie de Jésus soit de même très pauvre, qu'on leur montre à tous et qu'on imprime sérieusement dans leur esprit que l'Église de Dieu est présentement changée et quelle est devenue une monarchie, qui doit se soutenir, par l'autorité et par une grande puissance, contre ses ennemis qui sont très puissants ; et quelle est cette petite pierre coupée qui est devenue une très grande montagne prédite par un prophète.

Que l'on montre souvent à celles qui se sont données aux aumônes et à embellir les églises, que la souveraine perfection consiste en ce que, en se dépouillant de l'amour des choses terrestres, elles reportent cet amour sur Jésus-Christ et ses compagnons.

Mais comme il y a toujours moins à espérer des veuves qui élèvent leurs enfants pour le monde, nous verrons comment on peut y remédier.

## CHAPITRE VIII.

### Comment il faut faire pour que les enfants des veuves embrassent l'état religieux ou de dévotion

1. Comme il faut que les mères agissent avec vigueur, les nôtres devront se conduire avec douceur en cette occasions Il faut instruire les mères à chagriner leurs enfants des leur tendre jeunesse, par des censures et remontrances, et., et principalement, lorsque leurs filles sont plus axées, à leur refuser des parures ; souhaitant souvent et priant Dieu qu'elles aspirent à l'état ecclésiastique, et leur promettant une dot considérable, si elles veulent se faire religieuse. Qu'elles leur montrent souvent les difficultés qui sont communes à tous les mariages et celles qu'elles ont éprouvées en leur particulier et qu'elles témoignent d'avoir la douleur de ce qu'en leur temps elles n'ont pas préféré le célibat au mariage. Enfin, qu'elles se conduisent en sorte que leurs filles, particulièrement ennuyées de vivre de la sorte auprès de leurs mères, pensent à se faire religieuses.
2. Que les nôtres conversent familièrement avec leurs fils, et s'ils paraissent propres pour notre Compagnie, qu'on les introduisent à propos dans le collège, et qu'on leur montre ce qui leur pourra plaire et les inviter à s'affilier à nous, par exemple les jardins, les vignes, les maisons de campagne et les métairies, où les nôtres vont se divertir ; qu'on leur parle des voyages qu'ils font en divers royaumes, du commerce qu'ils ont avec les princes, et de tout ce qui peut réjouir la jeunesse ; qu'on leur fasse voir la propreté du réfectoire et des chambres, la conversation agréable que les nôtres ont entre eux, la facilité de notre règle, à laquelle, néanmoins, la gloire de Dieu est attachée, la prééminence de notre ordre par-dessus les autres ; et qu'on ait avec eux des entretiens plaisants, aussi bien que pieux.

3. Qu'on les exhorte, comme par révélation, à la religion en général, et qu'on leur insinue adroitement la perfection et la commodité de notre institut, par-dessus les autres ; qu'on leur dise, et dans les exhortations publiques et dans les entretiens particuliers, de quelle grandeur est le Péché de ceux qui se rebellent contre la vocation divine ; et, qu'enfin, on les engage à faire des exercices spirituels, afin qu'ils prennent leur résolution sur l'état de vie qu'ils veulent choisir.
4. Que les nôtres fassent en sorte que ces jeunes gens aient des précepteurs attachés à notre Société, qui veillent continuellement à cela et qui les exhortent ; mais s'ils résistent, qu'on leur ôte diverses choses, afin qu'ils s'ennuient de la vie ; que leur mère leur expose les difficultés de la famille. Enfin, si l'on ne peut pas faire en sorte que de leur bon gré ils veuillent entrer dans notre Société, qu'on les envoie aux collèges éloignés de notre Compagnie, comme pour y étudier ; et que, du côté de leur mère, on ne leur fasse que peu de douceurs, et qu'au contraire, notre Société les flatte pour gagner leur affection.

## CHAPITRE IX.

### De l'augmentation des revenus des collèges

1. Que personne, autant qu'il sera possible, ne soit admis au dernier vœu, pendant qu'il attend quelque succession, à moins qu'il n'ait un frère plus jeune que lui dans la Société, ou à cause d'autres raisons graves. Surtout et avant toutes choses, il faut travailler à l'augmentation de la Société, selon les fins qui sont connues aux supérieurs, qui doivent au moins s'accorder en cela, qu'a la plus grande gloire de Dieu, l'Église soit rétablie dans son premier éclat, en sorte qu'il n'y ait qu'un seul esprit dans tout le clergé. C'est pourquoi il faut dire souvent et publier fréquemment que la Société est composée en partie de profès si pauvres, qu'ils manqueraient de tout sans les libéralités quotidiennes des fidèles ; et, en partie d'autres pères qui sont pauvres, mais qui possèdent des biens immeubles, pour n'être pas à charge au peuple, dans leurs études et dans leurs fonctions, comme les autres mendiants.
2. Que les confesseurs donc des princes, des grands, des veuves et des autres de qui notre Compagnie peut beaucoup espérer, les en instruisent sérieusement, afin que, puisqu'on leur donne les choses spirituelles et éternelles, on en reçoive les terrestres et temporelles, et qu'ils ne laissent échapper aucune occasion de recevoir, quand on leur offre. Que si l'on a promis et que l'on diffère, il faut prudemment en faire ressouvenir, en dissimulant, autant qu'il est possible, l'envie que l'on a d'être riche. Que si quelqu'un des confesseurs des grands ou des autres ne paraît pas assez adroit pour pratiquer tout cela, il faut lui ôter cet emploi en temps opportun, avec prudence, et en mettre un autre en sa place ; et, s'il est nécessaire, pour la plus grande satisfaction des pénitents, qu'on le relègue à des collèges plus éloignés, en disant que la Société a besoin de sa personne et de ses talents en ces lieux-là ; car nous appris, il n'y a pas longtemps que de jeunes veuves, mortes avant le temps, n'avaient pas légué des meubles fort précieux à nos églises, par la négligence des nôtres, qui ne les avaient pas acceptés à temps. Pour accepter de semblables choses, il ne faut pas regarder les temps, mais la bonne volonté du pénitent.
3. Il faut employer diverses adresses pour attirer les prélats, Des chanoines et les pasteurs, et les autres ecclésiastiques riches, à des exercices spirituels, et, peu à peu, par le moyen de l'affection qu'ils ont pour les choses spirituelles, les gagner à la Société, et ensuite pressentir leur libéralité.
4. Que les confesseurs ne négligent pas de demander à leurs pénitents (pourvu néanmoins qu'ils le fassent à propos,) quel est leur nom, leur famille, leurs parents, leurs amis, leurs biens et ensuite, de s'informer de leurs successions, de leur état, de leurs intentions et de leurs

résolutions ; que, s'ils ne l'ont pas encore prise, il faut tâcher de la rendre favorable à la Société. Que si, d'abord, on conçoit l'espérance de quelque profit, parce qu'il n'est pas à propos de demander tout en même temps — que l'on ordonne, que, pour se décharger d'autant plus la conscience ou pour faire une pénitence qui les guérisse, ils se confessent. Que le confesseur les questionne honnêtement, afin qu'il s'informe à plusieurs reprises de ce dont il n'a pu être informé en une seule fois. Si cela réussit, et que ce soit une femme, il faut s'engager, par tous les moyens possibles, à se confesser souvent et à visiter souvent l'église ; si c'est un homme, à fréquenter la Compagnie, et à devenir familier avec les nôtres.

5. Ce que l'on a dit des veuves, il faut aussi entendre qu'on l'a dit des marchands, des bourgeois riches et mariés, mais sans enfants, desquels la Société peut être souvent l'héritière, si l'on emploie prudemment les pratiques que l'on a marquées ; mais il faudra surtout observer ce que l'on dit à l'égard des dévotes riches, qui fréquenteront les nôtres, et dont le vulgaire peut tout au plus murmurer si elles ne sont pas de grande qualité.
6. Les recteurs des collèges s'efforceront d'avoir connaissance des maisons, des jardins, des fonds, des vignes, des villages et des autres biens qui sont possédés par la principale noblesse, par les marchands, ou par les bourgeois, et, si cela se peut, des intérêts et des charges qu'ils ont à payer ; mais il faut s'y prendre avec adresse, et d'une manière efficace, par la confession, par la familiarité et par les entretiens particuliers. Lorsqu'un confesseur a trouvé un pénitent riche, qu'il en avertisse d'abord le recteur, et qu'il l'entretienne en toutes manières.
7. Le point capital de toute l'affaire consiste en ceci : c'est que tous nos gens sachent gagner la bienveillance de leurs pénitents et de tous les autres avec lesquels ils conversent, et s'accommoder à l'inclination de chacun ; c'est pourquoi, que les provinciaux fassent en sorte que l'on en envoie beaucoup dans les lieux habités par les riches et les nobles, et afin que les provinciaux le puissent faire avec plus de Prudence et de bonheur, que les recteurs se souviennent de les informer à propos de la moisson qu'il y a à faire.
8. Qu'ils informent si, en recevant leurs enfants dans la Compagnie, ils pourront s'attirer les contrats et les possessions et, si cela se peut faire, qu'ils s'informent s'ils céderont quelques-uns de leurs biens au collège, ou par contrat, ou en les louant, ou autrement, ou s'ils reviendront après quelque temps à la Société ; pour laquelle fin, il faudra faire connaître, principalement à tous les grands et aux riches, ses besoins et les dettes dont elle est chargée.
9. S'il arrive que les veuves, ou les mariés riches et attachés à la Compagnie, n'aient que des filles, les nôtres les disposeront doucement à choisir une vie dévote ou religieuses afin qu'en leur laissant quelque dot, le reste des

biens revienne peu à peu à la Société ; que, s'ils ont des fils qui soient propres à la Compagnie, on les y attirera, et on sera entrer les autres en d'autres religions, en leur promettant une certaine petite somme ; mais, s'il n'y a qu'un fils unique, on l'attirera à quelque prix que ce soit à la Compagnie, et on lui ôtera toute sorte de crainte de ses parents ; on lui inculquera la vocation de Jésus-Christ, en lui montrant qu'il fera un sacrifice très agréable à Dieu, s'il s'enfuit à l'insu de son père et de sa mère et malgré eux ; qu'on l'envoie ensuite à un noviciat éloigné, après en avoir informé auparavant le général. Que, s'ils ont des fils et des filles, que l'on dispose auparavant les filles à la vie dévote, et l'on fera entrer ensuite les fils dans la Compagnie, avec la succession des biens.

10. Que les supérieurs avertissent fortement et doucement les confesseurs de ces veuves et de ces gens mariés afin qu'ils s'emploient utilement pour la Société, selon ces instructions ; s'ils ne le font pas, qu'on en mette d'autres en leur place, et qu'on les en éloigne, en sorte qu'ils ne puissent pas entretenir de relations avec cette famille.
11. Que l'on amène les veuves et les autres personnes dévotes, qui tendent avec ardeur à la perfection, à céder toutes leurs possessions à la Société, et à vivre de ses revenus, dont on leur sera part perpétuellement, selon qu'elles en auront besoin pour servir plus librement Dieu, sans soucis et sans inquiétude, comme étant le moyen le plus efficace pour parvenir au faite de la perfection.
12. Afin de mieux persuader au monde la pauvreté de la Société, que les supérieurs empruntent de l'argent des personnes riches attachées à la Compagnie, sur des billets de leur main, dont le paiement sera différé ; qu'ensuite, principalement dans les temps d'une maladie dangereuse, on visite constamment une telle personne, et qu'on la prévienne en sorte qu'on l'engage à rendre le billet, car ainsi il ne sera pas fait mention des nôtres dans le testament, et néanmoins nous y gagnerons, sans nous attirer la haine de ceux qui succéderont à leurs biens.
13. Il sera aussi à propos de prendre de quelques personnes de l'argent à intérêt annuel, et de le placer ailleurs à un plus gros intérêt, afin que ce revenu compense l'autre ; car cependant il pourra arriver que ces amis, qui auront ainsi prêté de l'argent, touchés de pitié pour nous, nous abandonneront l'intérêt ou même de plus le capital, soit par testament, soit par donation entre-vifs, quand ils verront que l'on fait des collèges ou que l'on bâtit des églises.
14. La Compagnie pourra aussi négocier avec fruit sous le nom de marchands riches, qui lui seront attachés ; mais il faut rechercher un profit certain et abondant, même dans les Indes, qui jusqu'à présent, avec le secours de Dieu, ont non seulement fourni des âmes, mais encore de grandes richesses à la Société.
14. Que les nôtres aient, dans les lieux où ils résident, quelque médecin dévoué à la Compagnie, qu'elle recommande principalement aux malades et qu'elle élève au-dessus de

tous les autres, afin que, recommandant à son tour les nôtres au-dessus de tous les autres religieux, il fasse que nous soyons appelés auprès des principaux malades, et surtout des moribonds.

15. Que les confesseurs visitent les malades avec assiduité, surtout ceux qui sont en danger ; et, pour en chasser honnêtement les autres religieux et ecclésiastiques, que les supérieurs fassent en sorte que, lorsque le confesseur est obligé de quitter le malade, un autre lui succède et entretienne le malade dans ses bons desseins. Cependant, il faut lui faire peur prudemment de l'enfer, etc., ou au moins du purgatoire, et lui apprendre que, comme l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône éteint le péché, cet que l'on ne peut mieux employer ses aumônes qu'à la nourriture et à l'entretien des personnes qui, par leur vocation, font procession d'avoir soin du salut du prochain ; qu'ainsi, il aura part à leurs mérites, et que le malade satisfera pour ses propres péchés, parce que la charité en couvre une multitude. On peut aussi décrire la charité comme l'habit nuptial sans lequel personne n'est reçu à la table céleste. Enfin, il lui faudra alléguer les passages de l'Écriture et des saints Pères, qui, en égard à la capacité du malade, seront les plus efficaces pour l'émouvoir.
16. Que l'on apprenne aux femmes qui se plaindront des vices de leurs maris et des chagrins qu'ils leur causent, qu'elles peuvent leur ôter secrètement quelques sommes, pour expier les péchés de leurs maris et leur obtenir grâce.

## CHAPITRE X.

### De la rigueur particulière de la discipline dans la Société

1. Il faudra congédier comme ennemi de la Société, quels que soient sa condition ou son âge, celui qui aura détourné nos dévots ou nos de votes de nos églises ou de la fréquentation des nôtres, ou qui aura détourné des aumônes à d'autres églises, ou à d'autres religieux, ou qui aura dissuadé quelque homme riche et bien disposé pour la Société de lui en faire, ou qui, dans le temps auquel il aura pu disposer de ses propres biens, aura témoigné plus d'affection pour ses parents que pour la Société (car c'est une grande marque d'un esprit non mortifié et il faut que les profès soient tout à fait mortifiés,) ou qui aura détourné des aumônes des pénitents, ou des amis de la Société, pour les donner à ses parents pauvres. Mais, afin qu'ils ne se plaignent pas ensuite de la cause de leur éloignement, qu'on ne les renvoie pas d'abord, mais qu'on les empêche premièrement d'entendre les confessions, qu'on les mortifie et les fatigue par les offices les plus vils ; il faut les contraindre de jour en jour de faire des choses pour lesquelles on sait qu'ils ont la plus grande répugnance ; qu'on les éloigne des études les plus relevées et des charges honorables ; qu'on les censure dans les chapitres et dans les réprimandes publiques ; qu'on les exclue des récréations et du commerce des étrangers ; qu'on leur ôte, dans leurs habits et dans leurs meubles, tout ce qui n'est pas tout à fait nécessaire, jusqu'à ce qu'ils en viennent au murmure et à l'impatience, et qu'alors on les congédie comme des gens peu mortifiés, et qui peuvent être dangereux pour les autres par leur mauvais exemple ; et, s'il faut rendre raison aux parents et aux prélats de l'Église de ce qu'on les a congédiés, que l'on dise qu'ils n'avaient pas l'esprit de la Société.
2. Il faudra encore congédier ceux qui feront scrupule d'acquérir des biens à la Société, et dire qu'ils sont attachés à leur propre jugement ; que s'ils veulent rendre raison de leur actions devant les provinciaux, il faut dire qu'ils sont trop adonnés à leur propre sens ; il ne les faut pas écouter, mais les obliger à observer la règle qui les oblige tous à une obéissance aveugle.
3. Il faudra considérer, dès le commencement et depuis leur jeunesse, quels sont ceux qui sont les plus avancés dans l'affection envers la Société, et ceux que l'on reconnaîtra avoir de l'affection envers les autres ordres, ou les pauvres, ou leurs parents. Il les faudra peu à peu disposer, comme l'on a dit à sortir, comme étant inutiles.

## CHAPITRE XI.

### **Comment les nôtres se conduiront d'un commun accord envers ceux qui auront été congédiés de la Société**

1. Comme ceux que l'on aura mis dehors savent au moins quelques-uns des secrets, le plus souvent ils nuisent à la Compagnie. C'est pourquoi voici comment il faudra s'opposer à leurs efforts. Avant de les mettre dehors, il faudra les obliger à promettre par écrit, et à jurer qu'ils ne diront ni n'éciront jamais rien de désavantageux à la Compagnie ; que, cependant, les supérieurs gardent par écrit leurs mauvaises inclinations, leurs défauts et leurs vices, qu'eux-mêmes auront découvert pour la décharge de leur conscience, selon la coutume de la Société, et desquels, s'il est nécessaire, on puisse se servir autres des grands et des prélats pour empêcher leur avancement.
2. Que l'on écrive incessamment à tous les collègues ceux qui auront été mis dehors, et que l'on exagère les raisons générales de leur éloignement ; tels que sont le peu de mortification de leur esprit, la désobéissance, le peu d'attachement aux exercices spirituels, l'entêtement pour soi-même, etc... Qu'ensuite, on avertisse tous les autres de n'avoir point de correspondance avec eux ; et si l'on en parle avec les étrangers, que le langage de tous soit le même, et que l'on dise partout que la Société ne met personne dehors que pour de grandes raisons, et que, comme la mer, elle rejette les cadavres, etc... que l'on insinue aussi adroitement les raisons semblables pour lesquelles on nous hait, afin que leur éloignement soit plus plausible.
3. Que, dans les exhortations domestiques, on persuade que ceux que l'on a mis dehors sont des personnes inquiètes et qui voudraient bien rentrer dans la Société, et que l'on exagère les malheurs de ceux qui sont morts misérablement après être sortis de la Société.
4. Il faudra aussi aller au-devant des accusations que ceux qui sont sortis de la Société, peuvent rire, par l'autorité de personnes graves, qui disent partout que la Société ne met personne dehors que pour de grandes raisons, et qu'elle ne retranche point les membres sains ; ce que l'on peut confirmer par le zèle qu'elle a et qu'elle témoigne en général pour le salut des âmes de ceux qui ne lui appartiennent pas ; et combien plus doit-elle être zélée pour le salut des siens
5. Ensuite, la Société doit prévenir et obliger par toutes sortes d'offices les grands ou les prélats auprès de qui ceux que l'on a congédiés ont commencé à avoir quelque autorité ou quelque crédit il leur faudra faire voir que le bien commun d'un ordre aussi célèbre qu'utile à l'Église doit être de plus grande considération que celui d'un particulier, quel qu'il puisse être ; que s'ils ont encore de l'affection pour ceux que l'on a mis dehors, il sera bon de leur apprendre les raisons de leur éloignement, et

d'exagérer même les choses qui ne sont pas tout à fait certaines, pourvu qu'on les puisse tirer par des conséquences probables.

6. Il faudra en toute manière, empêcher que ceux-là principalement qui ont abandonné la Société de leur bon gré ne soient avancés à quelques chartes ou dignités de l'Église ; à moins qu'ils ne se soumettent, eux et tout ce qu'ils ont, à la Société, et que tout le monde puisse savoir qu'ils en veulent dépendre.
7. Que l'on fasse de bonne heure en sorte qu'ils soient éloignés, autant qu'il se peut, de l'exercice des fonctions célèbres dans l'Église, comme sont les sermons, les concessions, la publication des livres, etc., de peur qu'ils ne s'attirent l'affection ou l'applaudissement du peuple. Pour cela, il faudra faire, avec grand soin, recherche de leur vie et de leurs mœurs, des compagnies qu'ils fréquentent, de leurs occupations, etc., et pénétrer dans leurs intentions. C'est pourquoi il faudra faire en sorte d'avoir une correspondance particulière avec quelques-uns de ceux de la famille chez laquelle ceux qui auront été ; congédiés demeureront. D'abord que l'on aura découvert quelque chose de blâmable ou digne de censure, il faudra le répandre par des gens de moindre qualité, et ensuite faire que les grands et les prélats qui favorisent ceux que l'on a mis dehors aient peur de l'infamie qui en pourrait rejaillir sur eux ; que s'ils ne font rien qui soit digne de censure et qu'ils se conduisent d'une manière louable, que l'on atténue par des propositions subtiles et des paroles ambiguës les vertus et les actions que l'on loue, jusqu'à ce que l'estime que l'on en faisait et la loi que l'on y ajoutait soient diminuées ; car il importe tout à fait à la Société que ceux qu'elle a mis dehors, et principalement ceux qui l'ont abandonnée de leur bon gré, soient entièrement supprimés.
8. Il faut divulguer incessamment les malheurs et les tristes accidents qui leur arrivent en implorant néanmoins pour eux les prières des personnes pieuses, afin qu'on ne croie pas que les nôtres agissent par passion ; et que, dans nos maisons, on les exagère en toutes manières, afin de retenir les autres.

## CHAPITRE XII.

### Qui l'on doit entretenir et conserver dans la Société

1. Les bons ouvriers doivent tenir la première place ; savoir : ceux qui n'avancent pas moins le bien temporel que le bien spirituel de la Société ; tels que sont le plus souvent les confesseurs des princes et des grands, des veuves et des dévotes riches, les prédicateurs et les professeurs, et tous ceux qui savent ses secrets.
2. Ceux à qui les forces manquent, et qui sont accablés de vieillesse, selon qu'ils auront employé leurs talents pour le bien temporel de la Société, en sorte que l'on ait égard à la moisson passée, en outre que ce sont encore des instruments propres pour rapporter aux supérieurs les défauts ordinaires qu'ils remarquent dans les domestiques, parce qu'ils sont toujours à la maison.
3. Il ne les faudra jamais mettre dehors, autant que cela se pourra faire, de peur que la Société n'ait mauvaise réputation.
4. Outre cela, il faudra favoriser tous ceux qui excellent en esprit, en noblesse et en richesses, particulièrement s'ils ont des amis et parents attachés à la Société et puissants, et si eux-mêmes ont une affection sincère envers elle, comme on l'a marqué ci-dessus ; il faut les envoyer à Rome, ou aux universités plus célèbres, pour étudier, ou, s'ils ont étudié en quelque province, il faut que les professeurs les poussent avec une affection et une saveur particulières, jusqu'à ce qu'ils aient cédé leurs biens à la Société ; qu'on ne leur refuse rien, mais qu'après qu'ils l'auront fait, on les mortifie comme les autres, ayant néanmoins toujours quelque égard au Passé.
5. Les supérieurs auront aussi des égards particuliers pour ceux qui auront attiré à la Société quelques jeunes gens choisis, puis- qu'ils n'ont pas peu témoigné leur affection envers elle ; mais pendant qu'ils n'ont pas encore fait profession, il faut prendre garde de n'avoir pas trop d'indulgence pour eux, de peur que, peut-être, ils ne remmènent ceux qu'ils ont amenés à la Société.

## CHAPITRE XIII.

### **Du choix que l'on doit faire des jeunes gens pour les admettre à la Société et de la manière de les retenir**

1. Il faut travailler avec beaucoup de prudence à choisir des jeunes gens de bon esprit, bien faits, nobles, ou du moins qui excellent dans l'une de ces deux choses.
2. Pour les attirer plus facilement à notre institut, il faut que, pendant qu'ils étudient, les recteurs de collèges et les maîtres qui les instruisent les préviennent, avec une affection particulière et hors du temps de l'école, il faut qu'ils leur fassent voir combien il est agréable à Dieu que quelqu'un se consacre à lui avec tout ce qu'il a, particulièrement dans la Société de son Fils.
3. Qu'on les mène, quand l'occasion s'en présente, par le collège et par le jardin, et même quelquefois aux métairies ; qu'ils soient avec les nôtres, dans le temps des récréations, et qu'ils leur deviennent peu à peu familiers, en prenant garde néanmoins que la familiarité ne produise le mépris.
4. Qu'on ne permette pas que les nôtres les châtient, et les rangent à leur devoir avec les autres disciples.
5. Il les faut engager par des petits présents, et par des privilèges conformes à leur âge, et il les faut animer surtout par des entretiens spirituels.
6. Qu'on leur inculque que ce n'est pas sans une providence divine qu'ils sont choisis parmi tant d'autres qui fréquentent le même collège.
7. En d'autres occasions, surtout dans les exhortations, il les faut épouvanter par des menaces de damnation éternelle, s'ils n'obéissent à la vocation divine.
8. S'ils demandent constamment d'entrer dans la Société, que l'on diffère de les admettre pendant qu'ils sont constants, que s'ils paraissent changeants, qu'on les ménage incessamment et de toutes sortes de manières.
8. Qu'on les avertisse efficacement de ne découvrir leur volonté à aucun de leurs amis, ni même à leur père et à leur mère, avant qu'il qu'ils soient reçus ; que, s'il leur vient quelque tentation de se dédire, alors eux et la Société seront en état de faire ce qu'ils voudront ; et si on la surmonte, on aura toujours occasion de les animer, en leur rappelant dans la mémoire ce qu'on leur a dit, si cela arrive dans le temps du noviciat, ou après avoir fait de simples vœux.
9. La plus grande difficulté étant d'attirer les fils des grands, des nobles et des sénateurs, pendant qu'ils sont chez leurs parents qui les élèvent dans le dessein de les faire succéder à leurs emplois, il leur faudra persuader, plutôt par des amis que par des personnes de la Société, qu'ils les

envoient en d'autres provinces ou dans des universités éloignées, dans lesquelles les nôtres enseignent ; après avoir envoyé des instructions aux professeurs, touchant leur qualité et leur condition, afin qu'ils gagnent leur affection envers la Société avec plus de facilité et de certitude.

10. Quand ils seront venus à un âge plus mur, il faudra les porter à faire des exercices spirituels, qui ont eu souvent de bons succès parmi les Allemands et les Polonais.
11. Il faudra les consoler dans leurs troubles et dans leurs afflictions, selon la qualité et les conditions de chacun, en employant des remontrances et des exhortations particulières du mauvais usage des richesses, et de ne pas mépriser le bonheur d'une vocation, sous peine des supplices de l'enfer.
12. Que l'on montre aux pères, aux mères, afin qu'ils condescendent plus facilement au désir de leurs enfants d'entrer dans la Société, l'excellence de son institut en comparaison des autres ordres, la sainteté et le savoir de nos pères, leur réputation parmi tout le monde, l'honneur et les applaudissements universels qu'ils reçoivent des grands et des petits. Qu'on leur fasse une énumération des princes et des grands qui, à leur grande consolation, ont vécu dans cette Compagnie de Jésus, qui y sont morts et qui y vivent encore. Qu'on leur montre combien il est agréable à Dieu que les jeunes gens se consacrent à lui, surtout dans la Compagnie de son Fils, et combien il est bon qu'un homme ait porté le joug du Seigneur en sa jeunesse ; que si l'on fait des difficultés à cause de la grande jeunesse, qu'on fasse voir la facilité de notre institut, qui n'a rien de fort fâcheux, excepté l'observation de trois vœux, et, ce qui est fort remarquable, qu'il n'y a aucune règle qui oblige, pas même sous peine de Pêché véniel.

## CHAPITRE XIV.

### Des cas réservés, et des motifs de renvoi de la Société

1. Outre les cas exprimés dans les constitutions, et dont le supérieur seul ou le confesseur ordinaire, avec sa permission, pourra absoudre, il y a la sodomie, la mollesse, la fornication, l'adultère, l'attouchement impudique d'un mâle ou d'une femelle ; et, outre cela, si quelqu'un, sous prétexte de zèle, fait quelque chose de grave contre la Société, son honneur ou son intérêt, qui sont tous motifs légitimes de congédier ceux qui en sont coupables.
2. Si quelqu'un avoue en confession quelque chose de semblable, qu'on ne lui donne pas l'absolution avant qu'il ait promis qu'il le déclarera au supérieur de lui-même ou par son confesseur ; alors le supérieur agira au mieux de la Société, et si l'on a quelque Espérance de cacher le crime, il faudra punir le coupable par une pénitence convenable ou le congédier au plus tôt ; que, cependant, le confesseur se garde bien de dire au pénitent qu'il est en danger d'être mis dehors.
3. Si quelqu'un de nos confesseurs a ouï de quelque personne étrangère qu'elle a commis quelque chose de honteux avec quelqu'un de la Société, qu'il ne l'absolve pas avant qu'elle lui ait dit, hors de la confession, le nom de celui avec lequel elle a péché ; si elle le dit, qu'on la fasse curer qu'elle ne le dira jamais à personne, sans le consentement de la Société.
4. Si deux des nôtres ont Péché charnellement, que celui qui le déclarera le premier soit retenu dans la Société et l'autre congédié. Mais que celui que l'on retient soit ensuite si fort mortifié et si maltraité, que par chagrin et par impatience, il donne occasion de le congédier, occasion qu'il faudra saisir aussitôt.
5. La Compagnie étant un corps noble et excellent dans l'Église, celle pourra retrancher d'elle-même ceux qui ne paraîtront pas propres à l'exécution de notre institut, quoiqu'on en fût satisfait au commencement, et l'on en trouvera facilement l'occasion si on les maltraite perpétuellement et que tout se fasse contre leur inclination, si on les met sous des supérieurs sévères et qu'on les éloigne des études et des fonctions les plus honorables, etc..., jusqu'à ce qu'ils viennent à murmurer.
6. Il ne faut retenir en aucune manière ceux qui s'élèvent ouvertement contre Des supérieurs, ou qui se plaignent en public ou en secret de leurs confrères, et ni ceux qui, auprès des nôtres ou des étrangers, condamnent la conduite de la Société, pour ce qui regarde l'acquisition ou l'administration des biens temporels, ou ses autres manières d'agir ; par exemple, de fouler aux pieds, ou d'opprimer ceux qui ne lui veulent pas de bien ou qu'elle a chassés, etc., et même ceux qui, dans la

conversation, souffrent ou défendent les Vénitiens, les Français ou les autres par lesquels la Compagnie a été chassée ou a souffert de grands dommages.

7. Avant de mettre dehors quelqu'un, il le faut extrêmement maltraiter, l'éloigner des fonctions auxquelles il est accoutumé, et l'appliquer à diverses choses. Quoiqu'il les fasse bien, il le faut censurer, et sous ce prétexte, l'appliquer encore à une autre chose ; pour une légère faute qu'il aura commise, qu'on lui impose de rudes peines, qu'on lui fasse en public de la confusion jusqu'à le faire impatienter, et enfin qu'on le chasse comme étant dangereux pour les autres, et pour cela qu'on choisisse une occasion qu'il ne soupçonne pas.
8. Si quelqu'un des nôtres a une espérance certaine d'obtenir un évêché, ou quelque autre dignité ecclésiastique, contre les vœux ordinaires de la Société, qu'on le contraigne d'en faire un autre ; c'est qu'il aura toujours de bons sentiments pour l'institut de la Société, qu'il en parlera bien, qu'il n'aura point de confesseur qui n'en soit, et qu'il ne fera rien qui soit de quelque conséquence qu'après avoir ouï le jugement de la Société. Ce qui, n'ayant pas été observé par le cardinal Tolet, la Société a obtenu du Saint-Siège qu'aucun marrane, descendu des juifs ou des mahométans, n'y serait admis qui ne voudrait faire un semblable vœu, et que, quelque célèbre qu'il fût, on le mettrait dehors comme un violent ennemi de la Société.

## CHAPITRE XV.

### Comment il faut se conduire envers les religieuses et les dévotes

1. Que les confesseurs et les prédicateurs se gardent bien d'offenser les religieuses, ou de leur donner aucune tentation contre leur vocation ; mais, au contraire, ayant gagné l'affection des supérieures, qu'ils fassent en sorte de recevoir au moins les concessions extraordinaires, et qu'ils les entretiennent s'ils espèrent bientôt quelque reconnaissance pour eux. Car les abbesses, principalement les riches et les nobles, peuvent beaucoup servir la Société, et par elles-mêmes, et par leurs parents et leurs amis, en sorte que, par la connaissance des principaux monastères, la Société peut parvenir à la connaissance et à l'amitié de presque toute la ville.
2. Il faudra néanmoins défendre à nos dévotes de fréquenter des monastères de femmes, de peur que leur manière de vivre ne leur plaise davantage, et que la Société ne soit frustrée dans l'attente de tous les biens qu'elles possèdent. Qu'on les engage à faire vœu de chasteté et d'obéissance entre les mains de leur confesseur, et qu'on leur montre que cette manière de vivre est conforme aux mœurs de la primitive Église, puisqu'elle éclaire dans la maison et qu'elle n'est point cachée sous le boisseau, sans que les axes en soient édifiées ; outre qu'à l'exemple des veuves de l'Évangile, elles font du bien à Jésus-Christ en donnant à sa Compagnie. Enfin, qu'on leur dise tout ce qui peut se dire au préjudice de la vie claustrale ; et qu'on leur fasse ces instructions sous le sceau du silence, de peur qu'elles ne viennent aux oreilles des religieux.

## CHAPITRE XVI.

### De la manière de faire profession de mépriser les richesses

1. Pour éviter que les séculiers ne nous attribuent trop de passion pour les richesses, il sera utile de refuser quelquefois les aumônes de moindre conséquence, que l'on offre pour les offices vendus par notre Société ; quoiqu'il faille accepter les moindre des gens qui nous sont attachés, de peur qu'on ne nous accuse d'avarice si nous ne recevons que les plus considérables.
2. Il faudra refuser la sépulture aux personnes obscures dans nos églises, quoiqu'elles aient été fort attachées à la Société, de peur qu'il ne semble que nous cherchions des richesses par la multitude des morts, et que l'on ne voie le profit que nous faisons.
3. Il faudra agir fort résolument à l'égard des veuves et des autres personnes qui auront donné leurs biens à la Société, et avec plus de vigueur, tout étant égal, qu'avec les autres, de peur qu'il ne semble que nous favorisions plus les uns que les autres, par la considération des biens temporels. Il faut même observer la même chose à l'égard de ceux qui sont dans la Société, après qu'ils lui auront cédé et résigné leurs biens ; et s'il est nécessaire, qu'on les congédie de la Société, mais avec toute sorte de prudence, afin qu'ils laissent au moins une partie à la Compagnie de ce qu'ils lui ont donné, ou qu'ils le lui lèguent par testament en mourant.

## CHAPITRE XVII

### Des moyens d'avancer dans la Société

1. Que tous tâchent principalement, même en des choses de petite importance, d'être du même sentiment, ou au moins qu'ils le disent extérieurement ; car ainsi, quelque trouble qu'il y ait dans les affaires du monde, la Société s'augmentera et s'affermira nécessairement
2. Que tous s'efforcent de briller par leur savoir et par leur bon exemple, afin qu'ils surpassent tous les autres religieux, et particulièrement les pasteurs, etc... ; et qu'enfin, le vulgaire fasse que les nôtres fassent tout. Que l'on dise même en public qu'il n'est pas besoin que les pasteurs aient tant de savoir, pourvu qu'ils s'acquittent bien de leurs devoirs, parce qu'ils peuvent se servir du conseil de la Société qui, à cause de cela, doit avoir les études en grande recommandation.
3. Il faut faire goûter aux rois et aux princes cette doctrine que la foi catholique ne peut subsister dans l'état présent sans politique ; mais en cela il faut employer beaucoup de discrétion. Par là les nôtres seront agréables aux grands et seront reçus dans les conseils les plus secrets.
4. On pourra entretenir leur bienveillance en transcrivant de toutes parts des nouvelles choisies et assurées.
5. Il ne sera pas d'un petit avantage d'entretenir secrètement et avec prudence les divisions des grands, même en ruinant mutuellement leur puissance. Que, si l'on voit qu'il y a apparence qu'ils se réconcilieront, la Société tâchera d'abord de les accorder, de peur qu'elle ne soit prévenue par d'autres.
6. Il faudra en toute manière persuader au vulgaire principalement, et aux grands que la Société n'a pas été établie sans une providence divine particulière, selon les prophéties de l'abbé Joachim, afin que l'Église, humiliée par les hérétiques, soit relevée.
7. Après avoir gagné la faveur des grands et des évêques, il faudra se saisir des curés et des canonicats, pour réformer plus exactement le clergé, qui vivait autrefois sous une certaine règle avec ses évêques et tendait à la perfection. Enfin, il faudra aspirer aux abbayes et aux prélatures, qu'il ne sera pas difficile d'avoir, si l'on considère la fainéantise et la stupidité des moines, lorsqu'elles viendront à vaquer : car il serait avantageux à l'Église que tous les évêchés fussent tenus par la Société, et même le siège apostolique, principalement si le pape devenait prince temporel de tous les biens. C'est pourquoi il faut peu à peu, mais prudemment et secrètement, étendre le temporel de la Société ; et il ne faut pas douter que ce ne fût alors un siècle d'or, que l'on n'y jouit d'une paix continuelle et universelle, et que, par conséquent, la bénédiction divine n'accompagnât l'Église.

8. Que si l'on n'espère pas parvenir là, puisqu'il est nécessaire qu'il arrive des scandales, il faudra changer de politique selon le temps, et exciter tous les princes amis des nôtres à se faire mutuellement de terribles guerres, afin que l'on implore partout le secours de la Société, et qu'on l'emploie à la réconciliation publique, comme la cause du bien commun, et qu'elle soit récompensée des principaux bénéfices et des dignités ecclésiastiques.
9. Enfin, la Société, après avoir gagné la faveur et la protection des princes, tachera d'être au moins redoutée de ceux dont elle n'est pas aimée.

## Jean Mariana, jésuite

Ce jésuite était un enfant trouvé. Ce qui laisse à supposer qu'il fut un bâtard dans le sens que le vulgaire attribue à ce mot. Car, prise collectivement, l'humanité entière est d'extraction clandestine, disons adultérine, puisqu'elle émane de Satan, c'est-à-dire des cultes, au lieu d'originer de la Nature, transgressée et falsifiée dans chaque individu. Tout enfant qui naît est le fruit d'une doctrine quelconque, d'une religion en prépondérance, mais toujours erronée, toujours ténébreuse ou du moins hypothétique. Ce pauvre héritier de la foi ancestrale ainsi que des vices et microbes de ses aïeux, n'est, il faut bien en convenir, que le produit d'erreurs légalisées et souvent imposées par un gouvernement draconien. Ce qui explique cette parole de la Genèse : "Toute chair a corrompu sa voie (de naître) sur la terre." Ce langage, d'apparence nébuleuses n'en comporte pas moins une vérité tangible. L'animal, quadrupède ou aérien, n'est jamais le résultat de doctrines prévaricatrices ou enténébrantes. Aussi ne s'avilit-il pas à des croyances saugrenues et à des pratiques idolâtriques on ne peut plus dégradantes. La bête suit machinalement les instincts de sa race dont sa mère l'a nanti. L'homme, au contraire, en divorçant des lois naturelles pour épouser des théories insensées, des religions irrationnelles, prit une fausse voie, selon l'expression génésiaque, et cela dès les débuts mêmes de l'humanité. Des imposteurs, des fripons, tenaillés par le prurit de la prédominance, voulant se montrer supérieurs et avoir des subalternes pour les servir et les adorer, instituèrent le sacerdoce, sous prétexte de les éclairer dans la voie du salut, de les guérir de leurs maladies et de les viatiquer à l'heure du trépas, afin que leurs dupes soient distingués du concierge céleste et admis aux chimériques béatitudes des béate- monts plats.

Du préalable, ils inculquèrent des sentiments anti-naturels de haine, de perversion, de fausse chasteté, d'androphobie et d'illumisme aux parents, afin que leurs enfants devinssent leur parfaite image ; Tel Père, tel fils, telle mère telle fille. Ces lascars avaient déjà observé cette vérité, qui devint longtemps après proverbiale. Pour arriver à leurs sinistres fins, ils multiplièrent leurs inventions : cérémonies baroques et spectaculaires pour hypnotiser la foule avide de spectacles. Le vestiaire joue là un rôle primordial.

Et comme dit l'Apocalypse, le prêtre s'affuble comme une putain afin d'avoir une multitude d'amants. On le voit, en effet, à l'autel accoutré comme une courtisane : robes somptueuses, dentelles, falbalas, bijoux de prix, franges dorées, ceinturons pourpres, soutanes écarlates, chasubles multicolores, mitré comme Osiris ou le grand hiérophante de Memphis.

Une musique enchanteresse et suggestive chatouille l'ouïe de l'auditeur, qui ne manque de la comparer à celle des anges, comme si les anges avaient des usines dans leur patelin pour la confection des harpes, des orgues et des trompettes. Comme le croyant est goulé, il lui faut dévorer

quelque chose. Mais quel mets peut être comparé à son Sauveur, à la victime de Caïphe (autre prêtre ?) Alors on lui sert un biscuit farineux, brassé à la cuiller par une nonne stérile, grillé sur un réchaud comme une crêpe, et bondieusé à l'autel par le grand prestidigitateur sacramentel, dont les prérogatives illimitées s'étendent jusqu'à la matérialisation pâteuse du Créateur. Comme il faut être absolument immaculé pour l'ingestion d'un pareil personnage, le christophage devra, avant le banquet divin, se faire lessiver par un buandier spécial appelé confesseur, dont la puissance purificatrice est universelle.

Il va de soi que toutes ces faveurs, supposées célestes, se payent à des taux astronomiques. On ne peut acquérir le paradis sans y mettre le prix, allons donc !

Tout ce tralala, c'est Sa l'adultère qui fait que les enfants nés de pareil théâtre sont des bâtards, les dévoyés de la Nature, prénatalement pervers par la propagande, la foi, les momeries histrioniques des pontifians et des pontifes. C'est ça la séduction, de la femme d'abord et de sa famille. L'homme est, avant tout, le fruit du prêtre, du sacerdoce, du bluff liturgique, de cet appareil fastueux qui hypnotise, qui enchante et idiotisme en même temps les inconséquents spectateurs, et surtout les spectatrices.

Or les effets de ce déploiement sont toujours funestes aux adhérents, malheureusement charmés par le crime, par le chiqué scénique du cérémonial. L'enfant qui naît, soit catholique, soit protestant, soit adorateur de Brahma, de Vichnou, de Shinto, de l'hostie, de la Vierge Mère d'une nombreuse famille, n'est et ne peut pas être naturel. C'est un bâtard comme le Père Mariana, trouvé, dit-on, dans les vidanges de Talavera, dans la province de Tolède, en 1537. L'homme, ou Pluton l'animal, né des religions, n'est qu'un odieux travesti de ce qu'est l'homme véritable, créé par la Nature qui est le vrai Dieu, Celui que personne ne peut nier, même s'il en avait envie. Le fruit du culte, ou homme-bête, est magistralement illustré dans Caïn, ce fratricide, qui n'était pas un homme vrai, mais n'en avait quelle signe, que l'apparence, que l'extérieur, afin que, comme dit la Genèse, ne le prenant pour une bête fauve et dangereuse on s'abstienne de le tuer. Le culte de la guerre, corollaire immédiat de l'enseignement sacerdotal préconisé par les prêtres de toutes les confessions et croyances, naquit en même temps que ce fratricide. L'homme antinaturel est androphobe, jaloux, vindicatif, haineux, rancunier, avare, impudique et idolâtre. Il naquit en Caïn. Il était Caïn et il est resté tel qu'à ses débuts. Sa postérité naturellement devait couvrir la terre. Le prétexte de cette antipathie : le sacrifice, la religion, la foi. Sacrifice fuligineux offert à un dieu renifleur de flatteries et de boucane, qui préféra l'odeur de chair rôtie, de viande cuite, à celle des carottes et des navets. C'est la raison primordiale et préhistorique qui voulut que tous les sacrificateurs de l'antiquité offrissent des victimes vivantes à ce Moloch, avide d'aloiaux et de côtelettes.

Mais la Nature, le vrai Dieu, n'a jamais commandé ni exigé des holocaustes ni des oblations, encore moins des immolations sanglantes. Pour ne point se soumettre à ce Dieu logique, infiniment providentiel avec Ses fruits, Ses arbres, Ses forêts giboyeuses, Ses céréales prolifiques, Ses fleuves pullulant d'un butin savoureux, Ses minerais, Ses agrumes, Son chancre, Son lin, Ses herbes médicinales et nutritives, Ses viandes succulentes et varices, etc., etc., les sycophantes des cultes inventèrent leurs dieux respectifs mais non respectables. Chacun de ces fourbes, de ces fripons grimaciers fit ça divinité à son image, c'est-à-dire féroce, jalouse, vénale, orgueilleuse, mégalomane, impudique et avide d'encens.

Les inventeurs voulaient que leurs inventions, c'est-à-dire leurs dieux, possédassent leurs vices et leur nature contre nature. Ces divinités, disparates et tyranniques, paradoxales et gourmées, devinrent les ministres de leurs ministres, les serviteurs de leurs serviteurs, se ployant à tous les caprices de leurs thuriféraires qui étaient simultanément leurs inventeurs.

Les peuples, ignares et crédules, la crédulité benoîte étant l'apanage naturel des ignorants, avides de merveilleux et de non-sens, s'en rapportant toujours aux galéjades de leurs sorciers-instructeurs, se vont un scrupuleux devoir de proliférer, afin d'avoir de nombreux enfants (bâtards et idiots,) tarés et obtus comme leurs pères et aïeux, mais appartenant indissolublement à la croyance ancestrale, aux grelots de la paroisse. Ce lapinisme, préconisé par tous les porte-soutane et congénères, multiplie à l'infini les imbéciles, les tarés, les croyants, les bigots, les malades, les crétins, les malfaiteurs, les macchabées, avec lesquels les charognards de la terre sainte (sic,) les corbeaux du presbytère, les vautours de l'enseignement boustifailent, règnent, se gaussent et survivent. Ayant bâti sur la pierre, c'est-à-dire sur la caboche, la tête de roche et le cœur insensible des illettrés, les vents ont passé, les révolutions sont venues, et Képhas (Pierre) et son organisme granitique ont survécu à toutes les tempêtes. Mais tout a une fin. Pierre et ses idiots, l'Église et ses roches périront inéluctablement, et, selon la prophétie christique, il n'en restera pas une pierre par-dessus une autre, qui n'en soit renversée, pas plus qu'il n'en est resté du temple de Jérusalem sapé et rasés par Titus, fils de Vespasien, l'an 70 de notre ère.

Croyons-nous, c'est impossible d'y croire, qu'un jésuite puisse être naturel ? La Nature n'a jamais créé de monstres pareils. Jean Jacques Rousseau a raison lorsqu'il dit que l'homme est sorti pur de ses mains, de son sein si vous préférez la précision. Toute personne raisonnable sait bien que l'enseignement déforme l'individu, le ravale, l'idiotise, l'abêtit quoi !

Un jeune homme intelligent, mais sans méfiance, se laisse séduire par les boniments trompeurs d'un jésuite. Il entre dans la communauté. Là on l'étire, le recroqueville, l'allonge, le gave d'inepties, de miracles, de mysticisme. La tête du séminariste chavire. Après l'avoir terrorisé de toutes les matières, on lui fait prononcer le Perinde ac cadaver. Alors ce n'est plus un homme, mais un animal dompté par des belluaires féroces et cauteleux,

qui lui ont donné la forme convoitée. Il n'aura plus la liberté de penser, de raisonner, d'agir à sa guise. Les moindres tergiversations, les pensées les plus velléitaires lui sont interdites. Il n'est plus qu'un cadavre entre les mains de ses croque-morts ; qu'une pâte molle entre les doigts de ses confiseurs, lesquels le destinent, étant jésuite, à des opérations ténébreuses. C'est ainsi que ce Jean Mariana, un jeune homme de grand talent, finit par sombrer dans les rêveries les plus rocambolesques, les plus échevelées.

Poussé par ses directeurs, il écrivit plusieurs bouquins, un entre autres, *De rege et régis institutions*, qui est un véritable code de régicide. Dans cet affreux grimoire, il conseille, il exhorte les fanatiques à liquider leurs monarques, si ceux-ci manifestent des tendances hétérodoxes ou des réticences, des scrupules dans l'extermination des ennemis de l'Église.

Le Parlement de Paris et la Sorbonne, pourtant bien catholiques alors, sévirent inutilement contre ce livre tendancieux. L'assassinat de Henri III par le ligueur Jacques Clément l'avait sans doute inspiré, et il n'est pas invraisemblable qu'il ait suggéré celui de Henri IV par Ravaillac.

Mais ce Ravaillac ne vit que donner le coup fatal, après que de nombreux sicaires, soudoyés ou stipendiés par les jésuites, eussent raté leurs tentatives. On compte jusqu'à quatorze de ces séides.

Éminent écrivain, dépourvu de toute ambiguïté de style, ce jésuite, s'il fut demeuré dans le monde eût pu rendre d'éclatants services à la société. Hélas non ! Aguiché par la robe et les séductions multicolores des reptiles jésuitiques, il alla se claquemurer dans les prisons infectes, disons plutôt dans les officines de ces empoisonneurs. Et là, dans cette ambiance androphobe, dominatrice, perverse, il atrophia ses méninges, hypertrophia son orgueil, ou plutôt celui de la communauté. Grâce à ses incontestables aptitudes d'écrivain et d'orateur, il aida les jésuites à consolider leur autorité souterraine, leur domination tangible mais dissimulée. Car le jésuite, c'est le dominateur occulte de l'Église et du monde catholique. Hanté par cette obsession, poussé par ses supérieurs, il prêchait ouvertement l'élimination des souverains qui ne convergeaient pas toute leur attention et sollicitude envers l'Église de Satan, la Babylone Papale ou le grand dictateur n'est pas le pape blanc mais le noir. Delon Maria na, le tyran n'est pas un homme mais une bête féroce, et il doit être traité comme tel. Pauvre Mariana ! Il n'avait pas besoin de sortir de sa communauté, de son cloître, disons plutôt de son repaire :

Les monstres les plus cruels, les plus perfides, rampaient et rampent encore dans sa compagnie.

Les jésuites ont empoisonné, à eux seuls, plus des ennemis de l'Église que tous les autres ordres monastiques réunis, et ce n'est pas dire peu. La liste de leurs victimes serait interminable, et on y verrait le nom de plusieurs pontifes et rois. Sixte-Quint mourut le 27 août 1590, empoisonné par les jésuites, c'est-à-dire par l'entremise d'un apothicaire nommé Magin. Meteren et plusieurs historiens affirment positivement que les jésuites

furent les auteurs du crime. Urbain VII subit le même sort que Sixte-Quint. Léon XI ne régna que 6 jours, et fut expédié ad pâtres par l'infailible expédient jésuitique : le poison. Ces incendiaires allument une conflagration à Londres dans le but d'exterminer les presbytériens. Ils livrent l'île de Candie aux mahométans, trahison qui causa la mort de Clément IX ; On les accuse également d'avoir empoisonné le cardinal de Tournon. Innocent XIII expire des suites de la pharmacopée ingénieuse des Fils de Loyola. Benoît XIV, ayant issu une bulle autorisant Carvalho, marquis de Pombal premier ministre du roi Joseph du Portugal, à réformer à son gré, les abus que les bons pères jésuites avaient introduits dans leurs institutions et collèges, expire subitement, à l'âge de 83 ans, le 10 mai 1758. Clément XIII, incité par plusieurs monarques européens, dont les rois très catholiques de France et d'Espagne, à supprimer l'ordre de Loyola, annonça sa décision d'abolir l'ordre à un consistoire prochain, dont il avait imprudemment révélé la date. Les bons pères jésuites attendaient impatiemment et plutôt nerveux. La veille du consistoire, le saint-père fut assailli d'affres étranges à l'estomac. Il expira dans les convulsions à 4 heures du matin, le 2 février 1769.

A moins d'être idiots, la déduction de l'empoisonnement expéditif et infailible s'impose. L'infailible poison venait d'expédier l'infailible saint-père dans l'infailible trépas. Clément XIV, qui termina ce que son prédécesseur avait commencé, ne put esquiver le fatal toxique. Il mourut le 22 septembre 1774, à sept heures et demie du matin. D'ailleurs, il l'avait bien prévu. En signant l'acte d'abolition de la Compagnie de Jésus, on l'entendit dire : "Je signe mon décret de mort." Il ne s'était pas trompé. Plut récemment, Pie X, Joseph Sarto, ex-patriarche de Venise, devenu pape sous les ordres de François-Joseph, empereur d'Autriche. Dictateur de la papauté, périt de la même manière que Sixte-Quint, Léon XI, Innocent XIII, Clément XIII et Clément XIV. Il faut que le pape blanc obtempère aux désirs et injonctions du pape noir, le grand chez, sans quoi son arrêt de mort est décrète.

Donc, si vous voulez que l'enfant naisse naturel et sain, n'intoxiquez pas sa mère avec les doctrines délétères de jésuites et comparses. Je crois avoir suffisamment prouvé que l'homme né des cultes, des théologies, des politiques, n'est pas un homme, mais une bête, parfois pernicieuse, toujours partielle, toujours injuste, car elle est attachée à un clan. Le succès de sa faction lui est plus précieux que sa propre vie, parce qu'on l'éduque ainsi, qu'on la façonne, qu'on la pétrit comme on désire l'avoir dans les entrailles mêmes de sa procréatrice.

Or la Nature ne crée pas ces individus, ces monstres. Tous les tératologiques émanent des scandales, des transgressions, des infractions contre les lois naturelles, qui sont les lois divines, puisque la Nature c'est Dieu. Ce qui fait et prouve que les hommes nés des religions, des cultes, des doctrines subversives et irrationnelles, ne sont pas des hommes, mais des

monstres plus ou moins dangereux selon le degré de puissance ou d'autorité qu'ils possèdent.

Les grands démons, tels que les prêtres, les monarques, les plénipotentiaires, les coryphées, s'organisent de façon à se faire servir et adorer par Des démons subalternes. Cette politique désastreuse a pu se maintenir à travers tous les âges grâce à la religion, à la crédulité des asservis, qui auraient été aussi méchants, aussi cruels que leurs tyrans s'ils eussent été à leur place.

Ce qui prouve encore que la chair humaine à David, est restée animale au lieu d'avoir évolué, de s'être affranchie des principes brutaux et égoïstes de la bête.

Elle a même développé, perfectionné dans le mal ses vices et son orgueil. Le fauve en est demeuré à sa dent et à sa griffe, mais le monstre humain à évolué. Le rondin, le couteau sont des armes désuètes, dignes des primitifs, des antédiluviens. Le satanique génie de la brute humaine, dont le sport favori est le meurtre, l'extermination massive de ses adversaires, ceux qui ne pensent pas comme elle, a finalement atteint le paroxysme de sa malice et de son ingéniosité, dans les bombes récemment découvertes par les chimistes, ces sorciers modernes, ces démons de la dernière heure, lesquels préparent l'anéantissement du monde au tond de leurs laboratoires. C'est un succès Et suffisant pour prouver l'existence absolument indubitable des diables et de leurs chefs.

Jean Mariana fit de la prison, tout jésuite qu'il fut.

Un Traité des changements de la monnaie n'eut pas l'heur de plaire au gouvernement espagnol, qui le fit plonger dans les cachots.

La circulation de ce traité à l'étranger fut interrompue par un ordre du pape Paul V, sur la plainte de l'ambassadeur d'Espagne (Mariana accusait le duc de Lerme de malversations dans le maniement des finances, et la conduite du roi Philippe III était présentée par le jésuite sous un jour si peu favorable, qu'on n'eut pas de peine à obtenir de lui des poursuites contre le téméraire écrivain.) Mis dans une fâcheuse position, les jésuites, ses confrères, le désavouèrent. Peut-être un peu marri contre l'indifférence de ses directeurs et condisciples, il rédigea un autre traité : "Des défauts du gouvernement de la société de Jésus. Composé en espagnol, cet opuscule a été traduit en latin, en français et en italien. L'auteur, toutefois, n'avait pas l'intention de le rendre Public. On dit qu'il lui fut dérobé en manuscrit pendant qu'il était en prison. Le larron était un franciscain qui le publia à Bordeaux en 1635 (in 80.) Comme dans la pègre vulgaire, les bandits de la pègre religieuse se volent les uns les autres.

Chassez le naturel, etc., Mariana s'éteignit misérablement dans sa communauté, en Espagne, on ne sut jamais de quoi ni comment.

André Lorulot apporte maintenant son témoignage. Ce fameux Mariana, après le meurtre de Jacques Clément, écrira que cet assassinat est

"un exploit insigne et merveilleux." On peut juger par cette phrase les dispositions charitables dont ce jésuite était animé. Comme le dit si bien André Lorulot, Henri III, la victime avait été excommunié par le pape Sixte-Quint, qui avait délié ses sujets de leur serment de fidélité à son égard. Le même Sixte-Quint, comme on l'a vu antécédemment, ne tardera à succomber mystérieusement à son tour, au moment où il voudra refréner le zèle exagéré des jésuites. (André Lorulot.)

### Jacques Clément

Ce Jacques Clément, régicide, était un moine dominicain. Il naquit à Serbonne, près de Sens, en 1567. C'était un mélancolique, renfrogné, fanatique, visionnaire, mystique et extrêmement sensuel comme cette sorte d'énergumènes le sont tous. Il était au couvent des jacobins de Paris, lorsqu'il conçut ou qu'on lui suggéra le dessein d'assassiner Henri III, qui se préparait à assiéger Paris livré aux fureurs de la Ligue. Le prieur de son couvent, Bourgoïn, qui, selon toute vraisemblance, avait nourri en Clément la pensée du crime, le présenta à Mayenne et aux chefs des liqueurs. Le misérable fanatique fut encouragé, surexcité, glorifié à l'avance, et l'on dit même que la duchesse de Montpensier se prostitua à lui pour l'affermir dans sa résolution. Nul complot ne réussit si bien que lorsqu'une femme y met la main et.. la vulve. Alors c'est le succès complet. Muni d'une lettre qu'on avait surprise à Achille de Harlay, il se présenta au camp de Saint-Cloud le 31 juillet 1589, et parvint à se faire introduire le lendemain matin auprès du roi, qui était à cet instant sur le siège de sa garde-robe, en train d'évacuer sans doute.

Clément présenta sa lettre au monarque, et, pendant qu'il la lisait, tira un couteau caché dans sa manche et lui en porta un coup dans le bas-ventre. Henri III arracha le couteau resté dans la plaie et en frappa l'assassin au visage, en s'écriant : "Ah ! le méchant moine ! il m'a tué, qu'on le tue !" les gardes se précipitèrent sur Jacques Clément et le tuèrent sur place. Son corps fut traîné sur la claie, écartelé, puis brûlé.

Les ligueurs en firent un martyr, placèrent son limage sur l'autel, demandèrent sa canonisation à Rome, et le glorifièrent dans des libelles qui sont restés comme de curieux monuments des passions monstrueuses de l'époque. On lisait au bas de son portrait les vers suivants : Un jeune jacobin, nommé Jacques Clément, Dans le bourg de Saint-Cloud une lettre présente A Henri de Valois, et vertueusement Un couteau Fort pointu dans l'estomac lui plante. Parmi les apologistes de Jacques Clément, nous citerons le prieur des jacobins Bourgoïn, probablement l'instigateur du crime, qui l'appela, dans ses sermons, entant bienheureux et martyr et le compara à Judith de Béthulie, la belle veuve juive qui assassina Holopherne pour sauver, soi-disant, son patelin ; le jésuite Commelet qui, en 1593, le mit au nombre des anges ; le P. Geignard, qui le catalogua parmi les martyrs, et le

jésuite Mariana, qui consacra son fameux traité *De rege et regis institutione* (1599) à justicier et à glorifier le régicide.

### **Séraphin Banchi, François Ravallac**

(Ces détails nous sont fournis par Larousse.)

### **Edmond Bourgoin**

Ce Bourgoin, canaille et assassin en même temps se montra un des plus farouches ligueurs. En 1589, il prit les armes pour défendre Paris, assiégé par les soldats de Henri IV. Il fut fait prisonnier à l'assaut donné par les miliciens royaux à un des faubourgs de la capitale. On conduisit Bourgoin à Tours, où il fut condamné à mort. Quelques historiens disent qu'il mourut sur la roue, d'autres qu'il fut tiré à quatre chevaux (1590) C'est ce qu'on pourrait appeler "mourir écarquillé." On ne dit pas qu'aucun frocard en vit l'éloge, ainsi qu'il avait fait de Jacques Clément, son élève et complice. Au moins, en son cas, justice était faite et sur les lieux mêmes de ses crimes. Dominicains et jésuites ont presque toujours fraternisé et connivé dans leurs complots. Je dis presque, car lorsque les intérêts de leurs clans étaient en jeu, ils se querellaient comme des rats pour la possession d'un fromage.

### **Pierre barrière**

Ce fanatique naquit à Orléans. Il conçut ou plutôt on lui suggéra le projet d'assassiner Henri IV, roi de France surnommé le Vert galant. Il fut dénoncé par le dominicain Banchi, et rompu vif à Melun, le 26 août 1593. Il soutint jusque sur l'échafaud qu'il avait été excité au meurtre du roi par Aubri, curé de Saint-André-des-Arts, et par le Père Varade, recteur des jésuites de Paris. (Larousse.)

### **Séraphin Banchi**

Séraphin Banchi, en effet, Dominicain né à Florence, mort à Paris, dénonça, en 1593, le complot de Barrière, suggère par le curé Aubri et le P. Varade, jésuite, d'assassiner Henri IV. Il refusa l'évêché d'Angoulême, qu'on lui offrit pour le séduire. Il écrivit l'Apologie contre les jugements téméraires de ceux qui ont pensé servir la religion en faisant assassiner le roi de France (1596) ainsi qu'un autre factum intitulé : Histoire prodigieuse d'un détestable parricide entrepris sur la personne du Roi, et comme il en fut miraculeusement garanti (1598) Seulement, l'imprévoyant Banchi ne connaissait pas à fond l'irréductible rancœur des Fils de Loyola, et le roi, miraculeusement sauvé par la délation du jacobin, devait fatalement tomber sur le couteau régicide de François Ravallac, après plusieurs tentatives infructueuses esquissées par des sicaires maladroits.

On élève jusqu'à quatorze le nombre des tentatives d'assassiner Henri IV. Ravaillac ne vit que donner le coup fatal.

### **François Ravaillac**

Quant à ce François Ravaillac, je préfère passer la plume à Larousse, qui nous intéresse par les menus détails qu'il nous fournit sur cet étrange séide. Cet assassin naquit en 1578, à Tournes et non pas à Angoulême, comme l'ont prétendu certains biographes mal informés.

Il fut exécuté à Paris le 27 mai 1610.

La Jeunesse de Ravaillac fut malheureuse. Son père, ruiné par un procès, ne put même pas pourvoir à son entretien pendant ses premières années, et il vécut d'abord d'aumônes. Il se fit valet de chambre d'un procureur nommé Rozières, apprit alors à lire et, après avoir travaillé comme clerc chez différents procureurs, il devint praticien solliciteur de procès et maître d'école. Il eut jusqu'à 80 écoliers, auxquels il enseignait à lire, à écrire et à prier.

Les parents de ses élèves le payaient en argent ou en nature ; mais il paraît que ces ressources étaient insuffisantes, puisqu'il fut longtemps détenu pour dettes à Angoulême.

Dénué de tout, il finit par prendre l'habit de frère convers chez les Feuillants, mais fut renvoyé peu de temps après comme visionnaire. Ainsi qu'il l'a dit lui-même il avait eu dans sa prison "comme des sentiments de feu, de soufre et d'encens." Une nuit qu'il méditait dans son lit, les mains jointes et les pieds croisés, "il avait senti "sur sa face couverte une chose qu'il ne put distinguer.

Il se mit alors à chanter le Miséréré et le De profundis. "Il était minuit : il lui sembla qu'il avait à la bouche "une trompette faisant pareil son que les trompettes à la guerre." Il se leva pour allumer du feu et, tandis qu'il soufflait les tisons enflammés, "il vit incontinent aux deux côtés de sa face des hosties et, au-dessous de sa bouche, un rouleau de la même grandeur que celui que le prêtre lève à la célébration du service divin."

N'ayant pu obtenir de rentrer au couvent, même en qualité de frère lai, il eut l'idée de se faire jésuite. S'étant rendu à Paris en 1606, il se présenta au couvent des Jésuites, situé près de la porte Saint Antoine, s'adressa au Père d'Aubigny et lui fit part de ses visions. Celui-ci répondit que l'on ne recevrait pas dans cet institut ceux qui "avaient été en d'autre religion," et l'engagea à retourner dans sa province.

Exaspéré de ces rejets, tourmenté, en outre, par un sombre fanatisme, qu'avaient encore exalté les sermons des ligueurs, et par de prétendues visions, qui notaient que les chimères enfantées par une imagination en délire, il fut encore fortifié dans son mysticisme exulté par le bruit que Henri IV voulait faire la guerre au pape et le déposer.

Il se persuada alors que le meurtre du roi serait un sacrifice agréable à Dieu et à l'Église catholique. Il composa un distique et l'écrivit sur un papier où étaient peintes les armes de France, ayant pour support deux lions qui portaient l'un une clef, l'autre une épée ; Ce papier, trouvé sur Ravaillac après son crime, fut joint à la procédure. Voici le distique tel qu'il l'avait composé pour exprimer sa volonté de tuer Henri IV : Ne souffre pas qu'on fasse en ta présence Au nom de Dieu aucune irrévérence. Il repassa dans son esprit tous les sujets de haine qu'un catholique pouvait avoir contre le Béarnais. Les publications et les exhortations que l'on répétait alors pour justifier le tyrannicide l'exaltèrent encore.

Si, sans y être poussé, il conçut le projet d'assassiner Henri IV, au moins peut-on dire que, dès cette époque, les complices moraux ne lui manquèrent pas.

Il avait entendu dire dans son auberge, par un soldat appelé de Saint-Georges :

"Si le roi veut faire la guerre au pape, nous lui obéirons, parce que nous y sommes tenus, mais s'il la fait mal à propos, cela tournera sur lui." Vainement, il chercha à voir le roi pour le déterminer "à ranger à l'Église catholique, apostolique et romaine ceux de la religion prétendue réformée. Il ne peut pénétrer jusqu'à Henri IV. Deux jours après, Ravaillac, l'ayant vu dans son carrosse près des Innocents, s'écria :

"Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la Vierge Marie, que je vous parle, sire !" Il fut repoussé par les gardes, et comme il insistait vivement, le sieur de La Force lui dit : "Retirez-vous, vous êtes un papault, un catholique à gros grains." Ravaillac voulait, d'après ce qu'il avoua plus tard, déclarer au roi les intentions où il était depuis longtemps de le tuer, n'osant le déclarer à aucun prêtre ni à aucun autre parce que, l'ayant dit à Sa Majesté, il se serait désisté tout à fait de cette mauvaise volonté..., et avait cru qu'il était expédient de lui faire cette remontrance plutôt que de le tuer." Il se présenta aussi chez la duchesse d'Angoulême pour y "chercher quelqu'un qui le pût introduire ;" puis, chez le cardinal du Perron et ne put parler qu'à ses aumôniers. Repoussé partout, il s'adressa à un écuyer de la reine Marguerite, nomme Ferrare. A toutes les personnes qu'il voyait, il parlait de ses visions et chacun, d'après les pièces de la procédure, lui aurait répondu qu'il serait bien mieux de s'en retourner à Angoulême.

Il y revint, en effet, mais bientôt décidé à tuer le roi.

Ravaillac quitta de nouveau Angoulême le jour de Pâques 1610 ; il entreprit son voyage et arriva à Paris quinze jours ou trois semaines avant de perpétrer son crime. Il logea d'abord à l'auberge des Cinq Croix, au faubourg Saint-Jacques, puis il voulut demeurer dans une hôtellerie voisine des Quinze-Vingts ; mais il n'y trouva point de logement vacant. Ce fut là qu'il déroba un couteau sur une table et qui devait servir à tuer le roi.

Ravaillac trouva enfin un gîte aux Trois Pigeons, faubourg Saint-Honoré, en face de l'église Saint-Roch. Mais bientôt la versatilité de ses

idées lui fit encore abandonner son Dessen. Il repartit pour Angoulême et brisa la pointe de son couteau, de la longueur d'environ un pouce, à une charrette devant le jardin de Chante loup. En arrivant à Étampes, il s'arrêta devant un Ecce Homo du faubourg, se mit en prière, sentit soudain renaître son projet et ne put plus résister à la tentation.

Il revint alors à Paris, parce que tout le monde disait que le roi "allait faire la guerre au pape et transférer le Saint-Siège à Paris." Il refit la pointe de son couteau avec une pierre et attendit que la reine fût couronnée et retournée en cette ville, estimant qu'il n'y aurait pas tant de confusion en la France après le couronnement.

Il passait son temps à se promener aux environs du Louvre.

Le 14 mai, il entendit la messe à l'église Saint-Benoît, dina, dans son auberge, avec son hôte et un marchand nommé Colletet ; puis il se rendit au Louvre, dans l'intention de tuer le roi entre les deux portes, c'est-à-dire vendant le temps que le monarque mettrait à se rendre de son palais à celle de son carrosse ; mais il ne put s'approcher en ce moment. Ravaillac suivit le carrosse dans lequel se trouvaient avec le roi : le duc d'Épernon, le duc de Montbazou, les maréchaux de La Force, de Roquelaure et de Lavardin, le premier écuyer de Liancourt et le marquis de Mirebeau.

Les deux portières étaient ouvertes ; la garde était restée au Louvre ; un petit nombre de gentil hommes à cheval et de valets de pied escortaient seulement la voiture. Lorsque le carrosse entra dans la rue de la Ferronnerie, alors fort étroite, il fut arrêté par un embarras de charrettes ; la plupart des valets de pied entrèrent dans le cimetière des Innocents et il n'en resta que deux autres de la voiture. Le roi était au fond, tournant le visage et penché du côté de M. d'Épernon. L'assassin, passant son bras au-dessus de la roue du carrosse, lui donna dans le côté deux coups de couteau. Le premier coup fut dirigé entre la seconde et la troisième côte, un peu au-dessus du cœur, et le second dans l'oreillette du cœur. Le roi tomba mort sans faire entendre un cri. Un troisième coup mal dirigé atteignit la manche du pourpoint de M. de Montbazou. Personne n'avait vu frapper, et l'assassin aurait pu s'enfuir sans être reconnu s'il n'était resté sur place, le couteau à la main, comme pour se faire voir. Un gentilhomme nommé Saint-Michel mit l'épée à la main et en allait percer Ravaillac lorsque le duc d'Épernon lui cria :

"Assurez-vous de ce malheureux, mais ne le tuez pas."

Un gentilhomme, qui était à cheval, lui enleva à l'instant son couteau.

On le saisit et on le fouilla. On trouva sur lui le distique dont il a été parlé et un cœur de coton que lui avait donné M. Guillebaut, chamoine d'Angoulême, pour le guérir de la fièvre. Au moment où l'assassin était saisi, où le baron de Courtomer recevait du marquis de La Force l'ordre d'aller en hâte prévenir Sully, on aperçut dans la rue de la Ferronnerie, huit à dix hommes à pied et deux à cheval qui, jurant et se précipitant sur Ravaillac,

criaient : "Il faut qu'il meure" Courtomer, pour leur arracher le meurtrier, dut s'élancer sur eux l'épée nue et ils se perdirent aussitôt dans la foule.

Aussitôt qu'on apprit la mort de Henri IV, mille bruits circulèrent dans le public. Les uns accusaient les cours étrangères, les autres les jésuites, d'autres le duc d'Epemon poussé par la reine, et l'on crut que la procédure allait faire connaître la vérité sur cet attentat : il n'en fut rien. Voici le résumé des quatre interrogatoires que subit Ravaillac, Nous laissons parler un chroniqueur du temps."

"Le 14, à l'hôtel de Retz, où il resta deux jours sous la garde des archers, il fut interrogé par le président Jeannin et Bullion, conseiller. On lui dit d'abord que le roi n'était que blessé ; il répondit : "Je sais qu'il est mort, vu l'endroit où je l'ai frappé et la profondeur de la place, mais je n'ai point de regret de mourir, puisque mon entreprise a réussi.." On lui demanda qui l'avait poussé au crime : "Les sermons que j'ai ouïs, auxquels j'ai appris les causes pour lesquelles il est permis de tuer un roi," répondit-il. Il discuta alors les droits de tyrannicide avec lucidité, bien qu'il parût fort ignorant sur tous les autres points de la théologie. "Le 17, interrogé au palais par M. le premier président de Harlay, le président Potier, Jean Courtin et Prosper Bovin, conseillers en la cour, il déclara être âgé de trente-deux ans, raconta l'histoire de sa vie, nomma toutes les personnes avec lesquelles il avait eu des relations, mais nia avoir eu des complices. Il se plaignit d'avoir subi la question à l'hôtel de Retz.

Le 18, nouvel interrogatoire ; il continua ses négations au sujet de ses complices et affirma n'avoir jamais parlé à personne de son projet, même au confessionnal, parce qu'il craignait d'être dénoncé. Il avait seulement dit un jour à un cordelier d'Angoulême : "Quand on a des visions de choses étranges, comme de vouloir tuer un roi, faut-il s'en confesser ?" Le cordelier, nommé Lefebvre, interrompu par quelqu'un, n'aurait pas eu, paraît-il, le temps de lui répondre. Dans une autre partie de son interrogatoire, le cordelier lui aurait répondu qu'il fallait s'en confesser. Du reste, jamais étranger, Français ni autre, ne l'a conseillé, persuadé ni parlé, comme lui, accusé, de sa part, n'en avait parlé à personne. Il signa ce troisième interrogatoire : "Ravaillac, Que toujours en mon cœur Jésus soit vainqueur. De toutes les personnes qu'il avait nommées, une seule fut confrontée avec lui, ce fut le Père d'Aubigny, qui nia l'avoir vu et jura de ne pas le connaître.

(Ah ! le menteur ! C'est ce même d'Aubigny, jésuite, qui lui avait fermé la porte au nez, en disant" que la communauté "n'acceptait point ceux qui avaient été en d'autre religion.") Mais Ravaillac rappela au P. d'Aubigny qu'après les fêtes de Noël 1606, il était allé le voir à la maison des jésuites et lui avait parlé de ses visions, qu'il lui avait demandé des conseils et que le Père d'Aubigny avait répondu :

"Ces visions procèdent d'un cerveau troublé comme votre face le démontre. Rangez de bons potages, retournez en votre pays, et priez Dieu." D'Aubigny, interpellé, déclara que c'étaient "rêveries fausses et menteries."

Ravaillac persista en disant que le Père d'Aubigny avait demandé un sou à quelqu'un qui était là et le lui avait donné en aumône.

"C'est faux ! répliqua le jésuite, "ceux de ma compagnie jamais ne donnent d'argent et n'en portent point.

Vous êtes un méchant qui mentez.

Contentez-vous du votre crime, sans être cause de cent mille qui arriveront." (D'après cet aveu du P. d'Aubigny, ça m'a tout l'air que les jésuites en élaboraient un grand nombre de ces criées, puisqu'il les prédisait si facilement.)

Dans cet interrogatoire, dit toujours Larousse, Ravaillac fut accusé de sorcellerie. Plus de quatre ans auparavant, il s'était, d'après le président Potier, fait enfant du diable en invoquant les démons qu'il avait fait venir dans la chambre d'un nommé Dubois.

Ravaillac reconnut qu'étant une nuit couché avec d'autres personnes, à l'Enseigne des Rats, rue de Laharpe, dans un grenier au-dessus de la chambre du dit Dubois, il entendit ce dernier l'appeler sur les minuit, en criant : "Credo in Deum ! Ravaillac, mon ami, descendez ça-bas Mon Dieu, ayez pitié de moi !" "Mais ceux qui couchaient dans le grenier avec lui l'empêchèrent de descendre et, quelque temps après, Dubois lui dit qu'il avait vu dans la chambre un chien d'excessive grandeur et fort effroyable, lequel s'était mis les deux pieds de devant sur le lit ; de quoi il avait eu telle peur qu'il avait pensé mourir. Ravaillac lui conseilla d'avoir recours à la communion ou à la célébration de la "sainte messe et ils allèrent à cet effet au couvent des Cordeliers faire dire une messe pour s'armer de la grâce de Dieu contre les visions de Satan, ennemi des hommes," (Non pas ennemi des hommes, mais leur père.)

Le 27 mai, Ravaillac, déclaré par le parlement coupable de lèse-majesté divine et humaine au premier chef, fut condamné à la peine de mort avec tenaillement, versement de plomb fondu dans les plaies, d'huile bouillante, etc., à avoir la main droite, tenant le couteau parricide, brûlée du feu de soufre, à être écartelé, à avoir les membres réduits en cendres et les cendres jetées au vent. Par le même arrêté il fut ordonné que la maison où il était né serait démolie ; que son père et sa mère videraient le royaume dans quinzaine, après publication de l'arrêt à Angoulême, avec défense d'y revenir jamais, à peine d'être pendus et étranglés sans autre forme de procès ; enfin il fut défendu à ses frères, sœurs, oncles, cousins, etc., de porter le nom de Ravaillac et on leur enjoignit d'en prendre un autre, sur les mêmes peines.

Après sa condamnation, Ravaillac fut mis à la torture des brodequins. Il persévéra dans ses déclarations.

Au troisième brodequin, poursuit le chroniqueur, il se pâma ; on le relâcha, on lui donna du vin et on le mit sur un lit jusqu'à midi, après quoi on le mena à la chapelle, où il dîna.

Deux célèbres docteurs de Sorbonne, Filesac et Gamaches, l'assistèrent dans ses derniers moments.

Voici comment il mourut : on vint le chercher à la chapelle pour le mener à la Conciergerie. Le peuple le suivit de ses imprécations pendant tout le trajet. Quand on le tira, le même jour, de la conciergerie pour le mener au supplice, les prisonniers en tumulte l'assaillirent de leurs malédictions et de leurs menaces. Les archers et les officiers de justice présents eurent beaucoup de peine à les empêcher de le mettre en pièces. Il fut plus difficile de le soustraire à la vengeance du peuple, qui l'appelait traître et chien. Les archers durent employer la force et les armes ; il fallut répéter trois fois le cri : "Or, écoutez de par le roi" pour obtenir le silence avant la lecture de l'arrêt.

Mais lorsqu'on en fut arrivé aux mots : "tué le roi d'un coup de couteau," il ne fut plus possible de continuer cette lecture ; des cris confus s'élevèrent et l'on conduisit le condamné devant l'église Notre-Dame, où il fit amende honorable au milieu du tumulte. Conduits en Grève, il pria le roi, la reine et tout le monde de lui pardonner. Le greffier le supplia encore une fois de dire la vérité, mais il ne put rien lui faire avouer. On commença alors par lui faire brûler le bras, tandis que les docteurs essayaient de réciter le *Salve Regina* ; mais la foule fit bientôt cesser leurs prières en criant qu'il ne fallait pas prier pour le méchant damné ; c'est alors que Ravaillac s'écria : "Je croyais délivrer le peuple en tuant le roi.

Je croyais que le peuple m'en aurait obligation ; je vois que je m'étais trompé." Il demanda l'absolution au docteur Filesac, qui la lui refusa parce qu'il n'avait pas révélé les noms de ses complices. "Je n'en ai point," répondit Ravaillac ; donnez-moi l'absolution à condition et vous ne pouvez ainsi la refuser. Je vous la donne en ce cas, reprit le confesseur, mais si le contraire était vrai, au lieu de l'absolution, je prononce votre damnation éternelle." Puissant, ce confesseur ! Comment un être humain, qui supplie Dieu pour ses propres routes, comme dit l'Ecclésiastique 28 :4, peut-il parler avec autant de jactance ? Qu'est-ce qu'un confesseur, qui n'a même pas le pouvoir d'amnistier personne, fut-il docteur de la Sorbonne ou membre du Sacré Collège, connaît du salut et de la damnation des gens ? D'après Paul et les révélations de notre divin Maître, les prêtres qui absolvent sont précisément ceux qui sont damnés.

Larousse reprend : On attachait ensuite le malheureux à quatre chevaux pour être écartelé. Les chevaux tirèrent une demi-heure et le peuple leur aidait à accomplir leur triste besogne. Un gentilhomme, voyant qu'un des chevaux était fourbu et tirait mal, mit le sien à sa place. Après une grande heure de ce supplice, Ravaillac rendit le dernier soupir sans être démembré. L'exécuteur le vendit par quartiers, et le peuple, se jetant avec

sauvagerie sur ses membres sanglants, les traîna dans les rues en les déchirant en mille pièces. Quelques manants des environs de Paris, ayant trouvé moyen d'en avoir des morceaux, les "traînèrent brûler jusque dans leurs villages."

Ainsi mourut le meurtrier de Henri IV. Il était de taille assez haute, fort et gros, ayant les Cheveux et la barbe de la couleur de roux noir, comme on dit avoir été celle de Judas ; on l'a aussi depuis appelée couleur à la Ravailac." Larousse.

Le régicide Ravailac ne semble pas avoir eu de complices précisément.

Comme il le déclara lui-même, ce sont les sermons incendiaires, forcenés et disons parricides, vociférés par jésuites et complices, qui l'ont incité à perpétrer son forfait. Donc, les coupables initiaux avec Jean Mariana en tête, furent les prédicateurs, démoniaques et jaloux, qui désiraient à tout prix se défaire d'un monarque tolérant et magnanime. On lui a reproché d'avoir été volage et grand retrousser de cotillons, mais n'oublions pas que le Père Cotton, son confesseur, se montrait un peu trop miséricordieux. Le Père La Chaise (chaise de commodité) fera de même à l'égard de Louis XIV, autre royal coureur de guilledou.

La responsabilité tout entière retombe donc sur le clerc. Honte à cette crapule, auteur occulte et souvent public de tous les scandales et de tous les maux !

Ravailac n'était qu'un névrosé, un visionnaire, obsédé par une monomanie mystique, qui le torturait, disons qui le dévorait comme un cancer. Il se crut obligé d'assassiner son souverain, parce que les Fils de Loyola enseignaient qu'il fallait le faire pour plaire à Dieu, comme les Juins brûlaient leurs enfants dans la bedaine de Moloch, la salvatrice fournaise des fanatiques. Abraham, un autre lunatique de ces temps ténébreux, était, lui aussi, hanté par la démangeaison sanguinaire de massacrer son fils Isaac.

Ces idiots croient leur salut en danger s'ils n'accomplissent pas quelques forfaits, dans le but de dérider leur divinité coléreuse, avide de sacrifices et de sang. Je n'approuve pas, cependant, les tortures qu'on fit endurer à ce pauvre fou de Ravailac. C'était un maniaque, un halluciné, idiotisé par la religion et surtout par les prédications tendancieuses de la canaille jésuitique. Il eût fallu le traiter comme tel. Bien le soigner, bien l'orienter, l'instruire et l'éclairer, refaire son éducation et sa conscience. Il n'était pas méchant, mais tenaillé par une hantise oppressive, qui ne lui laissait aucun répit. Les coupables, je le répète, et tout le monde sage en convient, c'étaient les calotins, surtout, surtout les jésuites.

## **Un régiment de soutanes et de bures**

Je n'ai pas l'intention ici de refaire l'histoire de La Ligue. Ce serait d'abord oiseux et d'une fastidieuse prolixité. Je veux simplement rappeler à

la mémoire du lecteur que les prêtres étaient des ligueurs forcenés. Du reste, Jacques Clément, qui assassina Henri III à son quartier général de Saint-Cloud (1er août 1589) en est un témoignage irréfutable. La narration d'autres assassinats ou tentatives de régicide suivront et confirmeront cette indéniable vérité. Ce dont je désire vous entretenir présentement c'est à propos de cette soldatesque, à la fois grotesque et scandaleuse, composée de frocards, laquelle déshonora complètement la soutane et l'Église lors du siège de Paris. Le blocus de la capitale amena une des plus effroyables famines que l'histoire ait encore enregistrée. La Ligue alors réquisitionna toutes les forces possibles. Toutes les troupes bourgeoises furent mises sur le pied de guerre. Les moines et les curés eux-mêmes revêtirent casque et cuirasse, apprirent le maniement de l'arquebuse et marchèrent aux remparts.

C'est la revue de cette milice en capuchon (14 mai 1590) qui s'appelle dans l'histoire la "procession de la Ligue." "Les principaux du parti, Rose, Boucher, Lincestre, la barbe et la tête rasées, un hausse-col par-dessus le camail et le Roche, l'épée au côté et la pertuisane au bras, ouvraient la marche ; suivaient, quatre par quatre, au nombre de 1,300, cordeliers, jacobins, carmes, capucins, feuillants, en ordre de bataille, la hache ou l'arquebuse sur l'épaule, dans un accoutrement moitié religieux et moitié militaire, qui avait quelque chose de burlesque et de terrible à la fois. L'Église "Militante," chantant des hymnes entremêlées de salves de mousqueterie, défila devant le légat, qui la bénit et traita ces moines de vrais macchabées, nom que quelques-uns méritèrent à la dépense des remparts." Voici la description de ce carnaval tragique donnée par Larousse et Henri Martin, le célèbre historien. Henri IV, après ses victoires d'Arques et d'Ivry, et s'étant rendu maître des places avoisinantes qui formaient comme les magasins d'approvisionnement de Paris, vint mettre le siège devant la capitale à la tête d'une armée de 20,000 hommes seulement, qu'il divisa en 10 corps afin de rendre l'investissement aussi complet que possible.

Lui-même, placé dans l'abbaye de Montmartre, dirigea les opérations et commanda le feu.

Vers minuit une épouvantable canonnade retentit tout autour de Paris. "Il n'y a personne, dit Sully dans ses mémoires, qui n'eut jugé que cette ville immense allait périr par le feu ou par une infinité de mines allumées dans ses entrailles ; il n'y a peut-être jamais eu de spectacle plus capable d'inspirer de l'horreur.

D'épais tourbillons de fumée, au travers desquels perçaient par intervalles des étincelles ou de longues traînées de flammes, couvraient toute la surface de cette espèce de monde, qui, par la vicissitudes des ombres et de la lumière, paraissait plongé dans de noires ténèbres ou enseveli dans une mer de feu. Le fracas de l'artillerie, le bruit des armes, les cris des combattants ajoutaient à cet objet tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant, et l'horreur naturelle de la nuit le redoublait encore.

Cette scène dura deux heures entières et finit par la réduction de tous les faubourgs, même de celui de Saint-Antoine, quoique par sa grande étendue on eut été obligé d'en former l'attaque de très loin."

Mais les succès du roi ne ralentirent point le courage des Parisiens, fanatisés par les ligueurs, par le cardinal Caetano, légat du pape, et par l'ambassadeur espagnol. Les chers de la résistance, pour entretenir le feu de cette fureur aveugle, firent jouer les mêmes ressorts que l'année précédente, c'est-à-dire l'excommunication Du roi et les prédications furibondes, auxquelles on ajouta la publication d'un arrêt rendu par la Sorbonne le 7 mai 1590, arrêt décidant que, lors même que le roi Charles X (roi fantoche) viendrait à mourir ou à céder son droit à Henri de Bourbon durant son injuste détention, et que Henri de Bourbon obtiendrait son absolution du Saint-Siège, les Français seraient tenus en conscience de l'empêcher de parvenir au gouvernement du royaume "pour le danger évident de feintise et perfidie.

Ceux qui assistent ledit Henri de Bourbon sont en état permanent de péché mortel ; ceux qui lui résistent jusqu'à la mort peuvent espérer la palme du martyr."

On la reconnaît bien, la phraséologie du clergé, son sabir égoïste, mensonger, son jargon prometteur ou menaçant. Les braves fous qui défendent la peau de cette crapule, les maboulesques héros qui souffrent et meurent pour affermir sa tyrannie, pour consolider son despotisme, seront sauvés, nimbés, auréolés, béatifiés, nantis de harpes magnifiques, d'ailes dorées et de robes blanches. Mais les démons qui leur promettent le béatifique héritage portent des robes noires et se désintéressent absolument du bataclan séraphique.

Ils se moquent pas mal de l'histrionique travesti des Élus, pourvu qu'ils jouissent, gobichonnent, encaissent, bouquinent et règnent.

Ils assurent aux futures victimes de leur ambition que leur décès sera chanté, exalté avec toute la pompe aspirante et refoulant de leur pathétique bagout ; que les grandes orgues de la cathédrale flûteront à leur intention, etc., etc., Les flagorneries les plus gluantes, les dithyrambes les plus melliflus seront déclamés, criés, turlutés, hurlés et brimés par ces beaux profiteurs de leur décès. Mais ces opportunistes sacrés, ces arrivistes sacerdotaux, ces souffleurs de massacres, de marasme, de carêmes, de fléaux et de tueries, demeurent précautionneusement dans leurs tanières, priant la Vierge ou déflorant quelques vierges ad majorem Dei gloria. La palme du martyr, invention des lascars cléricaux, des charlatans de la chaire, n'est autre que votre pauvre et fétide charogne quand on la descend dans la cavité sépulcrale, aux échos d'un "twist" funèbre composé par un padischa hébreu ou quelques moines pédérastiques.

Que peuvent vous faire un panégyrique, de l'eau bénite et des larmes de crocodile sur les derniers débris de vos sottises patriotiques ou religieuses ? Ce cérémonial, ce chiqué, ces momeries vous ressusciteront-

ils ? Si vous pouviez les voir du fond de votre fosse, elles vous irriteraient au point que vous bondiriez hors de votre bière, pour gifler certains des protagonistes, des assistants, afin de les punir de leur amitié factice ou de leur sympathie décidément trop tardive.

Mise en scène de croque-morts, grand guignol ou corbeaux et vautours ont l'avantage de déchiqueter votre carcasse et le porte-monnaie de vos héritiers ! Farce macabre, digne des marchands du Temple

"Si tu me défends, dit le curé à l'idiot, tu iras au ciel, parce que je suis le ministre de Dieu. Si tu me contraries, tu iras en enfer."

"Dans le cas présent, en défendant l'héritier du trône de France, Henri de Bourbon, mieux connu sous le nom du Béarnais, qui n'était pas catholique, c'était offenser et blasphémer Dieu, par conséquent se mériter la réprobation éternelle de Ses ministres.

Satan lui-même ne pourrait pas être ni plus menteur, ni plus retors, ni plus courbe. Seul, le prêtre peut avoir imaginé pareil subterfuge. Les promesses, les menaces et la foi semblent constituer les trois têtes du cerbère ecclésiastique c'est-à-dire infernal.

Quand ce sale chien jappe, les hommes frémissent et les pays tremblent.

Larousse reprend : "Pour exciter le peuple de plus en plus, on forma un régiment ecclésiastique composé de 1.300 prêtres, moines ou écoliers ; cette milice d'un nouveau genre parut sur le pont Notre-Dame en ordre de bataille et fit une revue générale qui, sous le nom de Procession de la Ligue, restera couverte d'un Immortel ridicule dans l'histoire." "Guillaume Rose, évêque de Senlis, dit l'historien Henri Martin, marchait en tête comme le colonel de ce bizarre régiment ; le curé de Saint-Côme, Hamilton, était son sergent de bataille. Après venaient le prieur des chartreux et ses religieux, le prieur des feuillants et les siens les quatre ordres mendiants (jacobins, cordeliers, carmes et Augustin,) les capucins, les minimes, entremêlés d'écoliers de l'Université ; tous avec la robe retroussées le capuchon rabattu, la pertuisane ou l'arquebuse sur l'épaule ; beaucoup portaient des casques et des corselets ; des crucifix leur servaient d'enseignes ; leur grand étendard était une bannière à l'image de la Vierge.

L'église militante défila quatre par quatre devant le légat, en chantant des hyènes entrecoupées de salves de mousqueterie, et Caetano salué ces pieux guerriers du titre de "vrais Macchabées."

Un accident troubla la cérémonie : un des nouveaux soldats, ignorant que son arquebuse fut chargée à balle, tua raide l'aumônier du légat. "Celui-ci s'en retourna au plus vite, pendant que le peuple criait que cet aumônier avait été fortuné d'être tué dans une si sainte action." HENRI MARTIN.

Ces momeries grotesques avaient cependant leur côté redoutable ; elles entretenaient au cœur de la population parisienne une haine farouche

contre Henri IV. De plus, elle se croyait invincible sous les ordres du duc de Nemours, général habile, courageux, actif, que le duc de Mayenne, son frère, avait laissé dans Paris tandis qu'il était allé chercher des secours et des renforts. En outre, les parisiens étaient parfaitement secondés dans leur résistance par 3.000 à 4.000 hommes de bonnes troupes et par plusieurs seigneurs pleins de bravoure.

Tous les jours ils exécutaient des sorties et engageaient des escarmouches avec l'armée royale. Dans une de ces circonstances, le chevalier d'Aumale, de la maison de Lorraine, chassa les avant-postes royalistes de l'abbaye Saint-Antoine, et les ligueurs ne se firent aucun scrupule de piller l'église du couvent, respectée par les fauteurs d'hérésies,"

Autre preuve de la cupidité et de la méchanceté du catholique en général. Les huguenots respectaient les sanctuaires romains alors que les catholiques les profanaient et en pillaient les richesses.

Et ces hypocrites persécutaient et tuaient des gens infiniment plus honnêtes qu'eux.

### **La famine**

Malgré tous leurs efforts, les Parisiens voyaient s'avancer chaque jour de plus en plus un ennemi bien autrement redoutable que les soldats du Béarnais, ennemi insaisissable et qui, lui, vous étreint par tout le corps : la famine. Ce fléau commençait à faire dans Paris d'épouvantables ravages.

On vit alors un recensement général de la population et des vivres ; on obligea les riches à céder une partie de leurs provisions ; on voulut même faire sortir de la ville les étrangers et les mendiants. Enfin on s'enhardit jusqu'à soumettre les maisons religieuses à la visite commune et naturellement on y trouva des approvisionnements abondants, même dans les communautés qui faisaient profession de vivre d'aumônes. Les supérieurs des couvents ne se soumirent que de fort mauvaise grâce à ces visites. Le recteur du collège des jésuites, ayant voulu s'en faire exempter, s'attira cette rude réponse du prévôt des marchands :

"Monsieur le recteur, votre prière n'est ni civile ni chrétienne ; votre vie est-elle de plus grand prix que la nôtre ?"

Mais toutes ces provisions furent bientôt épuisées, et le spectre de la famine se dressa plus menaçant que jamais. "Les larges aumônes de l'ambassadeur espagnol, du légat, des princes, s'engloutissaient comme une goutte d'eau dans cet océan de misères. Toute céréale et toute chair avaient disparu des marchés : les légumes et les herbes des jardins et des faubourgs atteignirent à leur tour des prix exorbitants ; des milliers d'ombres hâves et pâlissantes se traînaient le long des murailles pour arracher l'herbe d'entre les pavés, chercher dans les ruisseaux les débris les plus immondes ou tendres des pièges dans les carrefours aux rares animaux qui avaient échappé à la proscription.

On voyait des misérables enfler et mourir au coin des rues après s'être repus de plantes vénéneuses, d'autres tomber d'inanition et ne plus se relever. On vit un homme et un chien, également affamés tous les deux, lutter avec acharnement à qui dévorerait l'autre ! Ce fut l'homme qui succomba ; mais on ne laissa pas au chien le temps de profiter de sa victoire...Il y eut des familles qui ne vécurent que de suit et de vieux oint pendant des semaines entières. Il y eut des misères plus inouïes encore et des aliments bien plus monstrueux.

Après avoir sucé les vieux cuirs desséchés, dévoré les rats et les souris, des malheureux pilèrent des ardoises qu'ils avaient délayées dans l'eau ; d'autres allèrent demander aux restes des morts une horrible nourriture et broyer les ossements humains des charniers pour les réduire en farine ; c'était l'ambassadeur espagnol Mendoza qui en avait suggéré l'idée.

L'inspiration était digne de Philippe II.

Tous ceux qui goûtèrent de ces mets sans nom moururent. Les rues étaient pleines de cadavres, sur lesquels on voyait avec épouvante ramper les couleuvres et les crapauds qui pullulaient dans les maisons abandonnées. La misère courbait sous son niveau les plus hautes têtes : les chefs de la ligue avaient à peine le strict nécessaire pour eux et leurs soldats ; leurs serviteurs manquaient de tout. Une chambrière de Mme de Montpensier mourût de langueur et de besoin ; le prévôt des marchands ne put trouver dans toute la ville une cervelle de chien pour en faire un bouillon à un de ses parents malade. Mme de Montpensier refusa de céder à quelque prix que ce fût, un petit chien qu'elle gardait, disait-elle, comme dernière ressource pour sa propre vie, et le parent du prévôt mourut faute de secours. On raconte quelque chose de plus terrible : une dame, riche de 30,000 écus, fit saler par sa servante et essaya de manger ses deux petits enfants, morts de faim : elle expira elle-même avant d'avoir achevé cet effroyable aliment." HENRI MARTIN.

Les chefs de la Ligue, pour apaiser le peuple qui ne cessait de crier : du pain ou la paix ! Chargèrent enfin l'évêque de Paris et l'archevêque de Lyon, Gondi et l'Espinac, d'aller faire des propositions au roi. (Ils n'étaient donc pas morts de faim, ces deux chérubins épiscopaux ! Alors que le peuple crevait par milliers, mangeait des ordures et des ossements de cadavres convertis en farine, les "divins" ensoutanés s'organisaient pour survivre.

C'est salulaire la sainteté, n'est-ce pas ?

Henri IV écouta gracieusement les deux prélats, mais il ne leur cacha pas ce qu'il pensait de leur criminelle obstination. "Je ne suis point dissimulé, leur dit-il, je dis rondement et sans feintise ce que j'ai sur le cœur. J'aurais tort de vous dire que je ne veux point une paix générale ; je la veux, je la désire, afin de pouvoir élargir les limites de ce royaume. Pour une bataille, je donnerais un doigt ; pour la paix générale, deux. J'aime ma ville de Paris ; c'est une fille aînée, j'en suis jaloux. Je lui veux faire plus de bien,

plus de grâces, plus de miséricorde qu'elle ne m'en demande ; mais je veux qu'elle m'en sache gré et à ma clémence, non pas au duc de Mayenne ni au roi d'Espagne. Ce que vous demandez, de différer la capitulation et la reddition de Paris jusqu'à une paix universelle, qui ne peut être qu'après plusieurs allées et venues, c'est chose trop préjudiciable à ma ville de Paris, qui ne peut attendre un si long terme.

Il est déjà mort tant de personnes de faim que, si elle attend encore huit ou dix jours, il en mourra un très grand nombre, qui servit une grande pitié. Je suis le père de mon peuple ; je ressemble à cette vraie mère de Salomon ; j'aimerais quasi mieux n'avoir point de Paris que de l'avoir ruiné et dissipé après la mort de tant de Parisiens...vous, monsieur le cardinal, en devez avoir pitié ; ce sont vos ouailles ...je ne suis pas bon théologien, mais j'en sais assez pour vous dire que Dieu n'entend point que vous traitiez ainsi le pauvre peuple, qu'il vous a recommandé... Et comment voulez-vous espérer me convertir à votre religion, si vous faites si peu de cas du salut et de la vie de vos ouailles ? C'est me donner une pauvre preuve de votre sainteté ; j'en serais trop mal édifié." Henri exigea alors que la ville ouvrît ses portes dans huit jours si elle n'était secourue par Mayenne ou si la paix n'était conclue dans ce délai ; mais les prélats répondirent qu'ils n'avaient pas des pouvoirs suffisants pour traiter à de telles conditions, et la négociation fut rompue.

Cependant Paris était réduit aux dernières extrémités. Des conspirations, des émeutes éclatèrent et furent étouffées par le duc de Nemours. Nul doute que, s'il eut voulu, Henri IV n'eût emporté la capitale l'épée à la main. Ses soldats demandaient l'assaut à grands cris : il résista à toutes ces instances. "Il ne put soutenir l'idée, dit encore Sully, de voir cette ville dont la Providence lui destinait l'empire, devenir un vaste cimetière. Il donna les mains secrètement à tout ce qu'il crut pouvoir la soulager et ferma les yeux sur tous les secours de vivres que ses officiers et soldats y faisaient entrer fréquemment, soit par compassion pour des parents et des amis, Soit en vue de faire acheter ce secours bien cher aux bourgeois." Le duc de Nemours ayant expulsé une roule de bouches inutiles, le conseil du roi voulait qu'on leur refusât le passage. Henri ordonna de les laisser sortir. Il espérait, sans doute, par cette magnanimité, gagner enfin le cœur des Parisiens. Il se trompa. On jouit de ses bienfaits sans cesser de le regarder comme l'auteur des maux publics, et il manqua l'occasion de s'emparer de la capitale pour avoir voulu trop la ménager. C'était là un noble motif ; mais ces sentiments d'humanité donnèrent le temps au duc de Parme et à Cayenne d'accourir enfin avec une armée, dans les derniers jours du mois d'août (1590,) et Henri dut lever le siège pour faire face à de nouveaux ennemis. (GRAND DICTIONNAIRE UNIVERSEL.)

C'est cet homme généreux que Ravaillac, poussé par la muraille, la monacaille et la cléricaille, venait d'assassiner. Pauvre fou ! Le malheur veut que des multitudes ressemblent à ce fanatique. C'est ce que nous vîmes au

massacre de la Saint-Barthélemy, de Vassy et dans l'extermination des Vaudois, Albigeois, fraticelles, des Zonards, huguenots et autres. Le souffle maudit de la prêtraille, l'haleine infernale des moines et des jésuites, l'influence romaine, l'affreuse politique enfin de la papauté et de ses affidés ne cessa de ravager l'Ancien et le Nouveau monde pendant plus de six cents ans. Mais le travail souterrain des jésuites et des communautés religieuses continua et continue sans arrêt à miner la société. Le monde est à Satan. Le fait est indubitable. C'est la raison pour laquelle ses suppôts, prêtres et moines, ouvrent et triment dans l'inférieur dessein de le dominer, de l'asservir afin de l'exploiter. même de nos jours où l'émancipation semble fleurir.

### Jean Chatel

Ce pauvre Henri IV était la cible des régicides assurément. Jean Châtel fut un de ceux-là. Né vers 1575, il avait à peine dix-neuf ans lorsqu'il s'introduisit, le 27 décembre 1594, dans l'hôtel du Bouchage, Près du Louvre, pénétra dans la chambre de Gabrielle d'Estrées, et frappa Henri IV d'un coup de couteau qui ne l'atteignit qu'à la lèvre supérieure et lui brisa une dent. Le roi voulait pardonner à l'assassin, et il envoya des gardes pour protéger les jésuites contre la fureur populaire. Châtel fut condamné à mort et exécuté le 29 décembre. Sa main fut coupée par le bourreau, et il fut ensuite tenaillé et tiré à quatre chevaux.

Il soutint toujours qu'il avait agi de son propre mouvement ; mais il fut constaté que les excitations plus ou moins directes ne lui avaient pas été épargnées. Ce malheureux fanatique, à l'instar de Ravillac, était obsédé par l'idée que c'était être agréable à Dieu et à l'Église que de tuer un roi hérétique, doctrine qui était celle des révérends pères, et de tous les anciens ligueurs.

Le P. Geignard, régent du collège de Clermont (aux jésuites,) et dans les papiers duquel on avait trouvé des papiers séditieux fut pendu. Les jésuites furent chassés du royaume comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs, ennemis du roi et de l'État. Mais ils rentrèrent en 1605 et reprirent assez de crédit pour faire abattre la pyramide qui avait été élevée devant le Palais de Justice pour rappeler le crime de Châtel, L'arrêt de condamnation de cet assassin fut mis à l'Index à Rome comme entaché d'hérésie, et Châtel fut placé par les vieux ligueurs dans le catalogue de leurs martyrs.

Le trop rameux Jean Boucher écrivit son Apologie.

Châtel, dit le Dictionnaire, était fils d'un riche marchand de Paris établi au coin de la rue de la Vieille-Draperie, dans la Cité. Après avoir étudié chez les jésuites, il avait fait son cours de philosophie à l'Université.

C'était un caractère doux, veule, très enclin à la dévotion et à l'exaltation religieuse. Intelligent, mais d'une imagination inflammable et

facile à égarer. Il avait été abreuvé au lait de la Ligue, et, dans son zèle catholique, il crut faire un acte parfaitement méritoire aux yeux de Dieu et de l'Église en essayant d'assassiner Henri IV. Sixte-Quint, empoisonné par les jésuites pour avoir voulu réprimer leur zèle outrancier, n'occupait plus alors la chaire de saint Pierre ; mais Henri IV était encore, en 1594, sous le poids de la fameuse bulle d'excommunication et de déchéance *Ab immensa*, ce prodigieux monument des insolentes prétentions pontificales, où "Henri de Bourbon, soi-disant roi de Navarre, et Henri, également de Bourbon prétendu prince de Condé, hérétiques, "étaient déclarés inhabiles à perpétuité, eux et leurs descendants, à succéder à quelque duché, principauté, domaine ou royaume que ce pût être," affranchissant leurs sujets de tout devoir envers eux, de fidélité et d'obéissance, et ordonnant à ceux-ci de prêter la main à tout ce qui pourrait être fait contre lesdits personnages. (V. le Grand Bullaire romain, t. II, page 163.) Ce qui fait que Henri IV, aux yeux des catholiques, était l'ennemi de l'Église. Le jésuite Jean Mariana avait démontré récemment qu'il était non seulement loisible, mais méritoire, de tuer un roi qui ne l'était pas selon le cœur du pape.

Henri IV à raconté lui-même, en bonhomme et presque en rigolant, les circonstances de l'attentat de Jean Châtel sur sa personne, dans une lettre qu'il écrivit de sa main, le jour même de l'incident, aux maires des principales villes du royaume, et dont il leur fit expédier aussitôt des copies.

Voici cette lettre étrange :

"Il n'y avoir pas plus d'une heure que nous étions arrivés à Paris de retour de notre voyage de Picardie, et étions encore tout botté ayant autour de nous le prince de Condi, le comte de Soissons et le comte de Saint-Paul, et plus de trente ou quarante des principaux seigneurs et gentilshommes de notre cour, comme nous recevions les sieurs de Ragni et de Montigni qui ne nous avaient pas encore salué un jeune garçon, nomme Châtel, fort petit et âgé au plus de dix-huit à dix-neuf ans, s'étant glissé avec la troupe dans la chambre, s'avança sans être quasi aperçu et, nous pensant donner dans le corps du couteau qu'il avait, le coup, parce que nous nous étions baissé pour relever lesdits sieurs de Ragni et de Montigni qui nous saluaient, ne nous à porté que dans la lèvre supérieure du côté droit, et nous a entamé et coupé une dent. Il y a, Dieu merci, si peu de mal que pour cela nous ne nous mettrons pas au lit de meilleure heure." HENRI DE BOURBON.

Le caractère de ce crime est clairement constaté par l'interrogatoire de son jeune auteur : c'était un meurtre agréable à Dieu qu'il avait voulu commettre, un meurtre pour le service de l'Église. Le prévôt du Louvre, lorsqu'il l'eût arrêté et fait fouiller, avait trouvé sur lui, entre autres objets de dévotion, un agnus Dei. "Enquis qui lui a baillé l'agnus Dei, la chemise Notre-Dame et tous les chapelets qu'il a autour du cou, et si ce n'était pas pour lui persuader d'assassiner le roi, sous l'assurance qu'il servit invulnérable, et qu'on ne pourrait lui faire aucun mal :

"A dit que sa mère lui avait baillé l'agnus Dei et la chemise Notre-Dame, et, quant aux chapelets, les avoir lui-même enfilés."

Il y eut des présomptions contre son père. Il soutint, à la question ordinaire, et jusqu'à la mort, qu'il n'avait communiqué son dessein à personne, et qu'il avait entrepris ce coup de son propre mouvement.

"Enquis pourquoi il a voulu tuer le roi :

"A dit que pour expier ses péchés, il avait cru qu'il fallait qu'il fit quelque acte signalé et utile à la religion catholique, apostolique et romaine ; et, ayant failli, le ferait encore, s'il pouvait.

"Enquis de nouveau par qui il a été persuadé de tuer le roi :

"A dit avoir entendu dire en plusieurs lieux qu'il fallait tenir pour maxime véritable qu'il était loisible de tuer le roi, des qu'il n'était pas approuvé par le pape, et que cette doctrine était commune."

Le misérable disait vrai. Il n'y avait pas encore un an que la plupart des prédicateurs et presque tous les religieux l'enseignaient en chaire, dans le confessionnal et dans leurs thèses, conformément à la doctrine des jésuites hardiment formulée par le Père Jean Mariana.

On voit dans tout ce procès un malheureux, dit Larousse, qui croit n'avoir fait que mettre en pratique les maximes de ses maîtres, regrettant de n'y avoir pas réussi, terme dans ses principes, simple, toujours égal dans ses réponses : un véritable fanatique, sincère, convaincu, qui n'est pas étonné à l'aspect de ses jugés, qui se regarde comme un martyr, et considère les supplices comme l'expiation de ses péchés.

On peut en juger par une de ses réponses après qu'on l'eut été de la torture : "Je m'accuse, dit-il humblement à son confesseur, de quelque impatience dans mes tourments ; je prie Dieu de me le pardonner, et de pardonner à mes persécuteurs (sic)."

Il croyait n'avoir besoin que de ce pardon, et il poussait la charité chrétienne jusqu'à prier Dieu de vouloir bien pardonner à ses persécuteurs, bien qu'il n'eût point cessé de trouver légitime de tuer le roi, pour ce seul fait qu'il n'était pas approuvé par le pape, et qu'il eut dit que "y ayant failli, il le ferait encore s'il pouvait.

"Il faut convenir que les jésuites, épilogue le célèbre historien, faisaient en ce temps-là de bons élèves, et que leurs Maximes n'étaient pas toujours semées dans une terre ingrate."

### **Pierre Arger et Ricodivi.**

Ces deux religieux, jacobins je crois, conspirèrent également pour assassiner Henri IV. Leur complot fut découvert et les deux furent rompus (1599.) L'Estoile, dans son Journal, et Dupleix, Histoire générale de France, font seul mention de ces tentatives infructueuses, avortées, lesquelles, n'ayant pas abouti, ont peu attiré l'attention des historiens. Le complot de

Pierre Arger (certains écrivent Argier) et Ricodivi fut dénoncé par un capucin de Milan. Entre apaches on se dénonce..

### **Balthasar Gérard**

L'histoire cite quelques autres assassins éventuels, (mais dont les complots avortèrent) contre la personne de Henri IV. Il faut nommer Jean Guédon, le Père Ouin, chartreux, les jacobins Ridicoux et Argier, le capucin Langlois et d'autres, sur lesquels, malheureusement, nous ne pûmes recueillir de témoignages assez probants et détaillés pour vous les transcrire. Ce que ces bandits, ces fanatiques avaient infructueusement tenté fut tragiquement accompli par Ravaillac.

Passons maintenant à un autre régicide, Balthasar Gérard, assassin de Guillaume de Nassau, prince d'Orange et stathouder des Provinces Unies révoltées contre Philippe II. Ce criminel naquit à Vuillafaus (Franche-Comté) en 1558. Fut exécuté en 1584.

D'après ses aveux mêmes, il avait nourri pendant six longues années l'idée de son crime encouragé par le gouvernement espagnol, les jésuites et autres ministres de la religion catholique.

En 1584, il vint s'établir à Delft, se disant un protestant réfugié, gagna la confiance de Guillaume d'Orange, en soutira quelques sommes d'argent, et le tua quelques mois après (10 juillet 1584,) d'un coup de pistolet tiré à bout portant sur le grand escalier de son hôtel. Gérard subit la torture et périt quelques jours après au milieu des plus affreux supplices. Le roi d'Espagne anoblit sa famille et l'exempta de la taille à perpétuité. Tel était l'égarement des esprits à cette époque, dit encore Larousse, que la plupart des catholiques mirent cet assassin au nombre des martyrs. Des évêques mêmes ne craignirent pas d'écrire en son honneur les dithyrambes les plus extravagants. Le jésuite Feller l'appelle l'exécuteur d'un arrêt prononcé par un roi légitime contre un sujet rebelle.

Rares sont les gens qui connaissent la lamentable histoire de ce Guillaume Ier, prince d'Orange, comte de Nassau, surnommé le Taciturne, victime, comte Henri IV du Béarn, d'un assassin au service du jésuitisme et partant de l'Église.

Guillaume naquit le 25 avril 1533.

Il fut assassiné à Delft en 1584, tel que dit plus haut, par Balthasar Gérard. Ce prince, fils aîné de Guillaume Nassau-Dillenburg et de Julienne de Stolberg, devint, à la suite de plusieurs héritages, le plus puissant et le plus en relief des seigneurs des Pays-Bas. Bien que son père fut partisan de la Réforme, Guillaume fut élevé dans le catholicisme, à la cour de Marie de Hongrie, à Bruxelles, et entra comme page dans la maison de l'empereur Charles-Quint.

Ses qualités vraiment remarquables attirèrent la sympathie de l'empereur qui l'envoya, à l'âge de 22 ans, commander l'armée impériale sur

les frontières de Flandre, où il se montra à la hauteur de sa tâche. Lorsque Charles-Quint abdiqua en 1555, il recommanda affectueusement le prince d'Orange à son fils Philippe. Le nouveau monarque, un idiot et un tyran s'il en fut, ne témoigna pas une initié bien manifeste à l'égard de Guillaume, mais, reconnaissant les grandes qualités du jeune prince, il le chargea, en 1559, d'aller négocier la paix avec la France. Le comte de Nassau fut choisi par Henri II comme un des quatre otages destinés à garantir l'exécution du traité. Alors qu'il séjournait à la cour de France, il apprit de la bouche même de Henri II que des négociations étaient entamées avec L'Espagne pour une extermination complète des réformés dans les deux royaumes.

Bien qu'il n'appartînt point encore à la religion menacée, Guillaume fut indigné de ces projets criminels, et, sans toutefois laisser voir l'horreur qu'ils lui inspiraient, il prit la résolution de s'opposer, dans la mesure de ses forces, à leur réalisation. De retour dans les Pays-Bas, il commença à s'opposer avec fermeté aux mesures que voulait prendre Philippe II pour rétablir le pouvoir absolu dans ces pays habitués à jouir de la liberté.

Il réclama le renvoi des troupes espagnoles et combattit l'augmentation des évêchés décrétée par Philippe. Il rompit avec le cardinal de Granvelle, gouverneur des Pays-Bas pour le compte du roi d'Espagne, et, au lendemain de son mariage avec Anne, fille de Maurice de Saxe, il signa, de concert avec Hornes et Egmont, une lettre dans laquelle ces trois seigneurs déclaraient au roi qu'ils se retireraient du conseil d'état si le cardinal n'était destitué, du moins rappelé. C'était en 1563. Philippe ayant refusé d'accorder le rappel de Granvelle, son gouverneur, ils quittèrent le conseil et n'y rentrèrent que lorsque l'évêque eut été rappelé. (1564)

## Granvelle

Antoine Perrenot de Granvelle naquit à Besançon en 1517 et mourut à Madrid en 1586. Il parlait sept langues avec facilité. A 23 ans il fut nommé évêque d'Arras. Philippe II ayant visité les Pays-Bas se fit accompagner par Gravelle. L'évêque était devenu le grand conseiller, presque l'idole du fanatique monarque. Après la signature du traité de Cateau-Cambrésis (1559) Philippe retourna en Espagne, laissant le gouvernement des Pays-Bas à sa sœur Marguerite d'Autriche, à laquelle il enjoignit Gravelle.

Ce dernier, contraint de maintenir dans l'obéissance, avec 4.000 hommes, un peuple frémissant sous le joug, se rendit odieux en introduisant un grand nombre de troupes espagnoles, en ruinant le commerce par de mauvais édits, en favorisant l'inquisition, qui couvrit les Pays-Bas de ses bûchers, en acceptant la responsabilité de toutes les mesures tyranniques qu'ordonnait Philippe II. En récompense de son obéissance aux volontés du despote, il reçut en 1560 le titre d'archevêque de Malines, et, l'année suivante, le chapeau Cardinalice. Forcés à la suite d'un soulèvement des

gueux (1563) de quitter la Flandre, il se retira à Besançon, et eut pour successeur le duc d'Albe, qui devait le faire regretter. LAROUSSE.

Après que Philippe eut rappelé Granvelle, les relations du prince d'Orange avec le roi d'Espagne se tendirent de plus en plus. Philippe II, malgré les avis réitérés de Guillaume, ayant décrété l'établissement de l'inquisition dans les Pays-Bas, le prince d'Orange fut invité par la régente Marguerite à poursuivre les hérétiques dans son gouvernement de Hollande et de Zélande. Il répondit à cette sommation par une lettre dans laquelle il dépeignait l'irritation provoquée par les mesures prises par le roi et désapprouvait l'emploi des moyens prescrits par lui.

Peu de temps après, le Compromis des nobles ayant été signé par les partisans de la Reforme, Guillaume d'Orange approuva, sinon les actes des gueux, au moins leurs déclarations en faveur du respect dû à la liberté de conscience, et, s'étant rendu à Anvers pour y apaiser des troubles qu'engendraient les mesures tyranniques exercées contre les réformés, il amena les partis belligérants à conclure un traité sur les bases d'une tolérance mutuelle.

Jusqu'à cette date, Guillaume s'était contenté de résister pacifiquement au despotisme de Philippe II ; mais, comprenant que cette résistance pacifique n'avait aucune chance d'arrêter cet inquisiteur couronné, il tenta de décider Egmont et Horn à former avec lui une ligue destinée à résister, même par la force. Ces deux seigneurs ne voulurent point croire que Philippe II se préparait à envahir les Pays-Bas à la tête d'une armée espagnole, ce dont Guillaume avait été informé par les agents qu'il entretenait autres du roi d'Espagne, et qui faisaient office d'espions. Ermont et Horn refusèrent de seconder Guillaume.

## **Les gueux**

Les historiens ont conservé l'habitude de désigner sous le nom de gueux les confédérés des Pays-Bas qui se soulevèrent contre la domination espagnole en 1566.

Ce terme de mépris, échappé à l'un des conseillers de Marguerite de Parme, le comte de Barlemont, fut accepté par les révoltés comme mot de ralliement et conservé par eux pendant toute la guerre.

La publication des édits touchant l'établissement de l'Inquisition dans les Flandres et l'arrivée de neuf inquisiteurs espagnols avaient provoqué le soulèvement de presque toute la noblesse. Ses chefs véritables d'Egmont et de Horn, le prince d'Orange Guillaume le Taciturne, hésitèrent. Mais Marnix de Sainte-Aldégonde rédigea et fit accepter le grand acte connu sous le nom de Compromis des nobles.

La conjuration éclata au grand jour. La régente, Marguerite de Parme, temporisa dans l'espoir de secours attendus d'Espagne. Dans un conseil qu'elle tint le 27 mars 1566, et dans lequel furent admis les

principaux chefs de la noblesse flamande, quelques pourparlers eurent lieu ; mais la lutte était décidée de part et d'autre. Le lendemain, un grand dîner réunit à Bruxelles, dans la maison du comte de Culembourg, la plupart des signataires du Compromis des nobles, et comme on délibérait sur le nom à donner au parti naissant, l'un d'eux, Brederode, se leva et raconta un des incidents survenu au conseil tenu la veille. Brederode raconta que les nobles, qu'il conduisait, avaient été par mépris appelés gueux, en langue française, par le comte de Barlemont ; qu'il avait sans doute parlé de la sorte à la gouvernante pour rassurer son esprit, lui signifiant qu'elle ne devait rien appréhender de ces hommes de néant ; que, pour lui, il avait accepté librement ce nom, quelque honte qu'il y eût, et qu'il ne se souciait pas, en effet, de devenir gueux et mendiant pour la cause du roi d'Espagne.

Ce rapport irrita le comte de Culembourg et quelque autres qui n'avaient pas été présents ou qui n'avaient pas entendu les paroles du comte de Barlemont. Toutefois, ils résolurent de donner ce nom à leur faction et de le faire servir de marque à la conjuration qu'ils avaient établies Là-dessus, ils s'exaltèrent les uns les autres à boire et commencèrent à se donner avec liesse, au sein d'une hilarité contagieuse, le nom de gueux.

Ayant pris tous ensemble de grands verres en main, ils firent des vœux et des souhaits pour le nom et le salut des gueux et crièrent d'une voix unanime, accompagnée d'applaudissements généraux : Vivent les gueux ! Brederode, s'étant à la fin du festin attaché au col une besace, qu'il avait trouvée par hasard dans la maison, prit en main une écuelle de bois pleine de vin et offrit un toast à tous les assistants. Puis, ayant seulement effleuré la liqueur avec ses lèvres, il passa son écuelle et sa besace à son plus proche voisin. Ainsi l'écuelle et la besace passèrent de l'un à l'autre, et, après que chacun eut imité Brederode et dévoué sa tête au salut de ses compagnons, ils se levèrent de table. Comme Brederode attachait à la muraille son écuelle et sa besace, chacun suivit son exemple et chacun mettant un clou à l'endroit de la muraille qui était derrière lui, la besace et l'écuelle firent derechef le tour de la salle.

Tel fut le baptême des gueux. A son arrivée à Bruxelles, un des premiers actes du duc d'Albe(le syphilitique)fut de faire raser la maison du comte de Culembourg (l'hôtel Florent de Pallant,) où s'était passée cette scène.

Sur l'emplacement il fit ériger une colonne de marbre avec une inscription commémorative.

Le peuple accueillit partout ce nom de gueux avec un enthousiasme général. On vit les plus grands seigneurs descendre dans la rue vêtus de gros draps gris et portant de petites écuelles au chapeau, ou, suspendues au cou, une médaille, de cire d'abord ou de bois grossièrement sculpté, que l'on frappa ensuite en or et en argent. La face était à l'effigie de Philippe II, avec ces paroles françaises :

Fidèles au Roc, et au revers, celles-ci : jusqu'à la besace, entourant une besace suspendue par deux mains entrelacées.

Ce fut le signe de ralliement. Les premières heures de l'effervescence populaire furent marquées, du côté des gueux, par des déprédations, des sacs d'églises, des pillages, que d'ailleurs Strada et les autres écrivains ecclésiastiques ont grandement exagérés, selon leur benoîte habitude.

La révolution des gueux était à la fois religieuse et politique. Pendant que les timorés et les lâches désavouaient ces nouveaux iconoclastes et que le prince d'Orange hésitait à se mettre à leur tête, les gueux, organisés en bandes redoutables, armés de bâtons, de haches et de marteaux, munis de cordes et d'échelles, se répandaient dans les villages, escaladaient les couvents, pulvérisaient les statues, dépouillaient les autels.

Les historiens les distinguent en gueux de ville et en gueux sauvages, selon que les bandes se concentraient dans les villes soulevées ou restaient éparses au milieu des bois. L'église d'Ypres fut alors pillée, ainsi que la bibliothèque de l'évêque. Il en fut ainsi dans tous les villages des environs de Saint-Omer. La foule, envahissant les églises, s'amusait à parodier les cérémonies du culte catholiques, Les gueux, dit le jésuite Strada, graissaient leurs souliers avec les saintes huiles.

Dans la cathédrale d'Anvers, dont les soixante-dix autels furent dépouillés et profanés, un plaisant monta en chaire et fit un prêche burlesque, aux acclamations frénétiques des auditeurs. Il y eut une procession ensuite, et les cierges étaient tenus par les prostituées de la ville. (Elles s'y connaissaient, sans doute, en fait de chandelles.)

Partout le soulèvement eut le même caractère. Ce n'étaient toutefois que des mouvements insurrectionnels sans grande conséquence et que Marguerite de Parme, avec quelques troupes espagnoles, n'eut pas de peine à réprimer. Des supplices, des confiscations rétablirent momentanément l'ancien état de choses, c'est-à-dire la tyrannie silencieuse.

Pendant deux ans approximativement, période qui s'écoula entre le Compromis des nobles et l'arrivée du syphilitique duc d'Albe, (et quand je dis syphilitique, je ne fais pas une métaphore, car ce démon était brûlé, dévoré par le triponème pâle, que ses devanciers avaient rapporté d'Amérique,) ce laps de temps fut totalement perdu par les velléités du prince d'Orange, par son indécision bien compréhensible toutefois, car Guillaume le taciturne était d'un naturel prudent et pacifique. Il craignait de s'embarquer dans des situations confuses, lesquelles auraient pu dégénérer en irréparables désastres.

Mais les gueux étaient plutôt impatients et belliqueux. Ils essayèrent quelques mouvements militaires, lesquels, bien dirigés eussent pu faire gagner immédiatement la partie. Quelques soldatesques étaient organisées : un des chefs, Sereau, avait concentré 4,000 hommes dans les

environs de Tournay ; Marnix de Sainte-Aldégonde était trésorier des gueux, *questoraerarius gheusiorum*, dit Strada, le jésuite.

Son frère, Jacques de Marnix, opérait une tentative par mer sur Flessingue et l'île de Walcheren. C'est cette partie de l'armée insurgée qui reçut le sobriquet de gueux de mer. Ces corsaires, organisés sur les conseils de Coligny, qui vint en personne à leurs secours avec quelques vaisseaux français, remportèrent quelques succès. Lorsque le duc d'Albe, le contaminé, eut étouffé le soulèvement dans les supplices, les gueux de mer restèrent seuls à lutter. Les côtes d'Egmont et de Horn ou Hornes décapités, des exécutions journalières de gentilshommes sur la place publique de Bruxelles, d'horribles représailles exercées sur ceux qui avaient profané ou qui étaient soupçonnés d'avoir profané les églises, des torrents de sang répandus partout, avaient pour un moment pacifié les Pays-Bas. Les gueux de mer, qui, de l'embouchure de l'Ems aux côtes anglaises, occupaient tout le détroit, tentèrent un coup hardi sur l'île de Woom, où la tempête les avait contraints de se réfugier. Sous le commandement du comte de Lamarch, ils s'emparèrent du port de Briel (1570,) s'y réfugièrent, s'y fortifièrent et le détinrent, malgré les Espagnols, jusqu'à la fin de la guerre. Mais, dès 1568, Guillaume le Taciturne sortant enfin de son indécision, s'était mis à la tête du soulèvement, et, à partir de son entrée en campagne, l'histoire des gueux, organisés en troupes régulières, quoique conservant toujours ce nom qu'ils affectionnaient, devient l'histoire même des Pays-Bas. %%%%

### Philippe de Montmorency - Nivelles

comte de HORN ou HORNES.

Horn, en hollandais Hoorn, naquit en 1522, et fut décapité en 1568. Il était fils de Joseph de Montmorency-Nivelles et d'Anne d'Egmont, beau-fils du comte de Horn, dont son frère Floris et lui héritèrent à la condition de prendre son nom. Devenu par cet héritage un des plus riches seigneurs des Pays-Bas, il fut ensuite comblé d'honneurs et de dignités. Il devint successivement grand veneur et chevalier de la Toison d'or, chef du conseil d'état des Pays-Bas, chambellan et capitaine de la garde flamande du roi d'Espagne, amiral des Flandres, gouverneur de la Gueldre et du Zutphen.

Il se distingua par des exploits chevaleresques à la bataille de Saint-Quentin (1557) et contribua puissamment à la victoire de Gravelines (1558.) Uni par les liens du sang au célèbre comte d'Egmont, dont il partageait les convictions politiques, il prit une part importante dans la chute du cardinal Granvelle (1559,) qu'il abhorrait depuis son séjour en Espagne.

Après l'insuccès de la mission d'Egmont auprès de Philippe II (1565,) qui ne voulut accorder aucun adoucissement aux rigueurs exercées contre les protestants, il vit cause commune avec les mécontents et fut sur le point de renvoyer au roi les insignes de la Toison d'or.

De même qu'Egmont, cependant, il se sépara du parti extrême qui avait à sa tête le prince d'Orange, et s'efforça, mais en vain, d'amener un accommodement. A l'approche du duc d'Albe, son parent et lui ne cherchèrent pas à fuir, malgré tous les conseils qui lui furent donnés à ce sujet. Le duc d'Albe les fit arrêter ensemble en septembre 1567, puis juger, condamner et décapiter. Son frère, Floris, comte de Horn, fut emprisonné en 1570, à Simancas et décapité ou empoisonné dans sa prison. Comme la chose avait été faite *infra muros* on n'a jamais su exactement ce qui s'était Passy. Mais une chose positive, c'est qu'il fut assassiné dans sa geôle.

### **Lamoral**

Comte d'EGMONT, prince de GAVRE, baron de TIENNES, naquit à Bruxelles en 1522, exécuté en 1568.

Lamoral fut un des membres les plus illustres de sa famille et l'un des hommes de guerre les plus remarquablement doués du XVI<sup>e</sup> siècle. A l'âge de 19 ans, il accompagna Charles-Quint dans sa malheureuse expédition en Afrique, et fut distingué par l'empereur, qui le nomma capitaine général de la cavalerie.

Deux ans après il était nommé chevalier de la Toison d'or, en même temps que le syphilitique duc d'Albe, qui devait le faire périr sur l'échafaud. Dans les guerres de L'Espagne contre la France, il manifesta une bravoure héroïque qui en fit l'idole de sa nation.

C'est surtout à la sanglante bataille de Saint Quentin (1557) et à celle de Gravelines (1558,) qu'il se signala de manière à attirer sur lui tous les regards et force dithyrambes.

Philippe II, bourreau de l'inquisition, dont il avait négocié le mariage avec Marie d'Angleterre, le nomma général de cavalerie.

Mais bientôt, le mépris que Philippe II affectait pour les franchises des Pays-Bas, son opiniâtreté stupide et cruelle pour l'établissement de l'inquisition, les barbaries, les atrocités de ce tribunal, provoquèrent un mécontentement qui, on vient de le voir, se convertit en insurrection. Ermont, comme Horn, partageait l'attachement de ses compatriotes aux libertés nationales et leur répugnance pour l'odieux tribunal inquisitorial. Aussi, quand Philippe lui proposa le commandement des troupes étrangères destinées à contenir les éclats de l'indignation publique, il répondit courageusement :

"Je ne veux pas me battre pour l'inquisition." Egmont osa même représenter au roi les funestes conséquences d'une semblable institution, et le supplia d'y renoncer.

Ses conseils, on s'en doute, furent violemment repoussés par le tyran espagnol. Ermont espérait encore, cependant, qu'après le départ de Granvelle, Philippe se laisserait fléchir.

On sait qu'elle fut la politique de l'ibérique despote : la Belgique frémissait et attendait un médiateur ; il lui envoya un bourreau, le féroce duc d'Albe, d'autant plus cruel qu'il était tourmenté par une maladie en ces temps incurable.

Dès son arrivée, ce représentant du sombre fanatisme de Philippe II versa des torrents de sang, et, peu de temps après, vit arrêter Egmont, dont il enviait la réputation et dont il redoutait l'influence. Il le retint neuf mois en prison, et malgré les sollicitations des princes de l'Empire, des personnages les plus illustres et de l'empereur lui-même, le condamna à être décapité, sous la fausse accusation de complot, de crime et lèse-majesté. Le comte d'Egmont protesta de son innocence.

Il écrivit au roi une lettre pleine de noblesse et de dignité, et quand le moment fatal fut arrivé, il marcha au supplice avec le calme d'un martyr (pas martyr à la Châtel ou à la Jacques Clément) et le courage d'un héros (Bruxelles, 1568.) L'ambassadeur de France, témoin de cette horrible exécution, écrivit à sa cour :

"J'ai vu tomber cette tête, qui a deux fois fait trembler la France." Le peuple se précipita autour de l'échafaud pour recueillir quelques gouttes de ce sang versé pour l'indépendance nationale et qui allait devenir la semence d'une révolution. %%%

### **Guillaume le Taciturne**

J'ai cru propice de vous donner ces détails avant de continuer la biographie sommaire de Guillaume le Taciturne, prince de Nassau.

Comme le prince d'Orange avait appris à Anvers que le roi voulait se défaire de lui, il se démit immédiatement de toutes ses charges et se prépara à quitter le pays. La régente, Marguerite de Parme, essaya vainement de le faire renoncer à ce projet. Il partit pour ses domaines d'Allemagne (1567.) Quatre mois après, Philippe II envoyait dans les Pays-Bas le syphilitique duc d'Albe, ainsi qu'on vous a antérieurement prévenus. Les actes d'abominable cruauté devaient pleinement justifier les prévisions du prince d'Orange. Au commencement de 1568, Guillaume fut cité devant le conseil des troubles, tribunal chargé de juger les ennemis de la politique royale. Il fut condamné à proscription. Ses biens situés dans les provinces curent confisqués et son fils aîné emmené en Espagne comme otage. Guillaume le Taciturne répondit à ce jugement par un pamphlet (la Justification.) Après ce début littéraire, il rassembla des troupes à Dillembourg, se mit en relation avec les protestants d'Allemagne et les huguenots de France. Il se proposait d'entrer dans les Pays-Bas, tandis qu'il les ferait envahir de trois côtés simultanément. Son projet échoua complètement, et, après s'être maintenu quelques mois dans la Frise, il vit son armée détruite à Jemmingen par le duc d'Albe.

### **Ferdinand d'Alvarez, Duc d'Albe**

On sait que ce contaminé, ce Ferdinand Alvarez de Tolède, mieux connu sous le titre de duc d'Albe, s'est vanté d'avoir fait 18,000 victimes dans les Pays-Bas par le bûcher, le gibet et les tortures. C'est dans cette hécatombe que périrent Egmont et Horn, ces deux grands seigneurs des Flandres. Ce monstre de cruauté, tout en combattant pour l'Eglise et le Busiris espagnol, enrichissait ses sicaires par d'immenses confiscations. Les Flamands terrifiés s'enfuyaient par milliers, portant à l'Angleterre leurs richesses et leur industrie, pendant qu'une poignée de patriotes, sous les bannières du prince d'Orange, entreprirent l'héroïque résistance d'où levait sortir l'affranchissement des Pays-Bas. D'Albe finit par se lasser de la lutte désespérée que lui livraient les Hollandais.

Après la destruction de sa flotte par les Zélandais, (1573,) il demanda son rappel en Espagne. Disgracié pendant quelque temps, pour avoir favorisé le mariage secret de son fils avec une dame de la cour, il reparut à la tête de l'armée lors de la guerre contre le Portugal, qu'il soumit en peu de temps à Philippe II, mais qu'il inonda de sang, selon ses habitudes, et qu'il épuisa par ses exactions (1581.)

Nonobstant les plaintes, les malédictions qui s'élevaient de toutes parts contre ce cruel Phalaris espagnol, Philippe II n'osa le faire poursuivre, et cet assassin collectif, ce massacreur d'hérétiques, ce vulgaire brigand à la solde d'un roi dément, mourut à Lisbonne, l'année suivantes des suites de la syphilis, dont il était depuis plusieurs années déjà une victime violemment torturée. Semblable à l'Eglise romaine dans sa politique de lenteur, de temporisation, le duc d'Albe prenait son temps, et lorsqu'il frappait, les coups n'en étaient que plus durs et plus féroces. Il faisait penser à ces fauves de la brousse qui font mine de s'éloigner pour revenir sournoisement bondir sur leur proie. Son nom est devenu une imprécation universelle et le symbole du fanatisme sanguinaire de Philippe II et de l'Inquisition.

L'archevêque Granvelle avait été barbare sans doute, mais il fut regretté après que le duc d'Albe eut été nommé gouverneur des Pays-Bas. Cela démontre ou du moins nous laisse conjecturer l'épouvantable tyrannie qu'il exerça dans ces pays opprimés.

### **Guillaume le Taciturne, (suite)**

La défaite que Guillaume d'Orange, surnommé le Taciturne, éprouva à Jemmingen, n'ébranla cependant pas son courage, vraiment indomptable.

Il vint se placer en Brabant, juste en face de l'armée espagnole, qui, déjà maîtresse d'Amsterdam, assiégeait Harlem. Il tenta vainement d'obliger le duc d'Albe à accepter la bataille. Le gouverneur des Pays-Bas était cruel, mais il était un habile et astucieux général. Prévoyant un échec, il refusait constamment de s'engager. Il se contenta d'observer son ennemi, convaincu que ses ressources s'épuiseraient rapidement.

Guillaume de Nassau fut, en effet, après un mois de marches et de contre-marches, contraint de se retirer, faute de ressources, dans la Flandre française, où il licencia son armée, qui s'était refusée à marcher avec lui au secours des protestants français. Resté à la tête de 1.200 hommes, débris d'une armée de 20.000, il alla rejoindre le prince de Condé, puis rentra bientôt en Allemagne.

Là, il se décida à reprendre la lutte, entreprise par lui contre les oppresseurs de sa patrie. Sans argent, il se mit à reconstituer une armée et se prépara à combiner ses efforts avec ceux des corsaires connus sous le nom de gueux de mer, que nous vîmes à l'œuvre tout à l'heure.

Il sut les rallier à sa cause.

Au début de 1572, les corsaires s'étant emparés de Flessingue, Guillaume envoya une petite troupe à leur secours et leur facilita ainsi l'entière conquête de l'île de Walcheren, La Hollande, la Zélande, la Gueldre, l'Over-Yssel et l'évêché d'Utrecht se soulevèrent à la nouvelle de ce dernier succès et proclamèrent Orange stathouder ou gouverneur au nom du roi, à la souveraineté duquel ils ne songeaient pas encore à se libérer. Guillaume de Nassau accepta et, le 23 juillet 1572, après avoir franchi le Rhin à la tête de 25.000 hommes, il s'empara de Ruremonde et se vit acclamé successivement par Louvain, Malines et Oudenarde.

Il se dirigea sur Mons, que son frère Louis venait de prendre. Il comptait sur l'appui du roi de France, que l'amiral Coligny s'était chargé de gagner à sa cause, lorsqu'il apprit le massacre de la Saint-Barthélemy et se vit réduit à licencier encore une fois son armée qui, mal payée et mal nourrie, faillit massacrer son chef. Pauvre Guillaume !

Il dut, à la tête de 60 cavaliers, regagner la Hollande, qui seule lui était restée fidèle.

Là, il s'apprêta à livrer une dernière bataille. Les Espagnols, qui s'étaient emparés d'Amsterdam, assiégeaient Harlem, que le prince d'Orange tenta en vain de secourir. Tandis que ses affaires militaires étaient au plus mal, Guillaume le Taciturne négocia avec plusieurs puissances de l'Europe et obtint de la France un traité d'après lequel ce pays s'engageait à soutenir le stathouder moyennant le protectorat de la Hollande et des provinces des Pays-Bas qu'on pourrait soustraire à la domination espagnole.

Ce fut à cette époque, 1573, que Guillaume d'Orange embrassa ouvertement le calvinisme ; il n'en continua pas moins à manifester une tolérance absolue envers les autres sectes.

L'héroïque persévérance du comte de Nassau (prince d'Orange,) comme aussi la résolution prise par lui et les siens d'inonder le pays par la rupture des digues, si le duc d'Albe s'avancait en Hollande, intimida L'Espagne, qui rappela son gouverneur et le remplaça par Requesens, que la pénurie du trésor empêcha de reprendre l'offensive. La flotte espagnole avait été battue en 1574, dans le Zuyderzee, par la flotte hollandaise ; l'île de

Walcheren était également tombée au pouvoir des patriotes, lorsque Louis de Nassau, qui s'avancait avec 10,000 hommes pour rejoindre le prince d'Orange, alors à Bommael à la tête de 6,000 soldats, fut battu et tué à Mooker-Heide par les Espagnols. Cette défaite eût été fatale à la cause de Guillaume le Taciturne si l'armée espagnole ne se fût révoltée contre ses chefs quelques instants après la bataille et n'eût refusé de marcher si on ne lui payait les trois ans de solde qui lui étaient dus. Toutefois, peu de jours après, cette même armée qui avait menacé de tout lâcher, revint mettre le siège devant Leyde.

Guillaume avait obtenu des États l'autorisation de percer les digues, afin d'arrêter l'envahisseur, dirigea lui-même l'opération, et bientôt les murs de la ville assiégée furent baignés par les flots. L'ennemi se retira à la hâte. Guillaume profita de la retraite de ses adversaires pour organiser les états.

Le 3 mars 1575, des conférences s'ouvrirent à Broda entre les Hollandais et les Espagnols.

Elles n'aboutirent pas, le roi Philippe s'étant refusé à accorder aux descendants des Bataves la liberté de conscience.

Au mois de juin, Guillaume le Taciturne fit prononcer son divorce avec Anne de Saxe et épousa Charlotte de Bourbon, fille du duc de Montpensier, récemment convertie au calvinisme. En octobre les états prononcèrent la déchéance de Philippe d'Espagne et chargèrent Guillaume, prince d'Orange d'ouvrir avec les chancelleries d'Europe des négociations à l'effet d'obtenir le protectorat de l'une d'elle. L'Angleterre, vivement sollicitée, se montra d'une exigence telle que les négociations avortèrent.

Tandis que Guillaume s'évertuait à trouver des alliés, la situation de la Hollande devenait de jour en jour décidément mauvaise. Les Espagnols avaient consolidé leurs positions en Zélande et bloquaient les états bataves. La mort du gouverneur Requesens (mars 1576,) successeur du duc d'Albe, atténua un tantinet les embarras des Hollandais. Les exactions commises dans le Brabant par les troupes de Philippe indignèrent les provinces, lesquelles se rebiquèrent et sollicitèrent des pourparlers avec le prince d'Orange.

Le 8 novembre 1576, les états généraux signèrent la pacification de Gand. Aux termes de ce traité, toutes les provinces se réunissaient pour chasser l'étranger.

Les édits dirigés contre les hérétiques furent suspendus ou déchirés par décision des états et les Hollandais autorisés à exercer leur culte en pleine liberté.

Guillaume d'Orange, bien qu'il put se féliciter déjà des résultats obtenus par son infatigable persévérance et son inaltérable longanimité, ne tarda pas, à la nouvelle de l'arrivée de don Juan d'Autriche, le nouveau gouverneur des Pays-Bas, à concevoir de sérieuses appréhensions sur la

solidité de l'alliance récemment conclue. En effet, don Juan d'Autriche, au lendemain de son arrivée, tenta immédiatement de dissoudre la ligue en accordant, par l'édit perpétuel (1577,) presque toutes leurs demandes et réquisitions aux Pays-Bas. Le prince d'Orange, que ses espions avaient renseigné sur la valeur et la sincérité des promesses faites par l'édit perpétuel, s'efforça de dissuader les états d'accepter une pareille paix, ou plutôt ce simulacre de paix. Don Juan d'Autriche, ayant compris que l'âme de la résistance était Guillaume, essaya de le séduire par d'alléchantes promesses ; il fit miroiter à ses yeux les avantages les plus mirobolants. Guillaume refusa catégoriquement et partit pour Bruxelles (septembre 1577,) où il fut accueilli avec enthousiasme par le peuple, ovationné etc. Il vit rompre les négociations commencées et la guerre récidiva. La noblesse, jalouse de l'influence et de la réputation du prince d'Orange, avait appelé l'archiduc Mahias comme gouverneur général. Cette ingratitude ne révolta pas Guillaume, nullement envieux. Tout au contraire, il contribua même à affermir l'autorité du nouvel élu et se contenta du poste de lieutenant général, du second violon, comme dit le vulgaire.

Don Juan reprit l'offensive et, à la tête de 20,000 soldats, il vint attaquer, près de Gimbloux, l'armée des patriotes (janvier 1578) et battit leurs troupes mal commandées par une noblesse inexpérimentée, félonne, qui ne demandait qu'à se rallier au gouvernement espagnol, au détriment du peuple hollandais trahi. Don Juan, mettant à profit ce succès préliminaire, s'empara rapidement de Louvain, de Nivelles, de Tirlemont et d'autres villes.

Amsterdam, sur ces entrefaites, se déclara pour le prince d'Orange. Aidé des subsides que la reine Élisabeth avait mis à sa disposition, Guillaume leva 12,000 hommes et vint au secours de l'armée des états. Quelques dissensions s'étant déclarées entre les catholiques et les protestants qui composaient l'armée de Guillaume, la campagne aboutit à un fiasco.

Les nouvelles troupes, qui ne pouvaient s'entendre entre elles, durent être congédiées. Le motif : la religion, cause initiale de ces guerres interminables et sanglantes où tant d'innocentes dupes périssent pour le succès d'un culte imaginaire. Farnese, qui avait succédé à don Juan d'Autriche, menait de front la guerre et les négociations diplomatiques.

Il parvint, à force d'intrigues et d'opérations insidieuses, à détacher les provinces de Hainaut et d'Artois ainsi que les villes de Douai et de Lille. Il s'empara de Malines (1580.) Cependant, l'union d'Utrecht, premier fondement de la République de Hollande, avait été signée en 1579. Par cette convention, les provinces hollandaises, de Zélande, de Gueldre, de Flandre, d'Utrecht et de Drenthe, sans renoncer à la souveraineté de Philippe d'Espagne ni à leurs rapports avec les autres provinces, déclaraient qu'elles formeraient un seul État fédératif, qu'elles combattraient en commun toute attaque contre leurs libertés et qu'elles établiraient chez elles la liberté religieuses

Philippe, désespérant alors de triompher loyalement de Guillaume mit, en mars 1580, sa tête à prix, promettant 25,000 écus d'or à qui le tuerait. Cette mesure, digne en tous points du roi de l'Inquisition, détermina les états à proclamer sa déchéance (1581,) et à offrir au prince d'Orange la dignité de comte souverain de Hollande et de Zélande. Après avoir tergiversé quelque temps, Guillaume consentit à se rendre au vœu de ses amis. Toutefois, il se refusa véhémentement à prendre la souveraineté des autres provinces révoltées contre L'Espagne, en dépit des efforts faits autres de lui par les délégués de ces provinces.

Il conseilla à ceux qui l'invitaient à prendre le pouvoir d'offrir la souveraineté au duc d'Anjou, qui avait amené de France des renforts assez importants.

Le duc d'Anjou, ayant été élu sur les vives instances de Guillaume, ne tarda pas à désirer davantage. Il voulut être proclamé souverain héréditaire.

Le prince d'Orange, alarmé par l'ambition du duc, mit de nombreux et vigilants efforts pour empêcher une rupture entre d'Anjou et les états. Tous ces tiraillements, ces querelles intestines, ces vaines palabres empêchaient de presser la campagne, et Farnese profitait de toutes les dissensions pour s'emparer de Dunkerque, Nieupoort, Fufphen et d'Ypres. Tandis qu'il menait la campagne aussi vélocement que le lui permettait sa situation pécuniaire, Nil ne négligeait rien pour que l'acte infâme de Philippe II, relatif à la mise à prix de la tête de Guillaume d'Orange, ne restât lettre morte. Il devait y réussir. Une première tentative, esquissée par Jean Jeaureguy, le 18 mars 1582, avorta ; mais une seconde coûta la vie au prince d'Orange. Balthasar Gérard, fanatique catholique, le tua d'un coup de pistolet (1584)

### **Charlotte de Bourbon**

J'allais oublier de vous parler de Charlotte de Bourbon, troisième épouse de Guillaume le Taciturne, une des femmes les plus dévouées à la Réforme, morte à Anvers en 1582.

Comme Louis de Bourbon n'était pas assez riche pour maintenir ses trois filles au rang élevé de leur naissance, il fit entrer Charlotte, à l'âge de treize ans, au monastère de Jouarre, avec le titre d'abbesse.

Ce fut malgré elle que Charlotte embrassa la profession religieuse ; mais la volonté de son père était inflexible.

Peut-être aussi voulait-il soustraire ses enfants à l'influence de Jacqueline de Longvic, sa femme, qui était fort attachée au protestantisme. La nouvelle abbesse ne put s'accoutumer au genre de vie des monastères, ni surtout en accepter les mesquines et puérides pratiques.

Elle resta fidèle aux enseignements de sa mère. Sans attaquer de front les doctrines de l'Eglise romaine, elle instruisait ses religieuses des

principales vérités du christianisme et les amenait insensiblement à modifier leurs anciennes croyances, en leur inspirant le désir de connaître à fond les siennes. On s'aperçut, quoique un peu tard, des dangers qu'offraient ses enseignements, et on allait peut-être prendre contre elle des mesures rigoureuses, lorsque le monastère de Jouarre tomba providentiellement au pouvoir des huguenots. Charlotte quitta Jouarre au commencement de 1572.

Après un court séjour auprès de sa sœur aînée, la duchesse de Bouillon, elle se rendit à Heidelberg, où régnait alors l'électeur Frédéric, qui l'accueillit et la traita comme sa propre fille. En apprenant cette fuite audacieuse,

Louis Des Bourbon fit une colère d'énergumène.

L'électeur Frédéric chercha à l'apaiser dans une lettre datée du 15 mars 1572. Il lui écrivait que sa fille était restée digne à tous égards de sa tendresse paternelle, et qu'elle ne s'était mise sous la protection de la cour Palatine que parce qu'elle avait craint d'offenser sa famille en manifestant des croyances qu'elle se serait fait un scrupule de dissimuler plus longtemps.

Mais Louis de Bourbon détestait trop ces nouvelles croyances religieuses pour se calmer en apprenant que sa fille les professait.

Il répondit à l'électeur qu'il ne pardonnerait jamais à Charlotte, si elle ne commençait par revenir immédiatement, et il ajoutait en s'adressant directement à Frédéric :

"Vous serait-il donc bien honorable de recueillir dans votre maison des enfants qui quittent leur père ? N'est-il pas plus digne de vous de leur conseiller avec bonté de rentrer au plus tôt dans leur devoir ?" Charlotte, troublée par cette missive si dure, hésita longtemps avant de prendre une résolution. Elle se décida toutefois à rester auprès de Frédéric, ayant tout à redouter de la colère paternelle et rien à espérer de sa bonté postiche. L'électeur en avertit Louis de Bourbon et même Charles IX, le tyran de la Saint-Barthélemy, qui lui députa deux ambassadeurs pour tenter de fléchir la jeune princesse. Ce fut inutilement.

Ils rapportèrent de leur voyage la conviction que Charlotte obéissait à des motifs puissants puisés dans la conscience, et que la protection de l'électeur était celle d'un père rempli d'affection.

Cet exil de Charlotte de Bourbon excita l'intérêt général à la cour de France, et des supplications furent adressées de toutes parts au duc de Montpensier et à Charles IX. Lorsque, en 1573, les ambassadeur de Pologne vinrent offrir au duc d'Anjou le trône laissé vacant par la mort de Sigismond, quelques-uns d'entre eux prièrent le nouveau monarque de plaider auprès de Louis de Bourbon la cause de sa fille, protégée de l'électeur Frédéric ; mais le futur Henri III répondit que cela ne concernait aucunement les affaires de Pologne, et il s'en tint là. Trois ans après, Charlotte se trouva en âge de prendre un époux.

"C'était, dit de Thou, une princesse d'une grande beauté et de beaucoup d'esprit." L'électeur cherchait un prince digne de son aimable fille adoptive ; il songea à Guillaume d'Orange dit le Taciturne, veuf d'Anne d'Egmont, et remaria depuis 1561, avec la fille de Maurice, électeur de Saxe, princesse dont l'inconduite troubla profondément sa vie, et dont il avait dû se séparer. On lui parla de Charlotte, on lui raconta son émouvante histoire, on lui fit le tableau de ses grâces, de sa vertu, de sa grandeur d'âme, etc. Guillaume la fit demander en mariage à la cour d'Heidelberg.

Mais il fallait obtenir le consentement du père, Louis de Bourbon, et peut-être aussi du roi de France.

Charlotte avait accepté avec liesse la pensée de devenir l'épouse du vaillant héros des Pays-Bas. Henri III donna son adhésion à ce mariage. Quant à Louis de Bourbon, pouvait-il refuser, quand le roi avait consenti ? Le protestantisme de Guillaume d'Orange l'effrayait bien encore ; mais sa réputation, sa célébrité, son génie militaire le flattait beaucoup. Il consentit donc à ce mariage, et il dota même richement sa fille.

Guillaume d'Orange (le Taciturne) apprit ces bonnes nouvelles avec des transports de joie ; il envoya aussitôt des ambassadeurs à Heidelberg, parmi lesquels était Marnix de Sainte-Aldegonde, chargé d'amener la jeune fiancée à son royal sigisbée.

Quelques difficultés s'élevèrent du côté de la maison de Saxe, humiliée de la répudiation d'Anne, dont nous avons rapporté les scandales et la conduite interlope ; mais le prince d'Orange déclara que son divorce était légal, et passa outre. Le mariage fut célébré le 12 juin 1572, quelques jours avant le fameux massacre de la Saint-Barthélemy, qui eut lieu, comme on sait, le 24 août de la même année.

Le roi d'Espagne Philippe II saisit l'occasion de ce mariage pour donner cours à son antipathie contre Guillaume d'Orange dont il mit la tête à prix. Comme on l'a vu déjà, il promit 25,000 couronnes à quiconque le lui présenterait mort ou vif. Il traitait ce prince d'hypocrite, de Caïn, de Judas, etc., dénominations, comme on le sait, familières aux inquisiteurs. Il l'accusait de vivre maritalement avec une nonne infidèle à ses vœux. Guillaume ne daigna pas même répondre à ce royal diffamateur et repoussa victorieusement ses calomnies ; mais déjà Philippe II avait trouvé un assassin, ou plutôt deux, pour se défaire du prince d'Orange, comme il s'était défait de sa femme et de son fils.

Ce fut un jeune homme de Biscaye, nommé Jean Jauregui ou Jaureguy, qui se chargea d'immoler le Taciturne à la haine sanglante du monarque espagnol. Suffisamment exhorté, absous et lavé de son crime prochain par les dominicains et les jésuites, Jauregui réussit à s'approcher de Guillaume et déchargea sur lui un pistolet à bout portant. La balle, entrée sous l'oreille droite, traversa le palais, brisa plusieurs dents et sortit par la joue gauche. Les gardes et les seigneurs présents firent aussitôt justice du misérable.

Cependant, les criminelles espérances de Philippe, l'inquisiteur couronné, furent frustrées : la mort ne s'ensuivit point. Guillaume resta dix jours dans un état désespéré, une hémorragie effrayante s'étant déclarée. On parvint néanmoins à l'arrêter, mais le sang se répandit à l'intérieur et suscita les plus graves désordres.

Charlotte ne quitta pas un instant le chevet de son noble époux. Elle demandait constamment à Dieu de le sauver, de le conserver à sa famille et à son peuple. Enfin, lorsque Guillaume entra en convalescence, elle laissa déborder sa joie.

"Dieu, écrit-elle à son père, l'a miraculeusement sauvé, quand nos cœurs n'avaient plus d'espérance, Le sang n'a pas coulé depuis quinze jours, la blessure se cicatrise d'heure en heure ...L'aspect de la blessure est si rassurant que nous comptons maintenant sur la guérison, avec l'aide de Dieu, que je prie du fond de mon cœur pour le prince..."

Un service solennel d'actions de grâces eut lieu le 2 mai suivant dans l'église d'Anvers. Guillaume assistait à la cérémonie à côté de Charlotte. En rentrant de la cérémonie, la princesse se mit au lit. Les larmes, les angoisses, les alternatives d'espoir et d'abattement avaient brisé son faible corps. Trois jours après, elle rendait son dernier soupir, que recueillit la femme de Duplessis-Mornay.

D'aucuns diront : "Balthasar Gérard ni Jean Jeaureguy n'étaient des jésuites, ni même élèves de jésuites."

Pour moi, tout ce qui s'appelait catholique en ces temps sombres et sanglants était disciple de la doctrine jésuitique. Les théories tyrannicides de Jean Mariana prévalaient sur toute la chrétienté et dans tous les pays où l'on vulgarisait ces conceptions subversives.

Henri IV, nonobstant ses vices, son égoïsme et son indéniable lubricité, n'était pas un tyran. Admettant que le tyrannicide soit permmissible dans des cas comme celui de Néron, de Caligula et leurs émules, il ne pouvait être excusable sur des princes tels que le Béarnais et le comte de Nassau, Guillaume le Taciturne.

Ce dernier, loin d'être un libertin et un despote, a toujours manifesté, même à l'égard de ses ennemis les plus acharnés, une longanimité et une condescendance exceptionnelles. C'était un homme d'une nature affable bien que taciturne, extrêmement tolérant, et qui ignorait toute espèce de jalousie. Il fut assassiné, non pas pour soustraire un tyran de l'humanité, mais pour satisfaire les criminelles ambitions d'un roi-inquisiteur et de prêtres insatiables. Henri III de Valois était un débauché, un sodomite, un Sardanapale et un assassin, d'accord ! Mais Jacques Clément ne l'a pas suriné pour ses vices évidents, mais dans le dessein de délivrer l'Église d'un monarque gênants et peu malléable. Du reste, si Dieu n'a pas voulu punir Caïn après son fratricide, le laissant se châtier lui-même par une vie de vagabondage et de remords, comment des pêcheurs osent-ils user de représailles envers qui que ce soit'

L'Église romaine ne recula devant aucun crime, aucune énormité pour satisfaire son orgueil et ses visées ambitieuses.

Et elle trouva dans son sein les fanatiques voulus pour réaliser ses vœux. Les jésuites se sont faits les instigateurs, les souffleurs du régicide, du si Caire, du chourineur, de l'empoisonneur et de tous les maniaques dont Rome eut un besoin péremptoire pour consolider sa théocratie sanguinaire. Même si le séide n'était ni jésuite ni élève de jésuites, il l'était par le fait qu'il appartenait à l'Église et qu'il en suivait les directives. Le jésuite est reconnu comme le chef suprême de la casuistique et de la morale catholiques. Le pape, le Sacré Collège, les théologiens n'agissent que d'après l'orientation que ces bandits leur donnent. Et quiconque n'obtempère pas ponctuellement aux ordres du Général et de ses affidés, est rapidement supprimé du nombre des vivants, même s'il est pape.

Et surtout s'il est pape !

### **La Chalotais**

Louis-René de Caradeuc de La Chalotais, né à Rennes en 1701, mort en 1785, fut un magistrat français. Je laisse la parole à Larousse qui, mieux que moi, peut vous en faire une biographie, sommaire peut-être, mais suffisante pour connaître ce monsieur de La Chalotais.

La Chalotais aborda d'abord le barreau avec succès.

Il devint avocat général et procureur général près le gouvernement de Bretagne. C'est là que débuta cette lutte énergique qu'il soutint toute sa vie contre les abus, les exactions, les tyrannies de toutes sortes, et qui devait immortaliser son nom. M. d'Aiguillon était, à cette époque, gouverneur de la Bretagne.

Sans souci des intérêts les plus sacrés, des libertés publiques, des droits des citoyens, le neveu du maréchal de Richelieu signala son administration par une série de faits illégaux et arbitraires, que tout le monde trouva excessifs, même en ce temps où les gouverneurs étaient des tyrans à peu près irresponsables. En quelques années, le nom de d'Aiguillon était devenu l'objet de l'exécration universelle.

Le parlement avait plusieurs fois protesté contre son administration, en refusant d'insérer ses édits, et le procureur général La Chalotais n'avait pas craint de se faire l'interprète de l'indignation générale. Plusieurs fois même, il était venu inutilement à Versailles pour prévenir les ministres et le roi de ce qui se passait.

Ces démarches avaient inspiré au duc d'Aiguillon une haine violente contre l'austère procureur général. Un fait particulier vint encore accroître cette aversion.

En 1758, les Anglais avaient tenté de débarquer devant Saint-Malo. Le duc d'Aiguillon ne montra, dans cette occasion, ni l'activité d'un général ni la bravoure d'un soldat.

Retiré dans un moulin, avec son état-major, il laissa un de ses officiers, d'Aubigny, attaquer, sans ordre, et repousser les Anglais, qui laissèrent sur le rivage plus de 3.000 des leurs, morts ou prisonniers. Un courtisan malavisé eut la maladresse de dire devant La Chalotais que, dans cette expédition, le duc d'Aiguillon s'était couvert de gloire.

"Oui, de gloire et de farine," répliqua le procureur général. Sur ces entrefaites éclata la faillite du père La Valette, supérieur général des jésuites aux Antilles.

Attaqués par les créanciers, les jésuites de France répondirent que, réunis en société et solidaires pour le spirituel, les membres de la société de Jésus étaient individuellement responsables pour le temporel. Le parlement de Bretagne, suivant en cela l'exemple des parlements de Grenoble et de Toulouse, chargea quelques-uns de ses membres de lui présenter un rapport "sur la doctrine morale des prêtres et écoliers soi-disant de la Société de Jésus." Le procureur général La Chalotais vit un saisissant tableau des dangers que présentait la théorie soutenue par les jésuites. L'affaire prit rapidement des proportions considérables.

Tout-puissants à Rome, les jésuites firent expédier par le pape une série de bulles, brefs, lettres apostoliques, qui approuvaient et sanctionnaient leurs doctrines et leurs déclarations. La Chalotais en appela, comme d'abus, devant le parlement de Bretagne, qui le chargea de présenter des comptes rendus sur les livres, la morale et l'enseignement de la société. Le 24 mai 1762, La Chalotais déposa sur le bureau cet admirable compte rendu qui devait attirer à son auteur tant d'odieuses persécutions. Les jésuites prétendirent que d'Alembert, ami de La Chalotais, n'était pas étranger à la rédaction de ce travail.

C'est peut-être faire trop d'honneur à l'illustre géomètre, qui n'atteignit jamais, croyons-le, à une si haute éloquence.

Le parlement de Bretagne adopta, le 27 mai 1762, les conclusions de La Chalotais, qui, tout en demandant la dissolution de la Société de Jésus, était d'avis qu'une pension de 120 livres, au moins, de 700 livres au plus, fût accordée à chaque membre.

Le compte rendu eut un retentissement immense. L'année suivante, La Chalotais compléta ce travail par son Essai d'éducation nationale ou Plan d'étude pour la jeunesse, qu'il présenta au parlement, et qui fut public in-12.

Le duc d'Aiguillon, partisan des jésuites, se plaignit amèrement au roi des menées de La Chalotais, qui ne tendaient à rien moins qu'à soulever la Bretagne contre l'autorité royale.

Le parlement breton répondit par des remontrances qui dévoilaient l'administration de d'Aiguillon. Les remontrances ayant été mal accueillies, le parlement, en masse, donna sa démission, sauf douze conseillers, que la

population nomma les jean-f..., et, par politesse, les Ifs. Les démissionnaires furent portés en triomphe, tandis que les Ifs furent honnis et conspués.

En ce moment, des lettres anonymes fort injurieuses ayant été adressées au ministre Saint-Florentin, d'Aiguillon ne craignit pas d'accuser La Chalotais de les avoir écrites.

Sur la dénonciation de d'Aiguillon, le magistrat et son fils, aîné Jacques de Caradeuc, furent arrêtés (1765) et conduits à la citadelle de Saint-Malo. Pendant sa détention, La Chalotais écrivit, avec un cure-dent et de l'encre qu'il s'était fabriquée avec de la suie, trois mémoires justificatifs, qui furent imprimés clandestinement, et supprimés par ordre du conseil.

Le style de ces mémoires est incisif et plein d'une admirable énergie. Sa Lettre au roi et sa Lettre au comte de Saint-Florentin furent de même livrées furtivement à l'impression (1766) L'impression de la Cédula évocatoire et des quatre Requêtes au roi, fut, au contraire, autorisée.

Calonne, qui faisait de toute cette affaire une intrigue politique destinée à introduire dans le parlement de Bretagne une journée d'intrigants, se montra contre les accusés d'une parti alite révoltante, jusqu'à supprimer une lettre justificative que La Chalotais lui avait adressée.

Ce Charles-Alexandre de Calonne était un reptile, un voleur, un traître. Il n'a pas gravi le sommet échelon par échelon. Comme un serpent, il rampa jusqu'au faite. Je n'ai pas le temps, et ce n'est pas ici la place de faire sa biographie. Mais, entre parenthèses, je tiens à vous dire succinctement comment ce trigonocéphale, manipulateur véreux des finances nationales, a trahi notre ami La Chalotais.

Le procureur général venait de publier son livre Compte rendu des constitutions des jésuites. A l'instigation de l'ordre "omnipotent" qu'il venait d'attaquer, il fut mandé à Versailles, pour rendre compte au chancelier Maupeou de ses aspirations libérales. Calonne, hypocritement, en jésuite dont il favorisait la cause, feignit une amitié absolument fictive à l'endroit de La Chalotais qui, trop expansif, trop confidentiel, lui révéla un tas de choses qu'il n'aurait pas dû.

De cette façon, Calonne capta la confiance de l'illustre magistrat qui, imprudemment, lui confia un certain nombre de documents et d'écrits fort compromettants que Calonne oublia sur le bureau même du chancelier. Inutile de vous dire que La Chalotais et ses supporteurs furent perdus.

Ils allèrent expier leurs généreux sentiments et leur incorruptible honnêteté dans les cachots du Mont-Saint-Michel ! Ils étaient six, La Chalotais, son fils et quatre conseillers.

Un des premiers actes du règne de Louis XVI fut de rappeler de l'exil et de réintégrer dans leurs charges les deux procureurs généraux. La Chalotais et son fils. Par ordre du roi, une somme de 100.000 livres, plus une rente de 8.000 livres furent données à La Chalotais.

"Le caractère de La Chalotais, dit Henri Martin, soutint toujours dignement la renommée que lui avait valu sa brûlante polémique contre la Société de Jésus et son remarquable Essai sur l'éducation nationale. C'était en patriote et en homme d'État qu'il avait condamné les jésuites."

Son fils, que nous avons vu partager son sort, lui succéda dans sa charge. A la Révolution, il se retira à Dinan ; mais, arrêté et condamné comme conspirateur, il périt sur l'échafaud le même jour que le fils de Buffon.

### **Antoine de la Valette**

L'esclandre du Père jésuite La Valette, qui fut peut-être un peu la cause des ennuis de La Chalotais, n'est peut-être pas assez connu dans nos provinces néo-jésuitiques, ou les scandales des Fils de Loyola sont soigneusement cachés. Antoine de La Valette naquit près de SaintAffrique (ne me demandez pas d'où vient ce saint) en 1707. Il partit pour les missions martiniquaises en 1741, en devint supérieur général

(1747,) acheta d'immenses terrains qu'il fit défricher par des esclaves (évidemment,) se fit planteur (et tyrannique en outre,) monopolisa le commerce de la colonie, etc., etc. C'était un esprit extrêmement vénal, d'un mercantilisme absolument insatiable, et de plus, scandaleux.

Sur les nombreuses plaintes formulées par les insulaires, ses supérieurs durent le rappeler en France.

Les Martiniquais l'accusaient d'une avidité extrême, comme on vient de le voir, laquelle menaçait de ruiner l'île et ses insulaires, odieusement traités, jésuitiquement exploités. Envoyé de nouveau aux Antilles, (les jésuites ne pardonnent jamais et ne s'avouent jamais vaincus,) le Père La Valette récidiva.

D'ailleurs, c'était pour récidiver qu'il était retourné. Il y recommença donc ses spéculations, et sur une échelle infiniment plus vaste et plus sinieuse.

Plusieurs de ses vaisseaux ayant été saisis par les Anglais, alors en guerre contre la France, il se vit incapable de couvrir des emprunts considérables qu'il avait contractés à Lyon et à Marseille. Il déposa son bilan, qu'il déclarait de 2.500.000 francs, somme énorme pour le temps, mais qui n'était que la moitié de celle que lui réclamaient ses créanciers. Donc, 5.000.000.

Le Père Antoine de La Vallette fut condamné par le parlement de Paris pour banqueroute frauduleuse (1762.) L'immense scandale de cette affaire précipita la dissolution de l'ordre des jésuites, qui, déclaré solidaire par le tribunal, avait refusé de payer.

L'ordre, on le sait fut aboli, mais comme le lézard qui possède une sève ou onguent assez fort pour se recoller les membres sectionnés ou retranchés, se reconstitua sous le nom de Pères de la Foi.

Chassés de tous les pays du continent, ils furent cependant accueillis et tolérés en Russie. De là ils répandirent leur bave et leur influence, et finirent par réintégrer tous les endroits d'où ils avaient été expulsés. Et leur politique néfaste se perpétua jusqu'à nos jours.

### François d'Aix de la Chaise

Qu'on me pardonne de ne pas suivre chronologiquement, comme cela se devrait, les personnages les plus en relief ou qui ont joué un rôle quelconque pro ou contre la Compagnie de Jésus.

A ce propos, qu'on me permette d'extérioriser un sentiment intime : j'ai, depuis mon initiation à la Lumière, entretenu une profonde animosité envers les apôtres du Christ, lesquels, indubitablement, formaient la Compagnie de Jésus en ces temps nébuleux.

L'autre Compagnie de Jésus, celle instituée par Inigno Lopez de Recalde, mieux connu sous l'alias d'Ignace de Loyola, est certainement pire, car tous ses membres sont autant de Judas Iscariote.

François d'Aix de La Chaise, jésuite, fut un confesseur de Louis XIV.

C'est ce monstre en soutane, probablement aidé de la de Maintenon, qui incita Louis l'Orgueilleux, Louis la Perruque, à signer la révocation de l'Édit de Nantes.

Né à Aix (Loire) en 1624, il expira à Paris le 20 janvier 1709. Il était le petit-neveu du Père Coton ou Cotton, confesseur de Henri IV et simultanément son pire ennemi (occulte, cela va sans dire.) Il fut recteur de la maison des jésuites à Grenoble, puis provincial de son ordre à Lyon. Camille de Villeroy était alors archevêque de cette ville, et cette canaille épiscopale intrigua de telle sorte qu'il finit par faire accepter François en remplacement du Père Ferrier en qualité de confesseur de Louis XIV, surnommé le Grand. En effet, le grand Moi, le grand imbécile, le grand lèche-bottes du clergé et le grand outil-massacreur des jésuites.

Intrigant, astucieux, méandrique, roublard, assez éloquent, perfide, François de La Chaise (à trou) fit des progrès sensationnels dans l'esprit follet et gourmé du roi, qui n'était pas encore fistulé au derrière, du moins à ce que je pense. Car il ne faut pas oublier que la royale et anale fistule à joué aussi son rôle dans la politique du grand polichinelle que fut Louis XIV. Le malabar de La Chaise intrigua si bien qu'il finit par être admis dans les conseils du grand bilboquet, du royal Scaramouche, ce qui devint fatal à la France et surtout aux huguenots.

Quand cet apache ensoutanné parut pour la première fois devant Louis XIV, il avait déjà 51 ans.

Mme de Montespan, alors favorite du padischa, l'abhorra dès la première entrevue, pressentant, sans doute, que le nouveau confesseur de son amant allait dresser des entraves et, qui sait, peut-être la faire congédier.

Hypocrite, comme sont tous les jésuites, il fit mine de ne rien voir. Mais, quand vint le temps des Pâques, période d'épuration chimérique chez les tartufes catholiques, il se fit remplacer au confessionnal par le Père Deschamps, qui refusa l'absolution au roi.

La chose avait été convenue avec le jésuite. On sait que Louis XIV, comme son ancêtre le Vert galant Henri IV, était volage et qu'il changeait de maîtresses comme de chemises. Mlle de Fontanges semblait vouloir supplanter la favorite.

Cette idylle, qui ne fut que passagère, excita la jalousie de Mme de Montespan, qui accusait cependant le Père de La Chaise d'en être indirectement la cause. C'est à cette occasion, selon La Beaumelle, qu'elle aurait lancé ce javelot :

"Le père de La Chaise est une chaise de commodités."

Les ribaudes de la cour, appelées courtisanes par hypocrisie, se livraient un furieux combat pour la possession exclusive du maharajah français. Mme de Maintenon, cette vieille prude née dans une prison et protestante, convertie au catholicisme par tartuferie et intérêt, et qui avait déjà partagé le lit de Ninon de Lenclos, intriguait au palais.

Sournoisement, elle travaillait à sa fortune personnelle, briguant la couronne de France, et en même temps se dévouait à la conversion du grand pêcheur.

Le fond de ce dévouement :

la jalousie, la mégalomanie, ce que nous appelons aujourd'hui la paranoïa. Cette vieille salope, qui fleurait la sacristie et les menstrues, écrivait un jour au cardinal de Noailles :

"Le père de La Chaise a déploré vingt fois avec moi les égarements du roi ; mais pourquoi ne lui interdit-il pas absolument l'usage des sacrements ? Il se contente d'une demi-conversion. Vous voyez bien qu'il y a du vrai dans les Petites Lettres (les Provinciales.)

Le père de La Chaise est un honnête homme ; mais l'air de la cour gâte la vertu la plus pure et adoucit la plus sévère."

Pauvre folle ! Elle eût dû savoir que le Père de La Chaise, et non seulement lui mais tous les frocards haut placés, ne croient pas en Dieu, et encore moins à des sacrements inventés par de fanatiques charlatans. Ils se font des gorges chaudes de l'hostie, de la messe, des saintes huiles et de la virginité claustrale.

Ces histrions prennent une face de carême devant le public qui les divinise, mais, dans le secret, ils rigolent et persiflent. De La Chaise finit par faire marier la de Maintenon, secrètement, à son hémorroïdal amant.

La vieille gouine en fut scandalisée. Pourquoi me demanderez-vous ? C'est que cette vieille chipie espérait un mariage à grande pompe, devant un public extasié. De cette sorte elle eût pu faire la nique à ses

rivales : entrer dans la cathédrale, ou la chapelle du palais, au bras du royal libertin, ruiné par ses débauches, mangé par les remords et torturé par la fistule. Déçue, elle dut se contenter d'un mariage à huis clos, loin du faste, et presque à la dérobée.

Toutefois, elle avait atteint ou réalisé une bonne partie de ses ambitions. Et elle continua de régner, bien que morganatiquement.

Le fameux Père de La Chaise n'en continuait pas moins à exercer une influence toute-puissante sur le royal bouffi.

Chargé de la feuille des bénéfices, et tenant chaque vendredi avec le roi un conseil de conscience (casuistique des jésuites,) le confesseur intriguait sans cesse, mais avec lenteur et placidité.

Louis XIV, naturellement arrogant et qui aimait les manières chevaleresques et même brusques, reprochait au jésuite d'être débonnaire, d'être vraiment trop doux. "C'est vous, sire, qui êtes trop doux." Évidemment ! Les jésuites fatiguaient des tergiversations de Louis XIV. Ils désiraient l'anéantissement des hérétiques, etc.

C'est pourquoi de La Chaise insinuait que le roi était trop doux. Il voulait lui laisser entendre qu'il fallait agir et brutalement ; commander des massacres, brûler les temples, enfin tout ce qu'on verra par la suite dans les horribles tragédies suscitées par les dragonnades de Louvois.

Cauteleux, infiniment retors, le jésuite-confesseur savait comment s'y prendre. Tout n'était que simulation et feinte dans ce religieux reptile. S'il avait besoin d'auxiliaires, il n'allait pas les chercher parmi ceux qui affectaient des dehors de piété ou de dévotion. Une de ses maximes, absolument judicieuse toutefois, était que "les dévots ne sont bons à rien." Mais avec cette astucieuse modération et cette souplesse d'arguments typique chez les jésuites, il servait plus fidèlement que quiconque les intérêts de sa compagnie et de la cour de Rome.

Lors de l'assemblée du clergé en 1682, il fut le médiateur secret, disons l'intermédiaire ésotérique, entre le monarque et le pontife, tâcha de concilier les prétentions rivales, ne voulut prendre aucune part aux discussions et ne se montra dans l'assemblée que pour régler un différend survenu entre des religieux d'Embrun et le chapitre de la cathédrale.

Crotale, le jésuite !

Vous me trouvez, j'en suis convaincu, brutal, utilisant des épithètes herpétologiques ou animalesques exagérées, infiniment humiliantes. Non ! je n'exagère rien, car je puis vous prouver que force serpents sont moins reptiles encore que les jésuites dont ils sont la rampante métaphore.

Exemple : la couleuvre, absolument inoffensive et dépourvue de venin.

On n'en peut dire autant des jésuites.

Hypocrite à l'extrême, le Père de La Chaise, conservant toujours son semblant de modération, enveloppa la France d'un réseau de missions, parmi lesquelles celles des Fils de Loyola, ça va de soi, tenaient le premier rang.

Pires que des sauterelles, ces missionnaires sautaient partout de village en village, de place en place, de ville en ville. C'était une campagne générale, une espèce de "blitzkrieg" orale contre les hérétiques. Cette entreprise, soi-disant, était esquissée dans le dessein de convertir les dissidents. On convertissait par tous les moyens et tous les expédients, voire même à prix d'argent. On marchandait, on négociait les âmes comme si elles eussent été une camelote commerciale, une pacotille de caravansérail.

Les exemptions de charges payaient les abjurations.

On annonçait le triomphe universel de la vraie foi.

La ripouille monarchique et ses courtisans étaient dans la jubilation. Mais, comme tout cela n'était que du chiqué, que les intendants de province avaient exagéré les résultats et donné comme accomplies et réelles des conversions factices, ou bien à opérer, on ne voulut pas perdre des âmes que l'on avait cru d'abord posséder. Louvois fut alors envoyé avec ses impitoyables et odieux dragons pour appuyer les missionnaires du Languedoc, du Vivarais et du Dauphiné.

Des persécutions horribles remplacèrent bientôt les moyens plus tendres de la persuasion, dont le but, toutefois n'était que de corrompre les consciences et de faire abjurer les dissidents sous prétexte de salut.

## Les Dragonnades ou missions bottées

Les dragonnades ou missions bottées suffisent, disait L. Jourdan, à elles seules, pour déshonorer le règne de Louis XIV.

À dater de 1662, l'intention manifeste du roi, incité par la de Maintenon et les jésuites, en particulier le Père de La Chaise, c'est d'extirper l'hérésie du royaume de France. Il s'achemine lentement à la révocation de l'édit de Nantes, promulgué par Henri IV, et lance chaque année, (on pourrait même dire à chaque mois) des ordonnances tyranniques qui ferment aux protestants toutes les carrières, qui renversent leurs temples (dont 1,600 furent brûlés,) chassent les pasteurs, torturent les résistants.

On voulait à tout prix convertir les réformés ; mais la besogne était difficile. Les capucins, les dominicains, les jésuites et tous les prêtres de tout costume et de tout ordre, dit Larousse, n'y suffisaient pas, malgré les livres de Bossuet qu'ils maniaient entre leurs doigts consacrés. Les dragons (le mot ne peut avoir été jamais mieux choisi,) habitués à vaincre sans résistance, rencontraient, pour la première fois, non pas des êtres faibles et molasses, mais de véritables remparts humains, des forteresses ambulantes, courageuses, presque invincibles, et qui défendaient, pouce par pouce, leurs corps et leur conscience. Ces soldats, dressés au bâton et à la discipline, n'y comprenaient rien. Ils étaient d'abord étonnés, puis indignés de voir qu'on pouvait résister aux injonctions du roi.

"Tout ce que l'homme peut souffrir sans mourir, dit Michelet, ces soldats cruels l'infligèrent aux protestants.

Pincé, piqué, lardé, chauffé, brûlé, suffoqué presque à la bouche d'un four, il souffrit tout. Tel eut les ongles arrachés. Le supplice qui agissait le plus à la longue, c'était la privation de sommeil.

Ce moyen des dompteurs de lions est terrible aussi contre l'homme...Le sang enivrait ces bourreaux. Ils imaginaient cent supplices, en inventaient au fur et à mesure. Telle fut lentement, cruellement épilée ; telle flambée à la paille, comme un poulet. Telle, l'hiver, reçut dans les reins des seaux d'eau glacée.

Parfois ils enflaient la victime (homme ou femme) comme un bœuf mort, jusqu'à la faire crever. Parfois, ils la tenaient suspendue, presque assise, à nu, sur des charbons ardents. (Michelet, Louis XIV et la révocation de l'édit de Nantes.)

Voici le témoignage d'un témoin oculaire, Élie Benoît : "Les cavaliers attachaient des croix à la bouche de leurs mousquetons pour les faire baiser par force, et, quand on leur résistait, ils poussaient ces croix contre le visage et dans l'estomac de ces malheureux. Ils n'épargnaient non plus les enfants que les personnes âgées, et, sans compassion de leur âge, ils les chargeaient de coups de bâton, ou de plat d'épée, ou de la crosse de leurs mousquetons :

ce qu'ils faisaient avec tant de violence que quelques-uns en demeurèrent estropiés, Ces scélérats affectaient de faire des cruautés aux femmes. Ils les battaient à coups de fouet ; ils leur donnaient des coups de canne sur le visage pour les défigurer ; ils les traînaient par les cheveux dans la boue et sur les pierres." Élie Benoît.

Le même historien rapporte les instructions données par le sanguinaire Foucault, intendant du Béarn, à ses soldats :

"Parmi les secrets qu'il leur apprit pour dompter leurs hôtes, il leur commanda de faire veiller ceux qui ne voudraient pas se rendre à d'autres tourments. Les soldats se relayaient pour ne pas succomber eux-mêmes au supplice qu'ils faisaient subir aux autres. Le bruit des tambours, les blasphèmes, les cris, le fracas des meubles qu'ils jetaient d'un côté à l'autre, l'agitation où ils tenaient ces pauvres gens pour les forcer à demeurer debout et à ouvrir les yeux, étaient les moyens dont ils se servaient pour les priver de repos... Les officiers n'étaient pas plus sages que leurs soldats. Ils crachaient au visage des femmes ; ils les faisaient coucher en leur présence sur des charbons ardents ; ils leur faisaient mettre la tête dans des fours, dont la vapeur était assez ardente pour les suffoquer... Le plus fort de leur étude était de trouver des tourments qui fussent douleur eux sans être mortels." (ÉLIE BENOÎT, Histoire de l'édit de Nantes.)

La principauté d'Orange, dont nous avons parlé à l'article de Guillaume le Taciturne, fut traitée de la même façon, avec la même cruauté, que les provinces alors persécutées de la France. D'ailleurs le prêtre, le jésuite, le capucin, le dominicain, ces meurtriers, ces persécuteurs sont les mêmes partout.

Satan ne change pas de nature, même s'il se cache sous des oripeaux différents. Si vous voulez le voir, vous n'avez qu'à contempler un porte-soutane ou un porte-bure. C'est là son travesti.

Larousse fait un magnifique commentaire sur ces missions bottées, qu'il me fait plaisir de transcrire.

"Ces faits (cruautés, persécutions, supplices, tortures, etc.) qui se sont produits partout, (car il nous serait facile de multiplier les citations,) suffisent amplement à caractériser les missions bottées. Quels furent leurs résultats ? Des conversions forcées, hypocrites ; une lamentable et ruineuse émigration dont le commerce national a supporté longtemps le contrecoup ; des supplices et des crimes qui chargeront éternellement la mémoire des intendants de province, du clergé catholique et du roi.

"Les dragons répandaient sur leur chemin l'horreur du catholicisme, au nom duquel tant de crimes ont été commis. Sévèrement appliquée en Béarn, la dragonnade s'avança vers le Languedoc et les Cévennes. La veille de l'arrivée des dragons, les autorités civiles et ecclésiastiques rassemblaient les protestants sur la place publique et leur annonçaient la volonté royale. Ceux qui se laissaient intimider signaient leur abjuration, "se réunissaient" comme on disait alors.

Des bureaux de conversion furent établis en plusieurs endroits. Quant à ceux qui résistaient aux arguments barbares des dragons, ils passaient par les tourments dont les citations précitées nous donnent le tableau. Après l'abjuration d'une ville, on chantait un Te Deum solennel ; une procession générale avait lieu, et l'on voyait, au bruit des cloches et des canons, les protestants marcher en ordre, escortés par des soldats, C'était une procession lugubre.

Mais les dragons étaient fiers de leurs succès, tout leur était permis ; ils touchaient 6 livres par hérétique converti ; on écrivait à la cour que l'hérésie disparaissait comme les brouillards devant le soleil, et les beaux esprits du temps, Bossuet en tête, félicitaient le roi de ce grand événement et des merveilleuses dispensations que la Providence répandait sur la France, sur le souverain (disons plutôt tyran,) sur la religion apostolique et romaine. Mais voilà que l'histoire a fait justice des mensonges des courtisans. Que sont les dragonnades aux yeux de la postérité ? Un crime. (LAROUSSE.)

J'admets que l'histoire a fait justice, historiquement peut-être, d'une façon livresque et littéraire seulement.

Elle n'a pas ressuscité les morts ni réparé les préjudices.

Les vols, les tortures, l'ignominie, les sévices, les misères, les indescriptibles souffrances qu'endurèrent les persécutés... il ne faut pas oublier cela non plus. C'est pourquoi je crois fermement à l'éternité des châtiments pour les auteurs de semblables barbaries. C'est bien beau de parler de miséricorde, d'amnistie, de pardon, quand ça ne nous fait pas mal ; quand, bien assis à son secrétaire, on relate les infernales tragédies suscitées par les diables ensoutanés ; ou que, devant une table surchargée de plats succulents, de bouteilles de champagne ou autres vins des meilleurs crus, on déplore les souffrances endurées ou dénombre les victimes des hécatombes. Les tartufes s'exclameront :

"Notre-Seigneur a bien pardonné à ses bourreaux." D'accord ! N'oublions pas qu'il a dit : "Ils ne savent pas ce qu'ils font " En effet, ces soldats, cette foule, excités et soudoyés par le temple et le Sanhédrin, ignorait la gravité de leur faute. Mais les jésuites, les dominicains, autant que Caïphe et les pharisiens, savaient pertinemment qu'ils avaient tort. Et c'est précisément parce qu'ils avaient tort, qu'ils exhortaient les autres aux massacres, à la persécution. Les moines, plus que n'importe qui, connaissaient les abominables crimes perpétrés par les papes, les cardinaux, les évêques et leurs séides, dont ils étaient du nombre. Donc, ils n'étaient pas excusables et encore moins amnistiables.

Maintenant : pourquoi toujours évoquer la crucifixion de Jésus pour chercher à exonérer les assassinats et les persécutions ecclésiastiques ? En comparant les douleurs que dut endurer le Fils-Dieu aux affres épouvantables qu'éprouvèrent les martyrs de l'Inquisition, des dragonnades, du massacre de la Saint-Barthélemy et autres horreurs de même aloi et de même provenance, elles m'apparaissent, non pas tout à fait anodines, mais

beaucoup moins pénibles, et extrêmement exagérées. Après tout, on n'a pas brûlé le Christ sur un bûcher, à petit feu, lentement, avec tortures variées et supplémentaires.

On ne lui a pas arraché les mamelles avec des fourchettes comme les dominicains faisaient aux femmes qu'ils appelaient apostates. On ne lui a pas grillé la plante des pieds avec des appareils spéciaux, trépied ou brûle-orteils.

On ne lui a pas arraché les ongles avec des pinces, broyé les jointures dans un étau, crevé les yeux, ni versé de la poix bouillante ou du sel dans ses plaies. On ne lui a pas disloqué ni brisé aucun de ses membres, aucun de ses doigts. Il n'a même pas eu la peine de porter sa croix jusqu'au sommet du Calvaire. Simon de Cyrene, un pauvre paysan qui arrivait de sa ferme après une journée de durs labeurs, fut réquisitionné pour cette besogne.

En somme, bien que son martyre ne fut certainement pas tendre, ce n'est jamais drôle de souffrir, la plupart des tortures imposées par les inquisiteurs ou le bras séculier étaient infiniment plus atroces, plus douloureuses, plus effroyables que la petite montée du Golgotha. Les exploiters de l'Église ont bien su dramatiser cet incident, qui leur rapporte depuis deux mille ans près tant de richesses et d'honneurs. Jésus n'est pas allé pourrir dans le fond d'une casemate ou d'un cachot inquisitorial, supplice infiniment plus affreux que la croix.

Des milliers et des milliers de martyrs persécutés, spoliés, incarcérés par Rome ou ses sicaires, passèrent des années, comme des fantômes vivants et entourés de leurs chairs, à jeûner, à pâtir, à pleurer, souventes fois battus, flagellés, contraint à manger des ordures, des araignées, des mets repoussants, tourmentés par les rats, dévorés par la vermine corporelle, appelant la mort à grands cris nuit et jour, se tordant dans d'indescriptibles douleurs, auraient volontiers échangé leurs souffrances contre la crucifixion du charpentier, qui ne m'apparaît plus qu'un pique-nique comparée aux tortures de l'inquisition. Non que je veuille minimiser le Christ, mais il faut chercher, il faut tendre à être aussi juste, aussi équitable que notre ignorante nature de bêtes humaines nous le permet. D'autant plus que les mérites du Nazaréen ne reposent pas dans sa mort, ainsi que les charognards de Rome et comparses le propagent, mais bien dans sa conception et sa révolutionnaire dialectique, ennemie du talion. N'a-t-il pas dit lui-même de laisser les morts enterrer leurs semblables ? Et aux pleureuses, qui l'importunaient plus qu'elles ne le consolaient, de brailler sur elles-mêmes et surtout, surtout sur les scélérats qu'elles allaient procréer. On ne peut nier tout à fait sa prescience, dont il donnait par ses paroles un témoignage aussi évident.

Et comme disait notre Maître :

"Son agonie ne fut pas provoquée par la crainte de la croix, chose qu'il savait depuis sa naissance, mais parce qu'en Fils de Dieu qu'il était, il

entrevoyait la kyrielle de crimes, de massacres, de persécutions, de guerres et d'horreurs, dont il serait involontairement le prétexte."

Que la vierge sage suive donc son conseil, qu'elle cesse de brailler sur ses plaies et sa mort, et qu'elle concentre toute son attention sur les fruits de ses entrailles, afin qu'ils ne soient des dragons, des persécuteurs, des moines, des bandits sacrés ou laïcs.

Bien que les dragons ne fussent pas les premiers responsables mais plutôt le Père de La Chaise, la de Maintenon, Louis XIV et le clergé antagoniste aux huguenots, quand ces brutes torturaient leurs victimes par plaisir, par masochisme, inventant des supplices, se faisant un sport de martyriser, c'était indubitablement par méchanceté, par sadisme qu'ils agissaient. Ils n'étaient donc pas mieux que les Tibère, les Busiris, les Néron, les Mourad, les Borgia, les marquis de Sade et l'interminable ribambelle de tortionnaires qui ont ensanglanté l'histoire de tous les pays. C'est qu'ils étaient congénitalement méchants.

C'est ce que le Christ affirme, à savoir : que l'homme est menteur et cruel dès son origine. Les prêtres ne contredisent point Jésus dans cette affirmation. C'est pour oblitérer cette tare, changer cette nature, qu'ils qualifient satanique avec raison, qu'ils ont inventé un baptême abracadabrante. Mais leurs simagrées sacramentelles et cabalistiques, leurs exorcismes n'ont aucun effet sur cette nature indélébile.

Alors, ne croyez-vous pas comme moi, que les tyrans, les tourmenteurs, les sycophantes, les persécuteurs, les tortionnaires, prêtres, jésuites, inquisiteurs, religieux de toute teinte et de tout rite, lesquels ne se font aucun scrupule de mentir, d'embéguiner les crédules, de persécuter les dissidents, de torturer les réfractaires à leurs billevesées, ne méritent pas une condamnation éternelle. Si non, votre condescendance manque de justice ; elle pêche par une carence d'équité. On pourrait donc vous accuser à juste titre d'une miséricorde infinie et injuste, que vous prêtez erronément au Créateur.

Moi, je crois aux peines éternelles, que se préparent eux-mêmes tous les tortionnaires du genre humain. Quand Christ a dit :

"Je suis venu apporter un feu à la terre, et que déchirai-je autre chose que ce feu s'allume." Dominique Guzman, Innocent III, Lucius III, et d'autres pontifes, sans parler de Torquémada, Ximénès, Adrien de Florence et force inquisiteurs se sont emparés de ces paroles pour allumer les bûchers. Ce n'était pas de ce feu-là dont parlait celui qui ne cessa de recommander la charité, l'altruisme et l'amour réciproque entre les mortels. La preuve : un jour il dit :

"Je vous donne un commandement nouveau, et c'est celui-ci : Aimez-vous les uns les autres."

Certains philosophes, qui font les renseignés, évoquent Confucius, Çakya-Mouni, Lao-tseu, Zoroastre, les penseurs grecs, etc., dans l'intention

de faire passer le Nazaréen pour un plagiaire. Ils se trompent. Non pas que ces anciens philosophes n'eussent recommandé la charité, mais parce que pour le monde c'était, en effet, un commandement nouveau, qui ne fut jamais respecté ni observé, et qui ne l'est pas encore, et qui ne le sera jamais tant que les autorités civiles permettront une propagande cultuelle. L'Apocalypse, au chapitre 4, nous prévient qu'un jour des anges (c'est-à-dire des hommes) retiendront ces vents maudits (les religions) et les empêcheront de souffler leurs haleines néfastes et corruptrices sur les populations naturellement crédules. Tant qu'on permettra aux descendants des allumeurs de bûchers d'attiser l'antagonisme et les flammes de l'aversion du haut des chaires et dans leurs pamphlets incendiaires, on peut s'attendre à des conflits meurtriers et à des polémiques inextinguibles, ou du moins extrêmement importunes. Il n'y a qu'un moyen sûr d'éliminer les controverses et les guerres religieuses, c'est de supprimer les cultes et leurs propagandistes. Présidents de républiques, ministres de confédérations, etc., ne sont, comme étaient les rois leurs ancêtres, que des pantins civils dont les ensoutanés tirent les ficelles ; que les exécuteurs laïcs des ambitions ecclésiastiques. Satan mène encore le bal, mais dans un autre travesti.

## Le communiste de Nazareth

Les libres penseurs, que j'admire sincèrement pour la lutte énergique et tenace qu'ils livrent à l'amphisbène politico-religieux, auteur de tous nos maux, s'égarent parfois dans leurs critiques contre Jésus, l'humble charpentier nazaréen.

Je les comprends et les excuse. C'est qu'ils ne saisissent pas tout à fait sa doctrine et l'interprètent mal. Ils ne distinguent pas dans son langage parabolique, dans ses hiéroglyphes verbaux et fabuleux, si en vogue à son époque, les recommandations judicieuses qu'il laisse entendre ou deviner. D'autant plus que ses images et sa biographie ont été défigurées par les moines traducteurs, qui ont falsifié son œuvre, ainsi que par les rapins de l'Église.

Jésus était un révolutionnaire, un communiste, un révolté contre le Sanhédrin, l'aristocratie et le temple. Toute sa vie, et particulièrement pendant les trois ans et demi de sa prédication, il combattit et défia pharisiens, saduccéens, prêtres, lévites, riches, gouverneurs, centurions, enfin toute la haute crapule. Mais il était seul, absolument seul, désespérément seul. *Vœ soli* ! Il était incompris même de sa famille, qui le persécutait, de sa mère et de ses frères qui voulaient à tout instant le faire arrêter par les sbires ou incarcérer comme dément.

Témoignage de Luc, l'évangéliste et secrétaire de Paul, le pharisien de Tarse, qui se fit chrétien par déception, parce que la fille de Gamaliel n'avait pas voulu de ce cagneux.

Ses concitoyens, les Nazaréens, l'ostracisent de son village natal, parce qu'il avait osé dire que Dieu, qu'il appelait son Père (tous les chrétiens disent la même chose aujourd'hui et on ne les crucifie point,) aimait autant les Samaritains et les Syriens que les Juifs, ses compatriotes. Et pour appuyer son assertion, il rapportait que le prophète Élie avait guéri les fils de la veuve de Sarepta, en Sidonie, et qu'Élisée avait assaini Naaman, un Syrien.

Il n'en fallait pas davantage pour provoquer l'ire des Nazaréens, indissolublement attachés au temple et aux traditions abrahamiques. Ils prirent des cailloux, leur emblèmes et menacèrent de le lapider.

Il leur échappa. Où plutôt ils menacèrent de le jeter en bas du Thabor. Ce pauvre Christ n'avait fait, toutefois, qu'évoquer des exemples de condescendance et d'amour divins (non à la manière des fanatiques) à l'égard des incirconcis.

Cela blessa, exaspéra même les Juifs, qui se targuaient d'être les seuls enfants de Dieu sur terre, comme se vantent aujourd'hui les baptisés chrétiens et canaille de même aloi.

Ils ne pouvaient souffrir qu'un enfant de leur patelin, de leur race, un circoncis, tint un pareil langage. Haro sur le pauvre Christ ! Comme dirait La Fontaine. Exterminons-le ! Ce raboteur de planches à le toupet de

dire que Dieu n'a pas pour nous un amour exclusif. C'est insulter à la postérité d'Abraham.

C'est renier les patriarches, les prophètes, Moïse, Aaron le prêtre de la piastre, et toute la ribambelle des héros bibliques. Peut-on blasphémer de la sorte : dire que Dieu aime nos ennemis ; qu'il envoie des prophètes pour les guérir, leur faire du bien, les consoler, et qu'il n'en fait pas autant pour nous, nous ses fidèles serviteurs et thuriféraires ! Ah ! va-t'en, sinon l'on te lapide, on t'écrabouille.

Dieu, pour ces fanatiques pouilleux et aillolisés, n'aimait et ne pouvait affectionner que les Juifs, que les pénis déchaapeautés.

Il exérait tous les autres peuples, sans exception, même s'ils étaient apparentés aux Hébreux, comme les Assyriens, descendants d'Assur, les Moabites, rejetons de Loth l'incestueux, les Héréens ou Samaritains, enfin tous les Sémites, auxquels les Juifs firent une guerre fratricide et perpétuelle.

Ces hypocrites, fanatisés par les pharisiens et les lévites, haïssaient cordialement le jeune et brillant perturbateur, comme aujourd'hui par exemple on hait et persécute les communistes et les libres penseurs. On ameute la foule contre eux et leur inflige souvent des blessures.

L'équarisseur de madriers, le chevalier de la varlope, selon ces primitifs, avait la prétention de renverser la monarchie d'Hérode, établie par des assassinats (comme toutes les monarchies le sont du reste,) et de culbuter le sacerdoce, ce qui était infiniment plus grave. Les rois sont rois par la grâce de Dieu, mais le prêtre, c'est Dieu lui-même.

Or chambarder le sacerdoce, l'abolir, l'annihiler, c'était anéantir Dieu. Là, ça ne marchait plus. Il fallait trouver un moyen de se défaire de ce communiste, qui travaillait le jour du sabbat ou, profitait de la fainéantise sabbatique, (aujourd'hui dominicale,) pour faire de bonnes œuvres. Délits irrémissibles, surtout ce dernier, préconisé par les prophètes et défendu par les pharisiens. Travailler, gagner honnêtement sa vie le jour où la Mafia sacerdotale collecte, c'était le comble de l'abomination.

Et ce disert manipulateur de la scie et du marteau était d'une témérité, d'une hardiesse sans bornes. Il allait relancer la Mafia jusque dans sa caverne, le temple. Et là, il administrait aux pégriillons du sacerdoce et du pharisaïsme de mémorables raclées dont les échos nous réjouissent encore.

Malheur à vous, pharisiens menteurs et hypocrites, qui, sous le prétexte de longues prières (messes, litanies, rosaires, psaumes, antiennes, etc., etc.,) dévorez la maison de la veuve et de l'orphelin. "Malheur à vous, qui parcourez les mers et la terre afin de faire un prosélyte, et quand vous l'avez corrompu, vous en faites un partisan de la géhenne deux fois plus que vous ne l'êtes vous-mêmes." Ce que nous traduisons par : plus catholique que le pape. En effet, la surface terrestre est couverte de missions et de missionnaires, qui séduisent, aveuglent, enténébrent et dévalisent les

néophytes au profit de la Rome papale. Mais le prétexte : convertir, amener des âmes au Seigneur, faire connaître le Christ, etc. Ils ne le connaissent pas eux-mêmes, et c'est précisément le Messie qui le leur dit, et pas à mots couverts cette fois :

"Malheur à vous, qui possédez les clefs de la science (certains évangélistes disent des cieux, ce qui confirme que le bonheur, le bien-être repose dans les développements scientifiques, les seuls capables de nous procurer une félicité tangible,) n'y entrez pas vous-mêmes et empêchez vos adhérents d'y pénétrer."

Ne possèdent-ils pas des bibliothèques immenses, meublées de livres merveilleux ? Ne connaissent-ils pas l'étymologie des mots, qui joue un rôle prépondérant dans l'interprétation des textes ?

Ne sont-ils pas les propriétaires des écoles, des séminaires, des maisons d'enseignement ? Pour enseigner quoi ? à ruminer des chapelets, des patenôtres, à mémoriser les saloperies de Salomon, de David et du père Abraham qui enfilait sa servante sur les genoux de sa légitime épouse Sara. Là on apprend que Jacob, un des bien-aimés du Seigneur, couchait plus souvent avec les deux chambrières ou caméristes, la belle Zelpha et la non moins jolie Bala, qu'avec Lia et Racket, ses femmes supposées légitimes.

Et les Juifs se vantent d'être les descendants directs de cette lignée de bâtards. A chacun son orgueil !

Il me semble qu'il y a peu de gloire à retirer d'une extraction ancillaire. Mais les Juifs ont la manie, comme les chrétiens et les musulmans d'ailleurs, de vanter leurs aïeux, même s'ils furent de fieffés scélérats.

Cependant, quand on étudie les origines de cette humanité et apprend que les primitifs, nos glorieux ancêtres, étaient des anthropophages, d'horribles cannibales qui s'entre-tuaient pour se dévorer, et que les modernes continuent de s'entre-déchirer pour dominer, on sent un immense dégoût nous envahir et nous couvrir d'ignominie.

Ne parlons jamais de nos ancêtres.

C'est infiniment mieux, car nous portons, stéréotypés dans nos chairs leurs vices et la responsabilité héréditaire de leurs forfaits. Cherchons à faire mieux, et non pas à les imiter. C'est de leur faute si l'Église a persécuté ses ennemis, si elle a régné par le fer et l'hypocrisie. Si nos aïeux eussent été des héros, d'honnêtes citoyens, ils n'eussent pas supporté les tyrans, autant sacerdotaux que politiques, qui ont ravagé la terre, vulgarisé l'erreur, appauvri les royaumes et multiplié les martyrs. Oublions les ai eux et leurs complices, qui furent la cause initiale de nos misères, de notre ignorance et de la fragilité de notre complexion. Leurs abus sans nombre, leurs vices, leurs passions, nous ont laissé en héritage une fragilité somatique évidente et un sang presque dégénéré. Comme disait judicieusement Max Nordau : "Les qualités des Pères sont amoindries dans les enfants, mais les défauts et les vices sont grossis et progressent."

La génération actuelle fait plus que confirmer la thèse du philosophe allemand.

Certains écrivains, un peu trop désinvoltes et même diffamatoires, accusent le Christ d'avoir prêché la guerre. C'est faire au charpentier une flagrante injustice. Loin d'avoir agi en belliciste ou en fauteur de conflits, il refusa une royauté qu'on lui offrit précisément pour ne pas se mettre à la tête d'une armée. Israël attendait un Messie belliqueux, annoncé comme tel par les prophètes et les patriotes. Au contraire, Jésus prêchait le pardon des offenses et la fraternité des peuples. "Aimez vos ennemis. Faites du bien à ceux qui vous haïssent ou vous persécutent.

Rendez le mal pour le bien. Ne vous vengez pas. Heureux les pacifiques, car ils posséderont la terre !" laissant entendre par là que les batailleurs, les conquérants ne l'ont jamais possédée. Ils n'ont fait que l'ensanglanter. Jésus repoussait avec dédain toute idée de représailles. Il disait même qu'il n'aurait qu'à prier son Père et douze légions d'anges accourraient à son secours pour l'arracher aux mains de ses tortionnaires. Les idiots ont tout de suite pensé que ces anges descendraient du ciel, armés de pied en cap, et qu'ils auraient bondi sur les persécuteurs. Mais non ! Restons dans les bornes de la logique. La Palestine souffrait sous la botte oppressive des Romains. Double figure, parce que l'Italie à la forme d'une botte, topographiquement parlant. Le charpentier, dont le génie commençait à être connu dans les pays circonvoisins, n'eût eu alors qu'à lancer un appel énergique et des légions de soldats seraient accourues de toutes parts s'enrôler sous sa bannière. Écraser le Romain était le désir intime et secret de tous ces subjugués. Christ le savait, Quand les Hébreux, ses compatriotes, l'entendirent pérorer sur la douceur, la tendresse, l'altruisme, ils furent amèrement déçus. Ils espéraient un matamore, un fantabosse, un Pompée juif, un Jules César, un Tamerlan, qui les eût menés au triomphe et à la délivrance.

Ils le prirent alors pour une poule mouillée. Car le naturel des bêtes à face humaine est d'admirer la brute, le fauve, le destructeur, le héros, le casse-gueule. On n'avait pas encore vu sur la terre un être capable de recevoir une gifle sans la rendre, quand il en était capable.

Ce phénomène décevant était visible dans Jésus. Cependant, n'allons pas croire, parce qu'il interdisait les représailles et les agressions meurtrières, qu'il était un lâche, qu'il se dérobaît au danger. Non. Bien au contraire, vaillant, brave sans forfanterie, il allait même au-devant des coups, à l'instar du mouton de montagne qui s'en va rencontrer le chasseur au lieu de le fuir.

Pacifique ne veut pas dire poltron. Le véritable poltron est celui qui tue, qui s'enrôle pour massacrer des gens qu'il ne connaît point, parce qu'il est trop lâche pour tuer ceux qui le poussent à la guerre.

Le doux charpentier ne reculait jamais devant un danger, et lorsque l'opportunité se présentait, il ne manquait pas d'humilier les pharisiens et les

scribes, les riches et les docteurs de la loi, en leur carabinant d'indigestes épigrammes.

Une fois entre autres, alors qu'un pharisien l'avait invité à dîner, après s'être copieusement repu, il dit à son amphitryon : "Ton repas était excellent, mais toi, tu es une canaille (ou quelque chose d'analogue.)" Un docteur de la loi, qui avait été son commensal, reprit là-dessus :

"Tu nous insultes, nous aussi."

"Certainement, crapule, te crois-tu meilleur que ton complice ? Clique d'impoteurs, croyez-vous m'acheter avec une assiettée de légumes ou un plat de lentilles, comme Esaü de capillaire mémoire ?" Si les choses ne se sont pas passées exactement comme je les raconte, consultez Luc, chapitre onze, versets 37 et les suivants, et vous lirez ce qui suit :

"Pendant qu'il (Jésus) parlait, un pharisien le pria de dîner chez lui. Jésus entra et se mit à table. Or le pharisien vit avec étonnement qu'il n'avait point fait d'ablution avant de manger (crime irrémissible chez ces hypocrites.) Le Seigneur lui dit : "Vous, pharisiens, vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat ; mais au dedans de vous tout est plein de rapine et d'iniquité. "Malheur à vous, pharisiens, qui payez la dîme de la menthe et du cumin, de la rue et de toute espèce de légumes, mais qui n'avez nul souci de la justice et de l'amour de Dieu !

C'est ça qu'il faut pratiquer, sans omettre le reste.

"Malheur à vous, pharisiens, qui aimez les premiers sièges dans les synagogues et les salutations dans les places publiques !

"Malheur à vous, parce que vous ressemblez à des sépulchres blanchis qu'on NE VOIT PAS, (les sépulchres alors étaient dissimulés dans le sol,) et sur lesquels on marche sans le savoir. Alors un docteur de la loi prenant la parole lui dit : "Maître, en parlant de la sorte, vous nous outragez aussi." Jésus répondit : "Et à vous aussi, docteurs de la loi malheur ! parce que vous chargez les hommes de fardeaux pesants, que vous n'osez toucher du bout du doigt. Etc." Et le disert Galiléen continue ses reproches, enguirlandant ses hôtes et les menaçant de châtiments sévères pour avoir creusé des tombeaux aux prophètes, les hérétiques de cette époque et des règnes antérieurs. Que penser alors des inquisiteurs, des dragons de Louvois, de la de Maintenon, du Père de La Chaise, des jésuites, des dominicains et de toute la phalange, qui, tous sans exception, connaissaient les Évangiles et, s'en moquant, faisaient cent fois pis que les pharisiens et les scribes de l'époque christique ?...

Par cette anecdote du dîner chez le pharisien, on constate qu'on n'aguichait pas le charpentier avec des festins ou des paroles obséquieuses, à l'instar de certains soi-disant communistes qu'on séduit avec un apéritif, un piccolo, un emploi rémunérateur, une banane ou un éclair au chocolat. Nombreux sont ces gens-là qui ont trahi leurs camarades, fait rater des conspirations, soit pour les beaux yeux d'une coquette en jupon blanc ou

l'absolution d'un hermaphrodite en surplus. Jaurès lui-même, l'intrépide, l'éloquent Jaurès, qui joua un rôle si brillant dans les grèves de Carmaux et les polémiques de l'affaire Dreyfus, Jaurès, dis-je, athée inconvertible, laissait sa femme et son enfant fréquenter l'église.

Était-ce veulerie, lâcheté ou velléité de sa part ? Je ne le crois pas. Jaurès, comme Jésus de Galilée, était probablement inhibé par des circonstances incontrôlables d'intervenir dans la croyance de sa femme.

Probablement que sa femme l'eût traîné devant les tribunaux, s'il eût agi brutalement ou par contrainte pour l'empêcher de fréquenter les tripots religieux. Je l'ignore. Je ne fais que conjecturer. Mais une chose dont je suis certain, c'est que Jésus n'a jamais baptisé, bien que ses pseudo-disciples exerçaient le métier de sauteurs, comme Jean l'acridophage, et qu'ils trempaient des imbéciles dans le Jourdain. Pouvait-il les en empêcher ?

Je ne le crois pas plus que le fondateur du journal l'Humanité n'était capable d'arrêter sa vilaine moitié de courir après ses ecclésiastiques enjôleurs.

On est peut-être demi-maître de soi, mais jamais maître des autres ni de leurs sentiments. Et avec la fatale émancipation de la femme, le mari est devenu le prisonnier obligatoirement muet de la maîtresse du logis.

Un autre genre d'inquisition.

La femme commande, les tribunaux agissent. La victime : le cocu. Le Christ, dont nous sommes contraints de reconnaître la sagesse, quand il vit que ses suiveurs étaient en train de pasticher Jean le Sauteur, déménagea subito presto et conduisit sa bande dans un endroit où l'eau était plutôt rare. Ce qui fit que les trempés baptismaux furent contraints, faute d'eau, d'interrompre leur hydrologique ministère. Toutefois, après la mort du Crucifié, ces entêtés se reprirent, et :

"A l'eau les niguedouilles qu'on vous baptise !" Depuis cette tragique époque les successeurs des poissonniers de la Tibériade plongent les enfants de Satan, c'est-à-dire leur postérité, pour les déterger. Mais leur lessive, baptismale et sacramentelle, semble bien peu efficace, car de génération en génération, leurs adeptes (qui sont aussi leurs enfants) sont de plus en plus sales, de plus en plus encroûtés par le larcin papal, qu'aucun baptême ne semble, hélas ! Pouvoir dégraisser.

Certains esprits qui se pensent forts mais sont plutôt illogiques et peu compréhensifs, accusent Jésus d'avoir fomenté des scissions, et d'avoir dit lui-même : " Je ne suis pas venu apporter la paix sur la terre, mais la division," C'est vrai.

Mais quel genre de division ? L'inévitable, si nous voulons nous soustraire à la tyrannie, au mensonge, à la duplicité. N'est-ce pas ce que les théories communistes et la libre pensée font actuellement ? Ne divisent-elles pas les ménages ? Celui de Jaurès n'en est-il pas un témoignage irrécusable ?

Nombreuses sont les familles divisées, scindées, désunies par la lumière du rationalisme. Le communisme du Christ n'était pas différent des doctrines libertaires qui se prêchent aujourd'hui. Et ces doctrines allument des conflits domestiques entre le père et le fils, la mère et la fille, entre les membres de la famille. C'est exactement ce que le Galiléen préconisait. Ses théories, qui sont celles du vrai Dieu, étaient émancipatrices, tendaient vers l'affranchissement des masses asservies et aveugles.

Ses révoltes étaient dirigées contre les traditions, les indéracinables traditions, l'autel, le tabernacle, le temple, la ploutocratie, la monarchie, le pharisaïsme, la famille. Et quand on mentionne la famille, on sent tout de suite une animosité amère s'emparer de nos interlocuteurs. D'amis qu'ils sont ils deviennent instantanément hostiles, parce qu'on ose attaquer la famille, ce vestige du patriarcat, des oligarchies tyranniques, des civilisations vermoulues. La famille, c'est intouchable. La mère surtout, c'est quelqu'un, une autre divinité, aussi infaillible que le pape. Toutes les mères sont bonnes, et parmi les bonnes, la nôtre est sûrement la meilleure. Nommez-moi l'homme dont sa maternelle n'est pas une sainte, un chef-d'œuvre de sollicitude, de tendresse, etc.

Mais, idiots que sont les mâles, ils oublient donc que c'est grâce à la femme, à la procréatrice, si les tyrans ont vaincu et les prêtres dominé et dominant encore. Sans cet auxiliaire que feraient les dominateurs, les coryphées, les despotes et les prêtres ? Rien, absolvent rien.

Ils deviendraient aussi faibles que Samson après sa tonsure.

La force de l'homme, du gouverneur, du monarque, de l'Église, repose dans le monstre aux longs cheveux, dans la bête à l'abondante crinière : la femme. Ôtez la femme au monstre clérical et militaire, au Samson massacreur et luxurieux, vous le verrez tomber en enfance et périr aussitôt.

La famille est bien quand elle a des pensées charitables, lumineuses, altruistes ; qu'elle respecte les opinions d'autrui et n'étaye point les oppresseurs.

C'est rare que vous voyez cela. Il y a toujours des membres de cette communauté qui sont réfractaires et multiplient les embêtements. La plupart du temps, la reine, la souveraine, la grande dictatrice, la mère, sur laquelle les politiciens du temple et du palais reposent pour leur candidature et leur élection, est celle qui met, qui dresse le plus d'entraves. Pouvez-vous blâmer le Christ d'avoir combattu l'esprit de famille, esprit contaminé par les traditions ancestrales et pharisaïques ? C'est la famille qui soutient l'Église et l'État, par conséquent le Mal. C'est grâce à la communauté familiale que les superstitions et la tyrannie s'éternisent dans un pays. Voulez-vous l'affranchissement d'un pays, d'une faction, vous n'avez qu'à soustraire la femme à ses chefs, et vous verrez cet organisme périlcliter et finalement s'éteindre.

Oui, le Communiste de Nazareth fit des efforts suprêmes pour enrayer cette mentalité néfaste de la famille, force de l'État et de la religion, famille enracinée dans le terroir et les superstitions ataviques ; famille cimentée dans le chauvinisme, agglutinée au sacerdoce, abêtie par la foi , idiotisée par le culte. Vaillant, sublime, herculéen, l'humble charpentier livrait une bataille homérique contre le poulpe national, dont les tentacules visqueux garrotaient ses compatriotes et les suçaient tyranniquement.

Il prêchait la rébellion contre cet édifice souventes fois millénaire, érigé par des superstitions, des mensonges, des sévices, des guerres et les tares ancestrales devenues des lois. Ses contemporains le tuèrent pour avoir voulu les éclairer, les arracher au despotisme levitico-mosaïque qui régnait en Palestine depuis la farce du Sinaï, qu'il condamnait publiquement, en répétant sans cesse : "Moïse vous a dit ceci ou cela, mais moi, je vous dis le contraire.

Moïse vous a dit : Œil pour œil, dent pour dent, meurtrissure pour meurtrissure.

Mais moi, j'abhorre le talion. Aimez vos ennemis. Ne tuez pas. Moïse institua un sacerdoce, mais moi je vous dis que, si vous voulez prier, enfermez-vous dans votre chambre, et loin de tout regard admirateur, invoquez le Père en esprit et en vérité. Éloignez-vous du temple, cette caverne de voleurs ou un cérémonial pompeux et idolâtrique a remplacé la piété. J'ai horreur des sacrifices, invention sacerdotale, c'est-à-dire diabolique. Ce que je vous commande c'est la miséricorde et de vous aimer les uns les autres.

Je suis venu détruire l'œuvre de la femme, c'est-à-dire l'adultère, le mensonge, la fornication, l'envie, la fainéantise, la vanité, la haine, les guerres et la mort."

Je dois m'interrompre, car je ne finirais plus si je tentais de rapporter toutes les citations révolutionnaires du Communiste nazaréen. Il commença sa carrière d'insurgé à l'âge de douze ans seulement, alors qu'il enguirlanda ses parents d'une remarquable façon, en leur disant :

"Si vous ne vouliez pas me perdre vous n'aviez qu'à pas me mener au temple." Signifiant par ces paroles que le temple, l'église, la caverne des brigands, est un trou de vipères, l'endroit dangereux par excellence et tout choisi pour égarer, pour anuiter, pour perdre enfin les enfants, les familles, le monde. Hélas ! Personne n'a compris la leçon.

On continua d'ériger des repaires religieux, dans lesquels l'humanité entière se perdit et s'idiotisa.

En voyez-vous beaucoup d'enfants, à l'âge de douze ans, administrer une mercuriale aussi salutaire à ses paternels ? Jamais. Christ fut le seul, l'unique, parce que cette doctrine, cette lumière résidait en lui. Il l'avait dans la peau. D'aucuns diront : "Ils ne sont pas rares les enfants qui se rebellent contre leurs parents." D'accord ! Mais leurs révoltes sont

suscitées par des caprices, des futilités ou des vices. Vous n'en avez jamais vu qui se soient gendarmes contre les lares familiaux et leurs ministres, du moins quand ils sont petits. Christ débuta sa carrière en démontrant que le temple est un lieu de perdition. Il en profita pour confondre les docteurs aux savantes barbiches et leur appliquer la première gifle orale de sa lutte homérique contre cette clique de prétentieux scélérats.

À un âge aussi tendre, disons presque embryonnaire, et surtout dans ces temps ténébreux où tous juraient par le temple et l'autel, personne ne pouvait lui avoir appris ces choses ni les lui avoir insufflées. Il fallait donc qu'il fût né ainsi.

Sa doctrine ne pouvait pas émaner de ses parents, c'étaient des habitués du temple. Ils ont vécu en Juifs et sont morts hébraïquement, dans la foi de Moïse et des pharisiens.

Ils étaient à tout instant scandalisés de ses brocards et de ses javelots. Il leur causait des transes terribles.

Ils le prenaient parfois pour un déséquilibré, surtout quand il leur ramenait la cheminée cervicale et leur mettait la suie sous le nez. Il humilie sa mère à Cana, en l'invitant à se mêler de ses affaires. Qu'est-ce que cela pouvait lui faire que les noceurs, les pochards manquassent de vin... Il s'en balançait, je vous l'assure.

Il reproche à ses frères, nés du même père, de chercher la gloriole, alors que ceux-ci le sollicitaient d'aller faire des prodiges en Judée (quartier des riches) devant l'aristocratie de l'époque, afin que la gloire du fraternel les éclabousse. Il se moque de ces incompetents, de ces bombyx processionnaires bons qu'à suivre les foules au temple. Quand il s'y rend lui-même, ce n'est que pour catapulter ses projectiles, ses épigrammes, ses reproches, contre les histrions du culte, les vilains tenanciers. Il les rabroue chacun leur tour : pharisiens, saduccéens, publicains, scribes, docteurs de la loi, prêtres, lévites, Hérode qu'il traite de renard, enfin toute la clique qu'il compare à des serpents, à des chiens, à des vipères.

Enfin, toute la ménagerie y passe. Si Jésus de Nazareth ne fut pas un bon communiste, un excellent et irréductible révolutionnaire, vous n'en verrez jamais.

Il n'excepte personne, morigène tous les goujats, même ceux de sa famille. Cet homme était ouvert, franc, loyal, sans frousse et sans reproche.

Et c'est vrai que sa doctrine divise les ménages, scinde les familles, désorganise les sociétés les plus matoise ment organisées, les plus malignement agencées, parce qu'elle fait de la lumière, dénonce les coins obscurs et souillés, révèle les saloperies occultes soigneusement dissimulées, les crimes abscons, enfin nettoie comme le fleuve Alphée fit des écuries d'Augias.

Admirable, le Charpentier ! Au lieu de le censurer en Zoïle, il faut plutôt chercher à le comprendre et à l'imiter. Loin de craindre ses ennemis

et de se cacher en froussard, il va les affronter à la synagogue, au temple, au prétoire, n'importe où.

Lorsque les centurions vont l'appréhender, ils tremblent comme des lièvres. Lui s'avance. "C'est moi que vous cherchez, me voici."

Il appelle Judas son ami, pour nous apprendre à cette heure tragique que la plupart des amis sont des traîtres, des Judas. Sa clique de couards se sauve et il reste seul au gibet avec Madeleine la gourgandine, la chorégraphe, la sale putain.

Les autres, ses vaillants défenseurs, se sont évaporés parce que leur amitié n'était, en effet, que de la vapeur, qu'un simulacre. Même sa mère s'esbigne par crainte ou par honte... N'avait-il pas eu raison de les morigéner, de les tancer vertement chacun leur tour et de leur dire leurs quatre vérités?... Peut-on blâmer Jésus si la lumière de ses maximes offusque les hypocrites et les incorrigibles? Les évangiles ont allumé des conflits, c'est vrai, Mais faut-il dissimuler la lumière sous la soutane ou le boisseau, de crainte d'éblouir les spectateurs?

Les parents s'en tiennent mordicus à la foi ancestrale, aux anciennes coutumes, aux vieilles, à l'arche d'alliance, à la verge fleurie d'Aaron (c'est-à-dire du prêtre que la femme préfère à celle de son époux,) à l'hostie plate et à la soutane. Si un membre de la famille tente de s'émanciper des chaînes de l'Église ou de la politique vermoulue de son patelin, spontanément un conflit éclate entre lui et ses parents. Si c'est le père, comme dans le cas de Jean Jaurès, sa femme le boudera nuit et jour, ses enfants le regarderont d'un air craintif, et les voisins lui crieront des insultes.

Il arrive souvent que cet affranchi l'est grâce aux paroles du Christ qu'on lui a cachées pendant toute son enfance. Parfois aussi, les paraboles lui ayant été mal expliquées, l'ont tenu dans l'ignorance, le mysticisme et partant l'abêtissement.

Mais lorsque ces figures sont clairement, judicieusement exégésées, elles deviennent des phares lumineux qui éclairent la route. Quand le Christ dit :

"Vendez vos robes et achetez-vous une épée avec l'argent de vos robes, " nous ne sommes pas assez godiches, assez niais, pour interpréter ces paroles dans leur sens littéral. Ce serait bien le comble du ridicule.

On sait pertinemment qu'en ces temps-là tout le monde portait des robes. C'était le vêtement général, universellement adopté. Les pantalons, les pourpoints, les haut-de-chausses, les culottes, etc., étaient inconnus. En vendant leurs robes pour s'acheter des épées, ils se déshabillaient complètement.

Les voyez-vous, flambant nus dans la rue, les carrefours, le long des routes, la verge de Moïse (c'est-à-dire le robinet urinaire) au vent, pendante ou en érection chez les mâles, et brandissant un glaive dans la dextre, chez les droitiers, et dans la senestre chez les gauchers? Quel

spectacle édifiant c'eût été ! Jérusalem eût été convertie en un bedlan urbain, scandaleux et burlesque à la fois. Non ! Soyons logiques.

Le génie christique est surtout remarquable dans ses paraboles. La robe symbolise l'autorité. C'est une chose connue depuis les temps les plus reculés. Larousse même en parle, L'épée, c'est la parole, le verbe, la lutte enfin qu'on doit livrer à l'autorité, à la robe.

Jésus voulait parler du glaive ancipité, glaive à deux tranchants, c'est-à-dire le verbe incisif, l'épée invincible, laquelle doit assurer le triomphe aux idées saines, à la lumière, à la vie. Que ceux qui ont une robe, c'est-à-dire qui exercent une autorité quelconque en ce monde ou dans leur milieu, qu'ils se démunissent de leur robe, de leurs fonctions préjudiciables au prochain, tyranniques souvent, et qu'ils se servent de leur instruction comme d'une épée pour combattre les tyrans, les robins, (les porte-robe,) les ensoutanés, les chefs religieux et civils, qui persécutent et vivent aux dépens des misérables publiques. Voilà ce que le Christ signifiait lorsqu'il dit de se défaire de nos robes et de s'acquérir un glaive.

Ce n'était pas un glaive homicide dont il voulait parler, mais le glaive de la raison, du rationalisme, l'invincible et flamboyante épée de la logique.

On en voit quelques-uns de ces héros, par malheur rarissimes, quitter la soutane ou un emploi lucratif, prendre la plume ou la tribune, armés d'un verbe tranchant, acéré comme un glaive, et accomplir des prouesses vraiment magnifiques. On peut citer parmi ceux-là Lamennais, l'abbé Jules Claraz, Rahard l'ex-trappiste, Vinet, Turmel, Chiniquy, Jean-Marc Aries, et quelques autres dont le nom m'échappe, mais dont l'épée, supplantatrice de la robe (soutane,) fait des prodiges de valeur.

Si la dialectique de Jésus alluma des conflits, au lieu d'assurer la paix au monde, pouvait-il en être autrement ? Les théories communistes actuelles n'en font-elles pas autant ?

Ne jettent-elles pas le désarroi dans les foyers, les pays et la société ? Si Christ n'eut rien dit et laissé les pharisiens, lévites et compagnie continuer leur infâme commerce d'exploitation et d'hypocrisie, le grand prêtre juif serait aujourd'hui à la place du pape romain, et c'est lui qui serait, selon la parole du Nazaréen, le prince du monde. Vous répondrez que ce serait infiniment mieux.

J'endosse vos convictions et vos objections.

Mais il fallait suivre le processus, c'est-à-dire que le mal de ces jours sombres fût suivi par un plus grand encore, afin que, maintenant, avec plus de lumière, d'arguments et de puissance, les hommes se débarrassent définitivement de tous les cultes, de tous les imposteurs cléricaux, de quelque habit qu'ils se couvrent, et jouissent d'une paix durable que leur a toujours refusé le régime sacerdotal.

Puisque le Christ était seul de son parti, comment voudriez-vous qu'il eût pu renverser le Sanhédrin, le pharisaïsme, la cléricaille de son époque aussi omnipotente en ces temps-là qu'elle l'est aujourd'hui. Il le savait fort bien. Mais il eut le courage de jeter en terre une semence qui prit plusieurs siècles à germer et qui aujourd'hui donne des résultats sensationnels. Cependant, si sa doctrine n'a pas réussi, n'a pas éclos spontanément, elle renversa quatre mille ans de traditions et d'idolâtrie, de mosaïsme et de pharisaïsme, en trois ans seulement de prédications C'est un record.

Ses apôtres, ou plutôt ses suiveurs, ne l'ont pas aidé. Ils lui ont considérablement nui, ne comprenant jamais le jeune Maître, le contredisant à tout propos, et ne l'accompagnant que pour être copieusement ravitaillés. Comme il s'en plaint lui-même. Ce sont ces imbéciles, indolents et fanatiques, qui ont enfanté la quatrième Bête dont parle Daniel, si hideuse que le prophète ne put la décrire. Jean l'Apocalyptique tient le même langage.

Ce monstre, que nous avons reconnu dans le catholicisme ou plutôt la papauté, devra périr un jour, tout autant que les trois autres bêtes antérieures que visionna le prophète et qui ont régné quelque temps : la puissance ou lion babylonien ; l'ours médo-persan pendant les guerres de Cyrus, Darius, Artaxercès, Xerxès, Cyaxare ou Assuerus ; le léopard macédonien, civilisation hellénique ; et enfin, l'Hydre papale, monstrueuse, sanguinaires terriblement forte, qui écrase ceux qu'elle ne peut dévorer, d'après ce que dit Daniel.

Ceux qu'elle dévore, ce sont ses propres enfants, ses fidèles, par les guerres et les impôts. Ceux qu'elle écrase, ce sont les hérétiques, les dissidents, ses adversaires. Ceux-là elle les trépigne, les écrabouille sans pitié. Mastodonte romain, sans cœur et sans entrailles, pendant quelques dix huit cents ans, l'Église règne et passe en broyant tout sous ses sabots. Mais le glaive à deux tranchants, qui remplacera la robe autoritaire et impudique, la vaincra, la tuera et en jettera les décombres infectes dans le même dépotoir ou l'histoire à enseveli les dieux et les civilisations périmes.

Loin d'avoir exhorté à la guerre, Jésus dit à Pierre, qui voulait le défendre : "Rengaine. Celui qui se servira du glaive périra par le glaive." Voilà une leçon dont les enseignants religieux devraient tenir compte. L'apôtre ne cherchait pas à se défendre lui-même, ce n'était pas lui qui était outragé, mais son Maître.

Le Nazaréen en profite pour lui dire de rengainer ; qu'il n'a besoin de personne pour le défendre ; qu'il n'aurait qu'à appeler, qu'à crier, et des légions surgiraient de tous côtés à sa rescousse. Mais celui-là qui venait de tirer l'épée, s'en était servi pour essoriller Malchus (roi,) le serviteur du grand prêtre. Quelle mirobolante figure !

Le serviteur du prêtre, c'est bien le roi, le gouverneur, le potentat, le bras séculier. Ces sicaires, ces défenseurs du sacerdoce n'ont pas d'oreilles

en effet, car les apôtres, les clercs, les zélés missionnaires, les prélats surtout, les leur ont coupées avec le glaive de leurs gueules intellecticides.

Voilà les dangereux meurtriers, comme il les signalera, en disant :

"Ne craignez pas ceux qui ont le pouvoir de tuer le corps seulement, mais redoutez plutôt ceux dont les prérogatives s'étendent à fausser la conscience, à obnubiler l'intelligence, à obscurcir les facultés morales et psychiques, à précipiter l'âme et son enveloppe (le corps) dans la géhenne. Voilà les meurtriers dont vous devez vous méfier."

Or ceux-là, ce sont et ne peuvent être autres que ceux qui enseignent les erreurs dogmatiques, les ténèbres scripturales et théologiques, les non-sens traditionnels, et qui, pour asseoir leur feinte autorité, ordonnent les Saint-Barthélemy, les persécutions, les dragonnades, et qui, la croix d'une main et le goupillon (queue de renard) de l'autre, bénissent les engins homicides et harangent leurs soldatesques pour presser la tuerie. Ces gens, comme le Père de La Chaise, Louvois, la de Maintenon, le roi soleil (c'est-à-dire Satan,) avec tous leurs semblables, pasticheurs, mimes, singes et émules, méritent, selon moi, une punition terrible, sinon éternelle, parce qu'ils n'ignoraient pas, aucun dieux, l'énormité de leurs crimes ni les indescriptibles souffrances de leurs victimes.

D'autre part, si le curé n'était supporté par ses paroissiens, il serait forcé d'enfiler les salopettes et d'aller s'embaucher quelque part. Donc, le peuple crédule et courtisan a aussi sa part de culpabilité.

Si le jeune homme, au lieu de s'embrigader, se rebéquait, refusait de marcher, l'armée n'existerait pas ou se désagrégerait, et les guerres viendraient à s'éteindre. Si personne n'allait à l'église, les marchands du temple fermeraient boutique. Si les chefs sont coupables, la justice commande qu'ils rétribuent en proportion de la gravité de leurs forfaits. Qu'on instruisse le peuple, il finira par comprendre ses intérêts. Impossible toutefois de convertir les fainéants du temple et du palais, aristocrates et bureaucrates, parce qu'ils vivent de la misère de la plèbe, de son imbécilité, de ses bobos et finalement de sa charogne. Ces flemmards sont tellement paresseux, que le paradis qu'ils échafaudent est un endroit où les élus auront la paradisiaque allégresse (disons ennui) de fainéanter l'éternité durant, sans avoir même à ruminer une basse messe.

Nous nous sommes grandement éloignés du Père de La Chaise pour s'accointer avec les dragonnades et dissenter un tantinet sur le Communiste de Nazareth. Revenons donc à ce révérend Père, auteur occulte, avec quelques autres de sa communauté, des tortures commises par les Missions bottées.

Malgré les persécutions et les excursions des dragons, l'hérésie résistait Louis XIV, urgé par les démons qui l'entouraient, notamment la de Maintenon et de La Chaise, se crut obligé de finir son ouvrage et obtenir l'unité religieuse comme il détenait l'unité politique. Orgueilleux à l'extrême, comme le soleil (c'est-à-dire Satan) son symbole, il voulait absolument que

l'État fut lui-même, et que tous les membres de cet État pensassent comme lui, ou plutôt comme ses conseillers, les jésuites et la tartufes que Françoise d'Aubigné, sa morganatique épouse.

Grand triomphe pour cette vermine, la révocation de l'édit de Nantes fut signée le 17 octobre 1685. "Le père de la Chaise a promis qu'il n'en coûterait pas une goutte de sang," écrivait la de Maintenon en revalant la nouvelle "Promesses de jésuite! dira Larousse! les dragonnades survinrent, les confesseurs bottés parcoururent les campagnes, 2,000,000 de réformés emportèrent hors de la France leur activité et leur industrie. Des pays entiers furent dévastés, les protestants égorgés par centaines, la France inondée de sang, déshonorée, affaiblie, ruinée pour satisfaire la dévotion d'un roi devenu imbécile, la haine d'une vieille et cruelle prostituée contre la religion de son enfance, les projets ambitieux du confesseur du roi et de l'infâme confrérie à laquelle il appartenait."

Et Larousse continue : C'est par les actes, les résultats, qu'il faut juger les hommes (on juge l'arbre par ses fruits, disait le Christ,) et, malgré toute sa modération apparente, le père de La Chaise laisse la mémoire d'un des dévots les plus violents et les plus odieux.

Ses contemporains, même Saint-Simon qui ne ménageait personne, se sont laissés prendre à ses dehors cauteleux. Malheureusement, l'homme privé disparaît devant l'homme public, et le nom du célèbre confesseur ne peut nous rappeler maintenant que cette politique souterraine, ces intrigues d'alcôve et de chapelle que les jésuites savaient mener si adroitement.

Le père de La Chaise, comme le père Escobar, personnifie le jésuitisme, l'astuce, la mauvaise foi, la persécution voilée sous une feinte bonhomie, la soif des richesses et de la puissance cachée sous des protestations d'humilité.

Maître de l'oreille du roi, il savait à propos inspirer à Louis XIV les résolutions les plus favorables à l'ordre des jésuites, en lui laissant la responsabilité et le mérite : provoquer en sa faveur des donations en bonnes terres, en bon argent comptant, et avoir l'air de les subir. C'était pour que la volonté de Dieu fût faite qu'il laissa le roi lui bâtir, au faubourg Saint-Antoine, une résidence princière, entourée des plus beaux jardins de Paris. Le château de Mont-Louis, possession des jésuites, embellie aux frais du trésor royal, devint son habitation particulière.

C'est là qu'il affectionnait vivre dans un luxe bien peu conforme à l'Évangile, à s'entourer de ses parents, de ses amis, de ses flatteurs, de toute une petite cour intime. Des bois, des vergers des jardins, des eaux jaillissantes embellissaient ce magnifique séjour, dont le roi, pour plaire à son confesseur, avait fait reconstruire et agrandir les bâtiments ; à telles enseignes que le peuple finit par donner à cette résidence le nom du Père-Lachaise, comme si elle eut été sa propriété. Le cimetière fondé, en 1804, sur le même emplacement porte encore la même dénomination.

## Michel Letellier

Letellier succéda au Père de La Chaise dans les fonctions de confesseur de Louis XIV. C'était un Normand, né en 1643, à Vire, et mort à La Flèche en 1719. Il fut présenté au monarque avec deux de ses confrères jésuites. "Deux tinrent la meilleure contenance qu'ils purent," lisons-nous dans la Vie de M. de Caylus, par Dettey, et "dirent ce qu'ils crurent de mieux pour parvenir au poste qui faisait tant de jaloux." Le père Letellier, en jésuite, en tartufe, se tint derrière eux, les yeux baissés, portant son grand chapeau sur deux mains jointes et ne disant mot. Ce faux air de modestie, dit Larousse, lui réussit. Le père Letellier fut choisi. Il avait raison de baisser les yeux, car il avait quelque chose de louche dans le regard. Louis XIV lui demanda s'il était parent de Letellier de Louvois. Il répondit, en affectant une grande humilité : "Moi, sire, je ne suis que le fils d'un paysan, qui n'a ni parents ni amis."

Mais, qu'on ne s'y laisse pas prendre.

Sous ces extérieurs modestes, Letellier dissimulait un caractère dominateur, arrogant, véhément, inflexible, un fanatisme ardent et aveugle pour la religion et surtout pour sa société.

Il persécuta les protestants et fut un des adversaires les plus zélés des jansénistes.

Il fit raser le couvent de Port Royal. Après ce forfait, le père Letellier ne fut pas satisfait ; il obtint du pape Clément XI, une autre fripouille de même calibre, la fameuse bulle Unigenitus, qui condamnait le livre des Réflexions morales de l'abbé Quesnel, et lorsque le Parlement refusa d'enregistrer la bulle, comme contraire aux doctrines du clergé gallican, il conseilla au roi de tenir un lit de justice pour contraindre les magistrats à l'obéissance, de suspendre le procureur général d'Aguesseau, un très honnête homme et merveilleux magistrat, et d'emprisonner le cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Comme on voit, Letellier n'y allait pas de main morte.

Il n'avait aucun égard envers qui que ce soit, évinçant, persécutant, culbutant même les personnages les plus hauts situés de la hiérarchie.

Toutefois, Louis XIV, qui sentait sa fin prochaine, ne se pliait plus aux exigences de son confesseur. Il refusa de recourir à ces expédients draconiens.

Hypocrite, comme ils le sont tous, Letellier savait être courtisan à ses heures et à la façon jésuitique.

Un jour, voyant Louis XIV morose, il s'enquit du motif de sa tristesse. Le monarque lui ayant confié qu'il se sentait rongé par un scrupule au sujet d'un impôt extraordinaire du dixième de tous les revenus, qu'il s'était vu obligé d'imposer pour venir au secours des finances épuisées, le miséricordieux confesseur, miséricordieux envers le vautour et cruel envers la proie, s'offrit bénévolement à consulter sur ce point les casuistes de son

ordre. On connaît d'avance la réponse des dits casuistes. "Ils statuèrent qu'il n'y avait pas matière à scrupule dans l'établissement d'un nouvel impôt, le prince étant le véritable propriétaire, le maître absolu de tous les biens du royaume."

De pareils raisonnements ne pouvaient manquer d'être goûtés et fort appréciés de la royale canaille.

Louis XIV mourut dans les bras de Letellier. Mais celui-ci, s'étant déclaré pour le duc du Maine contre le duc d'Orléans, fut exilé à Amiens d'abord, puis à La Flèche, où il termina son existence.

## Louis le Grand Fou

Larousse dit avec beaucoup de justesse : "Louis XIV avait l'infatuation de lui-même, la certitude de son infaillibilité basée sur le droit divin des rois, et formulée dans le vieil axiome monarchique : Le roi ne peut faillir." Mais ce pape monarchique, ce royal pontife n'a fait que cela faillir, s'égarer, multiplier les bévues, les adultères, les injustices et les persécutions contre ses propres sujets ennemis de Rome ou simplement de la soutane. Louis XIV, c'était un fat et rien d'autre. Il préférait Scaramouche à Molière, les platitudes des comédies vulgaires à l'immortel Poquelin.

Il est la vivante image de ce serviteur du grand prêtre, dont parle l'Évangile, qui gifla le Christ pour s'attirer l'appréciation de son maître. Louis XIV fut avant tout, le serviteur du manitou pontifical et de ses jésuites. Ce royal paltoquet était convaincu que le prince, né pour devenir roi, recevait en naissant ou plutôt dans sa germination prénatale, dans son embryonnaire évolution, le don de l'infaillibilité en matières rectrices ou gouvernementales. L'État, c'était le roi et nul autre. Il avait l'infatuation du pouvoir absolu, du despotisme intégral.

Le droit divin, auquel il croyait farouchement, conférait à celui qui en était investi par sa naissance une mission providentielle. Il était, en d'autres termes, l'instrument de Dieu entre les mains de ses ministres, le Malchus de la Bible. Aussi quel gâchis ! Quelles ruines épouvantables ce royal niguedouille à faites d'abord et à préparées. La Révolution fut un des corollaires inévitables des abus monarchiques et cléricaux. Personne ne l'ignore. Nous n'en parlons que pour remémorer, Mnémosyne, déesse de la mémoire, étant tellement oublieuse et infidèle.

Dans ses Instructions au duc d'Anjou, Louis le Grand Fou, dira : "Décidez : Dieu vous a fait roi, il vous donnera les lumières nécessaires."

Si le Très-Haut était censé lui fournir l'intelligence requise pour gouverner son royaume, comme il l'enseignait au duc d'Anjou et le croyait lui-même, comment se fait-il qu'il n'accomplissait rien, ne prenait jamais une décision sans consulter ses jésuites ? La lumière divine ne suffisait donc pas, celle des Fils de Loyola était supérieure...

L'orgueilleux, le superbe, ne s'aperçoit jamais, ne détecte jamais son propre ridicule. Il se croit tellement supérieur, qu'il ne voit pas qu'il est plein d'ordures et de péchés. Tel était Louis le Grand Fou.

Dans ses Instructions pour le Dauphin, il disait : atout ce qui se trouve dans l'étendue de nos États, de quelque nature que ce soit, nous appartient : les deniers qui sont dans notre cassette, ceux qui demeurent entre les mains de nos trésoriers et ceux que nous laissons (le grand généreux) dans le commerce de nos peuples." (Instructions pour le Dauphin.)

Si je ne commets d'erreur, on n'avait pas encore entendu discourir un monarque avec autant d'outrecuidance et de prétention, bien que les

empereurs romains eussent avant lui extériorisé des sentiments d'une pléthorique suffisance. Louis XIV, c'était l'orgueil incarné, l'orgueil fou, satanique, sans dissimulation.

Il était absolument convaincu qu'il était un être à part, exceptionnel, une sorte de demi dieu, propriétaire de son royaume et de ceux qu'il pouvait conquérir, c'est-à-dire voler, comme Satan est le possesseur de la terre, notre habitat.

Mais ce pleutre, si fêru du droit divin des rois, quand il allait arracher un royaume à un autre roi comme lui, que pensait-il donc ? Le droit divin n'était-il que pour les monarques de France et non pour les souverains des autres pays ? L'imbécile ! Mais, cet orgueilleux idiot, comme tous les orgueilleux sont naturellement idiots, n'agissait sans consulter les porte-soutane, surtout les jésuites qu'il préférait à la vulgaire prêtraille.

Donc, son droit divin de monarque avait besoin de conseils et de directives. Drôles de droits !

"A force de s'enfoncer dans cette idolâtrie de lui-même, les conseillers civils devinrent importuns," dit un auteur. Il s'irritait dès qu'un parlementaire lui donnait un conseil judicieux. Seuls, les avis des jésuites étaient écoutés et mis à exécution."

Étant dieu, qu'avait-il besoin de ces suggestions, qu'il trouvait importunes, ridicules ou intempestives.

Si quelqu'un de son royaume accomplissait quelque chose de remarquable voire de prodigieux, il voulait avoir sa part de gloriole.

Ce chef-d'œuvre, cette merveille s'était réalisée sous son règne. S'il n'eut été roi, la chose ne se serait certes pas accomplie.

S'il n'eut été assis sur sa fistule, le miracle ne se suerait pas produite. Il cherchait à ramener toute la gloire de son règne à lui-même, et à lui seul.

Cette infatuation devint bientôt une hantise. Les hommes d'élite lui devinrent un fardeau, et il se félicitait si l'un d'eux mourait, mêlant la divinité dans cette disparition.

Si le pauvre avait trépassé, c'est que Dieu l'avait puni de ne pas l'avoir assez soutenu, flatté, apprécié, ou d'avoir osé contrarié ses royales volontés...Fou, l'animal ! Fou, absolument fou, Louis le grand fou ! Aussi détraqué que Néron qui forçait les applaudissements au cirque après ses exubérances de maniaque.

Il fallait que les peuples fussent infiniment veules, stupides ou timorés, pour permettre à leurs chefs de pareilles tyrannies.

L'orgueil au fond, c'est de l'égoïsme.

Louis le grand Fou fut, en effet, un des êtres les plus égoïstes qu'on puisse rencontrer, même parmi cette caste de hautains.

Laissons la parole au Grand Dictionnaire, lequel, mieux que quiconque, nous peint avec une ressemblance artistique l'incroyable suffisance de ce despote.

"Les fautes que j'ai faites ont été par complaisance et pour me laisser aller trop nonchalamment aux avis des autres." "Réflexions sur le métier de roi." "Ainsi se fortifiait de jour en jour, dans cet homme infatué de lui-même, l'idée étrange et invraisemblable que c'était bien lui qui avait le génie de Colbert, de Louvois et de Vauban, qu'il réformait l'administration et les finances avec les deux premiers, qu'il fortifiait les villes avec le troisième et qu'il gagnait en personne les victoires de Turenne et de Condé.

Après ces grands hommes que Louis XIV traite avec un si singulier dédain la machine roula encore quelque temps d'impulsion," dit Saint-Simon. Bientôt les fautes se multiplièrent et la décadence arriva, sans toutefois que le maître ouvrît les yeux et vit qu'elle avait pour cause première son égoïsme.

Plus les fautes s'accumulèrent, plus sa haine s'aigrit contre les hommes qui pouvaient le juger.

Il n'y eut plus de place à Versailles que pour les courtisans béats ayant abdiqué toute intelligence, toute liberté d'esprit. Penser, parler furent deux torts impardonnables à ses yeux : c'était un commencement de sédition. Racine meurt disgracié pour avoir écrit un mémoire sur l'état du royaume.

Fénelon est exilé vingt ans, bien plus pour le Télémaque que pour le quiétisme. Saint-Simon, suspect du délit de voir clair et de juger, passe sa vie à l'écart, attendant à tout moment l'ordre d'exil.

Ayant conjecturé fort juste, que Lille capitulerait avant d'être secourue, il se voit appelé dans le cabinet du monarque et croit l'heure fatale arrivée.

"Monsieur, lui dit le roi, vous parlez, vous blâmez !"

Saint-Simon répond que les occasions donnent lieu de parler naturellement quelquefois. "Mais, reprend Louis XIV, vous parlez sur tout, sur les affaires !..."

Et de quoi aurait-il voulu qu'on parlât en 1709, Après Malplaquet ? Le maréchal de Vauban, illustré par sa longue carrière, honoré de toute la France, écrit un livre sur l'impôt, fruit de longues recherches, conçu dans l'intérêt de l'administration comme au point de vue du bien public ; il présente ce livre au roi.

"Dès ce moment, dit Saint-Simon, ses services, sa capacité militaire, unique en son genre, l'affection que le roi lui portait jusqu'à croire se couronner en l'élevant, tout disparut à ses yeux ; il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du bien public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne ; il s'en expliqua sans ménagement.

Le malheureux maréchal, porté tans tous les cœurs transats, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître, pour qui il avait tout fait.

Il mourut peu de mois Après, ne voyant plus personne, consumé de douleur et d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible jusqu'à ne pas faire semblant qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre." SAINT-SIMON.

Cet idiot prétendait que les bons rois font les bons ministres ; que le succès est l'œuvre du monarque et que les revers viennent des fautes des autres. Il arriva à régner seul, au milieu du silence, du mutisme imposé arbitrairement. "Mais, dit Larousse, cela n'empêcha pas le fleuve de suivre son cours et d'engloutir peu à peu le monarque, ses courtisans et la France elle-même." C'est ce qui arrive invariablement : les fautes des chefs entraînent la ruine des peuples. Les intrigues d'Abraham trafiquant sa femme pour thésauriser, suscitèrent des malédictions sur le peuple du pharaon et d'Abimélech, roi de Gérare. L'adultère de David, nous dit la Bible, avec la belle femme d'Urie, amena des malheurs terribles sur les populations d'Israël.

Les abominations de la monarchie et du clergé firent de même sur les peuples chrétiens, elles amenèrent la ruine, la peste, les famines et les révolutions nécessaires pour mettre un terme à ces monstrueux abus.

Le crime engendre des suites inéluctables, lesquelles ne frappent pas seulement les coupables, mais généralement la masse, qui fut trop lâche pour n'avoir endigué ces flots de scélératesses lorsqu'elle s'en aperçut.

C'eût été aussi facile de mettre le frein sous Louis XIV que sous Louis XVI. Certains libres penseurs, qui se croient dans la rectiligne et prônent une justice boiteuse et percluse, accusent Dieu de cruauté, parce qu'il est censé permettre les conflits homicides, séismes, cataclysmes, épidémies, invasions, et tout le cortège.

De prime abord, sans examen, sans analyse, cela semble injuste indiscutablement, que des populations, déjà misérables, pâtissent pour les errements de leurs coryphées et les leurs propres.

N'oublions pas, cependant, que le peuple, en autorisant ou laissant faire à ses papes, à ses prêtres, à ses leaders, à ses tyrans en un mot, les abominables crimes que l'Histoire leur reproche, connivait en quelque sorte avec les coupables.

Quand le despote mobilisait des armées, il y allait, prêtait ses bras robustes pour l'extermination des adversaires.

Lorsqu'un pape prêchait une croisade contre les Sarrasins ou contre un ennemi éventuel, il s'embrigadait avec liesse et même se dépouillait pour financer la tuerie. Et quand le peuple ne s'enrôlait pas, il applaudissait, avec frénésie, patriotisme ou dévotion, aux prouesses exterminatrices ou ruineuses de ses chefs.

La foule assistait en grand nombre aux autodafés (actes de foi,) lesquels étaient les performances sportives de l'époque.

C'était le grand théâtre, le grand guignol du moyen âge.

On acclamait les Borgia, les Jean XII, les Boniface VIII, les Grégoire VII et sa putain la comtesse Mathilde, et tous les autres papes sanguinaires, plus féroces que les Attila, les Tamerlan, les Gengis Khan, les rois de Ninive ou de Thèbes. On allait jusqu'à se prosterner devant leurs pantoufles (mules,) lesquelles, sur un coussin soyeux filigrané d'or et d'argent, constellé de pierres richissimes, précédaient, dans un carrosse spécial, sa sainteté et sa clique de forbans.

On s'agenouillait, se prosternait même (et l'on se prosterne encore au 20<sup>e</sup> siècle) sur le passage des bandits, des fainéants monarchiques et sacerdotaux, pour recevoir le salut des uns et la bénédiction des autres. Bénédiction, que Malachie, le prophète, assure se muer en malédiction en sinistres, en malheurs.

En effet, ces simagrées, ces simulacres de sorciers n'apportent que des tribulations et dues fléaux aux récipiendaires, qui sont assez nigauds pour courir après.

Dans le Nouveau-Brunswick, l'évêque effectue sa visite épiscopale ou pastorale, selon le charabia ecclésiastiques, tous les quatre ans. Quand la fatale année arrive, les paysans disent :

"Ce sera une année de disette." Et le meilleur du tour, c'est que la chose est fatalement vraie. Cependant, ces jocrisses vont recevoir leur évêque avec pompe et piété.

Il s'agenouillent dans la boue sur son passage et s'inclinent quand il esquisse son simulacre de bénédiction. Bénédiction, remarquez bien, qu'ils accusent eux-mêmes leur porter malheur.

Plus un pontife ou un monarque était cruel, plus la cohue l'affectionnait, ou lui manifestait des égards, des flatteries, des ovations. Quarante ans après la mort de Néron, on l'acclamait encore et le regrettait, disant qu'en son temps on avait du pain et des cirques. Pourvu que le vulgaire mange et s'amuse, il se balance pas mal de la justice et des déprédations chez les autres. Par conséquent, je ne trouve nullement injuste à ce que les complices, même passifs et surtout ceux-là, subissent les châtiments qui leur sont dévolus. Du reste, les calamités proviennent toujours de causes naturelles. Il y a famine parce qu'on fait la guerre au lieu de cultiver le sol.

Alors ne faites pas la guerre et cultivez le sol.

C'est une grosse lapalissade.

Point besoin de rejeter sur le Créateur la responsabilité de la disette et de l'incriminer des sottises humaines.

Si vos dirigeants ont perdu la tête, s'ils sont aussi maboulesques et prétentieux que Louis le Grand Fou et maniaques de marne aloi, incarcérez-les en lieu sûr, et continuez de vaquer à vos besoins.

Notre divin Maître, lui, conseillait de les castrer, et de les laisser libres. Ils deviendraient inoffensifs comme des boucs émasculés.

En tout cas, ils ne pourraient causer beaucoup de préjudices.

La guerre, en multipliant les cadavres, ne peut éviter d'engendrer des pestes, des épidémies microbiennes, des invasions pathogènes, plus funestes encore que les croisés. Le microbe, monstre infinitésimal, est le plus grand et le plus sournois des ennemis de l'humanité. Après le fléau de la guerre, le microbe calamiteux, épidémique, semeur de pourriture. Donc, ne faites pas la guerre, et les épidémies subséquentes seront ipso facto éliminées, ou du moins sensiblement amoindries.

Un séisme survient. On accuse encore le Créateur. Mais le vulgaire ignore qu'il s'en produit des centaines par jour sur la croûte terrestre. Les orages pluvieux se chiffrent par milliers quotidiennement. Les statistiques en rapportent au moins 5.000 par jour. Personne n'y rate attention, parce que ces tempêtes ou ces séismes de peu d'importance, ou sans conséquences fâcheuses, ne jettent la panique dans leur patelin. Mais un jour vient où le feu infernal, que les scientifards appellent souterrain ou gazeux, finit par se frayer un passage à travers les entrailles de notre maman la terre, et vlan ! Le cratère érupte. Les pertes de vie s'accumulent, se chiffrent à un total fantastique. On crie, on braille, on accuse la Divinité. C'est toujours de Sa faute, évidemment ! Les hommes sont si purs, si parfaits, si charitables les uns envers les autres, qu'ils ne peuvent être coupables d'aucun délit grave. Le bourreau, c'est Dieu.

S'il était tout-puissant, s'il existait d'abord, s'il avait des entrailles, etc., Il ne pourrait pas permettre de semblables avaries, de si pénibles catastrophes.

Raisonnements de goujats, d'imbéciles.

L'inévitable devait arriver. Des populations insensées vont se construire près des volcans et se pensent en sécurité.

Ce manque de prévoyance et de sagesse n'est pas attribuable à Dieu, mais aux indigènes qui bravent tout. Et quand la calamité arrive, que le volcan, après avoir grondé des jours et des heures, éclate, ils geignent, pleurent, se lamentent ou sont engloutis.

Incorrigibles, l'éruption terminée, attachés à leur volcan, à leur terroir, à leur gouffre comme à leur clocher, auteurs de leurs souffrances et de leurs ruines, ils retournent bâtir aux mêmes endroits, ou presque, avec la foi, l'espérance et la certitude même, que d'autres éruptions n'auront pas lieu, parce qu'ils sont de bons croyants, payent leur dîme, entretiennent leurs prêtres et mâchonnent leurs patenôtres.

Dieu, leur serviteur, est tenu de les protéger, de les galvaniser contre les substances laviques et délétères du vomisseur volcanique, de les immuniser enfin contre les rages de la montagne. C'est son devoir, en tant que Dieu, d'empêcher ce maudit cratère d'érupter, de faire des siennes. C'est à Lui à fermer la gueule à ce cracheur de lave engloutissante.

Imbéciles ! Triples imbéciles ! C'est-à-dire trois fois imbéciles chacun. Soyez prudents. N'édifiez jamais là où le péril est inévitable. Là où les débordements fluviaux sont saisonniers. Où les digues peuvent se rompre. Ou les cratères peuvent d'un moment à l'autre vous engloutir. La prudence est la mère de la sûreté, et, en excellente maternelle, elle vous conseille de ne jamais braver le péril, ni par forfanterie ni par abus de confiance. "Dieu protège les siens," hurlent la cléricaille et les idiots. D'accord ! Mais faut-il être des siens, et qui peut se vanter de l'être ? Comment pourrions-nous savoir si l'Éternel nous voit d'un œil satisfait, puisque nous transgressons tous, manquons tous de charité envers les autres, et partant sommes passibles de châtiments ou de reproches. La justice existe, même pour ceux qui la nient.

La malpropreté engendre les poux, l'impétigo, la gourme, les streptocoques, les staphylocoques, la blennorragie, la gonorrhée, la syphilis, et d'autres maladies graves. Ce n'est toujours pas la faute du Créateur si les salauds ne se nettoient.

On sait que l'Église interdisait le bain au temps de l'Inquisition. Ceux qui se lavaient trop souvent étaient soupçonnés de mahométisme, car les musulmans se lessivaient fréquemment.

Ils avaient des hammams ou bains publics comme autrefois les anciens Romains. Les Inquisiteurs voyaient d'un très mauvais œil les catholiques trop propres, trop soigneux de leurs personnes.

Voici ce que Michelet écrit à ce propos : "On imputa la lèpre aux croisades, à l'Asie.

L'Europe l'avait en elle-même. La guerre que le moyen âge déclara et à la chair et à la propreté ; devait porter son fruit.

Plus d'une sainte est vantée pour ne s'être jamais lavé même les mains. Et combien moins le reste. La nudité d'un moment eut été grand péché. Les mondains suivent fidèlement ces leçons de monachisme. Cette société subtile et raffinée, qui immole le mariage et ne semble animée que de la poésie, elle garde sur ce point si innocent un singulier scrupule.

Elle craint toute purification comme une souillure. Nul bain pendant mille ans ! Soyez sûr que pas un de ces chevaliers, de ces belles si éthérées, les Parceval, les Tristan, les Iseult, ne se lavaient jamais. De là un cruel accident, si peu poétique, en plein roman, les furieuses démangeaisons du treizième siècle."

Les seigneurs du Moyen âge étaient chevaleresques et pouilleux. Les Croisés ont répandu sur leur passage la vermine et le carnage, la mort et

le scandale. Malodorants, crasseux, ils allaient conquérir un dépotoir tumulaire, un supposé saint sépulcre : conque te bien conforme à leur saleté corporelle etc. psychique.

Tuer des gens pour une poubelle à cadavre, Voilà qui est bien le comble, le paroxysme de la superstition.

Aussi fallait-il que cette abominable entreprise Partit de Rome, l'officine du diable, l'inventrice des pires anomalies.

Cependant, il faut dire (entre parenthèses) que le pseudo-saint-sépulcre n'était que le prétexte des croisades catholiques. L'objectif, disons magnétique des papes, c'était de s'emparer du continent asiatique, qui était aux mains des Islamites, afin de l'exploiter de part en part et d'en savourer les Immenses richesses.

Avec l'Europe, qu'ils possédaient déjà, et l'Asie, qu'ils convoitaient, ils eussent été les maîtres du monde d'alors, l'Amérique n'étant pas encore découverte. Mais, des qu'elle le fut, Rome sut s'en emparer par le fer et le feu, le mensonge et la croix. Les Espagnols, qui les premiers vinrent, secondés ou plutôt poussés par les jésuites et les dominicains, s'empressèrent de christianiser les autochtones à coups d'arouebuse et d'engins meurtriers. Les chiens, les molosses furent les meilleurs missionnaires à quatre pattes. Ce n'étaient pas les missions bottées, mais les missions cyniques : la chiennaille. Ils égorgeaient les indigènes pendant que les bons Pères les baptisaient.

Ils eurent probablement leurs niches en paradis. Le Pape Alexandre VI, mieux connu sous le nom de Rodrigue Borgia, lui-même Espagnol de naissance et descendant de la famille des Borja, avait concédé à l'Espagne et au Portugal tous les territoires conquis ou à conquérir du Nouveau Continent. C'était du propre, infiniment malpropre. Comme disent Michelet et plusieurs auteurs, la malpropreté fut le grand vice du Moyen âge. Elle se perpétua longtemps après. La salle de réception ou d'audience des rois moyenâgeux n'était autre que leur garde-robe. Henri III accueillit Jacques Clément, son assassin, non sur le trône royal mais sur le trône fécal.

Il eut à s'en repentir. Cela nous donne une idée due la mentalité grossière et du protocole ordurier de ces temps de ténèbres. Les grandes dames de la cour, si dédaigneuses pourtant, recevaient souvent d'augustes, de grands personnages, assises sur l'insolite fauteuil. Nobles, cardinaux, évêques, prélats et plénipotentiaires, allaient présenter leurs hommages dans ce cabinet nauséabond. D'où il faut en conclure que les licences les plus malpropres et le plus libidineuses s'épanouirent dans ces rendez-vous peu odoriférants en dépit des parfums dont on avait la précaution de les asperger. On prétend que Marie-Antoinette y accueillait volontiers et fréquemment certains évêques de son choix, et notamment cet abbé de Vermond, censé son précepteur, mais qui, en réalité, n'était qu'un suppôt de la cour de Vienne.

Delbende écrit dans les Méfaits du Christianisme ; "Le règne de l'Église amena le règne de la malpropreté et il suffit d'être malpropre pour être canonisé, telle sainte Marie Alacoque !

La propreté du corps fut en effet considérée comme la "souillure de l'âme," et saint Athanase raconte avec enthousiasme que saint Antoine, malgré son grand âge, ne s'est jamais rendu coupable de se laver les pieds. Beaucoup plus tard, lorsque Thomas à Becket tomba assassiné et qu'on découvrit qu'il avait le corps couvert de vermine, les gens s'écrièrent : "Quel grand saint !" ... Il est notoire que, dans bien des pensionnats catholiques, les bains sont inconnus, sauf pour la première communion. Au XVIIe siècle on usa de parfums par ordre du roi, afin de...voiler l'odeur qu'exhalaient les corps non lavés ! Il est évident que notre confort moderne ne doit rien au christianisme : salles de bains, chauffage central, fauteuils moelleux, coussins, inventions diaboliques ! Au Moyen âge, lorsque des cœurs charitables proposèrent de mettre des bancs dans les écoles, l'Église s'y opposa en disant que la position des élèves accroupis sur le sol ou sur la paille (souvent humide) empêchait des pensées d'orgueil !" M. Delbende.

On reconnaît bien le clergé en cela : tenir leurs subalternes accroupis ou agenouillés, pour qu'ils ruminent toute leur infériorité, et que les tyrans, autant ecclésiastiques que civils, puissent les mener à leur guise et sans difficulté, sans redouter les récriminations et les révoltes. Le rebelle accroupi n'est pas dangereux. On a le temps de le tuer avant qu'il se lève. On sait que Benoît Labre fut béatifié d'abord et canonisé ensuite parce que les prêtres romains découvrirent à sa mort, qu'il ne s'était jamais lavé.

On rapporte que, dévoré par la vermine et une saleté inlessivable, il exhalait autour de lui une odeur tellement repoussante, qu'il mettait en fuite les plus déguenillés et les francs-mitoux. Il vécut à Rome dans un parasitisme un peu semblable à celui des gymnosophistes hindous et des yoghis. Cependant, quand il avait faim, il faisait la queue à la porte des couvents pour y mendier une lamentable pitance. Il visitait les églises et couchait dans une niche au Colisée. À sa mort, il passa spontanément pour un saint. Pourquoi ? Parce qu'il était crotté, infect, pestilentiel, écœurant.

Les curés de la ville, comme des corbeaux sur une carcasse, prévoyant déjà l'intérêt qui s'attacherait à ses reliques, se les disputèrent avec acharnement, allant jusqu'à se battre entre eux pour la possession d'une loque fétide. Le peuple fanatisé se précipite pour voir, toucher et baiser ses restes pestilentiels.

On s'arrache les hideux lambeaux qui le recouvrent. Le cadavre est solennellement inhumé dans l'église de Notre-Dame-des-monts, et le saint-père octroie au glorieux mort, décédé dans la crasse, la sainteté et la vermine, le titre de vénérable. On ne s'arrêta pas là. Les miracles se multiplièrent sur son tombeau, miracles opérés par les poux sans doute, et attestés par des gens dignes de foi.

Mais la foi d'un catholique, ou de n'importe quel croyant, que peut-elle valoir aux yeux de la Divinité d'abord et des honnêtes gens ensuite ?

Les nombreux témoignages des nombreux menteurs motivèrent la béatification du pouilleux Benoît. En 1873, (nous n'étions donc plus au Moyen Âge,) un décret de Mastai alias Pie IX décida qu'on pouvait procéder sans crainte (tuto) à la canonisation du bienheureux Benoît Labre, des décisions préalables ayant constaté que ce salaud avait possédé, à un éminent degré, les trois vertus théologiques et les quatre vertus cardinales. Ces mirifiques vertus doivent être assurément celles de la malpropreté, de la fainéantise et de la benoîterie, puisque c'étaient surtout les crottés et les vermineux qui étaient, et sont peut-être encore, béatifiés, sanctifiés et adorés par la cour romaine et consorts. La Vierge et son Fils ont-ils besoin de pouilleux pour chanter leur los dans leur altissime poulailler ?

Il me semble toutefois que le Christ a refusé les hommages qu'on lui adressait et d'une façon assez cavalière, en morigénant le pharisien qui avait osé l'appeler "bon." "Ne sais-tu pas, idiot ! Que Dieu seul est bon ?" Nos casuistes et bons théologiens ne se sont jamais arrêtés à cette déclaration de celui qu'ils adorent et moussent. Loin de se faire exalter, il s'indigne, disons même qu'il s'emporte contre les flatteurs qui applaudissent à ses prodiges. Il leur révèle que ces œuvres merveilleuses ne sont pas les siennes, mais les accomplissements de l'Esprit tout-puissant qui ne lui refuse rien. A Satan sur la montagne, il répond :

"Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu (maître et dieu de Satan comme des autres,) et tu ne serviras que Lui seul." Par conséquent, point d'honneur, point d'hommage ni d'encens au Fils, encore moins à sa mère et aux goujats qui se sont fait passer pour ses apôtres, lesquels l'ont vendu, trahi, abandonné et, chose encore plus grave, ont sacrilègement falsifié et défiguré sa doctrine.

Canoniser des crasseux, des pouilleux, des nauséabonds pour ne pas dire puants, voilà la mentalité papale. Elle ne pouvait éclore et se stabiliser que dans les milieux catholiques, où se laver les fesses et les génitoires était considéré comme luxurieux et extravagant par les tartufes et les prudes. Religion de crasse et de poux, voilà ce que fut le christianisme pendant de nombreux siècles.

Michelet dira encore : "Trois coups terribles en trois siècles. (Une calamité épidémique par cent ans outre les autres, adjacentes ou subséquentes.) Au premier, la métamorphose choquante de l'extérieur, les maladies de la peau, la lèpre. Au second, le mal intérieur, bizarre stimulation nerveuse, les danses épileptiques. Tout se calme, mais le sang s'altère, l'ulcère prépare la syphilis, le fléau du quinzième siècle." Fléau qui s'est propagé jusqu'à nos jours, et qui suscite encore d'épouvantables dégâts.

Et ce dernier, importé d'Amérique par les conquérants espagnols, qui ne se lavaient pas plus que les Aztèques et les Incas, de qui ils l'acquirent.

Ces tartufesques catholiques, qui ne se nettoyaient pas le pénis ni la vulve par scrupules fornicquaient à qui mieux mieux sans choisir leurs partenaires, c'est-à-dire sans s'enquérir au préalable s'ils n'étaient pas contaminés par d'indestructibles bacilles.

Ainsi, les soldatesques de Cortès, de Pizarre et consorts, en se prostituant aux Américaines infectées, contractèrent cette affreuse syphilis qui, comme le rapporte Michelet, fut le fléau du quinzième siècle. Et nous pouvons ajouter : des siècles subséquents.

Michelet reprend : "Les maladies du Moyen Âge, autant qu'on peut l'entrevoir, moins précises, avaient été surtout la faim, la langueur et la pauvreté du sang, cette étiologie qu'on admire dans la sculpture de ce temps-là." On nous montre encore de ces crucifix presque fantomatiques, exhibant un Christ décharné, squelettique, couleur de jaunisse ou d'ictère, et faisant pitié à voir. Le but : apitoyer les cœurs et les bourses.

La charité, que l'ensoutané préconise et se garde bien de pratiquer, est, selon cet imposteur, la clef magique qui débarre le paradis. C'est le Sésame ouvre-toi d'Ali-Baba.

Grâce à la charité des niguedouilles, des généreux gogos, les parasites du culte vivent gras et dodus, font chère lie et ripaille, s'indemnisent des rigueurs d'un célibat non observé avec quelques dévotes débonnaires et compréhensives, et s'emparadisent dès cette malheureuse vie, peu soucieux des ivresses problématiques de l'autre. Leur devise est celle des américains modernes : "Safety first, ne prenons pas de chances."

Michelet continue : "Le sang était de l'eau claire :

Les maladies scrofuleuses devaient être universelles. Sauf le médecin arabe ou juif, chèrement payé par les rois, la médecine ne se faisait qu'à la porte des églises, au bénitier. Le dimanche, après l'office, il y avait force malades ; ils demandaient des secours, et on leur donnait des mots : "Vous avez péché, et Dieu vous afflige. Remerciez ; c'est autant de moins sur les peines de l'autre vie. Résignez-vous, souffrez, mourez.

L'Église a ses prières des morts." Faibles, languissants, sans espoir, ni envie de vivre, ils suivaient très bien ce conseil et laissaient aller la vie." Michelet (La Sorcière.)

Allons, messieurs es athées, que je respecte et admire parce que vous avez au moins le courage et la franchise d'extérioriser vos doutes et de combattre la prêtraille, vous ne pouvez cependant pas faire rejaillir sur le Créateur, que vous niez, c'est-à-dire sur la Nature, impossible à rejeter, les calamiteuses séquelles de la malpropreté, soit religieuse ou collective, et du cynisme des ministres du culte.

Les conflits meurtriers sont engendrés par la malice et l'ambition des chefs de l'Église et de l'État. Parfois peut-être par des ressentiments vindicatifs, rancuniers ou revanchards des masses. Mais c'est plutôt rare. Le peuple est prompt à oublier. Et quand un conflit survient, il est toujours

moussé par des souffleurs de représailles intéressés. La nation n'y gagne jamais rien.

Les maladies, elles, sont les conséquences désastreuses mais inévitables de la paresse, de la débauche, du libertinage et des abus. Le docteur Garnier dira : "La tuberculose s'attrape sur le zinc des bars." L'éthylisme, la dipsomanie mieux connue sous son nom vulgaire d'alcoolisme, en est le responsable, le fauteur. C'est sans doute la faute du Créateur que la phtisie, la tuberculose et leurs consœurs sévissent chez les enfants d'ivrognes. Étant tout-puissant, Il devrait empêcher les silènes de boire.

Pauvre raisonnement Le sang éthyliisé n'est plus du sang. C'est de l'alcool. Et quelle progéniture pouvez-vous engendrer avec de l'alcool ?... Soyons au moins logiques et rationnels. Ce n'est pas Dieu qui urge le dipsomane à s'enivrer, le malpropre à s'encrasser, le luxurieux à se contaminer par des coïts non-hygiéniques, insanitaires.

Deux des lois élémentaires et primordiales de la Nature, ce sont la propreté et la tempérance. Dieu n'est pas le créateur des poux, des glandes parasitaires, de la vermine grouillante et famélique qui dévore les fainéants, contemplateurs béats ou contemplés gourmés. La Nature a créé et perpétue les races utiles à l'homme, tels que le cheval, l'âne, le bœuf, le chameau, l'éléphant, etc., mais non les espèces vermineuses qui sortent de la pourriture ou de la crasse. Ce n'est jamais Lui qui souffle à l'oreille du belliciste l'idée ou la suggestion de déclencher une guerre, qu'il réprouve, qu'il exècre. Ah ! Si l'on s'en tient aux manitous bibliques, aux divinités barbares préconisées par les mythologies et les catéchismes, au Moloch de Moïse et autres imposteurs de même aloi, on croira Dieu responsable des horribles boucheries humaines, commandées par les charcutiers du culte et de la patrie.

Mais, si nous sommes sages, nous admettrons que le vrai Dieu, la Nature omnipotente, ubiquitaire, providentielle et infiniment généreuse, ne peut-être la complice d'aucun exterminateur. Elle nourrit ; elle ne détruit pas. Mais Elle sait aussi se mêler de Ses affaires, de ce qui la regarde. Si deux peuples, enseignés, orientés et influencés par des fourbes, qu'ils soient limitrophes ou éloignés, s'antagonisent au point de vouloir s'exterminer réciproquement, ou d'en faire la tentative, ils sont libres et maîtres de leur destin, comme chacun est maître de sa foi.

Voyez-les tous ou presque : Quand la guerre éclate, on crie Bravo ! Et quelque temps après, les applaudisseurs braillent et geignent. Pourquoi ne pas s'y opposer, en refusant de porter les armes, de s'enrégimenter, en restant neutres ? Les complices passifs et lâches sont aussi coupables que les protagonistes et les souffleurs.

L'androphobie, qui dort au fond du cœur de toutes les races, se réveille au son du clairon, de l'ultimatum. Le désir secret, c'est d'annihiler cet

ennemi, vrai ou chimérique, dont les chaires et les tribunes, sans parler des journaux, nous ont appris à craindre la malice ou la nocivité.

La guerre est toujours dirigée contre le peuple, qui prolifère, et que les gouvernements ne savent comment alimenter. Pour éviter des insurrections, des tueries intestines, ils fomentent des litiges sur des vétilles diplomatiques soi-disant, et lancent les ultimatums.

Derrière les catapultes politiques et sacerdotales il y a les marchands de canons. Enfin, le conflit érupte comme vil volcan, et les laves homicides en engloutissent un nombre considérable. Parmi les sinistrés on compte les patriotes, les chauvins, ceux qui excitaient au carnage. Mais rarement voit-on les bons Pères et les chers ministres du gouvernement qui, eux, providentiellement épargnés, d'après leurs opinions, se contentent de larmoyer hypocritement sur les dépouilles de leurs victimes, de palabrer en vue des intérêts qu'ils peuvent retirer du sinistre, ou préconiser des représailles.

A chaque génération, un conflit éclate. C'est suffisant pour nous renseigner. Le but ultime des dirigeants : exterminer la jeunesse pour ne pas avoir à la nourrir et à l'héberger. Chair à canon depuis des millénaires, les jeunes gens, les éphèbes, pleins de vitalité et souvent de robustesse, dociles comme des roseaux, se laissent mollement, lâchement embrigader pour défendre les intérêts et la peau maudite de leurs prêtres, de leurs députés ou de leurs monarques : parasites qui, ne voyant plus de graisse à sucer, condamnent à la boucherie ceux qui les ont engraisés.

Dieu, croyez-moi bien, se désintéresse absolument autant des uns que des autres ; car le peuple élit lui-même ses bourreaux, ses resquilleurs, ses chapardeurs, ses sangsues et ses assassins.

Il les acclame frénétiquement, les défend quand on leur touche ou les attaque. Si l'on tente de l'éclairer sur ses torts et son engouement, il nous menace ou moucharde.

Il a été façonné par des mères catholiques, attachées à la soutane, agglutinées au pouvoir civil (droits divins selon le pharisien de Tarse, monsieur Paul, le masturbateur apostolique.) Il est inconvertible. Il mourra, comme dit Jésus, dans son péché de fanatisme, de chauvinisme et d'idolâtrie envers ses pseudo-supérieurs.

Ce qu'il faut, c'est enseigner la jeune fille, l'affranchir complètement de l'autre robe (soutane,) la désubalterniser, lui enseigner, si elle devient mère, de ne plus procréer de thuriféraires, de suiveurs, de partisans moutonniers, et encore moins de banales dominateurs portant des titres hautains et ébouriffants. Apprenez-lui à concevoir des frères et non des tyrans, des hommes et non des reptiles. Je crois que c'est le seul moyen d'arriver à éliminer les conflits et leurs fauteurs.

Messieurs les sceptiques, si vous compreniez un tantinet le langage apocalyptique, tel que le décèle notre Maître, vous verriez sous le manteau du symbole la réalisation concrète de la vérité que je viens de vous énoncer.

Au chapitre 12, titré la Femme et le Dragon, que les théologiens et disciples ont défiguré à souhait, Jean nous dit avoir vu ce qui suit : "Une femme était revêtue du soleil ; la lune lui servait de marche-pied. Une couronne de douze étoiles diadémais sa tête. Elle était enceinte et se tordait dans les douleurs de la parturition."

Les fourbes exégètes de la Bible vous disent que cette femme, c'est la Vierge Marie, (peut-être vierge mais pas pucelle.) Ils en ont menti théologiquement.

Car la mère de Jésus enfanta sans douleur. En voila un coin de bouché pour commencer.

"Pendant qu'elle se tord dans les affres de la grossesse, un Dragon rouge, ayant sept têtes et dix cornes, avec sept diadèmes comme couvre-chefs, vomit après la parturiente un fleuve d'eau dans le dessein évident de l'engloutir, elle et son fruit. Mais la terre vint au secours de la procréatrice. Les ailes du grand aigle lui furent prêtées, et elle s'enfuit au désert, loin des diaboliques atteintes du dragon rouge. Là, en paix, elle mit au monde un enfant mâle, qui doit gouverner le monde avec un sceptre de fer."

Pas mollasse, pas efféminé, pas en soutane, cette fois.

Évidement, pour vous les sceptiques, c'est du syriaque.

Mais, une fois bien exégésé, vous comprendrez ce langage, ces magnifiques caricatures, et vous ne pourrez faire autrement qu'en admirer la sagesse et l'interprétation.

La femme est représentée dans ce drame apocalyptique par elle-même. Le soleil, qui la brûle en feignant de l'éclairer, c'est le pape romain ou ses rayons fictifs, c'est-à-dire ses suppôts (prêtres séculiers, jésuites, ordres monastiques, enfin toute la ribambelle.)

Les douze étoiles symbolisent les douze apôtres sur lesquels les imposteurs ecclésiastiques reposent pour la séduire et l'embobiner. Ce sont des lueurs fictives, comme les étoiles d'ailleurs. Tristes chandelles au sein des ténèbres théologiques et scolaires. Livides météores de la nuit papale, nuit qui débuta à l'extinction du Christ au Calvaire. Ce grand panetier que les vautours du culte picorent depuis son trépas.

La lune, symbole de la maternité, est le piédestal de cette malheureuse.

Car la mère, quelle qu'elle soit, repose sur sa postérité, qu'elle vante, exhalte, adule et canonise à sa façon. C'est là son orgueil, bien qu'Isaïe dise avec raison "qu'elle n'a pas enfanté un seul homme capable de la guider." Triste gloire maternelle ! Les enfants de cette misérable encombrant les prisons, les monastères, les cloîtres, les bagnes, les champs

de bataille, les prétoires, les taudis et les châteaux. Et ces derniers sont les plus hideux et les plus féroces.

Le Dragon rouge, on l'a, sans doute, reconnu.

C'est le Sacré Collège avec le pape en tête, comme autrefois le Sanhédrin avec son nazi. C'est lui qui vomit son baptême d'eau après toute femme enceinte, afin de l'entraîner dans son giron, la perdre elle et son fruit. Les sept têtes du serpent Cardinalice sont les sept commandements de l'Église et les sept collines de Rome, du sommet desquelles le dragon commande à l'univers catholique et le noie.

Les dix cornes, avec lesquelles le dragon corne et tyrannise l'humanité, la mère d'abord, ce sont les dix commandements de Moïse, soi-disant de Dieu.

Mais comme Moïse est un mythe, une invention des Lévites pour mater les Juifs rebelles et les terroriser, Dieu ou Jéhovah ne peut pas lui être apparu. C'est une autre lapalissade. Bien qu'on ait sa généalogie et la narration de tous ses mensonges, Moïse n'a jamais existé. La légende dit fort bien qu'il fut mis dans une corbeille de papier (papyrus,) et c'est cela en effet.

C'est le papier, la littérature qui l'a mis au monde. Son code, importé de Babylone, est celui que le dieu Schemesch est censé avoir dicté au roi Hamourabi, un autre menteur.

Ces dix commandements, toutefois, sont le croque mitaine avec lequel frocards et complices terrongent et tyrannisent l'humanité croyante. Depuis 2.000 ans près, ce Dragon épie la femme et la submerge de son baptême et de sa bave. Autrefois, les Juifs et les hiérophantes imposaient les ablutions à ceux qui fréquentaient les brelans hiératiques, appelés temples c'est-à-dire brûler. C'était par mesure de précaution et d'hygiène. Les prêtres, toujours menteurs et partout les mêmes, pour se faire obéir du peuple, disaient que ces ablutions, ces baptêmes, ces mesures de propreté, étaient commandées par Dieu. Ils Lui font même dire que ceux qui défèquent et évacuent dans les champs, doivent recouvrir leurs excréments avec de la terre, afin d'en dissiper les exhalaisons, et peut-être pour pas qu'il ne s'emmerde lui-même s'il vient à se promener sur les lieux.

La fripouille Lévitique et papale a fait dire à Dieu les pires monstruosité et les plus grandes platitudes. Du reste, comment un Esprit aurait-il pu se promener dans le camp israélite et heurter accidentellement quelque stercoral obstacle. En tant que Dieu, il eût dû savoir ou était situé le tas et l'éviter. Les narrateurs bibliques ne furent ni prévoyants, ni logiques, ni policés. En voulant exalter leur idole, ou Dieu même, ils l'ont simplement ravalé au rang des idiots et des fourbes.

Leur image, enfin. Le baptême de Jean-Baptiste, que Jésus condamna en se faisant baptiser lui-même, n'était qu'un vestige d'une coutume très ancienne des Égyptiens et des Mandéens. Je vois les frocards

s'indigner, la face courroucée, les poings en l'air comme les pugilistes, etc. Dire que le Christ a condamné le baptême d'eau, quel blasphème ! Je vais prouver à ces sycophantes que ce que je dis est vrai, on ne peut plus vrai ! Tant que le Nazaréen séjourne dans l'eau, le ciel demeure hermétiquement clos. Pas un mot. Pas un geste.

Pas même un zéphyr approbateur. Mais dès qu'il sort du fleuve, de l'eau, le ciel s'entrouvre et la voix de l'Éternel se fait entendre aversion évangélique) "- voici mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances. Lui, écoutez-le." C'est drôle que le Seigneur, du haut des cieux, n'ait pas dit plutôt : " Voici Jean l'acridophage, le sauteur baptismal. Faites-vous tremper, saucer, mouiller par lui, et vous aurez la vie éternelle." Tout au contraire, Dieu ne fait aucune allusion au baptiste. Ce qui m'aurait infiniment humilié.

C'était là une condamnation manifeste du baptême, puisque le Nazaréen était Fils de Dieu depuis sa conception. Ce notait point la simagrée du Mangeur de Sauterelles qui avait défié le charpentier, mais bien sa conception dans un Esprit sain. De plus, l'Évangile nous raconte qu'aussitôt après son baptême par Jean, le Diable l'empoigna par les cheveux et le transporta au désert pour y être tenté.

Quelle gifle pour messieurs les curés ! La cérémonie baptismale de Jean avait attiré Satan.

Le pauvre charpentier devenait, par le baptême aqueux du Haut-parleur désertique, exposé aux tentations torturantes de la faim, de la vanité et le reste.

En effet, le pauvre baptisé, quel que soit son nom, après son baptême à l'Église ou au temple, devient le sujet du diable, l'outil du curé ou du ministre. Inutile de dire combien la faim le torture. Et des fringales de toutes sortes ! La vanité le transporte au sommet des gratte-ciel, au pinacle des temples. Il est rongé, sa vie durant, par l'orgueil et l'ambition, par le prurit de paraître, d'accomplir des prouesses qui attireront sur lui les flagorneries des foules, la gloriole, le délire d'être encensé, de passer pour un dieu.

Mais Jésus, lui, ne succombe, parce que le vrai baptême qui l'a purifié est celui de la sagesse. Aussi, à Satan qui se vante de posséder la terre et de pouvoir la lui donner, il ne nie pas. Parce que c'est absolument, incontestablement vrai. Mais il réplique : "Arrière de moi, Satan ;(il tiendra le même langage à Pierre, le premier prêtre, le premier pape.)

Tu ne tenteras pas le Seigneur, ton Dieu." C'est, en effet, à peu près le seul qui ne se laisse pas corrompre par des flatteries et des promesses. On peut certes, sans crainte d'errer, congratuler le Communiste de Nazareth de ne point s'être laissé empaumer par les propositions alléchantes de ses contemporains. Les Béria, les Laval, les Pétain ne sont pas rares.

Eugène Sue dans *Le Juif errant* a magistralement décrit les ruses et les subterfuges que les jésuites utilisent pour corrompre un individu. Le truc : chercher son point faible, ses désirs secrets, ses aspirations, et les satisfaire. C'est tout. Un homme veut des femmes ? Lui en fournir à satiété. De l'argent ? L'en inonder. Des honneurs ? Le hisser au pinacle de la gloire. La chair étant faible et l'esprit l'étant encore davantage puisqu'il acquiesce ou adhère sans cesse aux propensions de sa housse, on n'a qu'à promettre à l'individu, quel qu'il soit, la concrétisation de ses rêves de gloire, de fortune et de volupté, et instantanément il est conquis.

Formule jésuitique infaillible, telle qu'exégésée par le romancier Eugène Sue. Avec cette doctrine, les jésuites ont conquis le monde, oubliant cette recommandation du Maître : "Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme !" Hélas ! Les prêtres et quantité de moines ne croient ni en Dieu ni en diable. Et la plupart nient l'immortalité de l'âme.

Ils s'en tiennent aux directives essentiellement matérialistes de Moïse, le Bègue sinaïtique, qui semblait ignorer ce que c'était que l'âme et ne promettait que des récompenses ou des châtiments temporels. Ce sont les dignes descendants d'Aaron, dont la divinité préférée et pour ainsi dire unique, était le Veau d'or, l'aurifère Mammon, l'omnipotent Dollar, le saint-frusquin.

## **L'âme.**

En récapitulant ce que nous analysâmes au chapitre 12 de l'Apocalypse, nous vîmes donc une femme, symbole de la procréatrice reposant sur la lune, tableau de la maternité avec ses quartiers, sa grossesse ou plénitude, et enfin son de cours.

Le soleil, qui lui rôtit le cerveau et partant la domine, c'est le pape romain dans toute la pompe de ses rayons fictifs, ses éternelles sollicitations d'argent, les tourments moraux et mentaux qu'il lui inflige, son despotisme dogmatique, son purgatoire et son enfer.

N'est-ce pas suffisant pour calciner la cervelle la plus robuste, et surtout celle de la femme, reconnue pour sa fragilité cérébrale ? Les étoiles, qui la diadèment, représentent les douze apôtres, cette douzaine de trublions fanatiques et illettrés, sauf Paul, qui chambarda le paganisme hellénique, pour en instaurer un pire, plus cruel, aussi obscène, comminatoire et inquisitorial. Les Grecs, disait judicieusement un auteur, adoraient une multitude de divinités disparates et n'ont jamais fait ni provoqué de guerre à cause de leurs dieux. Les chrétiens, qui se targuent de monothéisme, n'ont cessé depuis le Christ de s'entre-déchirer dans des batailles fratricides au sujet d'une déité solitaire, et ajoutons chimérique puisque Jésus n'était pas dieu. C'est lui-même qui le déclare en maintes conjonctures. "Le Père est plus grand que moi. Les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité." Remarquez qu'il n'a pas dit : "Les vrais adorateurs m'adorent." Au pharisien qui voulut sans doute le flatter

et l'interpella en lui disant. "Bon Maître !" Il répond avec une spontanéité qui décèle une indignation tangible : "Idiot ne sais-tu pas que Dieu seul est bon ?" Les successeurs de la canaille apostolique ne se font pas seulement appeler bons, mais très saint Père, Excellence par ci, Excellence par là. Leurs Éminences les cardinaux.

Ceci me rappelle une bonne gauloiserie que vous connaissez sans doute, mais pour ceux qui l'ignorent, la voici :

L'histoire nous apprend que le titre d'Éminente fut contré aux cardinaux par Pie VII. Un jour que sa sainteté se promenait avec un membre du Sacré Collège dans les jardins du Vatican, à un certain tournant ils aperçoivent une femme en train d'allaiter son mioche. Le pape, voulant persifler son subalterne, s'exclame : "Ah ! je vois des éminences" en faisant allusion aux nichons gonflés de lait de la nourrice. Le cardinal, aussi spirituel que son maître, lui renvoie vélocement la balle : "N'oubliez pas, saint père, qu'il n'y a des Éminences que depuis que Pie VII (pissette) est au pouvoir."

L'anecdote est peut-être un peu scabreuse, mais elle est authentique. Et tout ce qui est authentique mérite d'être historié. Et personne ne peut nier, qu'en effet, les femmes n'ont des mamelles ou éminences lactifères que depuis que les pénis les fécondent.

Ce n'est pas là notre sujet précisément. Je m'éloigne souvent du propos traité ou en cours, parce que mon imagination vagabonde se balade un peu partout. Elle est assaillie par tant de réminiscences que je ne réussis pas toujours à les transcrire intégralement. Présentement, il est question de cette fripouille apostolique, symbolisée par les douze étoiles qui auréolent la procréatrice dans l'apocalyptique tableau du chapitre 12 également. Ergo : il s'agit des douze pleutres, des douze vauriens, qui ne suivirent le baron de la Scie (c'est-à-dire le Christ) que pour se faire nourrir et vêtir, comme le généreux charpentier s'en plaint lui-même.

Après la cruciale exécution du brillant Révolutionnaire, cette douzaine d'analphabétiques jobards élaborera une mythologie effroyable et ridicule, dont le jeune Maître n'avait jamais soufflé mot et qu'il répudierait sans ambages. Il n'a jamais enseigné que sa mort rachèterait (phraséologie de théologiens inconnue des premiers Évangélistes) les criminels, ce qui eût été le comble de l'idiotie, le paroxysme de la démence et du meurtre. Toutefois, cela ne nous surprend guère, car les sacrificateurs n'ont toujours été que des bouchers, des massacreurs formant une caste spéciale, afin de se différencier de ceux qui opèrent dans les abattoirs. Les bouchers liturgiques et sacrificiels comptaient parmi les premiers de la nation, bien avant le monarque et les lettrés.

Les choses n'ont point changé à la venue du Christ qui, adversaire du culte et des traditions, n'en a pas moins chambardé la mode et les abus. Les sacrifices, les holocaustes, les immolations, l'encens, lui donnaient des nausées. Dans ses harangues, parfois virulentes, il piquait, il lésait les bouchers du culte. Ils ne lui pardonnèrent pas ces piquûres, et décidèrent de

le sacrifier lui-même, afin de lui apprendre que le sacrifice était agréable à Dieu. menteurs et maudits jusqu'au fond de leur âme diabolique, ils soutiennent depuis que ce sacrifice de la croix, que cet assassinat les a blanchis de toute macule et leur a ouvert les deux battants du céleste portail. Tout cela pour revendiquer leur sacerdoce, exalter leurs messes, bouffonneries sacrificielles non sanglantes, mais commémoratives de la tragédie du Golgotha. Tragédie qui leur a permis d'ériger des autels partout, des tripots sacrés et des centres d'espionnage universel. Drame affreux qui leur a fourni l'occasion de dévaliser les nations crédules et superstitieuses et d'entasser des Pélions de richesses sur des Os sas de trésors déjà solidement établis.

## L'âme

Que le Communiste nazaréen ait parlé de son sang, j'agréé. Le monde ne sera sauvé, en effet et pas autrement, que lorsqu'un sang pareil au sien coulera dans les veines et les artères des hommes : sang pacifique, altruiste, compatissant, généreux, incorruptible et, par conséquent, vivace, actif, lequel sang permettra à leurs dépositaires d'atteindre une longévité semblable à celle des patriarches macrobites.

La sève sanguine qui dégouline en nos veines et viscères, n'est plus qu'un poison peu vital, un toxique légué par nos ancêtres et contaminé par leurs vices et les nôtres. Le salut du genre humain ne réside pas dans la criminelle effusion, que les apaches du Temple et du Sanhédrin opérèrent sur le Golgotha. Non ! Seuls les dégénérés, les sadiques, les démons de la cléricature peuvent avoir conçu et vulgarisé une telle monstruosité.

Croire que l'Éternel ait envoyé Son fils parmi les fauves à face humaine, pour que ceux-ci l'assassinassent, est non seulement de la démence mais du sadisme. Et avoir le culot d'ajouter que l'immolation du Juste amnistie et lessive tous les scélérats depuis l'Éden jusqu'à la fin des temps, est non seulement une imposture mais le comble de la barbarie et de la frime.

Ce n'est pas d'avoir versé le sang d'un prolétaire innocent sur une potence qui régénérera l'humanité, mais bien de sentir ce sang pur et puissant couler en nous, pour notre amélioration personnelle et pour la paix du prochain.

Voilà une doctrine que les ténébreux enfroqués n'ont ni saisie ni comprise. Mais ces bandits l'ont travestie pour s'enrichir aux dépens de la populace crédule et godiche.

Les vertus du sang du Christ ne sont rédemptrices en autant que ce sang pacifique, que cette sève divine anime tous les hommes, femmes comprises, et surtout elles, puisqu'elles sont les procréatrices des mâles, qu'elles fabriquent à leur goût.

Il n'est pas nécessaire d'être un an atomiste érudit pour savoir que le sang, c'est-à-dire l'âme, est l'essence vitale et propulsive du véhicule somatique, de l'humaine anatomie et même animale.

Mus par une sève corrompue, pathogène et coléreuse depuis Caen ou l'instauration du sacerdoce, il va de soi que les hommes ne songeassent qu'à s'entre-tuer pour la possession (souvent chimérique ou décevante) d'objets ou territoires, qu'ils eussent pu facilement acquérir par des moyens accorts et courtois.

Mais le capitalisme, fruit du sacerdoce et ancêtre des assassins, calqué dans chaque embryon, devait fatalement aboutir à des guerres exterminatrices, à des spoliations fantastiques, à des vols organisés et opérés au moyen d'assassinats collectifs appelés conquêtes.

Pour que l'homme cesse de convoiter les richesses, il faut qu'il acquière un sang nouveau, similaire à celui qui a tant méprisé la gloire et la fortune, les honneurs et le lucre, et dont les harangues contre les riches et les pharisiens sont restées à jamais mémorables. De semblables objurgations ne pouvaient sortir de la bouche, ni d'un prêtre, ni d'un ploutocrate, ni d'un roi, mais de celle d'un prolétaire, d'un charpentier, malheureusement défiguré et barbouillé par la fripouille pédagogique et cléricale, afin d'en faire un aimant.

Je sens que les ensoutanés, rancuniers comme des éléphants, vont s'insurger. Ils vont dire que Jésus s'est déclaré roi, qu'il originale de la descendance monarchique de David, etc.

Pardon, messieurs les porte-soutane. Cette royauté du Christ ne fut, comme ses discours, que symbolique.

Ne dit-il pas à Pilate, que cette royauté ou prétention inquiétait : "maintenant, mon royaume n'est pas de ce monde." Premièrement, si son royaume n'était pas de ce monde, ses pseudo-disciples et leurs successeurs, les bons prêtres, ne font donc pas partie du royaume divin. Ils en sont automatiquement exclus. Fâcheux pour eux, n'est-ce pas ? Ils se vantent bien d'être les premiers de cet Empire, d'occuper les plus hauts fauteuils et d'en remplir les plus scintillantes fonctions. Mais, le charpentier vient de leur dire que son royaume n'est pas d'eux, de ce monde corrompu, pervers, menteur ? Impudique, paranoïaque, etc.

Apologistes, théologiens ignares et toute la clique des prêtres, enténébrés par la patristique et la dogmatique papale, n'ont, selon leur habitude et coutume, rien compris à la royauté du charpentier. Réfléchissons un tantinet. Pouvons-nous croire qu'un génie de l'envergure du Nazaréen eût pu songer à la monarchie et ses fanfreluches, telle qu'on la conçoit, alors qu'il la combattait de toute la force de son énergie ? Il faudrait être absolument toute, avoir la cervelle complètement craquelée et désorbitée pour avoir de semblables conceptions. Christ n'était toujours pas la contradiction incarnée s'il était le Verbe fait chair. Argot cléricale ou évangélique.

Encore là les clercs se trompent. Le Verbe ne s'incarne pas, il est lui-même l'incarnation. Passons. Je suis encore tenté de changer de sujet pour vous expliquer ce qu'est le Verbe. Mais, cette fois je résiste.

Toute personne le moins perspicace comprendra que Jésus, né parfait, ne voulait et ne pouvait régner sur les multitudes de pécheurs, d'infracteurs, de criminels, de mythomanes comme les prêtres par exemple, d'avares, de lépreux, de malades, enfin des légions de malfaiteurs et de pourris qui composaient alors et composent encore l'humanité. C'eût été une bien pauvre et bien triste royauté. Dominer sur des cadavres ambulants et des démons échappés de la femme pour se diriger vers la fosse... Un royaume de Dieu, tel que les empiriques de l'autel le préconisent, peuplé de scélérats, de félons, de pédérastes, de dégénérés, d'impudiques de toutes

teintes, n'est plus un royaume divin, mais un bain multicolore, un tartare panaché.

Aussi, ce ciel, échafaudé par les Mythomanes papaux, Jésus a-t-il déclaré qu'il passerait, serait chambardé ; que ce poulailler infect, mais altissime en apparence, rempli et habité par la vermine ecclésiastique, monacale, claustrale seulement puisque les laïcs en sont exclus, ou du moins approximativement tous, serait anéanti dans une débâcle catastrophique dont l'accomplissement ne saurait tarder. Paroles qui sapent à leur base les fameux cieus catholiques, supposés éternels, tant vantés par les canonisateurs papaux et les vendeurs d'auréoles. Si les cieus doivent s'effondrer, passer comme tout ce qui est faux et chimérique, c'est donc qu'ils ne sont pas de création divine mais d'invention et de fraudes cléricales. Quelle consolation pour les damnés de voir descendre les bienheureux en enfer ! Si, d'après certains théologiens masochistes, Thomas d'Aquin entre autres, les saints se réjouissent de voir pâtir les réprouvés, ces derniers auront l'ineffable joie d'accueillir au bout de la fourche ces bienheureux tartufes et de se venger "éternellement pour vrai" de leur "céleste" mépris. Chacun son tour

Qui sont les démolisseurs des célestes pourpris ? Le Communiste de Nazareth en tête, qui nous apprend oralement que la papauté, qui devait lui succéder et synthétisée dans Simon-Pierre, c'était Satan incarné, le déchu, le rebelle. Ensuite viennent les héros de la littérature anticléricale : Diderot, Voltaire, Hugo, Paul-Louis Courier, Lorulot, Claraz, Chiniquy, tous les écrivains de la libre pensée, les communistes de Moscou et moi-même. Je ne puis faire ici la nomenclature de tous ces preux.

Je les salue quand même sous l'anonymat. Pierre, supposé chef des apôtres, autre légende cléricale car le Christ enseignait qu'il n'y avait y avoir ni premiers ni derniers, étant le premier déchu de la phalange, la dégringolade se précipite. Paul, le pharisien de Tarse, inventeur de la Rédemption et de la résurrection abracadabrantes du charpentier, suit de près avec ses comparses, évangélistes et apôtres. Il faut observer ici que les apôtres ne furent jamais les disciples du Christ, qu'ils ne comprirent point et trahirent, mais disciples de Paul, le Cagneux, fondateur du faux christianisme. Ermites, anachorètes, ascètes de toute crasse, en se basant toujours sur la pédagogie christique, sont également évincés du bienheureux séjour, qui répudie de son sein inféconds et anormaux. Jésus avait horreur du jeûne et de l'abstinence que prêchait et préconisait avant lui le fils du prêtre Zacharie, le Vox clamantis in deserto, un autre tout !

"Jean, dira le Nazaréen, est venu ne mangeant ni ne buvant, et ses contemporains l'accusèrent d'avoir un démon. D'être un possédé. Le Fils de l'homme vient, mangeant et buvant, et on l'incrimine d'être un intempérant, ami des publicains et des gens de vie légères."

Avec qui voudrions-nous qu'il ait mangé et vécu, sinon avec des pêcheurs ? Y existait-il alors, aussi bien qu'aujourd'hui, des impeccables, des

immaculés ? La haute caste, prêtres et pharisiens, sous des dehors d'austérité postiche et de scénique piété, était la plus corrompue et la plus cruelle.

Nous ne sommes pas assez godiches pour croire que le Nazaréen s'en fut jeûner quarante jours dans le désert à la façon de l'acridophage, son supposé précurseur. Ne vient-il pas de dire qu'il mangeait et buvait, pour lequel délit pharisiens et tartufes le diffamaient.

Jean Baptiste, le sot, avec son seau d'eau, fait également l'incommensurable saut. Responsable du déluge baptismal qui engloutit depuis vingt siècles enfants et adultes, il se voit comme ses congénères chassé du paradis.

Jésus révèle à Nicodème, le savant ignorant de son époque, que la seule voie qui conduit aux cieux, à la perfection, à la félicité, ce sont les eaux de la mère, le fluide amniotique, dans lequel l'enfant acquiert les vertus, le talent, le bonheur enfin. L'homme n'est que ce que sa mère l'a fait.

Malheureux, s'il est conçu dans le vice, les ténèbres, le culte, l'androphobie, et délicieusement heureux s'il puise dans le sein maternel les qualités indispensables à la quiétude, à l'ataraxie, à la plénitude d'une félicité tangible et bien matérielle.

Le salut ne repose pas dans le liquide impuissant d'un baptême charlatanesque, mais dans le fluide procréateur d'une femme honnête et consciencieuse de son état.

Les saints Pères de la primitive Église avec leur credo et leur patristique, leur mystique et leurs erreurs, descendent, eux aussi, au sombre se jour rejoindre les padischas patriarchaux, Abraham, Isaac, Jacob et le saint roi David avec ses chansons et son harem. La preuve : le Christ ayant dit que tous ceux qui l'ont précédé sur la terre furent des brigands et des voleurs, sa virginale maman comprise. Il ne signale aucune exception, pas même Jean Baptiste ni les prophètes.

Et comme il n'oublia rien, il nous prévient qu'après lui ce sera encore pire. "C'est la nuit qui vient après moi," dit-il, "avec son cortège de ténèbres, de fantômes et de voleurs. Le Prince du monde (c'est-à-dire catholique, ce mot n'était pas encore inventé) me supplantera. Il est déjà condamné.

Il n'a rien de commun avec moi."

Celui qui remplaça Jésus, en se faisant passer pour son successeur et vicaire, et qui n'a rien ni de Dieu ni du Christ, ce fut et c'est encore le pape, prince universel, qui domine sur les sept collines de la Babylone moderne, ancien siège du paganisme obscène et capitale des césars sanguinaires. La domination à changé de mains, pour être pire et plus tyrannique encore que sous les régimes antérieurs.

Tous les papes sont irrémédiablement damnés, même les élus saints de la série, parce que tous sans exception ont contribué à l'affermissement, à la consolidation de la plus odieuse tyrannie encore

établie sur la terre, Non seulement les adversaires de l'Église eurent-ils à souffrir horriblement les persécutions les plus atroces, mais ses propres membres eux-mêmes sont soumis à un joug arbitraire et périphérique, absolument oppressif. Rome les grève d'impôts pour son luxe et l'entretien de ses flemmards ; les plonge dans des carnages épouvantables et périodiques, à chaque génération et c'est ponctuel. Elle les torture par des dogmes insensés, qui essaient les superstitions et les supplices de la conscience, connus sous les noms de scrupules et remords. Un remords suscité par le regret d'avoir commis une action répréhensible est correct, mais celui d'avoir manqué la messe et caché une peccadille à l'écornifleur casuistique est la preuve d'un cerveau fêlé, d'un pusillanime ou quelque chose d'adéquat.

La théologie fait des crimes énormes des délits les plus badins, les plus peccamineux. Mais, le sacrilège irrémissible en cette vie et en l'autre, c'est de médire des ministres du culte. Ces beaux messieurs s'appellent : Noli me tangere !

La religion, c'est la torture, morale et physique, et la cléricature, c'est la pourriture psychique et charnelle.

Les consolations que cette marâtre, l'Église, propose et confère, ne sont que pour la hiérarchie et leurs maîtresses, leurs adulatrices concubinaires, leurs mignons, et parfois leurs complices laïcs.

Et encore ! Les meilleurs papes, s'il y en eut jamais, ne furent, comme les mauvais, que des incarnations de Lucibel, le représentant céleste de Dieu, comme le pont ire romain en est le représentant terrestre.

La terre entière lui appartient, ou presque, mais plus avare que Satan, il ne l'offre même plus au Christ.

Il la garde tout entière pour lui-même et ses courtisans.

On prétend que Pierre de Mouron ou Murone (Pierre Angelierier,) un ermite sale et pouilleux, qui fut "papisé" de force par une faction enthousiaste et intitulé Célestin V, eût peut-être été un bon pape (ce n'est qu'une hypothèse,) si on lui eut permis de régner, mais Boniface VIII le fit abdiquer puis assassiner dans son cachot. Ce qui fait que de bons papes il n'y en eut jamais.

D'ailleurs, Christ ne pouvait mentir lorsqu'il assure que "les œuvres de ces chenapans les empêchent d'aller à Dieu. Leurs œuvres les condamnent." Donc, pas de pontifes romains ni avignonnais dans les cieux !

Quant aux saints d'ordres inférieurs, ils furent aussi monstrueux que leurs chefs.

Dominique Guzman, fondateur des dominicains, incendiaire de Béziers et de Carcassonne, à déjà son trône avec son complice Innocent III, instituteur de l'Inquisition (1203,) à côté de ses compatriotes, Torquémada et Ximénès, dans l'ignifuge et incombustible Hadès. Du reste, ils avaient fait leur apprentissage de démons chauffeurs de fournaise infernale, en allumant

les bûchers. On ne les voit plus au céleste parterre. Les historiens les ont dénichés depuis longtemps.

François d'Assise (Jean Bernardon,) le pédéraste extatique et stigmatisé, tant vénéré des bigotes, qui mariait des femmes de neige pour congeler ses membres surchauffés par l'érotisme et dont les plus savoureuses extases, selon son propre aveu, consistaient en des jouissances sodomiques avec le révérend Frère Maceus, a fait également l'abyssal plongeon. Ceux qui ont encore le béguin pour cet exhibitionniste (il affectionnait se dévêtir devant les hommes,) n'en connaissent certainement pas la biographie. Lorsque Innocent III le reçut à sa cour pontificale, le premier geste de François fut de se déshabiller, de faire le "strip-tease" devant l'auguste assemblée. Loin d'en avoir été scandalisée, sa sainteté le prit sous sa protection et entérina son ordre. D'où les progrès vertigineux de sa communauté dès les débuts.

Saint Bernard tenait un bordel de haute noblesse avec ses chevaliers à Cîteaux. Saint Augustin était un libertin notoire. Converti à 29 ans par sa lunatique maternelle, il était déjà ruiné, physiquement parlant, par ses abus et ses débauches, et père d'un fils clandestin.

Il devint évêque d'Hippone grâce à ses engueulades avec les donatistes et les pélagiens, qu'il fit condamner sans merci. Il fut un des protagonistes les plus zélés, disons les plus furieux, de la théologie, qui assurera plus tard la suprématie à l'Hydre papale. Ce pionnier, hypocrite et hargneux, a déjà été descendu par plusieurs doctes philosophes, dont Voltaire. Soyons sûrs qu'il n'y remontera pas. Saint François-Xavier, un jésuite celui-là, fort heureusement à 46 ans, fut un perturbateur odieux, c'est-à-dire un grand saint. Il ne lui manquait même pas la crasse.

On lui attribue neuf résurrections authentiques au Japon. Personne, cependant, n'est allé les vérifier, Comme thaumaturge, Jésus lui est très inférieur, comme on voit. Cette crapule jésuitique, tant vantée par son ordre et les frocards, après avoir jeté le désarroi et les dissensions aux Indes, en Mongolie et au Japon, alla crever à Goa, juste au moment où Philippe III, roi d'Espagne, venait de le nommer évêque d'Angamalé. Quel dommage ! C'est donc vrai de dire que l'héritage arrive toujours à l'heure de la mort.

Saint Ignace de Loyola (Inigo Lopez de Recalde,) seigneur et père spirituel de François-Xavier et de tous les jésuites, un libertin, un coureur de guilledou, un assassin, boiteux, baveux, sirupeux et morveux, fut descendu d'En Haut par tellement d'écrivains et de réformateurs, qu'on ne retrouve plus sa place dans les éthérés jardins. Déchu depuis longtemps.

Saint Cyrille, un tyran, évêque d'Alexandrie et meurtrier de la talentueuse et superbe Hypatie, un des plus diserts professeurs des doctrines néoplatoniciennes, est depuis longtemps aussi descendu de sa stalle céleste, et classé parmi les bourreaux de l'Eglise.

En son temps, les trois quarts de la population d'Alexandrie étaient encore païens.

Dans les classes inférieures de la société, les vieilles mœurs continuaient à régner. Dans les castes élevées, la philosophie ne consentait point à abdiquer.

D'autre part, selon l'Histoire, les meneurs du parti chrétien et le pouvoir croissant de l'évêque, qui était leur chef comme toujours, inquiétaient le préfet de la ville, un nommé Oreste. Celui-ci s'appuyait sur les éléments hostiles au christianisme, pour tenir les chrétiens en respect et conserver un lambeau d'autorité, Hypatie, dont il écoutait les conseils, l'encourageait dans sa résistance.

C'était un nouveau grief à lui imputer. Les années 413 et 414 s'écoulèrent, dit le Grand Dictionnaire, dans les tiraillements continuels entre Cyrille et le préfet Oreste, soutenu par Hypatie. Un jour de carême de l'année 415, comme Hypatie sortait de chez elle, une troupe de forcenés, conduits par un nommé Pierre, (séide de l'évêque,) attaché comme lecteur à l'église appelée Césarie. Là on la dépouille de ses vêtements, on la massacre sous une grêle de pierres, de tuiles, de débris de poteries, on coupe son corps en morceaux, on promène dans les rues d'Alexandrie ces honteux trophées, et on les brûle enfin dans un lieu nommé Cinaron.

Son meurtrier, Cyrille, évêque d'Alexandrie, trouva un pape assez complaisant pour le canoniser.

Comme vous pouvez le constater, le ciel est rempli, non pas des victimes de l'Église, des véritables martyrs tels que les Vaudois, les Albigeois, les huguenots, ceux qui ont été calcinés sur les bûchers, martyrisés, pendus, roués, empalés, écorchés, torturés, mais leurs assassins, les tortionnaires auréolés, les inquisiteurs dont Pie V, les sicaires papaux, enfin l'interminable kyrielle des bourreaux ecclésiastiques. Le ciel est le rendez-vous infect de la monacaille sodomique, de la prêt raille infâme, pharisaïque, de la curaille paresseuse, de toute la cléricaille, corruptrice et séductrice des femmes mariées et de l'enfance impubère.

"Laissez venir à moi les beaux garçons !" disait un évêque pédéraste, en parodiant l'invitation du Christ aux tout petits.

Tous les saints du paradis romain, les saintes comprises, furent des libertins, des débauchés, des gourgandines, la plupart des homosexuels chez les hommes et des tribades chez les femmes, maquereaux et maquereelles, comme on disait au temps du Béarnais.

Où est-il donc situé ce pays de Cocagne, ce bordel angélique et paradisiaque ? Derrière les nuages, dans le No man's Land ? Par malheur, quelques âmes qui se croient charitables ou simplement tolérantes, cherchent encore de nos jours à innocenter cette fripouille, à disculper cette pègre soi disant ce leste. Non, sept fois non !

Il faut la descendre énergiquement et avec prestesse.

Il nous faut concrétiser la parole du Communiste nazaréen : "Démolir ce ciel maudit, ce grenier nauséabond, ce poulailler à cancrelats sanctissimes, à punaises béatifiées ou canonisées. Il faut anéantir ce charnier, ce dépotoir ! Christ l'a prédit, donc il commande sa désagrégation. Vrais chrétiens, à l'œuvre !

Nous n'avons pas l'intention ni le temps de raconter ici les innombrables fariboles ou miracles accrédités à ces magiciens et sorcières du céleste sabbat. Du reste, la chose serait intempestive et dérisoire. Personne n'a jamais accompli de miracles dans le sens qu'on attribue à ce mot, pour la simple raison que le miracle est antinaturel et que Dieu étant la Nature ne peut agir contre Lui-même et Ses lois. Les guérisons sont choses naturelles. Force médecins compétents en réussissent.

Pour prouver que la guérison ou l'assainissement de la chair est chose naturelle et possible, voyez l'hétéromorphose par exemple.

C'est le phénomène merveilleux qui se produit quotidiennement dans l'univers entier. Quelqu'un se blesse. Une plaie se forme. La Nature, grand et éternel thaumaturge, referme la blessure. Une gale se forme, la plaie se referme, la carapace galeuse tombe, la chair se normalise, récupère sa vitalité primitive, et rien n'y paraît. Ça, par exemple, c'est un miracle, et un palpable ! Il prouve mieux que tous les guérisseurs et charlatans que la divinité efficace, créatrice et réparatrice, c'est la Nature et nul autre.

Puisque nous parlons des cieux, sachons qu'ils sont en dissolution, tel que le Communiste de Nazareth l'a prédit :

"Le ciel et la terre passeront, mais ma doctrine d'altruisme, de charité mutuelle vaincra. Elle s'instaurera et dominera un jour en dépit des portes de l'enfer (femmes et prêtres,) qui la combattent et l'entravent."

Vous ne comprenez pas encore ? Les faux cieux abolis, chambardés, démolis, désagréés, dépeuplés, culbutés, anéantis, il ne restera plus que la terre à purifier, à débarrasser de sa vermine.

Il faut que la vieille humanité, superstitieuse et barbare, pétrie dans la huche sacerdotale et politique par les boulangers du capitalisme et du crime, disparaisse autant que les cieux qu'elle a échafaudés.

Il faut que la crapule terrestre, née des cultes et des écoles contaminatrices, enténébrantes, soit bannie, oblitérée à jamais, et qu'elle fasse place à une génération nouvelle, non influencée par les séducteurs des cavernes à prière et des papocoques (microbes) de la scolastique.

Continuez, libres penseurs et athées, à démolir les cieux mensongers et fantasmagoriques, et personne n'aura plus l'envie d'y monter. On peut être honnête citoyen sans espérer une ascension funambulesque en des paradis aussi chimériques que Jésus dans l'hostie.

Faut-il toujours une paye à chaque bonne action ? Une récompense pour faire son devoir ? Mentalité religieuse, égoïste, acquise dans le temple et les écoles confessionnelles.

Il faut abolir cela aussi. C'est urgent !

Le charpentier, qui était un prolétaire évidemment, son métier l'atteste, ne pouvait élaborer une théocratie ou royauté sacerdotale, pas plus qu'une monarchie à base aristocratique, comme on l'accuse en certains milieux. Il se fit même un impérieux devoir de chahuter celle qui régnait en son temps. N'a-t-il pas dit que les rois passent pour des bienfaiteurs alors que ce sont des tyrans ? "Ne les imitez point," a-t-il ajouté.

Mais comme les prêtres se sont toujours fait fi de ses conseils, ils ont nommé et couronné les rois, élu les princes qui leur étaient sympathiques. Et le plus odieux, c'est qu'ils se sont faits eux-mêmes les souverains et les psychopompes de tout le genre humain asservi.

Le pape n'est-il pas l'autocrate absolu, à qui personne ne commande et qui commande à tous ? Le pauvre charpentier perdit son araméen à donner des avis à ses pseudo-ministres.

Étant le souverain de la vrille, monarque de l'équerre et roi du vilebrequin, je ne sais si ces outils existaient de son temps, mais faisons des figures, elles ne sont pas interdites,) le charpentier de Nazareth ne songeait, j'en suis sûr, qu'à réaliser un royaume d'ouvriers, de bons travailleurs, d'enfants de la Nature, laquelle ne cesse jamais d'œuvrer.

Elle ne fait jamais le sabbath, n'arrête jamais d'agir. (Le mot sabbath, en hébreu, signifie cesser d'agir.)

Il ne préconisait point un royaume de riches et de parias, (des pauvres vous en aurez tant que vous les exploiterez, dira-t-il,) mais de constructeurs solidaires, fraternisant dans l'édification d'un État universel, d'un royaume qui ne passera plus jamais à un parasite encensé, oligarchique ou promu par cabale, à l'instar de nos élus politiques, républicains, fédératifs et congénères.

La racine sanscrite du mot roi, rex en latin, selon le Grand Dictionnaire, est ras et signifie diriger en brillant ou éclairer en dirigeant, se mouvoir en ligne droite comme un rayon, c'est-à-dire remplir le rôle de guide, de directeur, en illuminant la voie.

C'est loin d'avoir été ce que les monarques ont fait.

Salomon peut être, auteur des livres sapientiaux, a-t-il fait exception. Cependant, entraîné par ses concubines idolâtres et libidineuses, il fit construire un temple phallique sur un des versants du Mont des Oliviers. Crime qui macula à jamais sa mémoire et fit oublier ses sages maximes, qu'il ne semble pas avoir mises en pratique.

Puisque le roi messianique n'était pas un de ces monstrueux monarques, il dut être ce guide lumineux, cette balise destinée à éclairer un royaume d'ouvriers, tel qu'il était lui-même, et non un empire de meurtriers et de fainéants, dont les rois ont été tous de si scandaleux spécimens.

Si le charpentier nazaréen ou nazoréen, selon Louis Hériot, simple logomachie, eut convoité une monarchie tyrannique comme elles le sont

toutes, il n'eut eu qu'à accepter les propositions que ses contemporains lui firent alors qu'ils lui proposèrent la royauté.

Proposition tout à fait historique. Il la refusa péremptoirement, sans tergiverser, sans velléité aucune, parce que sa nature accorte se refusait à répandre le sang d'autrui.

Il savait pertinemment qu'en se faisant couronner, il eût suscité des jalousies qu'il eut eu à combattre les armes à la main. Hérode et Tibère se fussent indubitablement unis pour le guerroyer, appuyés par le Sanhédrin et le Temple.

Alors quel gâchis ! Quel carnage ! Il est facile de tabler, imaginairement du moins, les mortelles conséquences d'un pareil couronnement.

La royauté que le Communiste galiléen préconisait, consistait dans des principes (prince, principe) de solidarité ouvrière, d'homogénéité prolétarienne, et non de rivalités hautaines et fratricides. "Le royaume des cieux, dira-t-il, appartient aux pacifiques, aux humbles de cœur, non aux superbes, aux arrogants, et partant inflexibles ; aux simples d'esprit (non aux cinglés,) mais à ceux qui se laissent orienter vers la lumière, et non les Lucibels hautains avec leur sempiternel : "Tu ne viendras pas m'en montrer ! J'ai fait mon cours classique. Je suis bachelier ès ténèbres, docteur en divinité, etc. Je sais tout. Non serviam ! Décampe !"

L'expression christique "le royaume des cieux" en agace plusieurs. Je sais. La comprennent-ils ? La réponse est négative. Pourtant le Messie en a topographiquement précisé l'endroit, la localité.

"le royaume des cieux, insista-t-il, est au milieu de vous."

Qu'est-ce qui est au milieu de nous ? La tête, les mains, les pieds ? Évidemment pas. Ce qui est en plein centre de l'anatomie humaine, c'est le ventre et les accessoires génitaux. Il faudrait être pléthoriquement hypocrite et menteur par-dessus le marché pour ne pas admettre que les délices les plus savoureuses reposent dans ce giron. Les plus chastes et les pudibonds mêmes les convoitent en secret.

Les libertins en abusent. Les invertis les ruinent et les mettent en désarroi. Toutes les autres jouissances, celles des yeux, du palais qui sont considérables et variées, du tact, et même du cœur, n'approchent point des voluptés vénériennes. Mais la plupart y convergent. Les euphories génésiques procurent la santé somatique et un juste équilibre nerveux à tous ceux qui en respectent les lois. Elles engendrent la famille, qu'on chérit au-delà de toute autre possession. C'est le bonheur dans sa plénitude matérielle. Certains millionnaires, devenus impuissants par l'âge et les abus, donneraient volontiers toute leur fortune pour retrouver la virilité, la jeunesse.

Le Faust de Goëthe en est un témoignage réaliste.

D'autre part, c'est l'enfer pour ceux qui en abusent, en transgressent les lois, en adultèrent les fonctions, comme les suppôts de

Rome, par exemple. On sait que Rome vient de Roma, c'est-à-dire AMOR à l'envers, à rebours. Roma est le boustrophédonisme d'amor.

Repus des Lemmes, parce qu'ils en ont trop, ils se plongent dans les abominations pédérastiques et autres de même nature. Jésus encore nous avise de ces aberrations : "L'abomination de la désolation, "insistera-t-il avec emphase," est située dans les lieux saints." N'est-ce pas surprenant, ahurissant même ?

Et bien loin du concept universel, puisque les lieux saints sont pour tous, sauf pour les incrédules et les émancipés, de saintes et solitaires retraites, consacrées à la prière à la continence, au jeûne et à la méditation. C'est ce que bigots et papistes invétérés croient. Ils vont jusqu'à se convaincre que ces moines, ces nonnes, ces ermites, ces anachorètes et même leurs prêtres séculiers sont immunisés contre le péché.

Que ces magiciens n'ont qu'à faire un signe de la croix et les démons impurs s'esbignent épouvantés.

Ils prennent la poudre d'escampette avec la prestesse de l'éclair en laissant après eux une odeur de poudre apocalyptique. Mais la vérité est tout autre.

Si l'on s'en rapporte à l'étymologie du mot abomination, on serra forcé de situer ce crime, cette aberration à l'entrée du ventre, à l'origine de l'abdomen ab omen, définition latine.

Or l'origine du ventre, ce n'est pas nécessaire d'être un expert an atomiste pour savoir cela, est localisée dans les cylindres génitaux, le pénis chez le mâle et la vulve ou appareil vaginal chez la femme, ainsi que le tube rectal chez les deux sexes. Voilà l'origine du ventre. L'abomination est donc concentrée dans ces organes seulement et non ailleurs, comme les casuistes le propagent.

Il n'est pas question de profanation d'églises, d'autels, de saintes espèces (crêpes eucharistiques,) d'enlèvements et chapardages des vases sacrés (sacrés pour leurs possesseurs car ils sont en or, dieu d'Aaron, divinité sacerdotale,) ni de pénétrer à cheval dans les tripots ecclésiastiques, appelés cathédrales ou basiliques, comme firent les soldats du connétable de Bourbon et ceux de Bonaparte. Tout au contraire, l'exploit de ces braves mérite toutes nos congratulations, parce qu'eux, au moins, avaient compris que leur Maître étant né dans une étable (selon la légende,) l'église, qui remplaça le refuge natal et stabulaire du charpentier, était l'endroit on ne peut mieux choisi pour y héberger les chevaux.

Bien que cette étable se soit luxueusement embellie et muée en palais, elle n'en est pas moins restée une écurie, une arche de Noé, dans laquelle les ruminants de prière, les bêtes de toute espèce et de tempéraments assortis vont miauler, japper, bramer, croasser, coasser, glapir, rauquer, trompeter, couiner, pituiter, hennir, pontifier et être

pontifiés, c'est-à-dire emburelucoqués par les dextres palefreniers de la sacramentelle écurie, du liturgique haras.

Quand même les insurgés les plus barbares, les vandales et les iconoclastes profaneraient les temples, comme firent les gueux au temps du prince d'Orange et du syphilitique duc d'Albe, ils ne commettraient point une abomination. Tout au contraire, ils feraient un immense plaisir au Seigneur. Ceux qui se sont révoltés contre l'Église romaine ont été les plus chanceux, les plus fortunés. Les pays qu'ils habitent sont riches et prospères. Dieu les a bénis pour s'être insurgés contre Son plus mortel ennemi : Rome. Jésus n'a-t-il pas prédit que les églises, ces usines à scandales, ces manufactures de faux christs farineux et d'absolutions factices, seraient démolies, désagrégées, pulvérisées : qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre qui n'en fut chahutée. Loin de déplaire au Très-Haut, loin d'être un acte d'abomination, c'est un plaisir à Lui causer, comme Il s'en paie le luxe et le spectacle quelquefois, lorsque le tonnerre en foudroie quelques-unes de ces églises, supposées être l'habitable de Dieu. Pour voir si un Esprit peut se renfermer dans une boîte... Et un Dieu qui contrôle la foudre et ne peut empêcher cette même foudre de l'exterminer, (en brûlant les saintes espèces dans lesquelles Il est censé habiter, ) démontre par là qu'il ne séjourne point dans ces lupanars stériles et idolâtriques, ces frauduleux comptoirs ou la Maffia papale opère.

Le Christ est très explicite dans sa dénonciation prophétique ; il spécifie bien que c'est une abomination, c'est-à-dire un péché de luxure, mais de désolation. Or, le mot désolation, du latin de solare, du préf. de, et de solare seul, signale bien l'homosexualité dans toutes ses ramifications désorganisatrices, déprimantes et ruineuses. Prêtres, moines, non nains, claustrés et toute la ribambelle sont, en effet, des solitaires. Ils vivent seuls. Chose que Dieu a interdite des les prodromes de notre civilisation. On dit qu'il créa la femme pour que l'homme ne restât pas seul, et put en jouir. Ce qui était déjà une manifestation tangible de sa mansuétude à l'égard de l'homme. Qu'on y croie ou non, la femme est un bienfait de la Nature, comme toute femelle à l'égard du mâle, et vice versa. La femme, de son côté, a un impérieux besoin de son compagnon. Vivre l'un sans l'autre, c'est brûler comme dira le pharisien Paul, et de plus c'est une lutte contre la Nature dont les agresseurs sortent toujours vaincus et ruinés. L'Apocalypse, cet arrangement échevelé d'une multitude de figures, compare les solitaires religieux, communautaires, conventuels, cloîtrés et comparses, chapitre 9, à des sauterelles ayant des queues de scorpions. Pourquoi des sauterelles ? Parce qu'ils sautent d'un couvent à un autre, d'une paroisse à l'autre, d'un continent, d'un pays, d'une province à d'autres territoires, de famille en famille pour quêter et cabaler, et de texte en texte pour séduire, quêter et enténébrer. Ce sont des insectes pieux et saltatoires à l'instar des locustes, qui constituaient le menu acridophagique de Jean, le fils du prêtre Zacharie et le vulgarisateur du baptême des Mandéens, dont il faisait partie, et que les

naufraegeurs romains ont adopté pour noyer la mère et l'enfant, comme nous le verrons bientôt.

Ces anachorètes postiches et ces fictifs ascètes, réunis en sociétés redoutables, en communautés souventes fois dévastatrices et toujours rapaces, toujours au pour chas de l'argent et des héritages, que Jean compare à des sauterelles, parce qu'ils bondissent toujours, sont armés, appendice étrange et mortel, d'une queue de scorpion. Pourquoi et que signifie la parabole Vous allez comprendre ; elle éblouit par sa lucidité. Le scorpion, tel que le rapportent les naturalistes et les explorateurs, est pourvu de deux pénis chez les mâles et de deux vulves chez les femelles. Admirable tableau des amours conventuelles, où deux hommes ou bien deux femmes se font l'amour à la Roma, c'est-à-dire avec deux machins de même nature et de même forme, évidemment de même sexe.

Athées, il faut que vous conveniez avec moi que le Dieu-Nature est infiniment sage et prescient en outre.

Il éclaire et renseigne dans tout ce qu'Il crée et fait.

Malheur aux aveugles qui refusent de voir les yeux grands ouverts ! Non pas que je formule une menace. Non, je laisse ces foudres entre les mains des cléricaux qui n'ont pas d'autres moyens de se défendre qu'en enguirlandant leurs interlocuteurs ou en leur allumant le bûcher.

Dieu ne punit jamais personne pour son incrédulité ou son athéisme. Il n'est pas si hautain, si chatouilleux qu'on le pense. Et quand je dis jamais, c'est jamais ! Tout au contraire, le Christ affirme que les grandes prouesses, les accomplissements salutaires et bénéficiales au genre humain, seront effectuées par les incrédules. Les révolutions qui ont obtenu un certain succès, ont été accomplies par des sceptiques, des émancipés de la soutane et de l'école : Voltaire, Danton, Lenine, Trotsky et les autres. Les fanatiques n'ont semé que des dégâts et récolté que des décombres.

L'homme n'est pas châtié pour son manque de foi, mais pour ses infractions aux lois naturelles.

La foi a joué de mauvais tours à tous ceux qui ont cru ou croient encore. Ils s'imaginent être absous par le prestidigitateur casuistique enfermé dans sa guérite, assis dans sa poubelle, et dont l'oreille est le réceptacle de toutes les ordures psychiques que vont lui déverser confidents et pénitentes. Ils seront amèrement déçus d'apprendre un jour que cet imposteur n'a fait qu'accumuler les coupes et encourager le mal. Ceux qui pensent absorber le Christ en ingérant la galette eucharistique, s'illusionnent d'abord et se jouent un fameux poisson d'avril.

Ils devront pourtant payer un jour pour cette idolâtrie et la confiance aveugle qu'ils mettent dans une chair semblable à la leur. Jérémie ne dit-il pas : "Malheur à l'homme qui se confie dans l'homme !" (Femmes également.) Oui, quelle puissance peut avoir celui qui n'a pas même la maîtrise de son souffle ?

Je sens que vous êtes impatients et désirez savoir quand le Christ prononça les ineffables paroles relatives aux exploits des incroyants, des athées. Lorsqu'il a dit que "ce sont ceux qui n'ont de la foi que gros comme un grain de moutarde qui accompliront les plus grands prodiges, celui entre autres, de précipiter les montagnes, c'est-à-dire les maudites bosses, telles que l'Église, les politiques, les sociétés, le capitalisme, enfin toutes les protubérances, toutes les gibbosités, orgueilleuses et arbitraires, qui bossellent notre planète, lesquelles commandent, exploitent et oppriment.

Ce qui donne la force à ces bosses infernales : la foi et le concours des bigots, des fanatiques, des enthousiastes, sinistre Atlas de ces horribles cieus, affreuses cariatides des dieux et des démons, des puissances inferno-terrestres.

Voilà les montagnes qu'il faut engloutir dans la mère et non dans la mer, m-e-r. En instruisant la femme de ses devoirs envers le Dieu Nature d'abord, en la convainquant qu'il est plus salubre pour elle d'observer Ses lois matrimoniales et maternelles que de tricher, lesquelles tricheries lui sont toujours funestes et souvent mortelles. On ne lutte pas contre cette Puissance sans être vaincu et sans périr un jour ou l'autre

Bien que la visite de la camarade soit inévitable, il est toujours sage de la faire atermoyer aussi tard que possible par la prudence et une conduite hygiénique. Un tel sursis est salutaire.

Deuxièmement : éclairer la mère sur ses obligations familiales, dont la primordiale et la plus importante consiste à ne pas confier ses enfants chéris aux religieux, que le Christ compare à des serpents et à des scorpions, lesquels empoisonnent par la gueule et la queue, et dont le venin scolaire laisse des vestiges indélébiles.

"Tout méchants que vous êtes, dira le disert Charpentier, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants. S'ils vous demandent du pain, leur donnerez-vous une pierre, ou plutôt Pierre de Rome, un calotin, un ignorantin, une roche pédagogique sans cœur et sans entrailles, qui répudie le mariage pour ne pas élever de famille ? Et c'est à un tel individu, dépourvu de tout sentiment paternel, (ou maternel chez les nonnes,) que vous livrez vos pauvres petits, pour les faire corrompre, abêtir et enténébrer..."

Que vous croyez au Christ ou non, d'ailleurs vous n'y êtes pas obligés, suivez au moins les sages conseils qu'on lui attribue. Et continuant sa harangue, Jésus dira :

"Si vos tout petits vous demandent du poisson, aliment spécifique pour le cerveau à cause de son phosphore, serez-vous assez cruels de leur servir un plat de reptile ? Ou, s'ils désirent un œuf, cette synthèse de la Nature, ce sachet qui contient la Vie, pousserez-vous la malice jusqu'à leur présenter un scorpion ?"

Ne comprenons-nous pas que le Christ voulait parler ici de l'enseignement, des professeurs, des maîtres, des précepteurs, des monstres, mâles et femelles, entre les griffes desquels on livre imprudemment l'enfance, la jeunesse, pour la perdre et l'anéantir ? Nul n'est assez jobard, assez naïf de croire qu'un père ou une mère, à moins qu'ils ne soient mentalement déséquilibrés, oserait ravitailler sa famille d'ovovivipares ou de scorpioïdes.

La louve ne le fait pas dans son litteu ni la tigresse dans sa jungle, mais la chrétienne, la juive, la musulmane, la bouddhiste, la shintoïste, la croyante enfin commet cet irréparable crime, elle confie sa famille entière à des instituteurs et à des institutrices qui gavent leurs écoliers de venin.

Cent ans après sa mort, le venin du reptile est encore efficace, autant que les sermons de Bossuet, de Bourdaloue et de Mas sillon.

Les doctrines religieuses, les poisons mosaïques, avestiques, coraniques et autres, bien que distillés il y a déjà des siècles et même des millénaires, sont aussi toxiques et préjudiciables, même mortels, aujourd'hui, qu'ils l'étaient lorsque les trigonocéphales et les najas du culte les ont émis pour la première fois. Avec des enfants intoxiqués à l'église et à l'école, et même dans leur évolution prénatale, disons avant leur conception puisque les mères sont contaminées, intoxiquées, enténébrées filles, vierges même, comment espérer que le monde se bonifie, qu'il soit sain et raisonne logiquement ? Impossible !

Je répète, quitte à vous exacerber, qu'il est de la première urgence de désubalterniser la femme d'abord, de l'arracher à son idole, à son spirituel amant, et de l'orienter vers la Nature, cette inlassable Nourrice et la plus compétente de toutes les institutrices. Il faut empêcher la femme de prêter son sein et son concours à la mafia sacerdotale, laquelle l'utilisa pour multiplier les idiots, les crétins, les fourbes, les crédules, les gogos, les fanatiques, les prêtres, etc., et pour disséminer ses catéchismes farfelus et sa théologie délétère.

La femme, c'est l'usine des démons et des dieux. C'est le laboratoire à la fois chimique et procréateur où les intoxiqueurs jésuitiques et papaux vont apprêter leurs explosifs à deux pattes : les asservis, les soldats, les dévots. La femme, c'est l'écurie infecte, maquillée au-dehors, perfide à l'intérieur !

C'est l'arche de Noé, qui porte sur les eaux fangeuses de ses grossesses les monstrueuses bêtes que lui font procréer prêtres et potentats. Ce ne sont pas là, soyons en bien convaincus, des créations de la Nature, mais les engendremens des passions autant vulgaires que cléricales.

Les nations, universellement parlant, n'ont été et ne sont encore que les produits de la chaire et de la tribune. Autrement dit : une pourriture mondiale, ambulante, baptisée, circoncise, badigeonnée d'huile et de sottises, envoûtée par les charlatans du temple, farcie de fables et de vices. Les coryphées de notre enfer terrestre ont fait enfanter à la femme les

multiplicata de leurs frimousses hypocrites, de leurs théories égoïstes et de leurs erpétologiques instincts. La femme, dit l'Apocalypse, c'est le puits de l'enfer dans lequel les diables de l'Église et des Parlements vont pêcher les soldats, les bigots, les contribuables, les parias et les grands démons du pouvoir. La femme, c'est aussi le délicieux cloaque, que les serpents fécondent et dans lequel ils s'ébaudissent.

Comme disait saint Cyprien : "La femme nous fait entrer en enfer par la porte du paradis." Et rien de plus vrai. C'est elle le ciel en effet, le paradis de l'homme. Mais le prêtre s'en est emparé dès les origines de l'humanité, et il en a fait un enfer fécond en diables et en supplices, en charmes et en perfidie. Bien que je couve en mon cœur une aversion instinctive contre les dieux bibliques, scripturaux ou autres, lorsque les paroles que les copistes leur attribuent sont judicieuses, j'affectionne m'en servir comme d'une arme tranchante, à l'instar de David qui, après avoir étendu Goliath, Le colosse philistin, d'une seule pierre, l'acheva avec la propre épée du géant.

C'est ce qu'il nous faut faire, à savoir : anéantir le monstre clérical avec ses écritures, ses arguments, sa Bible, ses propres armes enfin. Or Jéhovah dit au serpent, qui n'était autre que le premier curé qui avait séduit et engrossé Ève : "La femme, que tu as trompée, t'écrasera la tête."

Il ne faut pas en déduire que la femelle à l'attrayant minois va se mettre en frais de parcourir les déserts et les bois afin d'écrabouiller la cervelle de tous les reptiles qu'elle pourrait rencontrer. Cet idiome est bon pour les enfants et les vieilles chipies qui croient encore aux revenants et aux lycanthropes.

L'histoire de la pomme fatidique et du serpent loquace cadre admirablement dans les fadaïses mythologiques et les fables amusantes. Toutefois, nul ne peut nier que le prêtre, depuis les temps immémoriaux, a agi envers la femme comme un serpent. Il l'a séduite par son langage et les squames de ses toilettes somptueuses et prismatiques, de son vestiaire et de ses atours de prostitué mâle, pour me servir d'une figure de l'Apocalypse. Car la Prostituée la Grande, celle qui domine sur les eaux de l'enfanteresse et enivre les habitants de la terre de son impudicité, n'est autre que la Rome papale, représentée par une espèce d'hermaphrodite dans toute sa pompe liturgique, vêtu comme une hétéra, avec dentelles et falbalas, mitré, tiaré, barretté, l'étole hiérophantique au cou, l'hermine, la pourpre, l'écarlate, les pierres chatoyantes qui le constellent, enfin tout l'appareil vestimentaire et fastueux qui l'adonne, confirme on ne peut mieux la description apocalyptique.

J'ai écrit hermaphrodite, car on ne sait bonnement si c'est un mâle, une femelle ou les deux conjointement, parce qu'à sa figure hireine, c'est-à-dire barbue, hirsute, on le prend pour un simulacre d'homme, mais son accoutrement efféminé est celui d'une courtisane, d'une vulgaire cagnasse qui s'affiche pour aguicher les chalands.

Je crois, bien que je sois un ennemi de la foi, que seules la mère peut écraser la tête du reptile politico-romain, cet amphibène rapace et mythomane, séducteur et dévorateur des nations imprudentes, lesquelles se laissent volontairement suborner et dévaliser. Les théologiens, qui se taxent de connaissances universelles, prétendent que la femme annoncée par Yéhvéh était la supposée vierge Marie.

Je me demande sur quelle base ils édifient leur blague. Loin d'avoir écrasé, anéanti le dragon sacerdotal, Marie donna naissance à une bête encore plus dangereuse que le lévitisme ou judaïsme, qu'elle pratiquait elle-même du reste. J'entends la mariolâtrie et le faux christianisme attribué erronément à son fils.

La femme de Joseph le charpentier nazaréen, père, géniteur du Christ, possède depuis quelques siècles un culte incomparable et qui surpasse toutes les déesses de l'antiquité, pourtant si méprisées par les frocards et abattues par les premiers chrétiens.

Non, Marie, mère du Charpentier, n'a pas écrasé le crâne infiniment trop dur et trop résistant du reptile sacerdotal.

Elle n'a fait que l'effleurer en procréant un redoutable adversaire à ce monstre, qui, d'ailleurs, s'est vengé cruellement. Toutefois, Marie demeure un parangon conceptif remarquable, et les mères devraient l'imiter dans leurs conceptions et grossesses. Si toutes enfantaient des hommes énergiques et impeccables comme le Communiste de Nazareth, la terre serait vite débarrassée de la crapule bancaire, que Jésus méprisait, et de la canaille sacerdotale, qu'il abhorrait.

D'après la prophétie jéhovique, le serpent devait la mordre au talon.

En effet, le reptile rabbino-pharisaïque la blessa cruellement en assassinant son fils au calvaire. Le talon de la femme, c'est son fils chéri. C'est sur lui qu'elle repose. C'est lui son orgueil et son pilier. En le tuant, c'est donc la mordre à cet endroit vulnérable. La mythologie grecque nous parle d'Achille, tué à son vulnérable talon par Pâris, le ravisseur d'Hélène, femme de Ménélas, comme le curé édénique rafla et séduisit Ève, femme d'Adam, le premier cocu historique.

La conception de Marie est celle qu'une femme honnête doit parfaire, selon le Dieu-Nature, et non d'après les directives égarant es et corruptrices des prêtres au service d'une idole quelconque et même de plusieurs.

Lorsque nous parlons de la femme, c'est dans un sens abstrait.

Il n'est pas question d'une femme, choisie au hasard, mais de toutes dans un sens générique.

Tant que la femme écouterait son séducteur confessionnel, son directeur de conscience, son maquereau en cotillon comme elle, l'humanité ne pourra pas changer. Tout ce que cette misérable mettra au monde sera

contaminé avant de naître, fanatisé avant d'éclore, même si les enfants qu'elle procrée sont robustes. Il faut, comme le conseille le Christ, engloutir l'Église, cet Himalaya de turpitudes et de mensonges, dans les eaux de la mère, ainsi qu'ont péri les cochons de Gérasa, les civilisations périmées et les religions d'autrefois.

Il fut un temps où la femme désirait de beaux chevaliers sur des destriers caparaçonnés d'or et guerroyant pour ses charmes. Elle raffole encore que les loufoques se bagarrent pour elle. C'est dans sa diabolique nature. Le fond : l'orgueil, la satisfaction vaniteuse de savoir que deux imbéciles, deux brutes se chamaillent pour sa peau. Cependant, l'expérience prouva à madame qu'elle était souvent trompée par son preu ou qu'il prolongeait ses absences au-delà de ses promesses. Seules, les dames de la noblesse boutaient aux pouilleux héros, aux invincibles fantabosses. Les belles du peuple, paysannes et caméristes, étaient systématiquement négligées, évincées, mises au rancart. Elles devaient se contenter d'idylles plus bucoliques, plus vulgaires. Il fallait avoir du sang bleu sous la crasse aristocratique, pour avoir droit aux galanteries des preux. Frustrée dans ses espoirs et ses idylles, la femme cessa graduellement de vouloir des chevaliers.

Cette mentalité bête tomba et suscita en même temps la chute de la chevalerie. Plus tard, on bourdonna aux oreilles des auditrices, ponctuelles aux sermons, qu'il fallait des moines, des convertisseurs émérites et impavides, pour affronter les fauves de la brousse et les ours du Pôle, en vue d'évangéliser les barbares et les illettrés. La pauvre femme était elle-même analphabétique. On pouvait lui raconter tout ce qu'on voulait, elle ne savait pas lire, pas plus que les passions, dira Marivaux.

Elle crut ses sermonneurs. Qui ose douter de la parole pathétique et émolliente des moralistes, des propagateurs de la foi et de l'Évangile ? Quelques athées seulement.

On a vu des libres penseurs sortir tout émus et bouleversés des mascarades de Lourdes et de Fatima, L'esprit fort n'est pas fort ; il est plutôt fantasque. Donc, exhortée par ses prédicateurs, par ses confesseurs, par tous ces démons à longue haleine, elle couvrit l'Europe, l'Asie, même l'Amérique, de moineaux infects, mythomanes, libidineux, sodomistes, fainéants, pieux et austères.

Mais ces débauchés la déçurent comme l'avaient déçue les chevaliers, ses propres fruits. Ils commirent de telles déprédations et de si vilains scandales, qu'elle en fut elle-même éberluée, suffoquée, sidérée. Elle discontinua lentement ses conceptions de moines et de moniales. Il n'y en a presque plus aujourd'hui, et cette vermine se recrute en grande partie dans notre province de Québec où le clergé est encore prépondérant malgré la majorité protestante en certains milieux.

Toujours influencée par la chaire la femme se crut obligée de procréer des militaires, des assassins à solde, qui la fascinèrent d'abord par le

costume, les décorations, les insignes, les médailles, les faits d'armes et les racontars épiques des historiens mensongers ou hyperboliques. Ces soldats étaient pour la défense de l'Église, de la civilisation (prononcez syphilisation) en péril, et du pape, l'autre Christ à face de diable et à bedaine de capucin.

Ses fils tués par légions sur les champs de bataille l'endeuillèrent, l'affligèrent, ébranlèrent ses convictions patriotiques et religieuses.

Et plusieurs aujourd'hui, au lieu de vouloir procréer pour la guerre, de servir de huches et de fours pour la confection de la chair à canon, maudissent les conflits homicides, second auteur de leurs afflictions. Je dis second auteur, car le premier avait été le souffleur ecclésiastique, le confesseur, le psychopompe, le chapitreur hebdomadaire, dominical et peut-être sabbatique, car les prêtres juifs sont aussi des bellicistes enragés comme tout ce qui se nomme prêtre.

Terrorisée encore par les vautours de l'homélie et les corbeaux de l'orémus, la femme pensa que pour aller à Dieu, le meilleur chemin était de procréer des prêtres, de multiplier la vermine cléricale. La, dans cette voie, elle ne pouvait faire erreur.

Son salut était assuré. L'ordination d'un de ses fils ou l'ensevelissement d'une de ses filles dans un couvent de Gomorrhe, l'immunisait contre les flammes de l'enfer, la vaccinait contre la damnation éternelle. Elle se mit donc en frais de déféquer des prêtres, en voulez-vous, en voilà ! L'univers fut obombré de soutanes sombres, comme l'avait prédit le Galiléen, ou plutôt comme rapportent les Évangiles lors de la crucifixion.

Les gogos croient réellement que lorsque le Nazaréen expira sur le gibet, Que des ténèbres opaques et affreuses enveloppèrent la terre d'une extrémité à l'autre, que les tombeaux se fendirent et que les morts ressuscitèrent.

Tout cela fut vrai, mais pas de la façon qu'on l'entend dans le monde.

Les ténèbres qui apparurent à la crucifixion, ce furent les prêtres catholiques, avec leurs soutanes noires, leurs mystères ténébreux et leur mystique semblable et marne pire que les noirceurs célestes.

Car il ne faut pas oublier que la nuit nous vient du ciel.

Ce n'est pas flatteur pour ce territoire, qu'on affiche être le paradis.

Deuxièmement : Grâce à la mort du Christ, les ténèbres (prêtres papaux en soutanes noires et mystérieux) se répandirent sur toute la périphérie de la planète sinistrée par ce nouveau fléau. Les ténèbres furent encore plus sinistres et plus calamiteuses que celles qui sévirent en Égypte au temps des magiciens Moïse et Aaron.

Remarquez que je signale de véritables ténèbres, déambulatoires, bipèdes, ensoutanées, maléfiques et cauchemaresques. Avec l'avènement de pareils spectres, bien vivants, prêchant partout et partout enténébrant, les

tombeaux en frémirent et les fantômes en jaillirent. Quel spectacle ! Mais, c'est ce que nous vîmes et voyons chaque jour. Les tombeaux, ce sont les mères, les parturientes enveloppées dans les ténèbres ecclésiastiques nées au Golgotha, et chaque petit qu'elles enfantent est un cadavre, un spectre. Pour que ce spectre fût conçu il a fallu que le voile du temple, c'est-à-dire l'hymen, fût déchiré de bas en haut ou de haut en bas, mais lacéré pour que la semence d'un cadavre catholique en excellente santé et d'une vigueur priapique fit concevoir le sein des saints ou le sein des seins. Arrangez l'orthographe à votre goût. Voilà en quelques mots succincts tout le miracle qui se produisit au Golgotha à la mort du charpentier.

Ce miracle s'est perpétué jusqu'à nos jours. A chaque heure de la journée, une vierge se fait déflorer par un satyre quelconque, époux ou séducteur. Donc, le voile du temple est déchiré.

Ce temple devient un tombeau, parce qu'il secrète un cadavre.

On dit que les sépulcres se fendirent Ils sont tous fendus en effet, et chaque enfant que ces tombes procréent sont des morts en vacances. Ils souffriront quelques temps puis se dirigeront vers la terre, ce vorace Saturne qui ravale ses enfants après les avoir nourris.

Si les fameux professeurs étaient plus renseignés, moins ignorants, moins ténébreux, et au service de la vérité au lieu d'être les défenseurs d'une canaille inféodée à l'Église et à l'État, ils pourraient élucider ces allégories, qui sont vraiment mirifiques.

Je me rappelle quand j'étais enfant et que j'osais un disert frocard de clamer ces facéties, j'en avais la chair de poule. Il me semblait voir, en effet, le Christ exhalant son dernier soupir sur la croix, les ténèbres couvrir la terre entière et spontanément, le voile du temple faire crac' Se lacérer de haut en bas. Puis, soudain, se fendre les tombeaux, se craqueler et les morts en jaillirent souriants, triomphants avec un petit sourire macabre aux commissures des lèvres, comme pour dire : Nous en sommes sortis, hen ! Vous nous aviez enterrés bien convaincus qu'on n'en reviendrait jamais.

Eh bien, nous voici ! Je ne songeais pas alors que le vendeur d'orviétan qui nous racontait ces sornettes nous avait dit quelques jours auparavant, que les morts ressuscités ne remouraient plus.

Écoliers, séminaristes, nous ne songeons pas à faire de la polémique. Nous absorbons tout sans analyse, sans examen. Même nous avons peur de douter. Mais lorsque j'entendis notre battre expliquer ces symboles, j'en fus ravi. Il commença par nous dire qu'en avril, vers les 9 heures du soir, généralement, il fait noir, c'est-à-dire que la nuit est déjà venue. Par conséquent, pas de miracle en ce qui concernait les ténèbres vespérales ou nocturnes, lesquelles reviennent chaque soir.

Mais, dira Sa Majesté, les ténèbres, les vraies, furent celles que créa Rome, la quatrième bête, avec ses soutanes, ses mystères, ses dogmes sombres et labyrinthiques et tout le dédale de sa théologie.

Voilà une exégèse remarquable et que même le plus incrédule ne peut réfuter. Car on sait que la mort du Christ au Golgotha donna, en effet, naissance à des noirceurs, à des ténèbres comme la terre n'en avait encore vues. La Croix servit de prétexte à l'instauration d'un commerce odieux, d'une simonie encore jamais égalée.

Les dogmes les plus rocambolesques, les plus échevelés, sortirent de Rome comme des spectres en quête d'un souper sabbatique. Les mystères et les fous appelés mystiques se multiplièrent et couvrirent la terre d'une extrémité à l'autre. Donc, c'était bien vrai : la mort du Christ avait provoqué l'apparition de nouvelles ténèbres, plus opaques, plus sinistres, plus Macabres que les règnes qui les avaient précédées.

Quant au voile du temple, je vous en ai donné une exégèse succincte et que vous avez sans doute comprise. Tout homme marié sait que le vagin est protégé par l'hymen, espèce de voile qui, symboliquement parlant, sépare le sein et le garantit faiblement, ou plutôt en marque le parvis. A la dévirgination, le voile se déchire. Si la femme conçoit, ce sera un cadavre, et depuis Christ, un mort catholique, soi-disant chrétien. On ajoute que la terre a tremblé.

Voyez une femme à l'accouchement, et vous constaterez si oui ou non elle tremble. Il y a même des secousses terribles qui font penser à des séismes ou à des commotions de même nature.

Les figures ne sont belles qu'en autant qu'elles sont bien exégésées. Il ne faut jamais les rendre dogmatiques et encore moins légiférer sur des rêves et des allégories.

Le symbolisme est le langage de la Nature, parce que ne pouvant parler, Elle crée des plantes, des animaux, des objets, des merveilles, afin de nous instruire, de nous orienter, de nous éclairer. Mais la canaille du temple, qui la première à découvert ces figures, a interdit aux autres de les interpréter. Après cette interdiction rigoureusement observée, elle falsifia le sens des paraboles, adultéra les images, travestit les personnages et les lieux, afin d'en retirer le plus grand profit.

C'est ainsi qu'elle défigura le Christ, sa doctrine, le fit passer pour un magicien, un sycophante, un hâbleur, et fourvoya ainsi toute la chrétienté. Ce qui fait qu'aujourd'hui un nombre considérable de penseurs croit que Jésus fut un mythe ou un imposteur, parce que ceux qui se sont arrogé la prérogative d'enseigner en son nom, ne sont que des faussaires, des cabaleurs, des magiciens, travestis en prêtres de Dieu, en ministres du Crucifié.

Ils ont barbouillé la figure du Nazaréen comme les sauvages ont fait de leurs totems et déclaré leur quinquillerie taboue.

Si vous pouvez trouver bandits plus odieux et plus sinistres, j'aimerais que vous me les signaliez.

J'ai fouillé l'Histoire, les cosmogonies, les théogonies les plus variées, les plus multicolores, mais je n'ai trouvé rien de semblable à la théologie catholique romaine comme fourberie, cruauté, sinuosité, aberration, avilissement.

Un temps fut où la procréatrice, calfeutrée dans un mysticisme abracadabrant, ne songeait qu'à procréer des prêtres pour son salut personnel et la conversion de l'humanité périlante.

Mais, comme dans ses autres procréations antérieures, elle fut encore déçue dans les résultats. Elle s'aperçut que ces saints ne sont que de la fripouille, deus tartufes, des séducteurs, des satyres, des fainéants qui, semblables à des parasites, vivent de la graisse du peuple qu'ils dévorent et houspillent. Les scandales dont les bibliothèques regorgent, l'ont éclairée sur la chasteté de ces priapes.

Tous ces esclandres que les historiens rapportent et les propositions anacréontiques pour ne pas dire plus, dont elle est elle-même souvent la cible, l'ont enfin située sur la réputation et les vertus de ces semeurs de misère et de bâtards.

Aussi, les enfroqués se font de plus en plus rares. L'Église se lamente. Il y a pénurie d'exploiteurs ecclésiastiques, carence de voleurs sacrés.

La divine caverne se vide. Peut-être lentement, mais se vide tout de même. Malgré les propositions alléchantes de Rome et des communautés religieuses, nonobstant les plus affriolants appâts, la jeunesse reste plutôt froide, indifférente. Et pourquoi ?

Parce que la femme se réveille. Elle commence à réaliser son rôle de mère. Même certaines d'entre elles semblent avoir honte de leur sexe, que les poètes, ces autres bluffeurs, ces autres prêtres de la Muse et de la vénale Vénus, ont flatté à outrance. Ces souffleurs de vessies et de dithyrambes, croyant obtenir des faveurs sensorielles, capiteuses, paradisiaques de quelques fausses déesses de faubourgs, ont juché la femme sur un piédestal, sur l'autel même de la divinité. Mal leur en prit.

Car elle les a roulés plantureusement, et les plus vantards ont été les plus malheureux, les plus cornés.

Toutes les flagorneries de ces plumitifs, de ces poétaillons, de ces scribomanes, malgré les tournures poétiques et les hyperboles de leur style alambiqué, se concentraient à la vulve de quelque vulgaire gourmandine, qui ne se lavait jamais, au rapport de Michelet, bien que ces cauteleux poètes commençassent par les cheveux dorés, les yeux couleur de firmament, les bras potelés, la bouche en calice de rose, la peau d'albâtre mais galvanisée par la crasse et saupoudrée à foison, etc., pour en arriver au vallon de volupté que tout homme convoite, et dont il multiplie les circonvolutions, alors que pour l'atteindre il n'aurait qu'à aller droit au but.

La vertu de la femme est aussi factice, aussi légendaire, aussi mythique que celle du prêtre. C'est pour cela que les deux robes fraternisent et complotent.

Mais l'une, ou plutôt l'un, comme le mauvais larron sur le gibet, mourra dans son péché, ne se convertira jamais, tandis que l'autre pourra peut-être, c'est une hypothèse, s'amender. Et alors ce sera la fin de la croix et de son règne.

Remarquons que Jésus ne dit pas que l'abomination de la désolation se rencontre dans les bordels, les lupanars, les lieux de plaisance, mais DANS LES LIEUX SAINTS, là où l'on est censé pratiquer la chasteté et une rigoureuse continence. Tout au contraire, selon le Communiste nazaréen, qui l'a prévu et prédit, les monastères, les cloîtres, les presbytères, les couvents, enfin tous ces endroits, toutes ces maisons, supposées saintes et chastes, sont autant de Sodomes, de Gomorrhes, où l'abomination, la pédérastie, l'onanisme, le saphisme, le lesbianisme et tous les péchés contre nature sont les sports coutumiers. Crimes des espèces esseulées, séparées, qui s'opiniâtrent contre la Nature et sont vaincues par Elle.

On dira sans doute que l'adultère et la fornication fleurissent partout. D'accord ! Mais ces péchés n'apportent pas la désolation. Souvent de beaux enfants émanent d'idylles interdites.

C'est mal, indubitablement, mais c'est moins grave que les "abominations" en usage dans les "lieux saints," où l'on pratique l'amour à la romaine, c'est-à-dire à rebours. Paul, dans son épître aux Romains, en fait mention, bien qu'il semble avoir eu lui-même quelque propension pour ce genre de délassements. Toutefois, selon certains auteurs, le pharisien de tarse ne serait pas l'auteur de l'épître aux Romains. Alors la chose se comprend.

En intervertissant les rôles que la Nature a si sagement établis et promulgués, les conséquences les plus fâcheuses ne peuvent être éludées. Elles amenant automatiquement la ruine mentale et physique des invertis, la folie chez plusieurs, souvent une ophtalmie quand ce n'est pas la cécité totale, une sénescence précoce, une décrépitude prématurée et finalement l'impuissance génitale à un âge où les normaux sont encore dans toute leur génésique énergie, dans le plus fort de leur virilité.

Pour résumer ce sujet scabreux, disons : L'abomination de la désolation n'est autre que l'homosexualité communautaire, c'est-à-dire en lieux saints, laquelle transgresse les lois de la Nature, en outrage l'anatomie, est nocive à la santé, nuisible à l'organisme, affaiblit et détraque le système nerveux, suscite des ravages viscéraux et ne produit pas d'enfant. C'est là la désolation, du latin de, sol are, la solitude, être seul, célibataire.

Non seulement l'homosexualité, mais aussi les abus onaniques, désorganisent le mécanisme fonctionnel, mettent le désarroi dans les reins, la cervelle, l'appareil scrotal, testiculaire ou ovarien, mais ils avancent, disons plutôt qu'ils précipitent la visite de la Camarde, laquelle épie chacun de nos

abus pour sévir. Ce vice, en plus, n'est utile ni à la société, ni à l'Église, ni à l'État, parce qu'il n'engendre pas de citoyens, pas même de dévots, mais provoque une multitude de malaises et de désordres autant mentaux que physiques.

Les autorités devraient interdire ces communautés, ou les abominations contre nature sont inévitables.

Ces maisons ne sont que la concrétisation catholique ou orthodoxe de Sodome, Gomorrhe, Tséboïm, Ada ma et Bala, les cinq villes de la Plaine ou Pentapole, lesquelles cites, selon la légende, auraient fait place à la Mer Morte.

Quelle mirobolante figure ! Quelle magistrale allégorie ! Crédules ou non, il faut bien convenir que les extravagances homosexuelles aboutissent en mer Morte, en état d'impotence et d'hébétude. La mer Morte est une immensité d'eau salée sans vie, sans poisson et sans marée. Voilà bien un tableau, morne et saisissant, de la désolation suscitée par les flammes de la sodomie et des autres péchés contre nature, en vogue dans les couvents des deux sexes. Même les poissons, qui descendent du Jourdain, expirent des qu'ils frappent les eaux fatales. Ils me font un peu penser à cette jeunesse énergique et rubiconde, qui suinte la santé ; par tous les pores, extériorise les vertus physiques d'une chair robuste et saine, souvent champêtre.

Eh bien, à peine entrée dans les ergastules putatifs tenus par les scorpions monastiques et claustraux, on les voit pâlir, blêmir, devenir hâtivement haves, exsangues, de biles, parfois marqués de rachitisme, et même mourir précocement, comme les poissons du Jourdain en entrant dans les salines eaux du lac Asphaltite.

Maintenant, pourquoi ? Puisque l'eau est créatrice de la vie, du rourmillement, de l'existence, celles de la mer Morte sont-elles léthifères et stériles ? La raison en est motivée par l'excès de sel qu'elles contiennent.

Le sel tue les poissons et même les aériens imprudents qui s'en approchent de trop près. Or le sel est l'emblème de la sagesse, de la parole de Dieu. Comment se fait-il alors que, si le sel est l'emblème de la sagesse et du Verbe, que les eaux du lac Asphaltite soient improductives ? La chose s'explique facilement.

Un abus, un excès conduit inéluctablement à un désastre, même dans les meilleures choses, et surtout dans celles-là. Il n'y a pas de vie dans la mer Morte parce que ses liquides secrètent trop de matières salines, disons-nous.

Eh bien, appliquez le symbole aux communautés religieuses et vous obtiendrez le même résultat. On parle trop de Dieu, du Seigneur, des Évangiles, de la piété, des livres sapientiaux, etc., dans ces communautés pédérastiques ou gomorrhéennes, tellement que la vie, la famille en est chassée, bannie complètement. On refuse volontairement de peupler,

d'engendrer, en faisant des vœux ineptes afin de rester stériles : le point capital, l'objectif de la vie monastique et cléricale.

Le célibat obligatoire en d'autres mots. C'est la mer Morte, quoi ! Pas d'engendrement.

Du sel seulement, des prières, des oraisons, des vaines redites, des maximes, des apophtegmes, etc. Une surabondance de sel ! Mais pas de poisson, pas de fruit. La chose est prohibée par Rome. Dans ces cloîtres, ces réfrigérateurs de viande célibataire, la femme doit réserver son appareil vaginal et clitoridien pour son céleste Époux, en vue probablement de voluptés posthumes.

Elle promet à Dieu et jure à l'évêque de ne jamais s'en servir. C'est tabou. Mais l'aumônier, le confesseur, le chapelain ne sont pas aussi scrupuleux. Ils savent comment s'y prendre pour cocufier le céleste Mari.

Le moine, le Frère, lui, ne peut consacrer son appendice phallique à la Vierge, car elle doit demeurer éternellement virginale.

Voilà le hic. Alors, le pauvre cinglé n'a aucun espoir de compensations posthumes avec les indévotables houris du ciel catholique, lesquelles sont condamnées à une sempiternelle chasteté.

Elles n'ont pas l'avantage des houris du paradis-sérail de Mahomet. Chacun brode son ciel d'après ses superstitions et les directives des messieurs de l'épiscopat.

Par conséquent, ignorantins et comparses se voient contraints de se soulager onaniquement ou, en scorpions, en utilisant l'appareil d'un confrère pour leurs épanchements vénériens. N'est-ce pas la mer Morte ? Pas de fruit. Du sel seulement ! C'est-à-dire des messes, des oraisons, des marmottages, une atmosphère sombre et lourde, des eaux impures et une vie misérable.

La morale en est superbe, si la vérité historique en est discutable.

On sait que le sel est composé de deux poisons : le sodium et le chlore.

Trop de sagesse, dira Salomon, est fatal, surtout si ladite sagesse n'est pas matérialisée.

Si elle demeure à l'état de méditation, de mysticisme, de tabou, elle est alors fatale.

Le Charpentier, expert en paraboles, dit un jour à ses supposés adhérents : "Vous êtes le sel de la terre. Mais si ce sel vient à s'affadir, avec quoi l'assaisonnerons-nous ? Est-il un ingrédient capable de lui restaurer sa saveur primitive ? Non. Alors, continue le génial Galiléen, il n'est plus bon qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes (les vrais)." Notre Maître expliqua que les prêtres, successeurs des poissonniers de la Tibériade, étaient, en effet, le sel de la terre. Leur parole et leurs exemples

étaient censés conserver les peuples dans l'innocence et les vertus autant morales que civiques.

Mais comme le sel finit par brûler la viande qu'il doit conserver, ainsi théologiens, prêtres et prôneurs de toutes catégories, ont jauni, ont rongé les peuples, les croyants, et leur parole a perdu la saveur évangélique des jours d'antan. Les neuf dixièmes de l'humanité ne croient plus, scandalisés par la conduite des pasteurs, dévorés par les extorsions d'argent et d'aveux, etc. Ainsi, lorsque les nations désabusées réaliseront qu'elles ont été dévorées par le sel ecclésiastique, c'est-à-dire la curaille, alors ils le fouleront aux pieds, le pendront à des gibets et ce sera la fin de ce condiment, infiniment et séculièrement sarcophage, qui depuis vingt siècles dévore l'humanité, tout en feignant le garantir de la corruption.

Sous prétexte de conserver, le sel dévore. Et le sel de la terre, selon le Communiste supplicié à Jérusalem, c'est le clergé. Il a tellement perdu sa saveur qu'il ne croit plus à rien lui-même. Jean-Jacques Rousseau, il y a déjà deux cents ans, disait qu'il n'avait rencontré dans toute sa vie que trois prêtres qui croyaient en Dieu. Et encore !

Larousse vient confirmer la parole du Christ en nous apprenant que le mot curé, d'après Barbosa et Struve, dérive du verbe grec *parechein*, ministrare, fournir, administrer ; faisant allusion à ces fonctionnaires romains appelés *parochi*, qui étaient chargés de fournir le sel, le bois et autres objets de première nécessité aux ambassadeurs, etc.

Peut-on encore douter de la parole de l'humble charpentier, qui savait bien ce qui devait arriver en son nom ! Aussi, sa prophétie s'est déjà réalisée, en France, en Russie, et dans quelques autres pays, lors des révolutions où les curés, les prêtres, le sel terrestre enfin, étaient entraînés dans la boue ou exécutés sur des potences.

Le Maître a dit : "Le clergé, sel de la terre, nagera dans son sang." Et d'après les prévisions apocalyptiques, Rome et sa horde de faussaires seront exterminés, incendiés, expulsés de la planète. Après un règne de quelque vingt siècles, ce sera bien raisonnable que la terre goûte enfin la paix, après laquelle toutes les nations soupirent.

## Conspiration des poudres

par Larousse. Nom sous lequel on désigne le complot catholique formé en Angleterre, deux ans après l'avènement de Jacques Ier, dans le but de rétablir le catholicisme romain comme religion dominante.

Pour bien faire comprendre les causes qui amèrent ce complot, il est nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur les événements qui l'avaient précédé.

Pendant les dernières années du règne d'Élisabeth, les protestants, dont le nombre et la puissance s'étaient, depuis la mort de Marie, accrus de manière à leur donner une influence sans égale dans le gouvernement du royaume, s'efforcèrent d'extirper le catholicisme de l'Angleterre, en rendant des lois d'une rigueur excessive contre ceux qui appartenaient à cette religion. Par un édit de 1585, tous les jésuites et autres membres du clergé catholique qui avaient été ordonnés depuis l'avènement de la reine Marie avaient dû quitter l'Angleterre dans un délai de quarante jours, et, de plus, il leur était interdit, sous peine de mort, de pénétrer en Angleterre ou de s'y établir ; le même édit déclarait en outre que les personnes qui recevraient ou assisteraient des prêtres catholiques encourraient les peines édictées contre le crime de haute trahison. Cet édit et plusieurs autres presque aussi sévères ne furent jamais appliqués, il est vrai, dans toute leur rigueur ; mais les catholiques n'eurent plus en fait de liberté personnelle et religieuse que ce qu'il plut au conseil privé de leur accorder ; et, pour ce qui était de leur religion, la loi ne leur reconnaissait pas de droits et ne leur accordait aucune protection.

Lorsqu'on vit arriver au trône Jacques Ier, qui, quoique protestant, était né de parents catholiques romains, avait été baptisé par un archevêque catholique romain et avait approuvé plusieurs des ordonnances de l'Église de Rome, les catholiques crurent pouvoir espérer que leurs libertés allaient leur être rendues. Et, dans le fait, au début, il sembla que leurs vœux allaient se réaliser. En effet, les amendes payées par les récalcitrants, et qui, la dernière année du règne d'Élisabeth, s'étaient élevées à 10.333 liv. st. (plus de 258.000 fr.) dépassèrent à peine 300 liv. (7.500 fr.) la première année du règne de Jacques Ier, et la seconde année elles n'atteignirent guère plus de 200 liv. (5000 fr.). Mais Jacques Ier ne fut pas plus tôt solidement établi sur son trône, qu'il démentit toutes les espérances que son avènement avait éveillées chez les catholiques.

En février 1604, il déclara à son conseil qu'il n'avait aucunement l'intention de se montrer indulgent envers eux, et qu'au contraire il voulait rendre encore plus sévères les lois édictées contre eux, et cela dans le plus bref délai possible. Cette déclaration fit naître dans le parti catholique une haine violente contre le roi, contre son gouvernement et alors que quelques-uns des chefs de ce parti conçurent le dessein de faire sauter au moyen de la poudre le Parlement, lors de son ouverture et de faire périr ainsi le roi et les

membres des deux chambres. Le premier instigateur de ce complot sanguinaire fut Robert Catesby, fils de William Catesby, qui avait été emprisonné à différentes reprises pour son attachement à la religion catholique.

Il fut, selon toute probabilité, encouragé dans son dessein par Henri Garnet, supérieur des jésuites d'Angleterre, qui, soupçonné d'intrigues avec le roi d'Espagne sous le règne d'Élisabeth, avait obtenu de Jacques Ier, à son avènement, le pardon de sa conduite passée, mais qui n'en avait pas moins continué à rester en étroites relations avec les nobles catholiques les plus suspects au gouvernement anglais, notamment avec lord Vaux et avec la fille de ce dernier.

Dans l'été de 1604, Catesby fit part de son projet à John Wright et à Thomas Winter, descendants l'un et l'autre de deux anciennes familles qui avaient toujours possédé de grands biens depuis le règne de Henri VI.

Dans un conciliabule tenu entre les trois conspirateurs, il fut décidé que Winter se rendrait dans les Pays-Bas pour s'y rencontrer avec Velasco, connétable de Castille, qui venait des Flandres en Angleterre dans le but d'y conclure un traité de paix entre Jacques Ier et le roi d'Espagne, et qu'il lui demanderait d'engager le roi à révoquer les édits rendus contre les catholiques et à leur accorder les mêmes privilèges qu'à ses autres sujets. Winter ne réussit pas à persuader à Velasco d'introduire dans son traité de paix des stipulations en faveur des Anglais appartenant à l'Église catholique et il revint en Angleterre en compagnie de Guy Fawkes, qui, selon toute apparence, avait dû le seconder dans sa démarche auprès de Velasco.

Fawkes appartenait à une bonne famille du Yorkshire ; après avoir dépensé la modeste fortune qu'il tenait de son père, il s'était engagé dans l'armée espagnole des Flandres et avait assisté, en 1596, à la prise due Calais par l'archiduc Albert.

Aussitôt après le retour de Winter à Londres, Thomas Percy, ami, maître d'hôtel et confident du comte de Northumberland, se joignit aux quatre premiers conspirateurs et chacun d'eux prêta, à genoux et les mains sur l'autel, le serment suivant : "Je jure par la sainte Trinité et par le sacrement que je vais maintenant recevoir de ne jamais révéler ni directement, ni indirectement, par parole ou par circonstance, le Projet qui va m'être confié sous le sceau du secret et de ne pas renoncer à son exécution jusqu'à ce que la mort m'ait délié de mon serment."

Puis ils entendirent la messe et, en confirmation de leur vœu, reçurent la communion des mains d'un jésuite, le Père Gérard.

Ce fut Percy qui se chargea alors des premiers préparatifs du complot.

Il était gentilhomme pensionnaire, et sous prétexte qu'en cette qualité il avait besoin de ne pas s'éloigner de la cour, il se fit céder par un certain Ferris le reste du bail d'une maison louée par ce dernier et attendant

au palais du Parlement. Fawkes, qui n'était pas connu à Londres, passa pour un domestique de Percy et en cette qualité prit possession de la maison.

L'ouverture du Parlement fut peu de temps après ajournée jusqu'au 11 février 1605 et les conspirateurs, qui avaient préalablement loué une maison à Lambeth pour y faire leurs préparatifs et déposer leurs munitions, convinrent de se retrouver à Londres au commencement de novembre. La garde de la maison de Lambeth fut confiée à Robert Keyes, fils d'un ecclésiastique protestant, mais qui était lui-même un fervent catholique.

Le 11 décembre, Catesby et ses complices se réunirent dans la maison de Londres et l'on commença immédiatement à creuser une mine ; mais le mur qui les séparait du Parlement s'étant trouvé avoir près de trois mètres d'épaisseur, ils appelèrent à leur aide Keyes et le frère puîné de John Whright, et les sept conjurés travaillèrent ainsi jusqu'au jour de Noël sans jamais se montrer dans la partie supérieure de la maison. Il était à croire que le prince Henri voudrait accompagner son père au Parlement et qu'il périrait avec lui ; le duc d'York (plus tard Charles Ier) deviendrait alors l'héritier direct de la couronne, et Percy se chargea de s'emparer de sa personne et de le mettre en sûreté aussitôt que la fatale explosion aurait eu lieu.

Si ce projet échouait, un corps de partisans recrutés dans la province devait s'emparer de la princesse Élisabeth et veiller à sa sûreté. L'intention des conjurés était de proclamer un des membres de la famille royale. Ils convinrent aussi que le comté de Warwick serait leur lieu de rendez-vous général et que des chevaux et des armes seraient envoyés dans les maisons de plusieurs des conspirateurs de ce comté, afin que l'on pût s'en servir selon que l'occasion l'exigerait.

Au milieu de ces délibérations, Fawkes fut informé que l'ouverture du Parlement était de nouveau prorogée du 7 février 1605 au 3 octobre suivant. Les conspirateurs se séparèrent alors pour un temps et, dans l'intervalle, John Grant de Norbrook et Robert Winter d'Huddington furent initiés au complot. Les travaux furent repris en février, et le mur de pierre se trouva bientôt à moitié percé. Un soir qu'ils étaient en train de creuser, ils entendirent un grand bruit dans une cave qui se trouvait à peu près au-dessus de leur tête et craignirent au premier abord d'avoir été découverts.

Mais Fawkes, envoyé à la découverte, reconnut que ce bruit était causé par un certain Bright, auquel la cave appartenait et qui était en train de vendre le charbon qu'elle renfermait afin de déménager.

Fawkes examina avec soin cette vaste cave qui était située immédiatement au-dessous de la Chambre des lords et constata qu'elle convenait parfaitement au but qu'ils se proposaient. Les difficultés qu'offrait le percement du mur, son épaisseur, l'humidité au milieu de laquelle ils étaient obligés de travailler, car de l'eau suintait continuellement à travers le mur de pierre ; enfin le danger d'être découverts à cause du bruit qu'ils faisaient en travaillant les décidèrent à abandonner leurs premières opérations et à venir s'établir dans la cave de Bright.

Ils la louèrent immédiatement et pendant les nuits suivantes y transportèrent de Lambeth environ vingt barils de poudre ; les leviers de fer et autres instruments qui avaient servi à creuser la mine furent placés au milieu de la poudre afin que l'explosion causât encore plus de ravages, et le tout fut recouvert de fagots ; des bois de différentes sortes furent placés dans le reste de la cave pour éloigner tout soupçon de la part des curieux et de la police.

Les préparatifs furent terminés en mai 1605 ; les conspirateurs, après avoir fait à la porte des marques qui devaient leur indiquer si quelqu'un y était entré à leur insu, résolurent de se séparer ; mais auparavant il fut décidé que l'on chercherait à se ménager une coopération à l'étranger en informant du complot sir Stanley et Owen, à condition, bien entendu, qu'ils s'engageraient par serment à ne rien révéler, et Fawkes fut envoyé dans les Flandres pour s'entendre avec eux.

Sir Edward Baynham fut aussi dépêché en mission auprès du pape, afin que, lorsque la nouvelle de l'explosion parviendrait à Rome, il put être à même d'entrer en négociation avec le pontife dans l'intérêt des conspirateurs et lui expliquer que le seul but du complot avait été le rétablissement du catholicisme en Angleterre. Peu de temps après le retour de Fawkes, l'ouverture du Parlement fut encore reculée jusqu'au 5 novembre. Ces prorogations successives alarmèrent les conspirateurs et leur firent craindre que leur projet n'eût été découvert ; mais leurs alarmes ayant été reconnues sans fondement, Catesby acheta des chevaux, des armes et de la poudre et, sous prétexte de lever des soldats pour l'archiduc de Flandre, rassembla ceux de ses amis qui pouvaient se trouver armés dans la province lorsque le premier coup aurait été frappé. Comme de grandes sommes d'argent étaient nécessaires dans ce but, on résolut d'admettre dans le complot trois riches gentilshommes, sir Everard Digby, Ambroise Rookwood et Francis Tresham, qui furent en effet initiés au secret et prêtèrent le serment exigé. Comme le jour de la réunion du Parlement approchait, il fut définitivement arrêté que Fawkes mettrait le feu aux poudres au moyen d'une mèche qui brûlerait pendant un quart d'heure et lui laisserait ainsi le temps de s'éloigner du lieu de l'explosion ; sir Everard Digby devait, sous prétexte d'une chasse, rassembler le 5 novembre, dans le comté de Warwick, un certain nombre de gentilshommes catholiques, et Percy s'emparerait du prince de Galles ou bien du duc d'York dans le cas où le premier se rendrait au Parlement avec le roi.

Une seule question donna lieu à des discussions, ce fut de savoir si les pairs catholiques devaient être prévenus du danger et comment on les en avertirait.

Chacun des conspirateurs comptait des amis, sinon des parents, parmi eux ; mais faire connaître le projet à un si grand nombre de personnes présentait de tels dangers pour le succès du complot, que l'on convint de ne

leur donner aucun avis direct, mais de chercher à les détourner, par des conseils vagues et généraux, d'assister à l'ouverture du Parlement.

Plusieurs des conspirateurs se montrèrent opposés à ce dessein et le virent adopter avec peine, Tresham en particulier, dont les sœurs étaient mariées aux lords Stourton et Mounteagle.

Il demanda même avec tant d'instance que Mounteagle fût prévenu du danger qui le menaçait, qu'une discussion violente s'ensuivit, et que, ne pouvant obtenir ce qu'il désirait, il déclara qu'il ne donnerait pas l'argent qu'il avait promis. Depuis cette époque il n'assista plus aux conciliabules des conjurés.

Le samedi 26 octobre, dix jours avant la réunion du Parlement, lord Mounteagle donna à l'improviste un grand dîner dans une maison qu'il n'habitait plus depuis longtemps.

Diverses circonstances ont fait croire, depuis, qu'il était initié au complot à l'époque où il donna ce dîner, et que celui-ci devait lui servir de prétexte pour faire connaître à ses amis la catastrophe qui se préparait.

Quoi qu'il en soit, pendant qu'il était à table, un de ses pages lui apporta une lettre en lui disant l'avoir reçue d'un étranger qui l'avait instamment prié de la remettre immédiatement à son maître. Voici la traduction textuelle de cette lettre, qui était écrite dans un style des plus incorrects : "Mylord, en dehors de l'amitié que je vous porte, quelques amis ont souci de votre salut ; c'est pourquoi je vous conseille, si vous tenez à votre vie, de trouver quelque excuse pour vous dispenser d'assister à ce Parlement, car Dieu et l'homme ont résolu de punir la méchanceté du siècle ; et ne prenez pas légèrement cet avertissement, mais retirez-vous dans votre province, où vous pourrez attendre en sûreté tout événement, car, bien qu'il n'y ait ici aucune apparence d'agitation, je vous le dis encore, ceux du Parlement vont recevoir un terrible coup et ils ne verront pas qui les frappe ; ce conseil ne doit pas être méprisé, parce qu'il doit vous faire du bien et ne peut vous nuire, car le danger sera passé aussitôt que vous aurez brûlé la lettre, et j'espère que Dieu, à la sainte protection duquel je vous recommande, vous donnera la grâce d'en faire un bon usage."

Cette lettre à été attribuée tour à tour à Anne, fille de lord Vaux, à miss Abington, sœur de lord Mounteagle, à Percy et à d'autres ; mais il y a tout lieu de croire qu'elle n'avait été écrite par aucun d'entre eux et que c'était Tresham qui en était l'auteur.

Le même soir, lord Mounteagle montra la lettre à plusieurs membres du conseil, avec lesquels il tomba d'accord de ne prendre aucune résolution à ce sujet avant le retour du roi qui chassait à Royston.

Les conspirateurs eurent bientôt connaissance du contenu de la lettre, ainsi que de sa communication aux membres du conseil et au secrétaire d'État ; mais, quoique le danger qui les menaçait fût évident et que le bâtiment qui devait transporter Fawkes en Flandre fût à l'ancre dans la

Tamise, ils n'essayèrent pas de s'enfuir. Tous soupçonnèrent Tresham de les avoir trahis et lui en firent de vifs reproches, mais il s'en défendit énergiquement. Bien qu'ils ne pussent savoir exactement jusqu'à quel point leur secret avait été révélée, ils conservèrent encore l'espoir d'exécuter leur dessein, surtout lorsque, après examen, Fawkes se convainquit que la cave n'était pas surveillée et que rien n'y avait été dérangé.

Mais lorsqu'ils apprirent que, le 31 octobre, la lettre avait été montrée au roi, leurs espérances diminuèrent et leurs craintes devinrent plus vives. Quelques-uns d'entre eux quittèrent Londres ; les autres se cachèrent dans une maison de peu d'apparence, se tenant prêts à partir au premier avis ; seul, Fawkes, avec le courage remarquable dont il avait fait preuve pendant toute la durée des préparatifs, choisit la cave elle-même pour lieu de refuge.

Ce fut ainsi qu'ils passèrent trois jours dans le doute et dans l'anxiété. Le lundi 4 novembre, le chambellan et lord Mounteagle commencèrent leurs recherches, qui avaient été différées jusque-là par un motif que l'on ne peut pas s'expliquer.

Leurs soupçons s'éveillèrent surtout en constatant que Percy était locataire d'une maison dont il ne faisait aucun usage et que la cave de cette maison était remplie d'une énorme quantité de bois, à côté duquel se tenait un homme (Fawkes) dont l'aspect n'était rien moins que rassurant. Ils ordonnèrent alors à sir Thomas Knevet, magistrat de Westminster, de fouiller toutes les maisons et toutes les caves du voisinage.

Les recherches commencèrent aussitôt et, le même jour, vers minuit, on arrêta Fawkes au moment où il sortait de la cave. On trouva sur lui des mèches et de l'amadou ; une lanterne sourde renfermant une chandelle allumée était suspendue derrière la porte, et les fagots recouvraient trente-six barils de poudre. Fawkes avoua sans hésiter son dessein au magistrat et lui déclara que, s'il s'était trouvé dans l'intérieur de la cave au moment de son arrestation, il aurait mis le feu aux poudres et aurait tout fait sauter.

Son courage et son sang-froid ne se démentirent pas lorsqu'il fut interrogé devant le roi et le conseil. Il se donna le nom de John Johnson, domestique de Thomas Percy, déclara qu'il avait l'intention de faire sauter le roi, les lords, les évêques et tous ceux qui auraient assisté à l'ouverture du Parlement, refusa de dénoncer aucun de ses complices, et comme le roi lui demandait comment il avait pu concevoir un complot aussi sanguinaire contre tant de personnes innocentes, il répondit que "les maladies dangereuses exigeaient des remèdes désespérés." En apprenant l'arrestation de Fawkes, les autres conjurés, qui étaient réunis, sous les ordres de Digby, chez lady Catesby, à Ashby Ledgers, pour y attendre les événements et aller de là s'emparer de la princesse Élisabeth qui se trouvait alors chez lord Harrington, près de Coventry, résolurent de se rendre, par les comtés de Warwick, de Worcester et de Stafford, dans le pays de Galles, où ils

espéraient trouver beaucoup d'adhérents et provoquer une insurrection générale des catholiques romains. Ils se procurèrent des chevaux frais en pillant à Warwick les écuries d'un des marchands qui fournissaient la cavalerie royale, prirent des armes à Whewell, résidence de lord Windsor, et, le 7 novembre, s'emparèrent à Holbeach d'une maison appartenant à Stephen Littleton. Mais tout espoir de voir augmenter leur nombre était perdu pour eux.

"Personne, déclara Digby lors de son interrogatoire, ne voulut embrasser notre cause, bien que nous eussions espéré un grand nombre de partisans." Les gentilshommes campagnards leur fermaient leur porte en leur reprochant d'avoir amené la ruine de la cause catholique par leur entreprise néfaste, tandis que le peuple se montrait complètement hostile envers eux.

Digby abandonna ses compagnons à Holbeach, dans le but, prétendit-il, d'aller hâter l'arrivée de quelques secours que l'on attendait ; mais il fut reconnu à Dudley, arrêté et envoyé à Londres.

Quant aux autres, un corps de troupes royales envoyé à leur poursuite les atteignit à Holbeach, où se livra un combat sanglant, dans lequel les deux Whright, Percy et Catesby furent tués, et Rookwood et Thomas Winter blessés ; le reste des conjurés tomba aux mains des troupes royales. Tresham mourut en prison et, le lundi 27 janvier 1606, sept personnes : Robert Winter, Thomas Winter, Guy Fawkes, Thomas Bates, Robert Keyes, Ambroise Rookwood et John Grant, furent jugées à Westminster, par une commission spéciale, comme complices de la conspiration des poudres ; le procès de Digby se fit à part.

Les juges ne reçurent la déposition d'aucun témoin ; l'évidence du crime résulta des déclarations écrites d'un serviteur de Digby et des aveux des accusés eux-mêmes.

On a tout lieu de croire que l'on mit Fawkes à la torture pour en obtenir des aveux plus complets.

Tous les prisonniers furent déclarés coupables et condamnés à mort, et l'on prit soin de rendre aussi solennelle et aussi terrifiante que possible leur exécution, qui eut lieu le jeudi et le vendredi suivants. Mais à peine ce premier procès était-il terminé que les débats d'un nouveau se préparèrent.

Dans le récit que nous venons de faire, on n'a vu intervenir activement aucun des membres de la compagnie de Jésus ; mais, pour être occulte, l'influence de cette société n'en avait pas moins eu son effet dans une conspiration qui ne tendait qu'à remettre l'Angleterre sous sa domination ou sous celle de Rome, ce qui était la même chose.

Le Père Garnet, dont nous avons déjà mentionné le nom, n'avait pas cessé d'être en relations avec les principaux conjurés, et, quoique l'historien catholique Lingard et divers écrivains appartenant à son ordre

aient cherché à le laver du soupçon de connivence dans le complot, Hume et les autres historiens anglais protestants sont unanimes à le déclarer coupable, et après les avoir lus il ne reste guère de doute à cet égard.

Au mois de septembre 1605, Garnet avait fait un pèlerinage à SaintWinifried, dans le Flintshire, en compagnie de ceux qui s'occupaient alors le plus activement des préparatifs du grand coup qui devait être frappé deux mois plus tard, et ce pèlerinage n'avait d'autre but, suivant les aveux de Tresham et de Bats, serviteur de Catesby, que de fournir de plus grandes facilités pour délibérer au sujet de l'entreprise.

Au moment de la découverte de la conspiration, Garnet se trouvait à peu de distance du rendez-vous général ; mais, craignant alors pour sa sûreté, il se réfugia dans les environs de Worcester, à Hendlip, où le jésuite Hall, surnommé Oldcorne, était chapelain de Thomas Abington, beau-frère de lord Mounteagle.

A Hendlip, il y avait un grand nombre de passages secrets et de cachettes, où les deux jésuites étaient obligés de se réfugier souvent, car un commissaire des lords du conseil, sir Henry Broomby, investissait la maison et y faisait quotidiennement des recherches.

Le Parlement avait rendu un bill d'amener contre Garnet, Greenway, Gérard, Creswell, Baldwin, Hammond, Oldcorne et Westmoreland, tous jésuites, accusés d'avoir entretenu de coupables correspondances avec l'Espagne avant et après la mort d'Élisabeth.

Gérard et Greenway réussirent à passer sur le continent ; mais Garnet et Oldcorne, obligés de quitter leur retraite, furent arrêtés et conduits à Londres le 12 février 1606. Les lords étaient alors résolus à leur faire leur procès comme complices de la conspiration des poudres.

Comme on manquait de preuves suffisantes pour les convaincre, on employa tous les moyens possibles pour en obtenir ; Oldcorne fut mis à la torture ; on intercepta la correspondance de Garnet et l'on s'arrangea de manière que les deux accusés pussent causer à travers une fente du mur qui séparait leurs cachots, contigus l'un à l'autre.

Les conversations qu'ils eurent ensemble, se croyant seuls, furent soigneusement recueillies, et les juges y trouvèrent les preuves qu'ils attendaient. Nous sommes loin d'approuver les procédés employés en cette circonstance, mais il faut tenir compte, d'un autre côté, de l'irritation causée dans toute l'Angleterre par l'atrocité du dessein médité par les catholiques. Les deux accusés furent déclarés coupables d'avoir eu connaissance du complot et, en ne le révélant pas, de s'être rendus passibles de la peine réservée au crime de haute trahison.

Garnet fut pendu à Londres le 3 mai 1606 ; Oldcorne avait été exécuté à Worcester le mois précédent.

Ils furent l'un et l'autre regardés comme des martyrs par les catholiques romains, et plusieurs jésuites écrivirent leur apologie.

Ce qui frappe le plus dans la conspiration des poudres, après l'étendue du désastre que méditaient les accusés, c'est qu'elle fut conçue et préparée, non par de misérables aventuriers, mais par des gentilshommes appartenant à d'anciennes familles et possédant, pour la plupart, de grandes fortunes. On continua à en ressentir pendant longtemps les effets ; car non-seulement elle aliéna pour toujours aux catholiques l'esprit faible du roi, mais encore les rendit à tel point odieux à la nation anglaise tout entière que, loin de révoquer les édits sévères alors en vigueur contre eux, on en rendit de nouveaux plus rigoureux encore.

Et lorsque, trois quarts de siècle plus tard, un petit-fils de Jacques I<sup>er</sup> parut disposé à subir de nouveau l'influence de la cour de Rome, le souvenir de la conspiration des poudres, toujours vivant dans le souvenir des Anglais, fut peut-être l'une des plus puissantes parmi les causes qui amenèrent son expulsion du trône.

## Jésuite

par Larousse "Voulez-vous acquérir un grand nom, dit Voltaire dans son Dictionnaire philosophique, être fondateur, soyez complètement fou, mais d'une folie qui convienne à votre siècle. Ayez dans votre folie un fonds de raison qui puisse servir à diriger vos extravagances, et soyez excessivement opiniâtre.

Il pourra arriver que vous soyez pendu ; mais si vous ne l'êtes pas, vous pourrez avoir des autels." Ignace de Loyola, on le sait, ne fut pas pendu, et il eut des autels.

Doué d'une imagination vive, de passions ardentes, d'une forte dose de vanité castillane, d'une ambition romanesque, Loyola suivit d'abord le métier des armes dans l'espoir d'y conquérir une grande renommée.

Mais, ayant eu la jambe droite brisée lors du siège de Pampelune, il vit s'évanouir tous ses rêves de gloire militaire. Pendant qu'il était étendu sur son lit de douleur, on lui apporta une Vie des saints toute remplie d'aventures merveilleuses. Ce livre frappa vivement son esprit.

Avec son enthousiasme habituel, il se jeta tout entier dans la dévotion, et ne tarda pas à avoir des visions et des extases.

Lorsqu'il fut guéri, il alla s'enfermer dans la grotte de Maurèze, où il se livra à toutes sortes d'actes de pénitence, composa ses Exercices spirituels, et conçut le projet de fonder l'ordre qui devait acquérir âme si grande célébrité.

Comme il était profondément ignorant, il se mit à l'étude, bien qu'il eût trente-trois ans, suivit des cours de philosophie à Alcalá, puis se rendit à Paris. Ce fut là qu'il mûrit l'idée qu'il avait eue de créer un ordre nouveau.

En ce moment, Luther commençait l'insurrection des consciences contre la foi inspirée. " Loyola, dit M. Sauvestre, entreprit de barrer le chemin à l'humanité en marche. A la raison qui s'affirmait, il opposa l'obéissance aveugle ; aux idées de libre examen, de discussion, de gouvernement libre sous l'empire des lois, il opposa la monarchie absolue et le droit divin... Dans l'œuvre qu'il projetait, il apporta ses idées de soldat, et l'ordre dont il jeta les bases fut toujours considéré par lui comme une armée : l'armée du Christ.

De là ce précepte d'obéissance absolue et aveugle, qui est le principal fondement du jésuitisme."

Pendant son séjour à Paris, Loyola entra en relation avec plusieurs étudiants en théologie. Ces jeunes gens étaient le Savoisien Pierre Lefèvre ; Rodriguez, gentilhomme portugais ; François-Xavier, né dans la Navarre, et trois Espagnols comme lui, Jacques Lainez, Nicolas Bobadilla et Alphonse Salmeron. Le 15 août 1534, Loyola réunit ses dix condisciples dans une chapelle souterraine de l'église de Montmartre, et là, après avoir fait vœu de

chasteté et de pauvreté, ils s'engagèrent solennellement à se consacrer à la conversion des infidèles et à faire le pèlerinage de la terre sainte.

N'ayant pu, à cause de la guerre contre les Turcs, se rendre en Palestine, les sept associés se dispersèrent afin de faire des prosélytes, et se donnèrent rendez-vous à Venise pour le 25 janvier 1537.

En 1535, Ignace quitta Paris, retourna en Espagne, où il introduisit l'usage de sonner les cloches pour l'angélus, et se livra à la prédication.

Au jour fixé, les sept associés se retrouvaient à Venise ; ils s'y rendirent compte de leurs travaux et dressèrent le plan de l'association puis, au mois d'octobre de l'année suivante, Loyola, Lainez et Lefèvre se rendirent à Rome, obtinrent une audience du pape Paul III, et lui présentèrent les statuts de l'ordre qu'ils voulaient fonder et qui différerait essentiellement des ordres jusque-là établis.

Le pape, charmé de leur zèle et surtout du vœu fait par eux de se mettre entièrement à la disposition du saint-siège, approuva leurs projets, et la bulle *Regimini militantis Ecclesiae*, en date du 27 septembre 1540, reconnut l'existence de la société de Jésus.

Loyola avait voulu donner à son ordre cette dénomination en souvenir d'une vision qu'il s'imaginait avoir eue en se rendant à Rome. Le Père éternel lui était apparu, dans une extase, avec son Fils chargé d'une longue croix, et se plaignant de ses douleurs. Dieu avait alors recommandé Ignace à Jésus et Jésus à Ignace : de là le nom de jésuites qu'il n'avait cessé depuis lors de donner à ses compagnons.

La société de Jésus avait aux yeux de son fondateur un double but : convertir les infidèles, notamment les protestants, et fournir une milice au souverain pontife.

Ce fut Loyola lui-même qui jeta les bases de la constitution des jésuites ; mais son successeur à la tête de l'ordre, Lainez, modifia ce qu'il y avait de dur et de monacal dans les règles imposées à la société par son fondateur, en régla l'organisation dans ses détails, et l'adapta à l'esprit du temps, surtout au but que la société se proposait d'atteindre.

Les membres de la société sont divisés en cinq classes : les coadjuteurs temporels, les novices, les scolastiques ou écoliers approuvés, les coadjuteurs spirituels et les procès.

Les coadjuteurs temporels sont des laïques qui font une année de noviciat, prononcent des vœux simples, font les travaux manuels et remplissent les plus basses fonctions.

Les novices sont, en général, des jeunes gens instruits et recrutés avec soin. Pendant deux ans, toute étude leur est interdite, et ils ne se lient par aucun vœu. Ce temps écoulé, ils se livrent à l'étude des lettres, de la philosophie et des sciences, puis s'adonnent à l'enseignement, commencent vers vingt-huit à trente ans à apprendre la théologie, subissent de nombreux examens, et sont enfin ordonnés prêtres.

Pendant une année, ils renoncent alors à toute étude, à toute relation extérieure. C'est ce qu'on appelle l'école du cœur (*schola affectus*.) Et après ces épreuves, ils peuvent enfin prononcer les derniers vœux qui les mettent au rang des profès.

Les plus humbles d'entre eux ne font pas de vœux conventuels et peuvent être renvoyés. Il arrive parfois que des hommes du monde, de grands personnages se font admettre dans la classe des novices à titre de collaborateurs. Ce sont de simples affiliés qui ne font pas de vœux conventuels, et c'est à ces individus, parmi lesquels a figuré Louis XIV, qu'on donne le nom de jésuites à robe courte.

Les scolastiques ou écoliers approuvés sont des hommes instruits qui font des vœux secrets, se livrent à la prédication et à l'enseignement, remplissent l'office de directeurs de conscience, d'assistants pour les missions, etc. Les coadjuteurs spirituels font des vœux publics, mais réputés simples par rapport à la société. Ils tiennent un rang plus élevé que les scolastiques et servent de coopérateurs aux profès.

Enfin, les profès tiennent le premier rang dans l'ordre et en constituent l'élite. Ce sont eux seuls qui forment le corps de la société proprement dite et qui en connaissent les secrets ; c'est parmi eux qu'on choisit les supérieurs ; enfin, ce sont eux seuls qui élisent le général de l'ordre. Pour être admis profès, il faut faire, outre le vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, celui d'entier dévouement aux ordres du pape, en s'obligeant à accepter toutes les missions dont on sera chargé.

Les profès sont ordinairement chefs de missions et confesseurs de princes.

A la tête de l'ordre se trouve le général, élu à vie depuis Lainez par la congrégation générale des profès. Il doit résider à Rome, et exerce un pouvoir illimité sur les membres de la société, en vertu de cette règle fondamentale posée par Ignace de Loyola : "Chaque membre de l'ordre doit obéir comme s'il était un cadavre ou un bâton dans la main d'un vieillard." Il peut dispenser des restes prescrites, admettre ou chasser qui il veut, et il nomme à toutes les charges, sauf à celles d'assistants et d'admoniteur.

Ces derniers, nommés par les profès, forment auprès du général une sorte de conseil, mais ils n'ont que voix consultative. Toutefois, si le général menait une vie scandaleuse ou dissipait les revenus de l'ordre, les assistants peuvent convoquer une assemblée générale. Quant à l'admoniteur, il a pour mission d'avertir en secret le général, s'il trouve quelque chose d'irrégulier dans sa conduite.

Au-dessous d'eux se trouvent les provinciaux, préposés à des pays et à des provinces, indépendants dans leur pouvoir, sauf à rendre compte de leur gestion une fois par mois au général ; les visiteurs et les commissaires ; chargés des inspections ; les supérieurs de maisons professes, les recteurs des collèges, les procureurs chargés des affaires temporelles et de

l'administration des biens. Les titulaires de toutes ces charges doivent être renouvelés tous les trois ans.

La principale maison des jésuites est à Rome, au Collège romain, et ils y possèdent en outre une maison professe, appelée le Gesu, et un superbe noviciat. Les autres maisons de la société se divisent en maisons professes, maisons de probation ou de noviciat, collèges et missions.

Pour rendre plus puissante encore cette puissante organisation, qui mettait entre les mains d'un seul individu des affiliés répandus dans toutes les parties du monde, Jules III accorda aux jésuites, non seulement tous les privilèges des ordres mendiants et des prêtres séculiers, mais encore l'exemption, pour eux et leurs biens, de toute juridiction, surveillance ou imposition, soit épiscopale, soit temporelle, de sorte qu'ils ne relevèrent sur la terre que de leur général et du pape.

Avec une habileté consommée, les jésuites surent profiter de cette position exceptionnelle. S'abritant derrière leur rameuse devise : "Tout pour la plus grande gloire de Dieu (Ad maiorem Dei gloriam,)" ils ne reculèrent devant rien pour atteindre leur but, qui était de s'emparer de la direction universelle des esprits. Souples, insinuants, pleins de condescendance pour les faiblesses humaines, affectant une modération extrême, ayant une morale des plus accommodantes, rejetant toute apparence de rigorisme, se pliant avec une rare adresse aux mœurs, aux idées, aux préjugés des pays où ils voulaient s'implanter, trouvant toujours avec le ciel des accommodements faciles, ces épicuriens du christianisme, comme on les a appelés, devaient faire, et firent, en effet, des progrès rapides.

Grâce à leur merveilleuse organisation, pouvant, à un moment donné, se réunir tous contre un même obstacle, il est peu d'obstacles qu'ils ne parvinrent à briser ou à tourner.

Bientôt ils eurent pour eux l'argent, le nombre, l'impunité, la protection des grands, qu'ils savaient acheter ou séduire. Nul événement politique de quelque importance ne les trouve désintéressés. Avant de s'engager, ils pèsent toutes les chances, examinent nettement, étudient avec soin la conduite qu'ils doivent tenir, puis, une fois le but entrevu, ils ne négligent rien de ce qui peut leur assurer le succès.

Ils soutiennent tel ministre contre tel autre, se glissent dans l'oratoire des rois comme dans le boudoir des favorites, et, maîtres du gouvernement par leurs intrigues, ils imposent leur volonté, ils règnent en réalité sur les peuples, et, pendant longtemps, les véritables rois de France ne sont pas les fils de saint Louis, sacré dans la basilique de Retins, ce sont ces hommes noirs, ignorés et obscurs

Ignace de Loyola était trop habile pour imposer à ses disciples un costume qui servît à les faire reconnaître : "Ils doivent, dit-il, tenir la tête un peu baissée sur le devant, sans la pencher ni d'un côté ni de l'autre, ne point lever les yeux, mais les tenir constamment au-dessous de ceux des personnes à qui ils parlent, de façon à ne les voir qu'indirectement ; ils

doivent tenir leurs lèvres ni trop ouvertes ni trop fermées, ne rider ni le front ni le nez, et avoir l'air plutôt aimable et content que triste."

Les recommandations du maître ont été suivies à la lettre : les jésuites ont si bien observé la contenance indiquée par le maître, que leur nom a passé dans la langue pour désigner une contenance embarrassée et hypocrite.

Du vivant même de Loyola, la société de Jésus s'introduisit et se répandit en Espagne, en Portugal, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en France, en même temps que, des 1541, François-Xavier commençait, dans l'Inde portugaise, des missions qui devaient prendre un grand développement en Asie, puis s'étendre dans le nouveau monde surtout au Brésil et au Paraguay. A la mort de son fondateur (1556) l'ordre des jésuites comptait déjà plus de 1.000 membres, répartis en douze provinces. Mais ce fut surtout la France qui, dès le début, devint le vrai centre de l'activité des jésuites. En 1540, Ignace avait fondé à Paris, berceau de l'ordre, un noviciat, qui acquit une rapide importance et s'attira de puissants protecteurs. L'évêque de Clermont, Guillaume Duprat, leur abandonna une maison à Paris (1554) il leur légua, de plus, par testament, une rente de 36.000 écus.

Ils commencèrent, sans plus tarder, leurs enseignements ; mais l'Université de Paris en prit ombrage, et se plaignit au parlement, qui confia à l'évêque Eustache Du Bellay le soin d'examiner les plaintes de l'Université. L'évêque déclara l'institut "contraire aux lois et dangereux à l'État ;" mais, protégés par le cardinal de Lorraine et les Guises, les jésuites obtinrent de François II et du pape une protection efficace. Les prélats, réunis au colloque de Poissy, approuvèrent l'institut. L'Université ne se tint pas pour battue : elle leur intenta devant le parlement un procès, qui fut plaidé par Étienne Pasquier (1562) Le parlement, tout en se réservant le soin d'étudier plus à fond la société, leur donna, par provision, le droit d'enseigner la jeunesse. Protégée par la papauté et la royauté, la société de Jésus, en entrant dans cette carrière si accidentée qui lui était réservée, se trouvait, dès ses premiers pas, en lutte avec l'Université, qui comprenait que c'était là pour elle une ennemie redoutable, qu'il lui fallait à tout prix combattre et renverser.

Dans cette lutte sans trêve et sans merci, plus d'une fois l'avantage resta aux jésuites.

L'organisation de la compagnie de Jésus puisait sa principale force dans ce fait, que la chef, placé au sommet de l'édifice, pouvait diriger les coups où il voulait : on obéissait aveuglément à ses ordres ; car le membre le plus humble de l'association savait que la société de Jésus le protégeait, et que, abrité derrière cette égide, il n'avait à redouter ni les hommes ni les lois.

Quant à la morale prêchée par les jésuites, nous n'en dirons qu'un mot ; il serait superflu d'insister sur ce sujet, après les Lettres provinciales.

Rappelons seulement cette proposition de Suarez, qui exaspérait Bossuet : "Je dis premièrement qu'il n'y a point intrinsèquement de mal à user d'équivoque, même en faisant un serment."

La morale des jésuites, leur théologie n'avaient, en effet, qu'un but : augmenter leur autorité ; de là ces doctrines monstrueuses, que Pascal a si justement dévoilées et flétries.

Les jésuites eurent le pouvoir d'arracher au parlement un arrêt qui condamnait au feu les Lettres provinciales ; mais ils ne purent se relever du mépris dont les avait couverts la publication de cet ouvrage. A cette époque, déjà, leur autorité avait reçu un coup terrible. Nous les avons vus tout-puissants à la cour de France, grâce à la protection du cardinal de Lorraine ; l'attentat de Châtel les fit chasser de France.

Le grand prévôt s'empara, en effet, d'un papier que portait l'assassin au moment du crime, et ses aveux motivèrent une perquisition chez les jésuites, qui amena la découverte d'écrits compromettants.

Le jésuite Guignard avait tracé ces mots : "On a fait une grande faute, à la Saint-Barthélemy, de ne point saigner la veine basilique, c'est-à-dire royale ;" puis ceux-ci encore : "Faut-il donner le nom de roi de France à un Sardanapale, à un Néron, à un renard de Béarn ? L'acte de Jacques Clément est héroïque ; si on peut faire la guerre au Béarnais, il faut le guerroyer ; sinon, qu'on l'assassine." Guignard fut pendu, et le parlement, saisi en ce moment d'un procès contre les jésuites, conclut à ce qu'ils fussent chassés de France. Malgré une longue opposition, le pape Clément VIII finit par céder à la volonté de Henri IV, dont le pouvoir devenait trop redoutable pour qu'il fût possible de le braver (1594.)

Leur exil ne fut pas d'ailleurs de longue durée : quelques années après, Henri IV céda aux instances du pape, aux prières du P. Cotton, son confesseur, malgré les conseils de Sully, à qui il répondit : "Ils seront bien plus dangereux encore, si je les réduis au désespoir. Me répondez-vous de ma personne, et ne faut-il pas mieux s'abandonner une fois à eux que d'avoir toujours à les craindre ?" Le président du Harlay renouvela au roi les conseils de son ministre ; mais Henri IV, qui avait, à ce moment, besoin du pape, se prononça pour le retour de l'ordre.

Le 2 janvier 1604, le parlement dut, quoique à regret, entériner les lettres patentes, et la rentrée des jésuites en France fût ordonnée.

Après l'assassinat de Henri IV, les jésuites ayant été accusés de ne pas avoir été étrangers à ce crime, le parlement, qui avait toujours eu une vive antipathie contre leur ordre, condamna au feu plusieurs ouvrages des jésuites, notamment de Mariana, de Bellarmin, de Suarez, comme contenant des doctrines pernicieuses ; mais les jésuites, qui avaient su s'implanter à la cour pour y diriger les consciences royales, n'en obtinrent pas moins de Marie de Médicis une complète liberté pour leur enseignement (1610,) et se firent même agréger à l'Université (1618,) dans l'espoir de la dominer.

Pendant la minorité de Louis XIV, le P. Hereau ayant enseigné publiquement qu'il est loisible de déposer les rois, un arrêt royal fit défense expresse aux jésuites de traiter publiquement de pareilles matières. La publication des Provinciales de Pascal porta un coup profond aux disciples de Loyola ; mais ils n'en demeurèrent pas moins tout-puissants auprès de Louis XIV, qui prit parmi eux ses confesseurs, le P. La Chaise et le P. Le Tellier, et révoqua, à leur instigations l'édit de Nantes.

Grâce aux philosophes, qui éclairèrent enfin la conscience publique sur les agissements de la célèbre société, grâce à des procès scandaleux, qui mirent en évidence des faits d'une immoralité profonde, elle vit éclater sur elle un orage formidable, non seulement en France, en Espagne, en Portugal, en Sicile, à Parme, mais encore à Rome même.

La scandaleuse affaire du P. Girard et de sa pénitente Madeleine Cadière avait eu un retentissement énorme et dessillé bien des yeux, lorsqu'un événement, qui semblait d'abord ne pouvoir amener de graves conséquences, vint encore une fois motiver, en France, l'expulsion de la société de Jésus.

En 1747, un jésuite, nommé La Valette, s'était établi à la Martinique, où il avait entrepris un vaste commerce ; les Anglais s'emparèrent de plusieurs de ses vaisseaux, et il s'ensuivit une banqueroute de 3 millions environ. Plusieurs négociants, ruinés par cette banqueroute, demandèrent qu'une sentence, qu'ils avaient obtenue contre La Valette, fût déclarée exécutoire contre toute la société établie en France.

Le parlement, sur la plaidoirie de l'avocat Gerbier, rendit la sentence demandée

Le public accueillit ce jugement avec une joie qui prouvait combien les jésuites étaient peu populaires. Ce ne fut pas tout. Devant cet enthousiasme, le parlement ordonna aux jésuites "d'apporter leurs constitutions au greffe."

Malgré toutes leurs intrigues, les jésuites durent céder. Un arrêt du 6 août 1761 déclara la doctrine enseignée par les jésuites "meurtrière et abominable," ordonna que leurs livres seraient "lacérés et brûlés, en la cour du palais par le bourreau, comme séditieux et destructifs de tous les principes de morale chrétienne," et ordonna provisoirement la fermeture de leurs écoles. En même temps, la plupart des parlements du royaume déclarèrent leur institut incompatible avec les lois du royaume.

Enfin, en 1762, le parlement de Paris leur enjoignit de renoncer pour toujours au nom, à l'habit, aux vœux, au régime de leur société, et d'évacuer, dans la huitaine, les noviciats, les collèges, les maisons professes, leur défendant de se trouver deux ensemble, et de travailler, en aucun temps et de quelque manière que ce fut, à leur rétablissement, sous peine d'être déclarés criminels de lèse-majesté. Un second arrêt (1764) ordonna que les jésuites qui voudraient rester en France feraient serment d'abjurer l'institut.

Le 9 mars de la même année, nouvel arrêt dans le même sens, et enfin, quelques mois plus tard, édit royal qui dissout la société.

Les intrigues politiques auxquelles se livraient les jésuites, les troubles qu'ils suscitaient dans les États où ils s'implantaient, leur soif de domination, les immenses richesses qu'ils avaient acquises en employant les moyens les plus tortueux, les avaient fait expulser, comme perturbateurs du repos public et de la morale, successivement d'Anvers, dès 1578, de Hollande où ils avaient tenté de faire assassiner Maurice de Nassau (1598,) de la Bohême (1618,) de la Moravie (1619,) de Malte (1643,) de la Russie (1723,) du Portugal (1759,) où le roi avait été assassiné l'année précédente, à la suite d'un complot fomenté par les P.P. Malagrida, Matus et Alexandre ; de l'Espagne (1767,) où ils complotaient contre la sécurité de l'État ; de Sicile et de Naples (1767,) de Parme (1786.)

En 1769, Clément XIV monta sur le trône pontifical. Tout aussitôt, les ministres des principales puissances le pressèrent vivement de supprimer un ordre qui était devenu un danger social et une cause de scandale pour la chrétienté. Le pape répondit par des faux-fuyants, des retards, et songea à réformer la société de Jésus ; mais il dut y renoncer en présence du refus formel du général de l'ordre, Ricci, dont on connaît la fameuse réponse : Que les jésuites soient ce qu'ils sont ou qu'ils cessent d'exister (sint ut sunt, aut non sint.)

Enfin, pour rétablir la bonne intelligence entre le saint-siège et les divers cabinets de l'Europe, Clément XIV ordonna la fermeture du Collège romain, la principale maison des jésuites à Rome (1772) et publia, le 21 juillet 1773, la bulle *Dominus ac redemptor noster*, qui prononçait la suppression complète de la société de Jésus.

Cette société comprenait alors 22,589 membres, 24 maisons professes, 669 collèges, 176 séminaires, 61 noviciats, 335 résidences et 273 missions. Il est facile de se rendre compte de la puissance qu'avait atteinte la société, par ce seul fait que des missionnaires jésuites étaient parvenus, au Paraguay, à lever une véritable armée qui expulsa de l'Assomption le gouverneur-évêque.

Les vainqueurs, malgré l'opposition du roi d'Espagne et du pape, établirent une sorte de théocratie communiste.

Ils ne tardèrent pas d'ailleurs à être chassés. Si l'on recherche la cause de leurs expulsions successives, on arrive avec Voltaire à cette conclusion que c'est l'orgueil qui les a perdus : orgueil incommensurable qui ne reculait devant rien, traînait dans la boue les noms les plus illustres et attirait chaque jour à la compagnie de Jésus de puissants ennemis.

Les jésuites, après l'anéantissement de leur ordre, restèrent pour la plupart dans les pays qu'ils habitaient et ou, comme prêtres, ils exercèrent des fonctions ecclésiastiques ou se livrèrent à l'enseignement. Chose singulière, dans leur malheur, ils trouvèrent surtout des protecteurs dans deux souverains non catholiques, Frédéric II, roi de Prusse, et Catherine,

impératrice de Russie, qui les accueillirent favorablement dans leurs États tandis qu'en France et en Italie notamment, ils se trouvaient placés sous la surveillance de la police.

Après leur suppression, comme corps religieux, les jésuites s'efforcèrent de conserver sous d'autres noms et sous d'autres formes l'esprit de leur ordre ; ils eurent des chefs occultes et se maintinrent unis, notamment sous le nom de clercs du Sacré-Cœur et de missionnaires de la foi. Ce fut Pie VII qui annula, en 1801, le bref frappant la société de Jésus. Il la rétablit, sous le nom de congrégation du Sacré-Cœur, en Russie, sur la demande de Paul Ier, puis à Naples, sur celle de Ferdinand IV, autorisa la nomination d'un général et enfin, par la bulle *Sollicitudo omnium ecclesiarum* (7 août 1814,) il révoqua solennellement la bulle de Clément XIV, et rétablit la société dans tous les pays catholiques. Bien accueillis d'abord ou simplement tolérés à peu près partout, ils ne tardèrent pas, par leur rapacité, leurs intrigues, leur soif de domination, à exciter contre eux les plaintes les plus vives, et ils se sont vus depuis lors chasser de nouveau de beaucoup d'Etats.

Jean VI, roi de Portugal, et l'empereur d'Autriche, qui les redoutait autant que Marie-Thérèse, leur refusèrent l'entrée de leurs États ; mais Ils purent s'installer à Naples, à Modène, en Sardaigne, où ils s'emparèrent de l'enseignement, en Belgique, où ils fondèrent l'université de Malines, en Angleterre, où ils furent tolérés.

En 1813, ils furent expulsés de Saint-Petersbourg et de Moscou, puis, en 1820, de toute la Russie.

Ferdinand VII les avait rappelés en Espagne ; mais ils en ont été chassés en 1820, et expulsés de nouveau en 1835. En Suisse, où ils fondèrent de nombreux établissements, ils excitèrent à tel point contre eux l'opinion publique, que le gouvernement fédéral les bannit du territoire en 1847. D'abord tolérés en France sous le nom de Pères de la foi, les jésuites s'y firent rétablir légalement en 1822, et exercèrent une grande influence par les nombreuses missions qu'ils y établirent, par les établissements d'instruction qu'ils y fondèrent ; mais, devant les plaintes qu'ils provoquèrent, Charles X dut, en 1828, soumettre leurs maisons d'éducation à l'Université et les faire surveiller de près.

Après la révolution de 1830, on leur interdit l'enseignement de la jeunesse, et Grégoire XVI consentit, en 1845, à ce qu'ils fussent renvoyés de France. Depuis lors, les jésuites n'ont été que tolérés chez nous, où ils ont fondé un nombre considérable de maisons, de collèges, de noviciats et joué un rôle important comme prédicateurs.

Sous le second Empire surtout, ils ont fait dans notre pays des progrès énormes, et se sont particulièrement attachés à s'emparer de l'éducation de la jeunesse, pour battre en brèche les principes sur lesquels repose notre société et pour façonner aux idées cléricales les générations nouvelles.

Dans ces dernières années, la société a éprouvé de nombreux échecs. Expulsés du Guatemala, du Nicaragua et de San-Salvador en 1872, ils ont été chassés de l'Allemagne du Nord le 10 juillet de la même année.

Malgré et peut-être à cause même de la réaction qui s'est produite contre eux, les jésuites sont devenus tout-puissants à la cour de Rome.

Pie IX, au début de son pontificat, se montra pour eux peu sympathique, et, en 1848, il les renvoya de Rome, en même temps qu'ils étaient contraints de quitter le reste de l'Italie et l'Autriche. Mais ils ne tardèrent pas à regagner et au delà le terrain perdu et à acquérir une influence considérable sur l'esprit de Pie IX, qui, à leur instigation, n'hésita pas à faire proclamer deux dogmes nouveaux l'immaculée conception, et plus tard l'infailibilité du pape (1870) Jusqu'ici l'ordre des jésuites a eu 22 généraux, qui sont : Ignace de Loyola, Espagnol (1541) Jacques Lainez, Espagnol (1558) François de Borgia, Espagnol (1565) Everard Mercurian, Belge (1572) Claude Aquaviva, Napolitain (1580) Mutius Vitelleschi, Romain (1615i) Vincent Caraffa (1643) François Piccolomini, Florentin (1649) Alexandre Gotifredo, Romain (1651) Goswin Nickel, Allemand (1652) Jean-Paul Oliva, Génois (1664) Charles de Noyelle, Belge (1681) Thyse Gonzalès, Espagnol (1686) Michel-Ange Tamburini, Modenais (1705) François Retz, Bohémien (1730) Ignace Visconti, milanais (1750) Louis Centurioni, Génois (1755) Laurent Ricci, Florentin (1757) L'ordre est supprimé en 1773 ; à Ricci succèdent Thaddée Borzogowski, Polonais (1805) puis Louis Fortis, Veronais (1820) Jean Roothaan, Hollandais (1829) enfin Pierre Beckx, Belge (1853) qui est encore aujourd'hui à la tête de l'ordre.

Il est à remarquer que, parmi tous ces noms, ne se trouve celui d'aucun Français, bien que l'ordre soit florissant dans notre pays.

Les jésuites se sont développés avec une étonnante rapidité.

En 1540, lorsqu'ils présentèrent leur supplique à Paul III, ils n'étaient que 10.

En 1543, ils n'étaient encore que 80.

En 1545, ils ne possédaient que 10 maisons.

Mais, en 1549, ils avaient déjà 2 provinces : une en Espagne, l'autre en Portugal, et comptaient 22 maisons. Et, quand Ignace mourut, en 1556, ils avaient 12 provinces. Cinquante ans plus tard, ils étaient 10,600.

Dans le catalogue de leur ordre, imprimé à Rome en 1679, on trouve 35 provinces, 2 vice-provinces, 33 maisons professes, 579 collèges, 48 maisons de probation, 88 séminaires, 160 résidences et 106 missions ; en tout 17.655 jésuites. En 1710, le P. Jouvency porte ce chiffre à 19.998.

Lors du rétablissement de l'ordre par Pie VII, le nombre des jésuites était très restreint, mais il n'a pas tardé à s'accroître rapidement.

En 1855, la compagnie de Jésus comptait 5.510 membres, dont 1.697 en France, 1.515 en Italie, 463 en Belgique, 364 en Espagne, 177 en

Allemagne, 1.294 en Angleterre, etc. Depuis cette époque, leur nombre a considérablement augmenté ; car un journal de la société, l'Armonia de Turin, portait, en 1862, le nombre des jésuites à plus de 8.000, sur lesquels 2.283 appartiendraient à la France, sans compter environ 700 Pères, nés dans notre pays, mais qui remplissent des missions à l'étranger.

Un des traits caractéristiques de la société de Jésus, c'est que ses affiliés cherchent à se mêler autant que possible au monde et à ses œuvres.

En imposant à ses membres le vœu d'exécuter les ordres et d'accepter les missions quelconques que leur imposerait le souverain pontife, sans objection et sans délai, Loyola constitua, auprès de la papauté, une milice chargée d'affermir et de défendre le pouvoir du pape, non seulement à Rome, mais encore dans le monde entier. A cette milice il imposa pour règle suprême l'obéissance. Des lors, pour le jésuite, il n'y a plus qu'une famille, son ordre ; qu'un intérêt, celui du pape et de la congrégation ; qu'un devoir, l'exécution de l'ordre donné par le supérieur. Des lors plus de responsabilité personnelle, plus de moralité.

"S'il arrive qu'il me semble que mon supérieur me prescrive quelque commandement qui soit contre ma conscience, je le croirai plutôt que moi-même," dit Loyola. Dans la constitution de l'ordre, titre VI, on lit expressément :

"Il nous a paru dans le Seigneur qu'aucunes constitutions ne peuvent induire obligation au péché mortel ou véniel, à moins que le supérieur, au nom de Jésus-Christ ou en vertu d'obéissance, ne l'ordonne."

Ainsi le supérieur, dans l'intérêt de Rome et de la société, à le droit d'imposer ce qu'il estime un péché mortel. Là se trouve, dans toute sa crudité, la maxime fameuse : La fin justifie les moyens, qui a été constamment celle des jésuites et que l'un d'eux, le P. Busenbaum, a formellement émise dans sa *Medulla theologiae morales* (re vol., chap. v) : *Quum finis est licitus, etiam media sunt licita*.

Ce qu'il y a d'essentiellement remarquable chez la société de Jésus, c'est la façon toute nouvelle dont elle procède dans l'Église pour lui gagner des prosélytes.

"Les jésuites, dit Henri Martin, reconnaissent que la grande tentative du christianisme primitif pour changer la nature humaine et détruire un de ses éléments a échoué sans retour ; que l'expérience du moyen âge est achevée ; que le monde moderne, par les sciences autant que par la vie pratique, s'attache de plus en plus à la nature. Les jésuites, avec une sagacité et une précision de mouvement extraordinaires, exécutent une vaste évolution.

Le monde ne vient pas, on ira au monde. On n'a pu enfermer le monde dans l'Église ; on transportera l'Église dans le monde.

On atténuera le plus possible l'antique et redoutable opposition de Jésus-Christ et du siècle ; on gagnera le siècle en donnant la consécration

religieuse à ses pompes et à ses œuvres, naguère maudites. Bref, on transformera le fond pour garder la forme. Qu'a-t-il manqué à ce plan de génie ? La droiture, la franchise, l'esprit vraiment religieux, qui pouvait seul rendre à la nature ses droits sans attenter aux lois éternelles du bien et du vrai."

Partant de ce point de vue, les jésuites renoncent à la morale ascétique et mettent en avant leur fameuse doctrine du probabilisme, par laquelle on peut suivre avec sûreté de conscience toute opinion. Que certaines approbations peuvent faire regarder comme probable. Quant aux principes, quant aux lois absolues, il n'en est plus question. Les jésuites, par l'organe de leurs casuistes, se chargent de donner des restes de conduite.

"Et Dieu sait, dit H. Martin, quelles étaient les "opinions probables" avancées par leurs docteurs. N'osant supprimer l'enfer, ils suppriment, pour ainsi dire, le péché.

L'enfer n'est plus fait que pour les hérétiques ; quant aux catholiques, pourvu qu'ils croient au dogme, la dévotion leur est rendue si aisée qu'ils ne sauraient vraiment refuser de se laisser sauver ; quelques pratiques extérieures et quasi mécaniques, devenues aussi peu gênantes que possible, sont tout ce qu'on leur demande. Du reste, toute latitude. Les décisions des casuistes sont à donner le vertige.

Il faut retourner jusqu'aux sophistes d'avant Socrate pour retrouver une pareille perturbation de la conscience humaine : nécessités de la nature, faiblesses excusables, dépravation et crime, tout est confondu dans la tolérance, comme jadis dans la réprobation.

On permet ce que défendent l'honneur mondain et même les lois civiles.

La probité, la sincérité, la dignité de l'homme, le sentiment du devoir, disparaissent dans les réseaux subtils et inexplicables d'une scolastique pervertie.

L'amour de Dieu et les vertus morales s'abîment ensemble."

C'est cette perversion du sens moral qui faisait dire à l'abbé Boileau :

"Les jésuites sont des gens qui allongent le Symbole et raccourcissent le Décalogue." Pour montrer à quel point est justifiée la réprobation qu'excite la doctrine morale des jésuites, nous citerons quelques passages d'un extrait des livres et doctrines de la société, extrait que le parlement de Paris joignit en 1672 à son arrêt, afin de justifier aux yeux de tous l'expulsion des jésuites. Suivant le Père Emmanuel Sa, de la société de Jésus :

"On ne commet point un faux, lorsque, pour remplacer un titre d'hérédité ou de noblesse qu'on a perdu, on en fabrique un semblable." (Aphorismes des confesseurs. Cologne, 1590.)

"Ce n'est pas un péché mortel de prendre à quelqu'un, en secret, ce qu'il donnerait si on le lui demandait, quoiqu'il ne veuille pas qu'on le lui prenne en secret, et il ne faut pas restituer." (Id., ibid.)

"Ce n'est pas un vol de prendre une petite chose en cachette de son mari ou de son père."

"Celui qui n'a fait aucun tort, en prenant une chose qui ne lui appartenait pas, parce que le propriétaire ne s'en servait point, n'est point obligé de la restituer." (Id., ibid.)

Dans son Essai de théologie publique, publié en 1736, le Père Ta berna soutient que : "Si un juge a reçu de l'argent pour rendre un jugement injuste, il est probable qu'il peut conserver cet argent.

C'est le sentiment de cinquante-huit docteurs jésuites."

Sur cette question : "En quelles occasions un religieux peut-il quitter son habit sans encourir l'excommunication ?"

Il est répondu : "S'il le quitte pour une cause honteuse, comme pour aller filouter, ou pour aller incognito en des lieux de débauche, le devant bientôt reprendre. — Si habitum dimittat ut furetur occulte, vel fornicetur." (Praxis ex societatis Jesu schola. Tr. VII, ex. vol, no 103.)

Autre question :

"Les valets qui se plaignent de leurs gages peuvent-ils d'eux-mêmes les croître en se garnissant les mains d'autant de bien appartenant à leurs maîtres, comme ils s'imaginent en être nécessaire pour égaler lesdits gages à leur peine ?" Réponse :

"Ils le peuvent en quelques rencontres, comme lorsqu'ils sont si pauvres en cherchant condition, qu'ils ont été obligés d'accepter l'offre qu'on leur a faite, et que les autres valets de leur sorte gagnent davantage ailleurs." (Somme du P. Bauny, p. 213 et 214 de la 6e édition.)

Suivant Escobar : "Une femme peut jouer et prendre pour cela de l'argent à son mari." (Chap. du Larcin., tr. I, no 13.) Et Sanchez dit :

"On peut jurer qu'on n'a pas fait une chose, quoiqu'on l'ait faite effectivement, en entendant en soi-même qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on fût né, ou en sous-entendant quelque autre circonstance pareille, sans que les paroles dont on se sert aient aucun sens qui le puisse faire connaître.

Et cela est fort commode en beaucoup de rencontres, et est toujours très-juste quand cela est nécessaire ou utile pour la santé, l'honneur ou le bien." (Oper. mor., p. 2, liv. III, chap. VI, n° 13.)

D'après le Traité de pénitence du Père Valèze Regnald :

"Les domestiques peuvent prendre en cachette les biens de leurs maîtres par forme de compensation, sous prétexte que leurs gages sont trop modiques, et ils sont dispensés de la restitution."

Le Père Antoine Casnedi prétend que :

"Dieu ne défend le vol qu'en tant qu'il est regardé comme mauvais, et non pas lorsqu'il est connu comme bon."

D'après la Théologie morale du jésuite Thomas Tamburin, imprimée à Lyon en 1659 :

"On n'est point obligé, sous peine de péché mortel, de restituer ce qu'on a pris en plusieurs petits vols, quelque grande que soit la somme totale."

"Vous me demanderez (dit le Père Trachala dans sa Règle du confesseur publiée à Bamberg en 1759,) si vous êtes obligé à restitution dans le cas où vous auriez aidé quelqu'un à commettre un vol avec plus de facilité.

"Je réponds négativement avec probabilité.

"Quand bien même vous eussiez tenu l'échelle au voleur pour faire son vol, ou qu'obéissant à votre maître qui vous le commandait, vous eussiez prêté vos services pour porter une cassette par lui dérobée, et qu'il aurait néanmoins d'ailleurs emportée sans vos services."

Nous trouvons dans les Aphorismes du Père Emmanuel Sa :

"Qu'il est permis de tuer pour sa propre défense ou pour celle d'autrui, et, suivant quelques uns, même pour la défense de son bien."

Le Père Henriquez s'exprime ainsi dans sa Théologie morale (tome Ier, liv. VI, chap. x, no 3, page 869) :

"Si un adultère, même clerc, bien instruit du danger, est entré chez la femme adultère, et que, surpris par le mari, il tue celui-ci pour défendre ou sa vie ou ses membres, il ne paraît pas encourir l'irrégularité."

Le Père Lessius croit qu'un religieux qui, au lieu de fuir, "tue celui qui l'attaque, ne pèche point contre la justice, car il n'est pas obligé de fuir."

Étienne Fagundez, dans un Traité sur les préceptes du Décalogue, publié à Lyon en 1640 (tome Ier, chap. 11, page 501,) s'exprime en ces termes :

"Des enfants chrétiens et catholiques peuvent accuser leurs pères du crime d'hérésie, quoiqu'ils sachent que pour cela leurs Pères seront brûlés et mis à mort, comme l'enseigne Tolet..., et non-seulement ils pourront leur refuser la nourriture, s'ils tâchent de les détourner de la foi catholique, mais même ils pourront justement les tuer en gardant la modération d'une juste défense, si leurs parents veulent les obliger par violence à abandonner la foi."

Le jésuite Bonacina exempte de toute faute la mère "qui souhaite la mort à ses filles, si elle ne peut les marier à son gré, à cause de leur laideur ou de leur pauvreté."

D'après la Théologie morale du Père Antoine Escobar :

"Il est permis de tuer en trahison un proscrit." (Tome IV, page 278.)

"Il est également permis de mettre à mort ceux qui nous nuisent auprès des princes et des personnes de distinction." (Id., *ibid.*, page 284.)

Le jésuite Jacques Platelius, auteur d'un Cours de théologie, publié à Douai en 1680, formule les déclarations suivantes :

"Si quelqu'un est si stupide qu'il juge invinciblement que le désir de commettre un homicide n'est point un péché, il ne pèche pas en désirant de le commettre. "Il est permis de tuer un autre pour se conserver les biens de la fortune." Jean de Cardenas suppose "qu'il est permis de désirer la mort d'un autre pour le grand bien, même temporel, d'une communauté ou de l'Église, parce que le bien commun est préférable au bien d'une personne particulière."

Emmanuel Sa enseigne dans ses Aphorismes que : "La révolte d'un clerc contre le roi n'est pas un crime de lèse-majesté, parce que le clerc n'est pas sujet du roi, mais bien du pape, qui peut suspendre la puissance même temporelle des rois et délier leurs sujets de toute obéissance." Suivant Lessius, "les amphibologies sont permises, lorsqu'on a une juste cause pour s'en servir.

Les Pères Sanchez et Cardenas en donnent des exemples.

"Ainsi, disent-ils, comme le mot Gallus en latin peut signifier un coq ou un Français, si on me demande, en parlant cette langue, si j'ai tué un Français, quoique j'en aie tué un, je répondrai que non, entendant un coq.

De même le verbe es se signifie en latin être ou manger ; si donc on me demande si Titius est chez lui, je répondrai qu'il n'y est pas, quoiqu'il y soit véritablement, et j'entendrai qu'il n'y mange pas."

Voici quelque chose de plus fort :

"Quand on a reçu de l'argent pour faire une méchante action, est-on obligé à le rendre ? Réponse :

"Il faut distinguer ; si on n'a pas fait l'action pour laquelle on a été payé, il faut rendre l'argent ; mais si on l'a faite, on n'y est point obligé. Si non fecit hoc malum, tenetur restituere ; sec us, si fecit." (Molina, cité par Escobar, tr. III, ex. 11, no 138.)

Le Père Vasquez cité par le P. Castro Paolo (t. Ier, erg vl, no 12, p. 6,) dit que "quand on voit un voleur résolu et prêt à voler une personne pauvre, on peut, pour l'en détourner, lui assigner quelque personne riche en particulier pour la voler au lieu de l'autre." Etc., etc., etc.

Si l'on passe maintenant aux doctrines des jésuites en matière de luxure, on trouve des choses telles qu'il serait impossible de les reproduire ici, ni même d'en donner une idée affaiblie.

Ce sont deus inventions inouïes de crimes inimaginables, de fornications sacrilèges, de débauches contre nature, comme le célibat forcé peut seul en faire éclore dans un cerveau troublé.

Et tout cela trouve chez leurs casuistes indulgence et même justification.

Voici quelques citations parmi les passages qui se peuvent transcrire honnêtement :

"Le Père Corneil indique aux femmes qui se trouvent dans la position de Suzanne un moyen de s'en tirer, sans péché et pourtant avec plaisir : c'est de tout endurer en se répétant intérieurement qu'on n'y consent pas, parce que l'existence et la réputation valent mieux que la chasteté.

"Quia majus bonum est fama et vita quam pudicitia."

Le Père Gaspard résout affirmativement, dans son Traité sur les sacrements, la question suivante :

"Est-il permis de pratiquer l'acte conjugal avant la bénédiction nuptiale ?"

Sanz, Navarre et autres enseignent que cela est permis, "et avec raison, et merito," ajoutent ces vertueux théologiens.

"Ce n'est point un péché mortel pour les femmes," dit le Père Simon de Lassau, professeur de cas de conscience au collège d'Amiens en 1656, "qui étalent leur beauté aux yeux des jeunes gens dont elles savent provoquer les lubriques désirs, si, en agissant ainsi, elles le font dans quelque but de nécessité ou d'utilité, comme pour se procurer le droit de sortir plus facilement de la maison, de rester sur la porte ou à la fenêtre de la maison."

Il y a encore les cas où l'on peut abuser d'une fille sans péché : "il suffit de bien diriger son intention ;" et les cas où une fille peut se prostituer. Mais laissons ces choses honteuses.

Ces extraits, vérifiés et collationnés par les commissaires du parlement, en exécution de l'arrêté de la cour du 31 août 1761 et arrêt du 3 septembre suivant, ne forment pas moins de quatre volumes. Ce sont des actes authentiques qui existent dans toutes les bibliothèques possibles et dans beaucoup de collections particulières.

Contrairement aux autres ordres religieux, qui s'attachent à enrayer le pécheur, les jésuites se préoccupent avant tout de le séduire. De la leur morale facile, leur goût pour les grandes pompes religieuses, leur habileté à s'introduire auprès des grands, l'art qu'ils déploient pour attirer à eux les femmes afin de dominer par elles dans les familles. Dans leurs missions lointaines, ils montrent la même souplesse et la même dextérité. Dans l'Inde, ils firent les plus grandes concessions à la religion établie.

En Chine, ils autorisèrent leurs néophytes à prendre part aux cérémonies célèbres en l'honneur de Confucius, ainsi qu'à la fête des Ancêtres. Aussi excitèrent-ils de violentes réclamations de la part des autres missionnaires lazaristes ou dominicains, qui leur reprochèrent de corrompre la religion et d'en laisser altérer les dogmes.

Ce sont les jésuites qui ont institué le singulier culte du Cœur-Sacré de Jésus ; ce sont eux qui ont introduit dans les collèges l'usage des représentations dramatiques.

En vertu de leurs statuts, les jésuites ne doivent avoir aucune ambition personnelle.

La seule chose dont ils doivent se préoccuper, c'est de travailler à l'enrichissement, à l'exaltation de la compagnie, dont l'éclat et la puissance rejaillissent sur chaque associé, et cette absence d'intérêt personnel, remplacé par l'orgueil et l'esprit de corps, à pour effet d'innocenter, aux yeux de chaque membre, les actes les plus répréhensibles et les plus odieux. "Établie, dit M. Sauvestre, et dirigée dans un but de domination universelle, cette société présente dans les ressorts de son organisation une telle puissance d'envahissement, une morale si captieuse, qu'on n'y saurait penser sans une sorte d'effroi.

Il se peut que ses premiers fondateurs n'aient eu d'autre objet que de venir en aide à l'unité de croyance ; il se peut qu'aujourd'hui encore, beaucoup de ses membres soient de bonne foi, et entassent artifice sur artifice, hypocrisie sur hypocrisie, avec les meilleures intentions du monde : ce n'est pas le premier exemple d'une erreur semblable.

Mais leur action dans le monde ni en est pas moins pernicieuse ; au contraire.

Imaginez une association dont les membres auraient rompu tous les liens de famille et de patrie qui les attachaient aux autres hommes, et dont les efforts tendraient à un but unique et formidable : son développement et l'établissement de sa domination, par tous les moyens possibles, sur toutes les nations de la terre.

Imaginez encore que cette conspiration immense ait fini par substituer ses règles et sa politique aux préceptes mêmes de la religion ; qu'elle en soit venue peu à peu à dominer les princes de l'Église, à les tenir dans une servitude réelle, quoique non avouée, de sorte que ceux qui portent officiellement les titres et encourent la responsabilité ne sont que les instruments dociles d'une force cachée et muette. Tels sont les jésuites. Sans cesse chassés, ils reviennent sans cesse, et, peu à peu, clandestinement, ils s'établissent et poussent dans l'ombre de vigoureuses racines.

On peut confisquer leurs biens, leurs pertes sont bientôt réparées. Ils pratiquent à la fois la captation des héritages et le commerce à la grosse aventure. Confesseurs, négociants, prêteurs à usure, marchands de bimbeloterie pieuse, ils inventent des dévotions nouvelles pour se créer des débouchés. Entre temps, ils se mêlent de politique, agitent les États et font trembler les princes sur leurs trônes.

Car leur haine est terrible. Malheur à qui devient leur ennemi ! Par une faveur du ciel qui leur est toute spéciale, quiconque leur fait obstacle, fut-il au faite des grandeurs, tombe tout à coup comme foudroyé.

En France condamnés solennellement dans leurs actes et dans leurs doctrines, ils n'en ont pas moins rouvert audacieusement leurs écoles au sein de ce pays d'où ils ont été trois fois chassés. Les ministres passent, les gouvernements changent, les révolutions bouleversent le pays, les lois se renouvellent : les jésuites demeurent toujours et malgré tout.

Eux seuls ne changent point.

Cette immuabilité, qui est le signe de leur force, fait aussi leur condamnation. Car le mouvement est la loi de l'existence ; tout ce qui vit est sujet au changement : c'est l'essence même du progrès.

La formidable compagnie est une société de morts : Perinde ac cadaver ; et c'est aussi une œuvre de mort qu'elle accomplit."

La société de Jésus ne s'est pas bornée à fomenter les troubles de la Ligue, à persécuter Galilée, Descartes, les jansénistes, les protestants, à provoquer la révocation de l'édit de Nantes et les massacres des Cévennes ; elle a pris part, soit directement par ses membres, soit indirectement par son influence et par ses doctrines, à des crimes, à de nombreux attentats célèbres, et s'est vue gravement compromise dans des procès scandaleux. Nous allons nous borner ici à donner une rapide nomenclature des faits de ce genre les plus connus.

En 1581, les jésuites Campian, Skerwin et Briant sont mis à mort pour avoir conspiré contre Élisabeth d'Angleterre ; en 1593, Barrière, à l'instigation du jésuite Varade, tente d'assassiner Henri IV ; en 1594, les jésuites sont chassés de France comme complices de Jean Châtel ; en 1595, le Père Guignard est pendu sur la place de Grève pour avoir écrit une apologie du régicide ; en 1598, les jésuites fanatisent un misérable et le chargent d'assassiner Maurice de Nassau, ce qui les fait expulser de Hollande ; en 1604, le cardinal Borromée les chasse du collège de Bréda, où ils se sont livrés à de honteux attentats contre les mœurs ; en 1605, Oldecorn et Garnet sont envoyés au supplice, en Angleterre, comme les principaux instigateurs de la conspiration des Poudres ; en 1610, après l'assassinat de Henri IV par Ravaillac, les jésuites de Paris font peindre un tableau représentant l'assassin montant au ciel pendant que Henri IV est précipité dans les enfers, et cette même année, Mariana publie une apologie du régicide dans son Institution du prince ; en 1646, ils font à Séville une banqueroute qui précipite dans la misère de nombreuses familles ; en 1701, ils volent 1,900,000 livres à Ambroise Guys ; en 1709, ils obtiennent la destruction de Port-Royal et la profanation des tombeaux des jansénistes, dont les os sont dispersés ; en 1707, le Père Jouvency, dans son Histoire des jésuites, classe parmi les martyrs les assassins des rois, et son ouvrage est condamné au feu ; en 1724, le collège des jésuites de Thorn, en Pologne, ayant été pillé, à la suite d'une rixe provoquée par leurs écoliers, ils font condamner dix individus au dernier supplice, et peu après, pour célébrer leur triomphe, ils jouent dans leur église une pièce allégorique dans laquelle ils étalent les simulacres des dix têtes coupées ; en 1737, a lieu le scandaleux

procès du Père Girard et de la belle Cadière (V. CADIÈRE,) et le coupable parvient à se soustraire à l'action de la justice ; en 1757, un de leurs élevés, Damiens, attente à la vie de Louis XV ; l'année suivante, les Pères Malagrida, Matos et Alexandre se mettent à la tête des conjurés qui assassinent le roi de Portugal. En 1761, le Père Lavalette fait la banqueroute fameuse à la suite de laquelle les jésuites sont expulsés de France.

Depuis le rétablissement de leur ordre au commencement de ce siècle, les jésuites se sont attachés avec le plus grand soin à ne plus se compromettre et à employer, pour leurs affaires d'intérêt, des intermédiaires sûrs, afin de se couvrir entièrement, particulièrement lorsqu'il s'agit d'acquérir par la captation des sommes plus ou moins considérables.

Le nom des Révérends Pères a néanmoins retenti assez désagréablement pour eux dans quelques affaires récentes. Sans parler de la part qu'ils ont prise à l'enlèvement des jeunes Mortara et Coen, nous nous bornerons à citer le procès intenté devant le tribunal correctionnel de Bordeaux aux Pères La Juddie et Commire, pour avoir exercé des sévices graves envers les élèves qu'ils voulaient punir (1868,) et le procès du trop séduisant Père Dufour (1872)

"Qu'est-ce qu'un jésuite ? dit Diderot. Est-ce un prêtre séculier ? Est-ce un prêtre régulier ? Est-ce un laïque ? Est-ce un religieux ? Est-ce un homme de communauté ? Est-ce un moine ?

C'est quelque chose de tout cela, mais ce n'est point cela. Lorsque ces hommes se sont présentés dans les contrées où ils sollicitaient des établissements et qu'on leur a demandé ce qu'ils étaient, ils ont répondu : "Tels quels, tales quales." Ils ont dans tous les temps fait mystère de leurs constitutions, et jamais ils n'en ont donné entière et libre communication aux magistrats. Soumis au despotisme le plus excessif dans leurs maisons, les jésuites en sont les fauteurs les plus abjects dans l'État. Ils prêchent aux sujets une obéissance sans réserve pour leurs souverains ; aux rois, l'indépendance des lois et l'obéissance aveugle au pape ; ils accordent au pape l'infaillibilité et la domination universelle, afin que, maîtres d'un seul, ils soient maîtres de tout... Un article bizarre du règlement de la compagnie de Jésus, c'est que les hommes qui la composent se sont tous rendus par serment espions et délateurs les uns des autres... On se demandera comment cette société s'est affermie, malgré tout ce qu'elle a fait pour se perdre ; illustrée, malgré tout ce qu'elle a fait pour s'avilir ; comment elle a obtenu la confiance des souverains en les assassinant, la protection du clergé en le dégradant, une si grande autorité dans l'Église en la remplissant de troubles et en pervertissant sa morale et ses dogmes. C'est qu'on a vu en même temps, dans le même corps, la raison assise à côté du fanatisme, la vertu à côté du vice, la religion à côté de l'impiété, le rigorisme à côté du relâchement, la science à côté de l'ignorance, l'esprit de retraite à côté de l'esprit de cabale et d'intrigue, tous les contrastes réunis. Il n'y a que l'humilité qui n'a jamais pu trouver un asile parmi ces hommes...

Livrés au commerce, à l'intrigue, à la politique et à des occupations étrangères à leur état et indignes de leur profession, il a fallu qu'ils tombassent dans le mépris qui a suivi et qui suivra, dans tous les temps et dans toutes les maisons religieuses, la décadence des études et la corruption des mœurs."

"Jetez un coup d'œil sur l'histoire des jésuites, institués surtout pour combattre la révolution du XVI<sup>e</sup> siècle, dit Guizot dans son Histoire de la civilisation en Europe, ils ont échoué partout ; partout où ils sont intervenus avec quelque étendue, ils ont porté malheur à la cause dont ils se sont mêlés. En Angleterre, ils ont perdu des rois ; en Espagne, des peuples.

Le cours général des événements, le développement de la civilisation moderne, la liberté de l'esprit humain, toutes ces forces contre lesquelles les jésuites étaient appelés à lutter se sont dressées contre eux et les ont vaincus ; et non-seulement ils ont échoué, mais rappelez-vous quels moyens ils ont été contraints d'employer. Point d'éclat, point de grandeur ; ils n'ont pas fait de brillants événements, ils n'ont pas mis en mouvement de puissantes masses d'armes ; ils ont agi par des voies qui n'étaient nullement propres à frapper l'imagination, à leur concilier cet intérêt public qui s'attache aux grandes choses, quels qu'en soient le principe et le but.

Le parti contre lequel ils luttaient, au contraire non-seulement a vaincu, mais a vaincu avec éclat ; il a fait de grandes choses et par de grands moyens ; il a soulevé les peuples ; il a semé en Europe des grands hommes ; il a changé à la face du soleil le sort et la forme des États ; tout, en un mot, a été contre les jésuites, et la fortune et les apparences.

Ni le bon sens qui veut le succès, ni l'imagination qui a besoin d'éclat, n'ont été satisfaits par leur destinée.

Et cependant, rien n'est plus certain, ils ont eu de la grandeur. C'est qu'ils ont su ce qu'ils voulaient, ce qu'ils faisaient. Ils ont eu la grandeur de la pensée et la grandeur de la volonté ; et elle les a sauvés du ridicule qui s'attache à des revers obstinés et à de misérables moyens."

Il n'est guère possible de parler des jésuites sans parler des Exercices spirituels ; non pas que ce petit manuel appartienne en propre à leur institut, mais parce que, selon le P. de Ravignan, "ils en sont l'âme et comme la source." Qu'on nous permette donc de reproduire en grande partie l'excellente analyse qu'en fait M. Ch. Sauvestre, dans son édition des *Monita secreta* ; elle n'est pas trop longue et elle est instructive.

"Le livre des Exercices spirituels se compose de diverses méthodes, de procédés pour examiner ses péchés, pour se confesser, pour méditer, pour contempler et enfin pour prier ; car tout y est méthode.

Le caractère général de ces préceptes, c'est la matérialisation de ce qu'il y a au monde de plus essentiellement immatériel : les opérations de la conscience et les élévations de l'âme.

Ainsi, pour l'examen des péchés, l'auteur a inventé un calepin, divisé par semaines et par jours, ou l'on marque ses fautes du matin et celles du soir, à l'aide de points. Chaque soir, on fait le compte de ces points pour les comparer à ceux des jours précédents et voir de combien l'on a avancé dans la voie de la sainteté.

Chaque page est disposée comme il suit :

Dimanche = ::::::::::: ' Lundi = ::::::::::: ' Mardi = ::::::::::: '  
Mercredi = ::::: '

Ainsi de suite jusqu'au samedi. C'est la tenue des livres appliquées à la conscience.

Remarquez que les points, c'est-à-dire les péchés, vont en diminuant S'il en était autrement, c'est qu'on ne suivrait pas bien les conseils du directeur spirituel.

Après la méthode pour s'examiner, arrive la méthode pour se confesser, et aussi la méthode pour communier ; tout cela doit être fait méthodiquement. Puis viennent les Exercices proprement dits.

"Le premier point, dit le curieux petit livre, le premier point est de se faire en imagination une représentation du lieu.

Ainsi, dans toute méditation ou contemplation d'un objet corporel ? de Jésus-Christ ? par exemple, il faut se représenter, par une sorte de vision de l'imagination, un lieu corporel, comme un temple, une montagne, ou nous trouvions Jésus-Christ, Marie, sa sainte mère ; en un mot, tout ce qui a rapport au sujet de notre contemplation.....

"Le second point est d'écouter, d'entendre par l'ouïe intérieure ce que disent toutes les personnes ; par exemple, les personnes divines de la sainte Trinité conversant ensemble dans le ciel sur le rachat du genre humain ; ou bien l'ange qui, dans la petite chambre de la sainte Vierge, traite avec elle du mystère de l'Incarnation.....

Troisième point et quatrième.

On s'efforcera de sentir, en quelque sorte, la bonne odeur qui s'exhale du corps de notre divin Sauveur, de son aine même et de toutes ses vertus.

On fera de la sorte à l'égard des autres personnes qu'on pourrait considérer... On goûtera également l'ineffable suavité, l'inconcevable douceur de la divinité de Notre Seigneur, et des perfections des autres personnes saintes, objets de la contemplation. Cinquième point. Il faudra toucher, manier, pour ainsi dire, et baiser les vêtements de ces mêmes personnes, les traces de leurs pas, les lieux où ils sont ; tout cela pour exciter en nous quelque sentiment de dévotion plus tendre....."

Puis vient l'exercice de la contemplation de l'enfer. On doit d'abord se représenter l'enfer en "longueur, largeur et profondeur... avec le vaste incendie, l'horrible embrasement... ;

2° le bruit des gémissements, les plaintes, les cris aigus, les hurlements, les blasphèmes, parmi le bourdonnement des flammes qui tourbillonnent... ;

3° l'odeur de la fumée, le soufre, la poix, en un mot, l'affreuse senteur de toute sortie de pourriture que doit exhaler l'abîme... ;

4° le goût, semblable à tout ce qu'on peut imaginer de plus amer, comme les larmes que versent les réprouvés... ;

5° l'impression brûlante de ces feux qui dévorent et qu'il faut en quelque sorte toucher, etc..."

On le voit, le but de ces Exercices, si singulièrement nommés spirituels, est l'asservissement complet, l'anéantissement de la raison, par la perversion des sens qui sont ses agents, suivant l'ordre de la nature, et qu'on tourne ainsi contre elle.

Toute l'horrible machine roule là-dessus ; chaque faculté sensitive est prise à son tour dans l'engrenage : c'est d'abord la vue qu'on hallucine, puis l'ouïe, puis l'odorat et le goût, et enfin le toucher. Le toucher ! celui de nos sens qui sert à rectifier les impressions des autres !...

Le livre des Exercices est divisé en quatre semaines, qui se subdivisent en journées. Les journées comprennent des exercices au nombre de cinq, sans compter les examens de conscience, les préludes et le reste. On doit s'examiner trois fois par jour : le matin en se levant, à midi et le soir après souper. Ces cinq exercices doivent durer au moins une heure chacun. Il en est qu'on doit accomplir la nuit.

Dans tous les cas, il est expressément recommandé d'éviter tout ce qui pourrait distraire, même le grand jour.

Le même chapitre recommande d'éviter toute conversation, sauf avec son directeur. On y trouve aussi des prescriptions sur les macérations, les cilices, les ceintures, les chaînettes de fer, les disciplines, "même la douleur ne pénètre point jusqu'aux os.....

Après quatre semaines de ce régime, on doit être converti, ou on ne le sera jamais. Assurément, il n'est guère de cervelle capable de résister, même quinze jours, à un pareil traitement.

Parmi ces méditations, il en est une sur la mort, que nous voudrions rapporter tout entière, et où l'on fait assister le néophyte à son propre trépas.

Il voit ses parents en pleurs rangés autour de son lit ; il compte les larmes vraies et les larmes hypocrites ; il entend le glas des cloches ; il se voit mis au cercueil, puis porté en terre ; il assiste à la décomposition de son propre corps.....

Tels sont les Exercices spirituels de saint Ignace de Loyola.

Il existe, en médecine, des substances vénéneuses qui ont, comme la belladone, la propriété d'agir sur le cerveau.

Ce sont des poisons qui donnent la mort par la folie. Les pharmaciens qui les vendent sont obligés de les conserver sous clef, et de tenir un registre particulier des quantités qu'ils en délivrent et du nom du médecin qui en a ordonné l'emploi sous sa responsabilité. Les Exercices spirituels ne sont-ils pas aussi dangereux que ces poisons ?

Nous ne demandons pas qu'on les supprime, nous ne demandons pas de décrets ; c'est à l'opinion publique que nous faisons appel ; sa sentence nous suffit. Il faut qu'elle s'éclaire. Il faut que la partie intelligente de la nation porte la lumière dans ces ténèbres. Ouvrez ces volets qu'on tient fermés ; faites entrer l'air avec le soleil, et tout sera Bientôt purifié."

Pour compléter ce que nous avons dit sur la compagnie de Jésus, nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici les instructions secrètes (Monita secreta) dont on les a accusés de faire usage.

Tout mauvais cas est niable. Des ennemis des jésuites ayant publié ce petit livre à Paderborn, en 1661, la société fut unanime à protester qu'elle ne le connaissait pas.

Quand M. Ch. Sauvestre a eu en 1861 l'idée de le rééditer (3e édit. 1870,) les marnes protestations se sont renouvelées, avec accompagnement de grossières injures de la part des journaux jésuitiques.

Mais, comme le fait judicieusement observer M. Sauvestre, si les injures ne prouvent rien, les dénégations des jésuites prouvent moins encore, attendu la doctrine bien connue de ces Pères sur les restrictions mentales. Le manuscrit du P. Brothier, bibliothécaire des jésuites de Paris, celui du palais de justice de Bruxelles, provenant de la maison de Ruremonde, ne laissent aucun doute sur l'authenticité du texte.

Nous n'avons, du reste, aucune intention d'argumenter, sur les Monita, pour ou contre les jésuites ; mais nous ne pouvons nous dispenser de fournir à nos lecteurs cette pie ce essentielle du procès que les rois, les peuples et un pape même ont fait à la fameuse société. Nous empruntons la traduction de M. Sauvestre.

## Anecdotes

Deux jésuites voulant aller à Conflans, voir l'archevêque, qui était exilé, un cocher de fiacre refuse de les mener ; un autre les appela, et leur dit ; "Montez, Pères, la bulle ; je mènerais le diable quand c'est pour de l'argent."

Le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, fit venir un jour son architecte, pour le consulter sur les moyens d'empêcher la cheminée de son appartement de fumer.

Cet artiste, qui connaissait l'humeur enjouée de ce prince, lui répondit : "Sire, rien de plus aisé que de remédier à cet inconvénient ; faites mettre un jésuite au haut de votre cheminée ; vous savez que ces gens-là attirent tout à eux."

Les capucins d'une ville de France chargèrent un peintre de faire un tableau qui représentât la tentation de Notre-Seigneur au désert. L'artiste s'avisa de revêtir Satan d'un habit de capucin. Les révérends Pères, extrêmement scandalisés, firent de violents reproches au peintre, qui leur répondit "que l'ennemi du salut ne pouvait mieux s'y prendre, pour séduire Jésus-Christ, qu'en prenant l'habit des plus honnêtes gens."

Ce trait nous rappelle l'estampe où l'on voit Jésus-Christ, habillé en jésuite. Voici les vers satiriques qu'on lit au bas de cette estampe :

Admirez l'artifice extrême  
De ces Pères ingénieux ;  
Ils vous ont habillé comme eux,  
Seigneur, de peur qu'on ne vous aime.

Les légendes ne sont parfois que de piquantes épigrammes ; on en jugera par la suivante.

Le collège des jésuites, à Rome, est bâti sur une petite place où souffle toujours un vent très-violent. En voici la raison : un jour, le diable et le vent se promenaient ensemble par la ville ; étant arrivés devant cette maison des jésuites, le diable dit au vent : "Attends-moi ici ; j'ai un mot à dire là-dedans." Il y entre, et n'en est point sorti, et le vent l'attend toujours à la porte.

Les jésuites firent tous leurs efforts pour obtenir les bonnes grâces de Sixte V.

Ils donnaient souvent de petits spectacles au jeune cardinal de Montalte, espérant qu'il déterminerait son oncle à prendre un confesseur dans leur société.

Le cardinal neveu choisit un moment favorable pour faire cette proposition au pape Sixte, après l'avoir écouté, lui répondit d'un air fort sérieux : "Il serait plus à propos, mon neveu, que je confessasse les jésuites que de les choisir pour mes confesseurs."

"Ce fut une chose comique, dans une triste occasion, dit Voltaire, que l'empressement de ce jésuite anglais, nommé Routh, à venir s'emparer de la dernière heure du célèbre Montesquieu.

"Il vint, dit-il, rendre cette âme vertueuse à la religion," comme si Montesquieu n'avait pas mieux connu la religion qu'un Routh, comme si Dieu eût voulu que Montesquieu pensât comme un Routh.

On le chassa de la chambre, et il alla crier dans tout Paris : "J'ai converti cet homme illustre. Je lui ai fait jeter au feu ses Lettres persanes et son Esprit des lois." On eut soin d'imprimer la relation de la conversion du président de Montesquieu, par le R. P. Routh." — "On n'osa pas le chasser, ajoute l'édition de Kehl ; il attendit l'instant de la mort de Montesquieu pour voler ses papiers ; on l'en empêcha ; mais il s'en vengea sur son vin, et l'on fut obligé de le renvoyer ivre-mort dans son couvent."

Duclos, dans ses Mémoires, rapporte que, quelques jours avant sa mort, le Père Lachaise, dans un moment d'abandon, donna le singulier avertissement que voici à Louis XIV : "Sire, je vous demande en grâce de choisir mon successeur dans notre compagnie. Elle est très attachée à Votre Majesté ; mais elle est fort étendue, fort nombreuse, et composée de caractères très différents, tous passionnés pour la gloire du corps. On n'en pourrait pas répondre dans une disgrâce, et un mauvais coup est Bientôt fait."

Le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, dit à un de nos ministres, de qui Duclos le tenait, que son confesseur jésuite, étant au lit de mort, le fit prier de le venir voir, et que le mourant lui tint ce discours : "Sire, j'ai été comblé de vos bontés ; je veux vous en marquer ma reconnaissance.

Ne prenez jamais de confesseur jésuite. Ne me faites pas de questions, je n'y répondrais pas."

M. Sauvestre donne une liste de vingt-deux auteurs jésuites qui ont soutenu la doctrine du tyrannicide (il y en a bien d'autres assurément :) Mariana, Debrío, Grégoire de Valence, Tolet, Sa, Bonarcus, Azor, Heissius, Eudémon-Jean, Keller, Serrarius, Jean de Salas, Suarez, Lorin, Leissius, Tanner, Bécán, Jean de Lugo, Antoine Escobar, Paul Comitulus, Gretzer et Busenbaum.

On sait qu'il faut entendre ici par tyrans les trois qui gênent la société de Jésus.

Voici un fait plus odieux que la banqueroute du Père Lavalette. Il ne put être porté devant la justice, à Brest, qu'en 1715, et les jésuites surent si bien manœuvrer qu'ils éternisèrent le procès, et finalement en rendirent le résultat nul.

Un certain Ambroise Guys, originaire d'Apt, débarqua à Brest, en 1701, avec une fortune considérable qu'il apportait du Brésil.

Ses malles contenaient 1.900.000 livres en or, une somme considérable en argent, une grande quantité de pierreries et d'autres objets précieux. Étant malade, il fut conduit, avec tous ses effets, chez le nommé Guimar, aubergiste, sur le quai de la Recouvrance. Se sentant mal à l'aise, il fit appeler un confesseur jésuite et lui remit pour ses confrères des lettres dont il avait été chargé par les jésuites du pays d'où il venait.

Jugeant par ces lettres de l'importance du coup qu'ils avaient à faire, ces religieux en confièrent l'exécution au Père Chauvel, le procureur de leur maison. Celui-ci engagea Guys à quitter cette auberge, où il était mal soigné, pour venir dans la maison de la société, où l'on aurait pour lui le plus grand soin. Le malade y consentit, mais il témoigna auparavant le de Sir de faire son testament.

Le Père Chauvel approuva ce projet, et le soir même le malheureux Guys avait signé devant un notaire assisté de quatre témoins. Or, ce prétendu notaire était tout simplement le jardinier des jésuites, et les quatre

témoins étaient des Pères de Jésus déguisés en bourgeois. Le malade fut transporté chez les bons Pères, où il mourut trois jours après.

Françoise Jourdan, nie ce du défunt et épouse d'un nommé Esprit Béranger, de Marseille, ayant appris par la rumeur publique ce qui était advenu à son parent, présenta, le 11 avril 1715, une requête aux juges de Brest pour avoir la permission d'informer. Les jésuites, prévoyant l'orage, firent menacer Béranger de le faire disparaître s'il ne renonçait à ses poursuites. Ce pauvre diable, intimidé et ruiné par deux ans de démarches en Bretagne, se vit obligé d'obéir à ces menaces.

M. le chancelier d'Aguesseau, informé de cette affaire, invita le procureur général du parlement de Bretagne à continuer la poursuite. La procédure, à tout instant entravée par l'argent des jésuites, traîna jusqu'en 1736.

A cette époque, le Père Chauvel, l'auteur principal du vol, devenu vieux et infirme, se sentit pris de remords ; il écrivit de La Flèche, où il était allé terminer ses jours, tout ce qui s'était passé à Brest, et fit parvenir cette déclaration au maréchal d'Estrées. Alors le roi, ayant acquis la certitude du vol, rendit, proprio motu, un arrêt qui condamna les jésuites à restituer aux héritiers de Guys 8 millions.

Les Pères furent assez habiles et assez puissants pour empêcher l'exécution de cet arrêt. (Hist. abrégée des jésuites.)

Sur la maxime du Père Bauny, si commode pour les domestiques larrons, Pascal raconte en ses Provinciales la plaisante histoire que voici :

"Un nommé Jean d'Alba, servant les Pères jésuites du collège de Clermont de la rue Saint-Jacques (aujourd'hui Louis-le-Grand,) et n'étant pas satisfait de ses gages, déroba quelque chose pour se récompenser.

Les Pères, s'en étant aperçus, le firent mettre en prison, l'accusant de vol domestique, et le procès en fut rapporté au Châtelet le 6 avril 1647. Ce malheureux, étant interrogé, avoua qu'il avait pris quelques plats d'étain aux Pères ; mais il soutint qu'il ne les avait pas volés pour cela, rapportant pour sa justification cette doctrine du Père Bauny, qu'il présenta aux juges avec un écrit d'un des Pères sous lequel il avait étudié les cas de conscience, et qui lui avait appris la même chose. Sur quoi M. de Montrouge, l'un des juges les plus considérés, dit qu'il était d'avis que le trop fidèle disciple fût fouetté devant la porte du collège, par la main du bourreau, lequel en même temps brûlerait les livres des Pères traitant du larcin, avec défense à eux de ne plus enseigner une telle doctrine sous peine de la vie

"On attendait la suite de cet avis, qui fut fort approuvé, lorsqu'il survint un incident qui fit remettre le jugement, et pendant le délai le prisonnier disparut, on ne sait comment, sans qu'on parlât plus de cette affaire.

De sorte que Jean d'Alba sortit sans rendre la vaisselle." (Lettres provinciales.)

J'ai lu dans une lettre de l'évêque de Rennes, Vauréal, alors notre ambassadeur à Madrid, que les conseillers d'Aragon, n'étant pas payés de leurs gages, avaient prié le roi de leur permettre de demander l'aumône. Je ne dois pas oublier à ce sujet qu'en 1701 il arriva par la flottille, pour le général des jésuites, une caisse de chocolat. La pesanteur ne répondant pas à l'étiquette, on l'ouvrit, et l'on y trouva des billes d'or recouvertes de chocolat. Le gouvernement en fit faire de la monnaie, et l'on envoya une vraie caisse de chocolat aux jésuites, qui n'osèrent réclamer autre chose. (Mémoires de Duclos.)

Un pauvre menuisier de Normandie avait, à force de travail et d'économie, amassé quelques centaines de francs, lorsque les missionnaires envahirent la ville qu'il habitait. Sa femme, effrayée d'un sermon où l'un de ces bons Pères peignait en traits de feu les tourments de l'enfer, courut se confesser au prédicateur. Celui-ci la déclara en état de péché mortel, et lui dit que, pour obtenir l'absolution, il fallait qu'elle déposât entre ses mains une aumône de 600 francs. Notre dévote, troublée, n'hésita pas à sacrifier à son salut le fruit du labeur de son mari ; elle vola les 600 francs pour racheter son âme.

Au bout de quelques jours, les besoins du ménage de terminent le mari à recourir au trésor de réserve : il a disparu ; mais point d'effraction au secrétaire, pas la moindre trace de violence.

Sa femme, bientôt soupçonnée et vivement pressée, avoue le fait, et raconte naïvement ce qui s'était passé entre elle et le missionnaire. L'époux se garde d'ébruiter la chose ; il se munit d'une paire de pistolets et se rend au logis du vendeur d'absolutions. Il vient, dit-il au missionnaire, se confesser, ou plutôt, en soulageant sa conscience, lui révéler d'importants mystères. Parvenu, sous ce prétexte, dans l'endroit le plus secret de l'appartement, il couche en joue le saint homme, et, dans cette posture, lui rappelle en peu de mots l'aventure des 600 francs.

La restitution ayant été opérée, le menuisier se retire sans changer d'attitude, ferme la porte sur le missionnaire encore tout éperdu et regagne paisiblement sa maison. (Précis hist. des doctrines et de l'histoire des jésuites.)

La maison des jésuites de la rue de Sèvres, à Paris, s'est depuis quelques années donné le luxe d'une chapelle, qui est une véritable église.

Les bons pères en ont entrepris la construction vers 1852, cela s'est fait pour ainsi dire clandestinement, dans le jardin. La haute façade du couvent masquait sur la rue les échafaudages. De temps en temps la porte cochère s'ouvrait silencieusement, une charrette de pierres de taille s'engouffrait sous la voûte obscure, puis les deux battants se refermaient comme d'eux-mêmes. L'édifice montait large, monumental, et du style gothique obligé ; il couvrait tout le jardin. Au dehors, la maison conservait le même aspect immobile et mystérieux.

Il faut dire ici que les révérends Pères qui l'habitent ont pour principale occupation de confesser les riches et aristocratiques pénitentes du faubourg Saint-Germain. Or, l'argent vint à manquer un jour ; et comme on avait déjà épuisé tous les expédients pour amener la construction jusque-là, nos Pères ne savaient à quel saint se vouer, lorsque l'un d'eux eut une inspiration singulière. C'est le confesseur le plus aimé, le plus couru du noble faubourg ; il était de toutes les œuvres, et l'on ne faisait rien sans lui demander avis ; aussi la plupart du temps ne savait-il où donner de la tête, parce que tout le monde le voulait à la fois.

Dans la nécessité pressante où se trouvait la maison, il imagina donc une loterie. Mais, loterie de quoi ?

Les Pères ne possédaient rien ; on avait épuisé toutes les ressources, et, quant aux indulgences et aux prières, on en a tant abusé, qu'elles ne pouvaient donner grand produit... Le bon Père se mit en loterie lui-même.

Il écrivit une centaine de billets à un prix fort élevé, et fit savoir d'une manière discrète et sûre qu'il était lui-même en jeu, que celle qui posséderait le numéro gagnant aurait pendant trois jours le révérend Père à sa discrétion.

Les nobles pénitentes du Père Lefèvre s'arrachèrent les billets. On en glosa bien un peu par la ville, et surtout dans le faubourg ; mais les choses les plus extraordinaires sont bientôt oubliées à Paris, et les bons Pères avaient rempli leur escarcelle.

Ch. SAUVESTRE

La compagnie de Jésus pratique encore le commerce à la grosse aventure ; nous devons ajouter que les désagréments qu'elle a eus au siècle dernier (la banqueroute Lavalette et le reste) l'ont rendue plus circonspecte.

En ceci, comme en mainte autre affaire, elle n'agit plus directement ni à découvert ; elle a recours à un tiers qu'elle commandite et qu'elle aide de son immense influence.

A cette heure, la compagnie de Jésus est à la tête d'une foule de comptoirs dans les deux mondes ; elle possède, seule ou comme associée, une véritable flotte de clipper qui desservent la ligne du Brésil, et dont le port d'attache est Bordeaux. Elle a des intérêts plus considérables encore peut-être au Havre, où elle commandite le transport des émigrants et les ateliers de construction. Enfin, elle possède les plus belles usines à fer de France : Bessèges, Alais, etc. En Californie, elle a des mines d'or, et une rue entière de San-Francisco est devenue sa propriété. C'est là qu'elle fait même ses plus belles opérations de prêt, à 30, 40, 50, 100, 200 pour 100.

Il convient de donner quelques détails sur cette affaire du patronage des émigrants. Nous avons sous les yeux le prospectus de l'entreprise, imprimé à Paris, chez Bailly, Divry et comp., place Sorbonne, 2. Il contient :

1° Le procès-verbal d'une réunion tenue à Rome, le 7 décembre 1854, dans une des salles de la sacré congrégation de la propagande, afin d'entendre les communications relatives à l'œuvre déjà constituée en France "pour le patronage des émigrants qui se rendent en Amérique ou dans les autres pays d'outre-mer." Cette œuvre a pour président S. E. le cardinal Gousset.

2° Le procès-verbal d'une assemblée précédente, celle où l'œuvre a été constituée, et qui s'est tenue le 6 novembre de la même année, à Paris, dans la maison des lazaristes et dans l'appartement de Mgr Amat, évêque de Monterey, avec le concours de divers membres du haut clergé de Paris, du R. P. Schwindenhammer, supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur de Marie, de M. Salvayre, procureur général des lazaristes ; du R. P. Lagniet, provincial des maristes ; de divers autres Pères et supérieurs de congrégations ; de trois membres talques du conseil central de l'Œuvre de la propagation de la foi : MM. Amédée Thayer, Choiselat et Beaudon, ce dernier étant d'ailleurs président du conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul ; de M. Coppinger, membre du conseil général de ladite Société, etc. Le projet soumis à l'assemblée et adopté par elle comprend l'émission de 30,000 obligations de 100 francs, avec les intérêts à 6 pour 100 l'an.

La masse de ce capital devra être placée en Californie ; l'auteur du projet déclare être certain, par expérience, qu'elle rapportera un intérêt bien supérieur à 6 pour 100 et qu'il évalue à environ 20 pour 100 et au delà de ce chiffre.

Une moitié seulement de ce bénéfice est destinée à la caisse du patronage des émigrants, soit 300,000 francs par an,

De plus, et en dehors des avantages financiers offerts, le prospectus en question contient encore un bref du pape, en date du 13 janvier 1855, qui accorde la bénédiction apostolique à tous les associés ; ladite bénédiction emportant avec elle l'indulgence plénière, d'après les saints canons. Ainsi, tout souscripteur d'actions est assuré de recevoir au moins 20 pour 100 d'intérêt de son argent en ce bas monde et le paradis en l'autre.

Cette société est aujourd'hui en pleine déconfiture.

Ch. SAUVESTRE.



**2 - Jean-Baptiste JANSSENS, Général 1943 ~ 1964**  
*(Il aurait ordonné l'assassinat de J-F Kennedy)*

À défaut de se représenter ce qu'est le " jésuitisme ", on ne peut comprendre la politique mondiale. Le Jésuitisme révèle le mode de pensée des milieux politiques et financiers et de leurs réseaux de loges. Cette pensée n'est pas spirituelle mais fondée sur l'instinct de survie le plus primitif. Leur ruse provient d'une perversion du pouvoir mental, lorsque celui-ci est l'esclave de la puissance matérielle et de la peur archaïque.

L'ordre mondial veut fonder un empire pouvant résister aux forces spirituelles pures. Il est donc vital pour ces puissances, rebelles depuis l'origine, de se liguer contre l'Esprit qui attaque les fondements de leur ordre d'existence.

Regardons le portrait du général jésuite ci- dessus. C'est un serviteur de Satan, parfaitement conscient de son rôle. Nous ne le jugeons pas, et nous le plaignons.

Certains jésuites sont sincèrement convaincus de servir Jésus-Christ, mais ils se sont livrés à Lucifer, et trompés eux-mêmes, ils trompent les autres. Ils déploient un zèle littéralement infernal pour dominer le monde. " La fin justifie les moyens " comme ils disent. Mais quelle fin ?

Ils portent un masque religieux comme les espions portent les vêtements du pays où ils sont en mission. Quoi de plus normal pour eux ? D'ailleurs, ils sont religieux à leur façon, mais leur dieu n'est pas celui qu'on pense. Pourquoi l'Église les a t-elle réchauffé dans son sein ? Cela relève t-il d'une stratégie pour avoir le diable à l'œil ? Sans doute toute institution humaine comme tout être humain doit vivre avec son ombre. La Compagnie de Jésus est l'ombre de la Chrétienté. C'est un fléau mais aussi un activateur des processus de l'histoire...

La duplicité Jésuite nous est incompréhensible. Aussi, ne cherchons pas à pénétrer ce qui est d'une nature si anormale, car Nietzsche disait : " celui qui se penche vers l'abysse pour en percer les secrets, risque d'y tomber ".